CHRONIQUES
DU FOÛTA SÉNÉGALAIS

COLLECTION DE LA *REVUE DU MONDE MUSULMAN*

CHRONIQUES

DU

FOÛTA SÉNÉGALAIS

TRADUITES DE DEUX MANUSCRITS ARABES INÉDITS

DE

SIRÉ-ABBÂS-SOH

et accompagnées de notes, documents annexes et commentaires, d'un glossaire et de cartes.

PAR

MAURICE DELAFOSSE

AVEC LA COLLABORATION DE HENRI GADEN

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VI[e])

—

1913

CHRONIQUES DU FOÛTA SÉNÉGALAIS

AVERTISSEMENT

Dans le courant de l'année 1911, M. Gaden m'adressa deux manuscrits arabes : l'un (mscr. A) lui avait été remis par Abdoullaye-Kane, interprète principal en retraite, chef supérieur des Yirlâbé-Hebbiyâbé, chevalier de la Légion d'honneur, en résidence à Saldé; l'autre (mscr. B) lui avait été procuré par M. Paul Chéruy, alors commandant la résidence de Boghé en Mauritanie, qui l'avait reçu lui-même de Yahia-Kane, chef des Yirlâbé de la rive droite du Sénégal et gendre d'Abdoullaye-Kane. Ces deux ouvrages sont l'œuvre du même auteur, un indigène du Foûta sénégalais nommé Siré-Abbâs-Soh, originaire du village de Dyâba, qui passe dans tout le pays pour un généalogiste remarquable, fort au courant de l'histoire du Foûta et des familles qui ont contribué à le peupler (voir à la suite du présent avertissement la note relative à ce Siré-Abbâs). Ces deux manuscrits, d'autre part, ne sont pas de tous points identiques : le premier (A), écrit de la main même de Siré-Abbâs, a été rédigé par lui en quinze jours, c'est-à-dire très hâtivement, à la demande d'Abdoullaye-

Kane et à un moment où, n'ayant pas ses notes à sa disposition, il avait dû compter uniquement sur sa mémoire. Le manuscrit B est une copie, assez mauvaise d'ailleurs, d'une notice rédigée par Siré-Abbâs à la demande de Yahia-Kane, plus à loisir et avec plus de soin; l'original de cette notice aurait été donné par Yahia-Kane à M. Mariani, alors inspecteur de l'enseignement musulman au Sénégal.

Siré-Abbâs a utilisé, pour écrire ses Chroniques, *les traditions historiques qui se conservent oralement parmi les grandes familles du Foûta; mais il s'est servi surtout des souvenirs qu'il avait gardés de la lecture d'une histoire du pays, assez volumineuse, paraît-il, écrite il y a un siècle environ par un personnage connu sous le nom de* tafsîrou-bogguel *Ahmadou-Samba.*

Malheureusement pour Siré-Abbâs et pour la science, cet ouvrage du tafsîrou-bogguel, *dont il n'existait, affirme-t-on, qu'un exemplaire unique, est aujourd'hui perdu : un nommé Baïla-Diâfara, qui possédait cet exemplaire par droit d'héritage, le remit en gage un certain jour entre les mains d'un commerçant de Dakar dont il était le débiteur et, depuis, il a été impossible d'en retrouver trace. Il est assurément très regrettable que cet ouvrage ait disparu, mais il ne devait pas contenir, sur les anciennes dynasties du Foûta, des renseignements beaucoup plus complets ni plus précis que ceux qu'a donnés d'après lui Siré-Abbâs, qui avait longuement étudié l'histoire du* tafsîrou-bogguel. *Celle-ci du reste s'arrêtait nécessairement à une époque antérieure à celle jusqu'à laquelle Siré-Abbâs a poussé son récit, c'est-à-dire à la conquête définitive du Foûta par la France.*

En plus des traditions orales et des souvenirs qu'il avait gardés de la lecture du tarikh *d'Ahmadou-Samba, Siré-Abbâs a eu connaissance d'une chronique écrite au temps du* satigui *Soulé-Ndiâye l'aîné par un* elimân-Léwa *et traitant de l'histoire des Dénianké depuis la lutte entre*

Konko-Boûbou-Moûssa et Samba-Guéladio-Diêgui jusqu'au règne du satigui *précité. Il a enfin utilisé un petit manuscrit rédigé par un* tyèrno-Siwol *et contenant quelques renseignements chronologiques, entre autres la date de l'avènement des Dénianké au pouvoir et celle de la mort de l'almâmi Abdoulkader.*

Ce Siré-Abbâs est d'ailleurs un généalogiste fort réputé, célèbre au Foûta pour sa connaissance des traditions locales. C'est à lui que l'on s'adresse chaque fois que l'on veut avoir des renseignements d'ordre historique et c'est ainsi qu'il a été amené à rédiger ses manuscrits A et B sur commande. Au fond, ses Chroniques *ne constituent pas, à notre point de vue européen, une histoire bien remplie ni bien intéressante du Foûta, mais il m'a paru utile d'en donner la traduction, attendu que nous ne possédons aucun autre document historique sur ce pays et que nous n'avons aucune chance de trouver mieux que ce qu'a fait Siré-Abbâs. Il est même fort curieux que, dans cette région islamisée depuis si longtemps, on ne trouve absolument rien d'analogue à ce qui a été trouvé dans la région du moyen Niger.*

* * *

Les deux manuscrits que j'ai eus à ma disposition traitent du même sujet, c'est-à-dire de l'histoire des différentes dynasties et des nombreux souverains, païens puis musulmans, qui se sont succédé au Foûta depuis les origines jusqu'à l'occupation française; l'auteur y a ajouté des détails sur l'origine de certaines familles et de certains villages. Mais, si le sujet traité est le même, si plusieurs passages sont textuellement semblables dans l'un et l'autre manuscrit, il existe cependant entre les deux de notables différences : tel règne ne comporte que quelques lignes dans l'un des deux ouvrages qui, dans l'autre, fournit matière à plusieurs pages ; certains faits racontés par l'un

sont omis par l'autre ou sont racontés de façon légèrement différente; l'ordre chronologique n'est pas toujours le même ; certaines matières donnent lieu à des développements appréciables dans l'un des manuscrits, alors qu'elles n'ont même pas été effleurées dans l'autre; la transcription des noms propres non plus n'est pas toujours identique.

D'une façon générale, le manuscrit A est plus riche en faits, pour la période moderne, que le manuscrit B, qui au contraire contient plus de choses concernant les époques anciennes. L'un et l'autre se confinent trop souvent en une sèche nomenclature.

J'ai pensé qu'il était préférable de fondre en un seul récit la traduction des deux ouvrages; ce procédé, qui aurait offert de graves inconvénients si les deux manuscrits avaient été l'œuvre de deux auteurs différents et s'il m'avait fallu, en cas de divergence, préférer l'une des rédactions à l'autre, n'en présentait pas dès le moment que les deux manuscrits sont du même auteur. D'autant que ce dernier a revu lui-même ses deux ouvrages avec M. Gaden et lui a expliqué, lorsqu'il y avait des variantes, quelle était la leçon à adopter, lui fournissant de plus oralement quantité de renseignements complémentaires, souvent plus intéressants que le texte lui-même, qui ont été consignés dans les notes et surtout au glossaire.

Afin en effet de ne pas surcharger le texte de commentaires encombrants, je ne l'ai accompagné que des notes nécessaires à sa bonne compréhension ou à l'explication des variantes que l'on trouve parfois dans les deux manuscrits touchant la rédaction d'une même phrase ou l'ordre des matières, ou encore l'orthographe de certains noms propres. Quant aux commentaires d'ordre géographique, historique, etc., qui m'ont semblé présenter quelque intérêt, je les ai réunis à la fin du volume sous forme d'un glossaire; on trouvera dans ce glossaire, par ordre

alphabétique, la plupart des noms propres et des termes indigènes mentionnés dans les Chroniques, *avec la transcription de chaque mot telle qu'elle figure dans le texte arabe et tous détails utiles. Ces commentaires ont été revus et complétés au Sénégal par M. Gaden, ainsi que la transcription en caractères latins de tous les noms propres et termes indigènes, avec l'assistance de Siré-Abbâs lui-même.*

Des documents d'ordre à la fois légendaire et historique, recueillis au Sénégal par M. Gaden de la bouche de divers notables indigènes, et qui se rapportent aux matières traitées dans les Chroniques, *ont été ajoutés sous forme d'annexes, afin que le présent ouvrage constituât une sorte de recueil, aussi complet que possible, des traditions indigènes concernant l'histoire du Foûta sénégalais.*

Enfin un tableau chronologique et des commentaires historiques, établis avec la collaboration précieuse de M. Gaden, permettront au lecteur de se reconnaître plus facilement au milieu des faits rapportés par l'auteur des Chroniques *et les informateurs auxquels nous devons les documents annexes. De plus, une carte du Foûta sénégalais et des régions voisines, placée à la fin de l'ouvrage, aidera à localiser ces faits aux endroits où ils se sont passés et à suivre les événements d'une manière plus précise.*

*
* *

Peut-être dois-je au lecteur quelques explications au sujet de la valeur des manuscrits arabes dont je lui présente la traduction. Au point de vue littéraire, je n'hésite pas à dire que cette valeur est nulle : parfois incorrect, souvent obscur, généralement sec, le style de l'auteur revêt en certains passages une allure amphigourique qui est de fort mauvais goût et qui nuit à la clarté du texte. Au point de vue historique, les Chroniques, *comme les documents que j'y ai annexés, ne peuvent prétendre à donner la vérité*

scientifique que recherche l'esprit des Occidentaux : ainsi que le fait souvent remarquer l'auteur avec une franchise dont il faut lui savoir gré, il s'agit la plupart du temps d'événements trop anciens pour qu'on puisse rien avancer avec certitude et, au reste, Dieu sait mieux que personne ce qui s'est passé exactement. Assurément, le merveilleux tient, à notre gré, une place un peu trop considérable en ces récits, mais la même circonstance se retrouve dans l'histoire de tous les peuples au début de ce que nous appelons précisément la « période historique », et, en ce qui concerne un pays aussi dénué de littérature que le Foûta sénégalais, on peut dire que la « période historique » ne commence qu'avec l'occupation du pays par les Européens. On pourrait aussi reprocher à l'auteur des Chroniques *l'indulgence excessive qu'il professe pour les généalogies : celles-ci, même au Foûta, sont conservées surtout par des griots qui paraissent avoir eu autant de part à leur élucubration qu'à leur transmission, leur principal souci étant de trouver des titres de noblesse, c'est-à-dire une descendance illustre, à des familles désireuses d'avoir comme ancêtres des princes fameux ou des chérifs notoires. Quoi qu'il en soit, étant donné le manque presque absolu de documents originaux sur la formation et l'histoire des populations soudanaises, je crois sincèrement qu'il y a un très grand intérêt à recueillir et à publier, pendant qu'il en est temps encore, tout ce que l'on peut se procurer en fait de légendes ou de chroniques de source indigène, tant orales qu'écrites.*

M. DELAFOSSE.

NOTE

SUR LE MODE DE TRANSCRIPTION ADOPTÉ

Je crois devoir expliquer le système que j'ai adopté pour la transcription des noms propres et termes indigènes. Tous les mots écrits en *italiques* devront se lire conformément au tableau ci-après, chaque lettre devant conserver toujours, quelle que soit sa position dans le mot, la valeur alphabétique qui lui est donnée dans ce tableau. S'il s'agit, au contraire, d'un mot écrit en caractères ordinaires, on le lira selon les règles habituelles de la prononciation française. Pour la transcription phonétique des mots écrits en *italiques*, je me suis guidé sur l'orthographe donnée par les manuscrits arabes, selon le système indiqué également au tableau ci-après, et en tenant compte, lorsque l'orthographe était incomplète ou douteuse, des indications données par M. Gaden ou par Siré-Abbâs lui-même sur la façon dont chacun de ces mots est prononcé par les Toucouleurs ou les Peuls du Foûta sénégalais : souvent, en effet, l'auteur ou son copiste a omis soit les voyelles, soit les points diacritiques destinés à donner une valeur spéciale à telle ou telle lettre de l'alphabet arabe.

Comme on le verra en jetant les yeux sur le tableau qui suit, les indigènes du Foûta sénégalais ont imaginé deux signes destinés à adapter l'alphabet arabe à la transcription des mots peuls. D'abord un point placé sous la consonne sert à représenter la voyelle *e*, qui n'existe pas en arabe, et un ى de prolongation, surmonté en général d'une sorte de petit ى, sert à indiquer que cette voyelle est longue. Ensuite trois points — ou parfois un chedda — placés au-dessus d'une lettre, indiquent que cette lettre prend une valeur nouvelle, inconnue en arabe, valeur qui, du reste, n'est pas toujours la même pour une lettre donnée : c'est ainsi que le ب surmonté de trois points peut représenter un b nasalisé (*mb*) ou un b claquant (*ḅ*) ou un p, que

le ج surmonté de trois points peut représenter un d mouillé et nasalisé (*ndy*) ou un d claquant mouillé (*ḍy*) ou un t mouillé (*ty*) ou un n mouillé (*ny*), que le ك surmonté de trois points peut représenter un g ordinaire ou un g nasalisé (*ṅg*), que le ق à trois points peut représenter un n vélaire (*ṅ*) ou un g nasalisé (*ṅg*) ou un g ordinaire. Parfois le damma est également accompagné de trois points pour indiquer que la voyelle doit se prononcer *o* et non *u*, mais cette distinction est la plupart du temps négligée. Ces quelques remarques suffisent à montrer l'imperfection du système graphique adopté par les Peuls lettrés du Foûta sénégalais, imperfection qui s'accroît encore lorsque la vocalisation ou les points diacritiques supplémentaires sont omis, ce qui arrive fréquemment.

TABLEAU

indiquant le système de transcription des noms propres et termes indigènes en caractères arabes (selon le texte des manuscrits A et B) et en caractères latins (selon l'orthographe adoptée pour les mots en italiques.)

	CARACTÈRE LATIN	VALEUR	CARACTÈRES ARABES	OBSERVATIONS
Voyelles.	*a*	*a* français ordinaire.	ـَ	
	ā	*a* long.	ـَا	
	á	tantôt *a* long ou demi-long (*a* final de mots pour la plupart arabes), tantôt un *a* portant une sorte d'accent de hauteur (*a* négatif peul).	ـَى	
	e	é ou è français	ـِ	Parfois *è* bref est représenté par ـَ.
	ē	é long ou *ê* français.	ـِيْ	Parfois *é* est représenté par ـَا.
	o	o français ordinaire.	ـُ et ـٗ	
	u	*ou* français ordinaire.	ـُ	
	ō	*ó* français.	ـُو et ـٗو	
	ū	*ou* français long.	ـُو	La langue peule ne possède pas de voyelles proprement nasales : les groupes *an*, *on*, etc., doivent se prononcer « ane, one », etc..
	(*néant*)	absence de voyelle.	ـْ	

	CARACTÈRE LATIN	VALEUR	CARACTÈRES ARABES	OBSERVATIONS
Consonnes simples.	'	constrictive gutturale sonore équivalant au hamza arabe (ne se fait pas sentir dans la prononciation).	ء ou ع	
	b	*b* français ordinaire.	ب	
	ḅ	*b* claquant ou explosif de la langue peule.	ثٜ	
	d	*d* français ordinaire.	د	Aussi ض dans des mots d'origine arabe.
	ḍ	*d* claquant ou explosif de la langue peule.	ط	
	f	*f* français ordinaire.	ڢ	
	g	*g* français devant *a* ou *o* et *gu* français devant *e* ou *i*.	ڭ ou ڨ	Aussi غ dans des mots d'origine arabe.
	h	*h* anglais ou allemand.	ه ou ح	
	k	*k* ordinaire.	ك ou parfois ڧ	Aussi خ dans des mots d'origine arabe qui portent cette lettre ; le son du خ arabe (jota) n'existe pas en peul.
	l	*l* liquide ordinaire.	ل	Aussi ض dans certains mots d'origine arabe ; le ض arabe est prononcé par les Soudanais tantôt *d* et tantôt *l*

	CARACTÈRE LATIN	VALEUR	CARACTÈRES ARABES	OBSERVATIONS
	m	*m* français ordinaire.	م	Voir aussi les consonnes nasalisées.
	n	*n* français ordinaire.	ن	id.
	ṅ	*n* vélaire ou groupe "*gn*" dans le français "campagne", groupe "*ng*" dans l'anglais "ring".	ڨ	id.
	p	*p* français ordinaire.	پ	
	r	*r* liquide ordinaire.	ر	
	s	*s* sourde du français "savant".	س ou ص	Aussi ش, surtout dans des mots d'origine arabe.
	t	*t* français ordinaire.	ت	ط dans le mot طُورُ (*Tōro*) et dans des mots d'origine arabe; aussi ة dans des noms d'origine arabe.
	ü ou *v*	*u* français semi-voyelle ou *v* français ordinaire (au Foûta le *w* revêt en général l'un de ces deux sons devant *e* et devant *i*).	و	
	w	*w* anglais ordinaire ou "ou" français dans "oui".	و	وْ à la fin d'un mot correspond à peu près à un *o* ou *u* bref.
	y	*j* allemand ou *y* français dans "Bayonne".	ي	
	....	redoublement de la consonne.	ـّ	
Consonnes mouillées.	*dy*	*d* ordinaire mouillé.	ج ou ذ	
	ḍy	*d* claquant mouillé.	ڃ	

	CARACTÈRE LATIN	VALEUR	CARACTÈRES ARABES	OBSERVATIONS
	ny	*n* mouillé.	څ ou ؿ	
	ty	*t* mouillé.	څ ou ش	
Consonnes nasalisées.	*mb*	*b* ordinaire nasalisé.	ث	Aussi مّث, مّب et نّب.
	nd	*d* ordinaire nasalisé.	ڎ	Aussi نّڎ et نّد.
	ndy	*d* mouillé nasalisé.	څ	
	ṅg	*g* nasalisé.	ڨ ou ڭ	Aussi ڨّ et قّ.
Consonnes spéciales à des mots étrangers (arabes, ouolofs, mandingues, etc.)	*ch*	*ch* ordinaire français ou *sh* anglais.	ش	
	gh	*g* glottal ou *r* vélaire.	غ	
	kh	*ch* dur allemand ou *jota* espagnole.	خ	

NOTE GÉNÉALOGIQUE SUR SIRÉ-ABBAS

Auteur des *Chroniques*.

Sirē-'Abbās a pour *yettōde* (nom de clan) *Soh*. Il appartient à la tribu des *Woḍāḅe* et est originaire du village de *Dyāba*, près de *Hōre-fōnde* (canton des Yirlâbé, cercle de Saldé).

Par son père, il est un *Tyèybōwo*, c'est-à-dire qu'il appartient à la noblesse formée par les *Sèybōḅe* et issue des divers chefs de tribus peules qui accompagnèrent les différents conquérants du Foûta et leur prêtèrent leur concours. Par sa mère, c'est un *Dēniyaṅke*, c'est-à-dire un descendant de la dynastie de *Koli-Teṅgella*.

Voici sa généalogie du côté paternel : *Sirē* fils de *'Abbās* fils de *Yero* fils de *Sirē* fils de *Sule* fils du *satigi-Mbōlo* (1) *Būbu* fils de l'*arḍo-Woḍāḅe* (2) *Demba* fils de *Dyam* (3) fils de *Belal* fils de *Dulo* fils de *Garba* fils de *Ngiya* fils de *Dyāḍye-Sādiga* (4).

(1) Le titre de *satigi-Mbōlo* passa de *Būbu* à tous ses descendants et *Sirē-'Abbās* est appelé souvent *satigi-Abbās*. Il n'y a rien de commun entre ces *satigi-Mbōlo*, qui sont des Peuls originaires du *Termes*, et les *satigi-Dēniyaṅkōḅe* successeurs de Koli. D'autre part, le *satigi-Mbōlo Sule* (fils de *Būbu* fils de *Demba* fils de *Dyam*, etc.) eut pour mère *Kadyata*, qui était fille de *Mōdi* fils de *Bōkar-Tabakali* fils de *Sawa-Lāmu*, ces deux derniers ayant régné sur le Foûta comme *satigi* de la dynastie de Koli : Siré-Abbâs se rattache donc aux rois dénianké par son père comme par sa mère.

(2) Voir au glossaire les mots *Arḍo* et *Woḍāḅe*.

(3) Tous les descendants de ce *Dyam* sont *Sèybōḅe* et ont pour *yettōde* *Soh*.

(4) Ce lointain ancêtre est le *Dyāḍye* fils de *Sādi* du *Tarikh es-Soudân* (حا جي ا بن سادى), qui vivait au début du quinzième siècle et dont le frère Maka ou Makam fonda le royaume peul du Mâssina.

Voici maintenant sa généalogie du côté maternel : *Sirē* fils de *'Ummahāni* fille de l'*almāmi* (1) *Sule* fils de *'Āli* fils de *Sirē-Ndyāy* fils du *satigi* (2) *Būbu-Mūsá*.

(1) *Sule* fut *almāmi* des *Dēniyaṅkōḅe* et non pas *almāmi* du Foûta.
(2) L'un des rois dénianké successeurs de Koli.

CHRONIQUES
DU FOÛTA SÉNÉGALAIS

PAR SIRÉ-ABBAS-SOH

Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux. Gloire universelle et louange complète à Celui qui a enseigné à Adam tous les noms et ensuite les a appliqués aux anges et a appelé les prophètes du nom de ceux-ci ! Bénédiction et salut sur le prince des prophètes ! à lui et à eux, à sa famille et à leurs familles, à ses compagnons et à leurs compagnons savants et pieux, le summum de la bénédiction et du salut ! ainsi soit-il, ainsi soit-il !

*
* *

Le premier prince qui régna sur le *Fūta* du *Tōro*, comme roi remarquable et connu, s'appelait *Dyā'ukka* ou *Dyā'ōgo*. Son origine (et Dieu le très haut le sait mieux que personne) provenait, dit-on, des Coptes d'Égypte ; ses ancêtres habitaient dans une localité du nord de la Syrie appelée *'Ukka :* c'est là qu'il naquit et il régna sur cette localité pendant un certain temps dont Dieu le très haut connaît la durée mieux que personne. Y ayant été attaqué par des troupes arabes qui dévastèrent le pays, il s'enfuit de là et se rendit en une région appelée *Tōr*, laquelle région du *Tōr* était un pays rocheux, renfermant des cavernes où il se mit à l'abri pendant plusieurs années. Ensuite il y fut assailli par de nombreuses troupes arabes qui voulaient

s'emparer de ce qu'il possédait en fait d'or et d'argent, car il transformait les pierres en or et en argent par des procédés magiques dont il avait acquis le secret ou dont il avait hérité de ses ancêtres les Pharaons égyptiens. Il s'enfuit donc de cette région et se rendit auprès du fleuve (1).

Or son nom, avant ces événements, était *Harwanu;* mais, au temps où il régnait sur la ville de *'Ukka*, il avait reçu le titre de *Dyā-'Ukka* (2). Ensuite, il arriva que ces troupes qui l'avaient pourchassé lui donnèrent, ainsi qu'à ceux qui étaient avec lui, le surnom de *Fawta-ṭ-Ṭōri* (3), eu égard à la région précitée du *Tōr*, et c'est de cette expression qu'est dérivée l'expression *Fūta-Tōro.*

Après s'être ainsi enfui, il s'arrêta au nord du fleuve (4) dans le *Tye'e-Gene*, qui fut appelé plus tard *Tegenti*, le nom de la contrée étant alors *Kudá;* il se rendit maître de cette contrée et y demeura quelques années, et c'est depuis cette époque qu'elle est appelée *Fūta* du *Tōro*, selon le nom

(1) Le « fleuve » dont il s'agit est le Sénégal, ainsi que le prouvera la suite du récit. On remarquera que la chronique est muette sur les événements qui se produisirent durant ce long exode à travers toute l'Afrique.

(2) ذَا عُكّ dans A, ذا عك dans B, c'est-à-dire en arabe « le maître de 'Ukka » ou « 'Akka ». Sauf dans ce passage destiné à expliquer l'étymologie du surnom donné au premier souverain du Foûta, le mot est généralement écrit par un ج et vocalisé tantôt جَاعُوك, tantôt جَاعُكّ ; on trouve cependant aussi ذَا عُكّ dans A et ذَا عُكّ dans B.

(3) فَوْتَ ٱلطُّور, c'est-à-dire en arabe « séparation du *Ṭōr* » ou « éloignement du *Ṭōr* », ce qui indique bien que, dans l'esprit des légendes rapportées, le *Ṭōr* en question était le pays d'où venait *Dyā'ōgo* et non celui où aboutit sa migration. D'ailleurs Siré-Abbâs traduit cette expression en peul par *ḅotyitīḅe e hāyre Ḍūri*, c'est-à-dire « ceux qui se sont échappés de la montage de *Ḍūri* »; il ajoute, il est vrai, que *Ḍūri* ou *Ḍōro* était la forme ancienne du nom du *Tōro.*

(4) Ici encore, le mot « fleuve » (بحر) désigne le Sénégal, ainsi que dans tout le cours du récit : ceci doit être entendu une fois pour toutes.

qui lui est donné aujourd'hui de préférence à tout autre (1), en souvenir de la fuite par laquelle *Dyā'ōgo* avait échappé à ses ennemis. Ensuite, il séjourna quelques années dans la province du *Tōro* (2). Puis il la quitta et se rendit à *'Anyam-Godo;* ce village et ceux qui l'entourent faisaient partie d'un groupe de localités portant le nom de « villages des étrangers (3) »; il habita à *'Anyam-Godo* durant un certain temps et on retrouve en cet endroit des restes de sa descendance. Puis il habita également en un lieu situé à l'est de *Ḅokki-Dyove*, sur une colline rocheuse, en un endroit qui portait auparavant le nom de *Dārū*. Puis il habita ensuite en un lieu situé à l'est de *Kāvel*, pour échapper aux moustiques; c'est là que fut enterrée sa fille *Pendō-Dyā'ukka*.

(1) Voir au glossaire, au mot *Tye'e-Gene*, l'explication de ce passage; il s'agit ici de la région du Tagant, à laquelle le séjour de *Dyā'ōgo* aurait fait donner, comme à tous les pays où il séjourna, le nom de Foûta-Tôro.

(2) Ici, il s'agit du Tôro propre, sur la rive gauche du Sénégal. Avant d'y arriver *Dyâ'ôgo* aurait d'abord séjourné en un point de la rive droite situé à hauteur de Dimat (cercle de Dagana) et y aurait fondé un village appelé *Lammôḅe*, dont les ruines se voient encore. Il trouva près de là des captifs d'Arabes, accompagnés de leurs femmes, qui venaient de l'Est, s'étant échappés de chez leurs maîtres, mais qui ne faisaient pas partie de l'exode de *Dyâ'ôgo*. Ce dernier les engloba dans sa troupe, de même qu'il prenait avec lui tous les captifs du pays dont il pouvait se saisir. Quant à ce village de *Lammôḅe*, il fut plus tard habité par des Peuls *Bâbâḅe* originaires du Badyar qui, par la suite, l'abandonnèrent pour aller vivre auprès des *Halayḅe*, mais conservèrent de leur ancienne résidence le surnom de *Lam*, en échange de *Bah*, leur nom de clan précédent; ces Peuls sont des *Tôrodbe*. C'est après avoir séjourné à *Lammôḅe* que Dyâ'ôgo se rendit au Tôro, puis à *'Anyam-Godo*.

(3) قرى العجم. Le mot عجم désigne en arabe tout ce qui n'est pas arabe; sa traduction au moyen du mot « étrangers » n'est donc exacte qu'en supposant la qualité d'Arabe au personnage faisant l'objet du récit. L'auteur de la chronique a voulu sans doute expliquer l'étymologie du mot *'Anyam*, qui précède le nom de plusieurs villages de Foûta, et indiquer que les habitants de ces villages n'étaient pas, comme *Dyâ'ôgo*, originaires d'Arabie ou de pays voisins de l'Arabie, mais étaient des autochtones de race nègre. La façon adoptée pour transcrire *'Anyam* en caractères arabes (عَجَّمْ) lui permettait cette étymologie, sans doute inventée pour les besoins de la cause. Le not *'Anyam*, d'après M. Gaden et Siré-Abbâs, n'a aucune signification dans le dialecte peul parlé actuellement au Foûta.

Il régna sur le *Fūta* du *Tōro* durant cent trente ans (1). D'après certains autres chroniqueurs cependant, il n'aurait régné sur le *Fūta* du *Tōro* que quatre-vingt-dix ans et c'est sa vie qui aurait duré cent trente ans, ce qui est plus vraisemblable. On n'a gardé le souvenir d'aucune de ses actions en dehors de celles rapportées précédemment. Il avait comme nom de clan (2) *Dyah*.

*
* *

Ensuite arriva *Mūsá*, plus connu sous le surnom de *Manna*, qui, d'après ce qu'on raconte, venait de *Miná*. Il tua *Dyā'ukka*, après avoir habité, au début de son arrivée, au nord du fleuve en un endroit appelé *Dallol*, dans les environs du *Hausa*. Il en était parti pour aller habiter auprès de *Kumballi* en un endroit appelé depuis *Magāma*, puis dans d'autres endroits tels que des localités du *Bōseya*, des *Hebbiyābe* et des *Yirlābe* situées au nord du fleuve, et dans d'autres encore. Ensuite il habita dans le *Ngadyak*, au sud du fleuve. Puis il se rendit maître du *Fūta* du *Tōro*, où il régna ainsi que ses descendants, tels que son fils *Māt-Mūsá* (dont est issue par *Malal-Māt* (3) celle des familles des *Sèybōbe* à laquelle appartenait le titre de *lāmḍo-Bōseya* au temps de la dynastie de *Teṅgella* fils de *Geḍal* fils de *Līge* fils de *Heḍalde* fils de *Boḍewal* fils de *Mākama* fils de *Hubba*, etc.), *Kōba*, frère de celui-ci, et

(1) Il est fort probable que ce chiffre de 130 ans, s'il est exact, doit s'appliquer, non pas à la durée du règne ni même de la vie de *Dyā'ôgo*, mais à la durée du temps pendant lequel sa dynastie régna sur le Foûta. D'ailleurs il ne convient pas d'accorder une valeur exagérée aux chiffres donnés par l'auteur pour la durée des règnes ou des dynasties.

(2) لقب signifie proprement « surnom » en arabe ; j'ai traduit ce mot par « nom de clan » toutes les fois qu'il est employé en annexion avec l'un des noms de clan (*yettôde* en peul) qui se rencontrent au Foûta.

(3) Il me faut rappeler ici une fois pour toutes qu'en peul le nom du père (ou de la mère) suit le nom de l'enfant sans qu'il soit nécessaire d'intercaler aucun mot entre les deux: *Malal Māt* veut donc dire « *Malal* fils de *Māt* », comme *Māt Mûsà* veut dire « *Māt* fils de *Mūsà* ».

Kuyam, fils de sa sœur (1) : ils régnèrent sur le *Fūta* du *Tōro* durant trois cents ans.

On dit (et Dieu le très haut le sait mieux que personne) qu'un de ses parents (2), le nommé *Māsala-Māma*, fut celui qui prêta son concours à *Tondyoṅ* pour le (3) noyer à eux deux dans le fleuve entre *Horndolde* et *Bappalel*. Il y a des survivants de sa descendance dans certains villages du *Damga*, tels que le village de *Bappalel*, qui ont comme nom de clan *Bah* et dont l'un réside à *Kayhayḍi* (4). Il y a à *Bappalel* une tribu appelée *Silḅe :* le village de *Horkaḍyere* et cette tribu faisaient partie de son commandement, selon les traditions courantes. Ce *Manna* dont il vient d'être question avait comme nom de clan *Bah*.

*
* *

Ensuite *Tondyoṅ* s'empara du *Fūta* du *Tōro* et y régna durant cent ans, bien que certains prétendent (et Dieu le très haut le sait mieux que personne) que *Tondyoṅ* serait plus ancien que *Manna*. Quant à son origine, elle remonte à des compagnons de *Dyā'ukka* qui, s'étant séparés de lui, s'étaient dirigés vers le pays du *Sīn ;* leur chef en ce temps là était un homme appelé *Dyawfulfīli* et c'est de lui qu'est issu *Tondyoṅ*, lequel mit à mort *Manna* pour venger

(1) واخوه كُوبَ وابن اخته كُيَمْ. D'après le contexte, *Kōba* était le frère de *Māt* et *Kuy'am* le fils de la sœur de *Māt* ou peut-être le fils de la sœur de *Kōba*.

(2) Probablement un parent de *Kuyam* ou tout au moins d'un représentant de la dynastie de Manna. D'après le texte, ce serait un parent de *Manna* lui-même.

(3) La dynastie de Manna ayant régné 300 ans et ayant compté, outre Manna, au moins trois princes (*Māt*, *Kōba* et *Kuyam*), le pronom « le » ne peut représenter vraisemblablement que le dernier prince de cette dynastie, celui auquel succéda *Tondyoṅ*. D'après le texte cependant, ce pronom représente *Manna* lui-même, mais *manna* est ici un titre dynastique.

(4) B porte كان اجداده au lieu de كان احدهم qui se trouve dans A ; cette dernière leçon est la seule acceptable.

Dyā'ukka (1); ils n'avaient plus eu d'ailleurs de rapports avec *Dyā'ukka* ni sa famille depuis le moment où ils s'étaient séparés de lui.

C'est de ce *Dyawfulfīli* qu'est issue l'une des familles des *Sērerābe*, celle qui reçut comme nom de clan *Dyawfulfīli*, expression dont est dérivé le mot *Dyūf*. Il habitait au village de *Kikkitte;* le parc de ses bestiaux se trouvait en un endroit sis au-dessous de ce village du côté de l'Est, endroit appelé *Yōli* et qui, plus tard, devint une mare. Il avait habité aussi près du tombeau de *Mbayār-Fay*, au nord du fleuve, là où se trouvent les puits que l'on rencontre entre *Mbanyi* et *Dewanibbal*, points qu'on appelle aujourd'hui *Mbāny* et *Dūnobal*. Il y avait autrefois des restes de sa descendance à *Hāyre-Funēbe;* on leur avait donné d'abord le nom de clan de *Dyōp*, nom dérivé de *Dyūf* qui dérive lui-même de *Dyawfulfīli* (2); par la suite, on donna à certains d'entre eux les noms de clan de *Mbaty* et de *Nyá*.

Voici ce que l'on raconte au sujet de l'histoire de *Tondyoṅ* et de son nom de clan *Dyawfulfīli*. L'ancêtre de cette famille qui fut dénommé ainsi était un chasseur; lorsqu'il avait aperçu les gens de *Dyā'ukka*, il s'était caché dans le ventre d'un éléphant mort; ceux-ci se jetèrent sur cet éléphant, dévorèrent son corps en entier et en retirèrent le chasseur; il leur fit connaître qu'il était un homme du *Sīn* et ils le surnommèrent *Djūf-el-Fīl* (entrailles d'éléphant).

*
* *

Ensuite arriva le *lām-Termes*. Les annales nous apprennent qu'entre lui et le surnommé *Manna* existaient des

(1) Dont la dynastie avait été renversée par Manna

(2) جوف الفيل signifie en arabe « ventre » ou « entrailles de l'éléphant ». Le « dj » n'existe pas en peul et y est remplacé par un « dy » (d mouillé ») : l'expression citée sera donc prononcée *dyawfulfīli* ou *dyūfulfīli* par un Peul.

liens de parenté du côté de la mère du *lām-Termes* et qu'il y avait eu, parmi les sujets du susnommé *Manna*, une tribu de *'Ermes* dont est issue une fraction des *Dyāwḇe*. Le nom du *lām-Termes* précité était *Makka* fils de *Makam* fils de *Būdyá* fils de *Gelādyo* fils de *Hammadi* fils de *Senuma;* de lui descend la maison de *Demba-Ḇōyi-Tyōyo* du village de *Ṅgidyilon* et celle de *Dyāgaraf-Bādel* du village de *Tyilon*. Il régna sur le *Fūta* du *Tōro*, avec un pouvoir incontesté et sans avoir à faire la guerre, durant trente ans. Il avait comme nom de clan *Dyah*. Sa résidence était au *Dallol*, mais auparavant il avait habité aussi à *Gīmi*.

*
* *

Ensuite arriva le *lām-Tāga*, mais il ne régna pas sur la totalité du *Fūta:* son autorité ne s'exerça pas en dehors du canton de ses sujets directs, appelé *Tāga;* il régna sur cette tribu durant quarante ans. Il ne se livra qu'à des expéditions guerrières contre les villages, jusqu'à ce que Dieu eût anéanti son pouvoir par la main de la dynastie de *Teṅgella*, comme je le raconterai tout à l'heure. Il a des descendants dans l'est des environs de *Kumballi*, c'est-à-dire de *Magāma*.

*
* *

Ensuite arriva *Koli*, fils du roi du *Mandeṅ Sundyata* fils de *Mohammadu* fils de *Kinānata*, d'origine himyarite; sa mère était *Fūta-Gay* fille de *Sigāni-Makam* (1). Son ancêtre *Kinānata* le Himyarite était parti de l'Orient et venu dans le pays du *Mandeṅ*, accompagné de vingt mille guerriers; il y avait avec lui un homme appelé *Mahāma* fils de *Mahmūdu;* ils se séparèrent l'un de l'autre au *Dallol*, où se fixa *Mahāma* fils de *Mahmūdu*; quant à *Kinānata*, il

(1) Les traditions orales du Foûta donnent ce nom sous la forme *Sigā-Makam ;* à remarquer qu'en mandingue *Sigāni* est le diminutif de *Sigā*.

poursuivit sa route vers le pays du *Mandeṅ*, accompagné du nombre précité de guerriers, se rendit maître du pays en question et y régna pendant quarante ans. Il fut remplacé par son fils *Mohammadu*, qui y régna pendant cinquante ans. Ensuite régna sur ce pays *Sundyata*, après des circonstances qu'il n'est pas utile de rapporter ; il demeura soixante-dix ans au pouvoir, et ce fut lui qui engendra *Koli*.

Les traditions relatives à la venue de *Koli* sont nombreuses ; Dieu le très haut connaît mieux que personne la vérité parfaite à cet égard, mais le plus probable concernant les lieux où il résidait auparavant et d'où il émigra vers le territoire du *Fūta* du *Tōro*, est qu'il habitait un pays appelé *Badyar* et que, partant de là, il se rendit au *Nyān*, y fit la guerre au roi de ce pays nommé *Sambo-Dabbel* et le tua. Reprenant ensuite sa route, il se rendit à *Badoṅ-Tyolli*, puis traversa la rivière des *Keve*, passa par *Bēli-Badoṅ* et par le *Nyokolo-Kōbá*, traversa la rivière *Fārākō*, passa par *Wūtufere-Leṅgēdye*, puis par *Hōre-Mawba*, puis par *Galō*, puis par la mare (1) de *Ṅōmi*, puis par *Bulel*, puis par *Tyīpi*, puis par *Sutūtá*, puis par *Kaparta*, puis par *Kusaṅ-Tuṅkē*, puis par le village de *Gambi*, puis par *Kode-Koli*, qui fut appelé ainsi parce qu'il y avait renversé ses provisions de route, chose qui se dit de cette façon dans la langue des étrangers (2); ce dernier endroit se trouve entre *Gambi* et *Nammarde*.

Ensuite il fit halte auprès de la montagne de *Kōraṅ*, entre *Gulmi* et *Yāfere*. C'est là que *Teṅgella* fils de

(1) Le mot employé par l'auteur (حوض) signifie proprement « bassin » ou « réservoir ».

(2) *Kode Koli* signifie en peul « les boules de farine de Koli ». C'est ce que veut dire l'auteur, qui désigne sous le nom de « langue des étrangers » ou plus exactement « langue des non-Arabes » (لغة العجم) toute langue africaine autre que l'arabe.

Geḍal, etc., son père nourricier (1), passa au nord du fleuve pour aller résider à l'est de *Nyōro* en une localité appelée *Dyāra*.

Quant à *Koli*, il poursuivit sa route par *Gurel-Hāyre*, *Dyēkulāni*, *Gawde-Bōfe* et *Fadyar*, où il tua le *kokkoreṅ-fareṅ*, ainsi que le fils de celui-ci, *Ndūmān-Fegē*. Puis il fit halte à *Fōra*, et y tua *Tyoṅgolo* et son fils *Dyāḍye-Tyoṅgolo*. Ensuite il fit halte à *Nabbâdyi* et tua un roi appelé *Dibēri* ainsi que son fils *Dyāḍye-Dibēri*, lesquels se rattachaient tous les deux à des compagnons de son père résidant au *Mandeṅ* et appelés *Subaṅkōḅe*, l'apparentement se trouvant du côté de la mère du père de *Dibēri*. Ensuite il fit halte auprès de *Dārū* chez le *Dāru-fareṅ*, en un village appelé depuis *Ḅokki-Dyove*, et y tua un *kokkoreṅ-fareṅ* surnommé « le premier » (2). Ensuite il fit halte à *'Anyam-Godo*, où il tua un *fareṅ* qui avait le pas sur les deux tués déjà dont mention vient d'être faite en cet écrit. Ce village de *'Anyam-Godo* et celui qui le remplaça étaient alors le séjour d'une tribu appelée *Woḍāḅe*. Il y résida durant vingt-sept ans environ.

Au cours de cette période, il tua le *fareṅ Mahmūdu* fils de *Dāma-Ṅgille* fils de *Mōri* fils de *Musá* fils de *Mūmin Tā'im* fils de *Dā'im* (3), dont il est dit dans les chroniques (et Dieu le très haut le sait mieux que personne) que leur origine remonte à Alexandre le Grand (sur lui soient la prière et le salut !). Il le tua dans le village de *Wāyel*, lequel fut

(1) Le mscr. A porte جَبْرُهُ, ce qui ne veut rien dire ; il faut lire évidemment ظِئْرُهُ « son père nourricier », expression qui d'ailleurs se retrouve plus loin dans A et qui n'est pas douteuse dans B.

(2) الأول. Sans doute pour le distinguer du personnage portant le même titre mentionné précédemment.

(3) La lecture de ce mot est douteuse dans A, qui semble porter دَايُمْ (*Dāyum*), mais B porte nettement دَائِمْ.

appelé depuis *Wāwnde*; ce *Mahmūdu* résidait en ce temps-là dans la ville de *Dyāra* et était roi du pays des *Dyāwara*. *Koli* tua aussi son frère *Dyambere* fils de *Dāma-Ṅgille*. Il les tua à l'aide de l'arc de *Nīmá*, fils de *Teṅgella* fils de *Geḍal* fils de *Līge* fils de *Heḍalde* fils de *Boḍewal* fils de *Mākama* fils de *Hubba* fils de *Yāsin* fils de *Yāba* fils de *De'ta* fils de *'Ali* fils de *Mahmūdu* fils de *Yero* fils de *Lamin* fils de *Makam* fils de *Suleymān* fils de *Belal* fils de *Mālik* fils de *Silamaka* fils de *'Edik* fils de *Pāte* fils de *De'ta* fils de *'Okbatu* fils de *'Āmir* (que Dieu le très haut lui marque sa satisfaction!). Le même *Nīmá* [avait pour mère *Boṅko* fille de *Bōli*] (1) fille de *Yero* fils de *Dyēri* fils de *Dyibrīlu* fils de *Dyūmen* fils de *Darāma* fils de *Dyāḍye* fils de *'Eli* fils de *Yaladi* fils de *Dyāḍye* fils de *Saṅre* fils de *Boḍewal* fils de *Mākama*.

Voici quel fut le motif du meurtre du *fareṅ Mahmūdu* par le compagnon de *Koli* appelé *Nīmá* descendant de *Yero*. La ville de *Dyāra* ayant été décrite un jour à *Koli*, celui-ci envoya douze hommes auprès du roi de cette ville, le *fareṅ Mahmūdu* fils de *Dāma-Ṅgille* fils de *Mōri* fils de *Mūsá* fils de *Mūmin* fils de *Tā'im* fils de *Dā'im*, pour qu'ils sussent la vérité sur ce qui lui avait été dit de cette ville et de l'étendue du royaume. Lorsque les envoyés de *Koli* arrivèrent auprès du *fareṅ Mahmūdu*, celui-ci s'empara de leurs personnes et les logea chacun dans une maison spéciale, donnant à chacun une servante avec tout ce dont elle avait besoin en fait d'ustensiles de ménage; ils demeurèrent là deux ans, puis *Mahmūdu* les renvoya à *Koli* après leur avoir mis des chaînes d'or au cou, aux mains et aux pieds. Lorsqu'ils furent arrivés auprès de *Koli*, qui résidait alors à *'Anyam-Godo*, et qu'ils lui eurent fait connaître

(1) Le mscr. B ne donne que la généalogie paternelle de *Nīmá*; c'est le mscr. A qui donne sa généalogie maternelle, en oubliant d'ailleurs les noms de sa mère et de sa grand'mère, qui ont été restitués oralement par l'auteur.

toutes les merveilles qu'ils avaient vues à *Dyāra*, il remercia Dieu de ce que les gens de là-bas étaient polythéistes, ce qui lui permettait à lui-même d'attaquer la ville de *Dyāra*. Puis il se rendit au village de *Wāyel*, qui fut appelé plus tard *Wāwnde* par suite d'un changement de prononciation; il organisa là son armée et envoya une colonne contre *Dyāra*. Lorsque la colonne y arriva, elle fut repoussée par le *fareṅ Mahmūdu* et son frère *Dyambere* jusqu'au village de *Wāyel*, où se trouvait *Koli*, et le *fareṅ Mahmūdu* disposa son armée autour du village. *Koli* lui dépêcha alors un de ses esclaves — surnommé « tranchant de poignard » en langue étrangère (1) — et lui fit connaître qu'il n'avait pas l'intention de faire la guerre. Le *fareṅ Mahmūdu* lui répondit que, s'il était sincère en disant cela, il lui remît entre les mains comme gage de sa parole cent jeunes garçons pris parmi les principales familles de son pays; *Koli* les lui remit tous sur-le-champ, pour confirmer sa promesse de renoncer au combat. Le *fareṅ Mahmūdu* confia ces jeunes garçons à son frère *Dyambere*, afin qu'ils constituassent la garantie de la paix conclue entre lui et *Koli*. Mais son frère *Dyambere* les tua tous à la fois durant la nuit. Lorsque le jour eut paru et que *Koli* réclama au *fareṅ Mahmūdu* ces jeunes garçons qu'il lui avait remis en gage de leurs intentions réciproques, le *fareṅ Mahmūdu* les réclama à son frère *Dyambere* et *Dyambere* lui dit : « Je les ai mangés hier à souper. » Le *fareṅ Mahmūdu* lui dit : « C'est un malheur que tu as fait là ! » Et alors *Koli* les combattit tous les deux, jusqu'à ce que *Dyambere* et son frère le *fareṅ Mahmūdu* eussent péri sous l'arc de *Nīmá*.

Durant l'époque où Koli résida à *'Anyam-Godo* (2), il tua aussi le *farba* de *'Erem*, en un lieu appelé *Tyilon-'Erem*

(1) السُمَمَّى بحَدِّ الخنجر فى لفة العجم. Le surnom de cet esclave était *Mbelam-labi*, ce qui signifie en effet en peul « tranchant de poignard ».

(2) Littéralement « Et pendant cette durée ».

et situé au nord du fleuve aux environs de *Dyowol;* ce chef s'appelait le *farma Demba-Birāma-Hāri;* des rameaux provenant de son lignage se trouvent dans le village de *Dyāba.*

Durant cette même période, il tua encore le ***bummuḍy*** *Mbenyi-Gilēn-Tase*, qui résidait au village de *Hōre-Fōnde.* Il tua à la même époque le *farba* de *Ndyum*, qui était *Tyēw* fils de *Birom* fils de *Mbanyi ;* il tua encore à la même époque le *far-Mbāl Malal-Sago.* Durant la même période, il tua le *fara* de *Wālalde* [qui était] *Sālum-Fara* (1). Durant la même période, il fit la guerre au *lām-Tōro 'Āli* fils de *'Eli* fils de *Baná* fils de *Birom* fils de *Mbolu* fils d'*Awkam*, après qu'il eut chassé *'Eli-Baná* vers la province du *Sālum; Eli-Baná* y mourut d'une piqûre de serpent au village de *Kahōn* et alors sa famille revint sur le territoire du *Fūta* du *Tōro*, les uns allant à *Gede* et les autres se dispersant à travers le territoire du *Fūta* du *Tōro;* c'est après cela que *Koli* fit la guerre à *'Āli-'Eli-Baná*, jusqu'à ce que le *Tōro* se fût soumis à son commandement et à son autorité. Ensuite il épousa sa fille (2) *Fāyol-'Āli*, dont il eut *Yero-Koli*, *Labba-Koli*, *Mūse-Koli* et *Banel-Koli.*

Durant la même période, il combattit l'*arḍo Yero-Dīde*, près d'une localité du *Sāhel* appelée *Gīme*, et tua ce *Yero-Dīde* qui était *arḍo* des *Dyāwḅe*, après que *Yero-Dīde* l'eut vaincu trois fois; puis il s'empara de tout ce qui se trouvait en fait de richesses dans le village de *Gīme :* la totalité de ce dont *Koli* s'empara en ce lieu en fait d'animaux domestiques se montait à 40.447 chevaux de première qualité. C'est à ce moment-là que *Koli* devint maître d'une puissante cavalerie, car auparavant il possédait des chevaux, mais peu en comparaison de ce nombre d'animaux.

(1) C'est-à-dire « *Sālum*, fils du *fara* ». L'auteur, ignorant le nom du père de *Sālum*, a remplacé ce nom par le titre de *fara.* Le titre de *fara-Wālalde* ou *farba-Wālalde* (gouverneur de *Wālalde*) était l'apanage de certains chefs du Foûta dépendant de Diâra (voir ces différents mots au glossaire).

(2) La fille de *'Āli-'Eli-Bana.*

Ensuite *Koli* revint au *Fūta* du *Tōro*, tandis que *Dembaka-Tyalle* et *Birāma-Tyalle* allaient vers les environs du pays des *Dyāwḅe* (1). Le roi précité en effet (2) possédait un royaume des plus étendus, qui commençait en partant de l'est à un endroit appelé *Dallol*, d'où se disait originaire la tribu des *Dyāwḅe* connue en effet pour provenir de là, et finissait en face de *Dagana*. Les familles de cette tribu s'étant dispersées, une partie d'entre elles se rendirent à *Ndyum*, puis à *Demet*, et ensuite à *'Ōlol-Dyāwḅe*. *Sōtuma-Dyāwo* et ses fils se dirigèrent vers le village de *Tyilā* et en leur compagnie se trouvait une famille de tisserands appelés *Bōbonāḅe*. Il y avait aussi dans le *Hāyreṅgāl* des familles de tisserands qui étaient placées sous l'autorité de *Yero-Dīde :* elles se dispersèrent à cette époque et une partie d'entre elles se dirigèrent vers le *Hāyre* situé au sud du fleuve, ainsi qu'on désignait autrefois cette région. Il y avait encore dans le *Hāyreṅgāl* des familles de nègres appelés *Hāyraṅkōḅe;* ces familles se dispersèrent à cette époque, se dirigèrent du côté de l'est et s'établirent dans le *Gadyāga* et les régions adjacentes. Il y avait quelques familles de *Dyāwamḅe* dans le village de *Gīme :* elles se séparèrent, une partie d'entre elles se dirigeant vers le *Mandeṅ* en un lieu appelé « la butte de *Māli-Dabi* » ou *Tulde-Māli-Dabi* (3), et d'autres suivant *Koli* fils de *Sundyata*. Il y avait aussi dans le village de *Gīme* des familles entièrement composés de *Yirlāḅe* qui se dispersèrent. Quant à la tribu appelée *Sāwsāwḅe*, elle se dirigea vers l'est et s'établit au *Mandeṅ*, puis elle quitta ce pays et s'installa à l'ouest de la montagne de *Turo'aw*. Il y avait également

(1) Littéralement « de leur pays », mais le verbe est au duel et le possessif au pluriel : ذهبا الى نواحي بلدهم. Dembaka et Birâma étaient les neveux utérins de *Yero-Dīde* par leur mère *Tyalle*, fille de *Dīde* et sœur de mère de *Yero-Dīde*.

(2) Ce roi ne peut être que *Yero-Dīde*, *ardo* des *Dyāwḅe*.

(3) Le mot *tulde* signifie en peul « butte de terre ou de sable, dune ».

dans le village de *Gīme* une famille de *Dyalluḇe :* c'est celle qui allá habiter à l'ouest de la montagne précitée, qui acquit la souveraineté sur les chefs des gens du pays et dont est issu l'*arḍo* des *Dyalluḇe ;* les villages où elle s'installa furent appelés *Turul* et *'Awdu*, de deux noms qu'on fait venir de *Turo'aw :* la réponse à cette hypothèse sera celle que vous voudrez. C'est sur ces *Dyalluḇe* que tomba par la suite le *satigi* du *Dekle*, et alors ils quittèrent ce lieu, où s'établirent plus tard des *Haymedāt* dont le nom fut donné à l'endroit en question.

En outre des tribus précitées, il y en avait beaucoup qui ne sont pas énumérées ici : je ne présente que l'histoire de l'ensemble, en tirant mes excuses de l'éloignement de l'époque et de la brièveté du moment écoulé entre ces dispersions et la disparition de beaucoup de ces annales envolées avec les oiseaux gainés de cuir (1) des plus anciens savants soudanais; le roi dont il vient d'être question, en effet, possédait un royaume des plus étendus, ainsi que je l'ai dit déjà.

Cependant *Koli* le précité s'était arrêté dans le *Fori* et y était demeuré pendant toute une saison des pluies pour faire paître ses troupeaux; il avait également séjourné à *Dyīṅge* et aussi au *Bādyār*.

Après les événements susdits, *Koli* se transporta dans le territoire de *Dyāra*, où il agit en maître durant plusieurs mois, après avoir laissé à *'Anyam-Godo* son fils *Yero-Koli*, qui vivait sous le toit de *Dyam* et fut appelé pour cela *Yero-Dyam*. *Koli* mourut à *Dyāra;* c'est là que se trouve son tombeau, qui était autrefois entouré d'un mur.

*
* *

Il eut comme successeur son fils *Labba*, bien que celui-ci

(1) C'est-à-dire les manuscrits, qui sont habituellement enfermés dans une gaine de cuir.

fût moins âgé que *Yero-Koli ;* ce *Labba* reçut comme nom complémentaire celui du père nourricier *Teṅgella;* il demeura quatre ans au pouvoir.

*
* *

Celui-ci eut comme successeur son frère *Yero-Koli*, qui reçut comme nom complémentaire celui d'un esclave de son père nommé *Dyam; Yero-Koli* fut ainsi appelé *Yero-Dyam*, parce que *Dyam* lui avait servi de père nourricier. Il demeura un an au pouvoir et mourut en un lieu de cultures appelé *Dyokkude-Kuḍi*, au sud du village de *'Anyam-Godo*, lequel était alors la résidence des rois.

*
* *

Ce dernier eut pour successeur son fils *Sirē-Yero-Koli*, qui régna deux ans.

*
* *

Celui-ci fut remplacé par son frère *Samba-Yero-Koli*, plus connu sous le nom de *Sawa-Lāmu*, qui resta vingt ans au pouvoir.

*
* *

Ce dernier eut pour successeur son fils *Bubakar-Sawa-Lāmu*, plus connu sous le nom de *Bubakar-Tabakali Dyāḍye-Garme*, qui régna trente-trois ans.

*
* *

Celui-ci fut remplacé par son frère de père et de mère, *Sirē-Sawa-Lāmu*, plus connu sous le nom de *Sirē-Tabakali*, lequel régna vingt-deux ans.

*
* *

Ce dernier eut pour successeur son fils (1) *Gelādyo-Sirē-Sawa-Lāmu*, plus connu sous le nom de *Gelādyo-Bambi*, qui régna dix ans.

*
* *

Celui-ci fut remplacé par le fils de son oncle paternel, *Gelādyo-Bubakar-Sawa-Lāmu*, plus connu sous le nom de *Gelādyo-Tabāra*, qui régna dix ans.

*
* *

Ce dernier eut pour successeur son frère de père *Samba-Bubakar-Sawa-Lāmu*, plus connu sous le nom de *Samba-Ḅōyi-Mali-Gata* (2), lequel régna vingt-trois ans.

*
* *

Celui-ci fut remplacé par son frère de père *Gelādyo-Bōkar-Sawa-Lāmu*, plus connu sous le nom de *Gelādyo-Ḍyēgi*, qui régna dix ans.

*
* *

Il eut pour successeur *Sawa-Donde*, qui régna trente-cinq ans.

Gelādyo-Donde lui succéda et régna trente ans.

Ensuite régna *Gata-Kumba*, pendant un mois et demi.

Ensuite régna *Dyam-Holá*, pendant deux ans.

(1) B porte « le fils de son oncle » au lieu de « son fils » que donne A; cette dernière leçon est la seule acceptable. Ce *Gelādyo-Sirē* avait pour père *Sirē-Sawa-Lamu* et pour mère *Bambi*.

(2) Du nom de sa mère *Ḅōyi*, fille de *Mali*, fille de *Gata*, fils de *Sōgi*, fils de *Vele*, fils de *Soüi*, fils de *Māliga*. Le roi *Samba-Ḅôyi* est appelé « Samba-Boué » par le Père Labat.

Ensuite régna *Sirē-Garme*, pendant trois ans.

Ensuite régna pendant vingt ans *Būbu* fils de *Samba* fils de *Bōkar* fils de *Sawa-Lāmu*, connu sous le nom de *Būbu-Musá-Hamadi-Silmaṅ*.

Ensuite régna *Dyāḍye-Holá*, pendant vingt-trois ans.

*
* *

Puis le trône fut disputé entre *Konko* fils de *Būbu* fils de *Samba* fils de *Bōkar* fils de *Sawa-Lāmu*, connu sous le nom de *Konko-Būbu-Musá*, et son oncle du second degré (1) *Samba* fils de *Gelādyo* fils de *Bōkar* fils de *Sawa-Lāmu*, connu sous le nom de *Samba-Gelādyo-Ḍyēgi*. *Konko* invoquait contre *Samba-Gelādyo* les droits que lui conférait son âge plus avancé, et *Samba-Gelādyo* invoquait ses droits d'ascendance contre *Konko*, ce dernier étant au rang de fils par rapport à *Samba-Gelādyo-Ḍyēgi* d'après leur généalogie, bien que *Konko* fût son aîné en âge. Ils se battirent en de nombreux endroits, et notamment en premier comme en dernier lieu à *Bilbasi*, grève sablonneuse du fleuve située à l'est de *Dyowol*. *Samba-Gelādyo* avait imploré l'assistance de la tribu de sa mère, les *Sèybōḅe* du village de *Dekle*, car sa mère et l'ancêtre de cette tribu descendaient du même individu, la mère de *Semba-Gelādyo* étant *Kumba* fille de *Dyolṅgal* (2) fille de *Takko* fille de *Dyonnyana* fille (3) de *Nīmá* descendant de *Yero*, lequel *Nīmá* était apparenté à la tribu des *Sèy·bōḅe* du village de *Dekle* par la fille de ses reins, c'est-à-dire *Holá-Nīmá*; puis il avait imploré en outre l'assistance des Ara-

(1) Littéralement « son petit père » (ابيه الصغير) dans A et dans B : *Konko* était en réalité l'arrière-petit-fils de *Bôkar* par *Samba-Bôkar*, tandis que son compétiteur était le petit-fils du même par *Gelâdyo-Bôkar*.

(2) *Dyolṅgal*, mentionnée par A entre *Kumba* et *Takko*, a été omise par B.

(3) A et B portent ici « fils » et non « fille » bien que, d'après la tradition, *Dyonnyana* fût une femme.

bes (1). Lorsqu'ils se furent battus à *Bilbasi* pour la dernière fois, aucun d'eux n'avait été vainqueur de l'autre; *Konko* demeura au *Fūta* avec son frère *Sule-Būbu-Musá*, plus connu sous le nom de *Sule-Ndyāy*, avec son frère *Sirē-Būbu-Musá*, plus connu sous le nom de *Sirē-Ndyāy*, et avec son frère *Bakkar-Būbu-Musá*, ainsi qu'avec l'ensemble des ministres et généraux qui constituaient, autrefois comme plus récemment, la force du royaume. Lorsqu'ils se furent séparés en cet endroit, *Samba-Gelādyo-Ḍyēgi* s'étant retiré à *Dyam-Veli*, dans la province du *Ḅundu*, le *Fūta* du *Tōro* passa volontairement et en totalité sous l'autorité de *Konko-Būbu-Musá*, qui y exerça le pouvoir royal pendant trente ans.

*
* *

Il eut pour successeur *Sule-Būbu-Musá*, plus connu sous le nom de *Sule-Ndyāy*, qui gouverna le pays durant quarante ans d'excellente façon et dont le règne fut exempt des flammes de la guerre civile. C'est ainsi qu'il mit des menottes aux mains de tout voleur, coupeur de routes ou brigand, qu'il usa de la vérité et s'abstint du mensonge pendant toute sa vie, qu'il octroya de nombreux présents consistant en richesses et autres choses sans autre but que de faire plaisir. Que Dieu lui pardonne les fautes qu'il a commises, par la puissante intercession du prince des prophètes : ainsi soit-il!

*
* *

Il avait un frère plus âgé que lui, *Sirē-Būbu-Musá*, qui fut malade pendant toute la durée de son règne ; lorsque *Sule-Būbu-Musá* mourut, ce fut ce *Sirē-Būbu-Musá* qui lui succéda. Il mourut après trois ans de règne.

(1) Il s'agit des Maures guerriers ou Hassân, qui sont considérés comme étant de souche arabe.

Il fut remplacé par *Yero-Saḍe*, qui régna cinq ans.

Ensuite *Samba-Gelādyo-Ḍyēgi* régna trois ans.

Il fut remplacé par *Sirē-Donde* pendant sept ans.

A ce dernier succéda *Sule-Ndyāy* « le jeune », qui régna dix ans.

*
* *

C'est sous le règne de ce dernier que le royaume de la dynastie (1) de *Teṅgella* subit un amoindrissement, du fait de l'ambition du royaume des *satigi* du *Dekle.* C'est de son temps que le *Fūta* du *Tōro* fut partagé entre le prince appartenant à la dynastie de *Teṅgella* et le *satigi* du *Dekle*, la limite entre les deux États étant constituée par la montagne de *Giray*, le premier exerçant son autorité au sud de cette montagne et le second au nord. Il en fut ainsi jusqu'à ce qu'eût été tué le *satigi* du *Dekle* nommé *Samba* fils de *Būbu* fils de *Būbu* (2) fils de *Bōli* fille de *Holá* fille de *Nīmá*, après que le *satigi* du *Dekle* fut allé chercher du secours auprès de certaines tribus maures contre le roi précité *Sule-Ndyāy* « le jeune ».

C'était l'habitude de la cour du *satigi* du *Dekle*, à cette époque, de faire une incursion dans le territoire du *Fūta* du *Tōro* en compagnie des Maures lorsque venait l'été et de tuer ou piller tous ceux qui avaient des accointances et des attaches avec la dynastie de *Teṅgella ;* d'autre part, c'était l'habitude de la cour du *satigi* de la dynastie de *Teṅgella* de faire à son tour une incursion dans le territoire du *Fūta* du *Tōro* lorsque venait l'automne et de tuer ou piller tous ceux qui avaient des accointances et des attaches avec le gouvernement du *satigi* du *Dekle.* Le gouvernement du *Dekle* s'appuyait sur certaines tribus maures

(1) Littéralement « le royaume des enfants de *Teṅgella* » (دولة بنى تفلّ dans A et دولة اولاد تفلّ dans B).

(2) A a oublié un second *Būbu* entre le premier et *Bōli*.

et le gouvernement de la dynastie de *Teṅgella* s'appuyait sur la crue automnale.

Il en fut ainsi jusqu'au jour où *Sule-Ndyāy* « le jeune » eut tué par trahison le *satigi* du *Dekle* nommé *Samba* fils de *Būbu* fils de *Būbu* fils de *Samba* fils de *Būbu* fils de *'Āwdi* fils de *Sawa-Donde* (1).

Après que ce *satigi* du *Dekle* fut mort au cours de sa lutte avec *Sule-Ndyāy* « le jeune », ce dernier tomba malade à la suite d'une razzia qu'il fit sur les troupeaux de l'*elimān-Lewá*, c'est-à-dire de *Būbu* fils de *Sirē* fils d'*Ibrá* fils de *'Āli* fils de *Hammē* fils de *Silmaṅ* fils de *Bukār* fils de *'Eli* fils de *Baná*, plus connu sous le nom de *Haymūt* fils de *Takko* fille de *Mālik* fils de *Rāsin* fils de *Būbu* fils de *Hammē-Dyūldo-Kan*.

Il fut guéri ensuite grâce aux soins du *tyērno* des *Funēbe*, c'est-à-dire d'*Ahmadu* fils de *Sirē* fils de *'Āli* fils de *'Abdullāhi* fils d'*Alhasan* fils de *Dowut* fils de *'Eli* fils de *Fadalla*, plus connu sous le nom d'*Ahmadu-Takko-Dyalīyā*, qui résida d'abord à *Hāyre-Funēbe* et ensuite au village de *'Ōgo*.

A la fin de son règne, il reçut la visite du cheikh *Suleymān-Bāl* fils de *Rāsin* fils de *Samba* fils de *Bukār* fils d'*Ibrāhīma* fils de *Nyokor* fils d'*Ibrāhīma* fils de *Mūsá* fils de *Suleymān*, qui tous descendaient de *'Okbatu* fils de *'Āmir* : que Dieu leur marque sa satisfaction à tous sans en oublier aucun ! *Sule-Ndyāy* « le jeune » mourut à peu près au moment de la venue de ce cheikh auprès de lui.

* * *

Il fut remplacé par *Sule* fils de *Būbu* fils de *Sawa-Donde* (2), plus connu sous le nom de *Sule-Būbu-Gaysiri-Dewal-*

(1) Telle est du moins la généalogie de ce prince d'après les deux mscr.; mais Siré-Abbâs l'a rectifiée oralement comme suit : « *Sule* fils de *Būbu* fils de *Samba-Bōyi* » ; quant à *Gaysiri* (fille de *Dewal* fille de *Sawa-Lāmu*), c'était la mère de *Būbū* père de *Sule-Būbu*.

Sawa-Lāmu-Yero-Koli, qui régna cinq ans dans le village de *Horkaḍyere*, un an dans le village de *Tulel*, un an en bonne santé dans le village de *Wāli* et un an malade au même village de *Wāli*. C'est après sa guérison qu'il fut témoin de la floraison de la religion dans le territoire du *Fūta* du *Tōro*; c'est lui en effet qui combattit contre l'imâm *'Abdulkāder*, après que celui-ci eut été élevé à la dignité d'imâm (1) du territoire du *Fūta* du *Tōro*.

Quant à *Bubakar-Fātumata*, qui appartenait par son père à la tribu des *Sèybōḅe* issus des survivants de la postérité de ce *Manna* dont il a été parlé et, par sa mère, à la famille de la dynastie de *Teṅgella*, sa mère étant *Fātuma* fille de *Gelādyo* fils de *Dara* fils de *Sirē* fils de *Sawa-Lāmu*, ce fut lui qui envahit le territoire du *Fūta* du *Tōro* avec les Maures, du vivant de *Sule-Būbu-Gaysiri*, car il était devenu un Maure; il fut tué au cimetière de *Būr*, au nord du village de *Dyāba*, par la main d'un jeune esclave du cheikh *Suleymān-Bāl*, et fut enterré auprès de *'Anyam-Siwol*; il résidait en effet au sud du village de *'Anyam-Siwol*, en un endroit appelé *Beytullāhi*. Mais il ne posséda pas réellement le commandement du *Fūta* du *Tōro*.

Quant au *Teṅgella* dont il a été question précédemment, ce n'était pas le père de *Koli*, mais seulement son père nourricier, sans contestation possible. Ce *Teṅgella* était fils de *Geḍal* fils de *Līge* fils de *Heḍalde* fils de *Boḍewal* fils de *Mākama* ; il fut l'ancêtre des tribus des *Yālalḅe* des hautes terres comme de ceux du fleuve. En ce qui concerne *Koli*, il était fils d'un roi du territoire du *Mandeṅ* et une longue histoire a cours à ce sujet.

*
* *

Quant à la conversion de *Sule-Ndyāy* « le jeune » entre

(1) Vulgairement « almami », selon la prononciation usuellement donnée dans le Foûta au mot arabe « al-imâm ».

les mains du cheikh *Suleymān-Bāl*, c'est une pure invention qui n'a pas son équivalent dans ce qui est raconté à ce sujet par les chroniques : ce n'est pas lui, mais bien son homonyme *Sule-Ndyāy* « l'aîné », qui fut le seul converti parmi les princes de la dynastie de *Teṅgella ;* il se convertit par la grâce de Dieu entre les mains d'un chérîf appelé *'Abdullāhi* fils de *Maghfūr*, à la suite des circonstances suivantes. Le chérîf précité nourrissait *Sirē-Sule-Ndyāy*, fils de ce prince, de la science de la royauté, lui apprenant par groupes de phrases ce qui ôte le pouvoir aux rois et ce qui le leur conserve et l'imbibant de cet enseignement phrase par phrase dans un pays du *Sāhel*, ainsi que c'était jadis la coutume chez les princes de la dynastie de *Teṅgella.* Lorsque le chérîf précité arriva auprès de *Sule-Ndyāy* « l'aîné » avec son fils précité *Sirē-Sule-Ndyāy*, ils trouvèrent ce prince malade ; ensuite, quand il fut guéri grâce aux remèdes du chérîf précité, ce chérîf lui procura le repentir, assisté en cela par le fils de ce prince, *Sirē-Sule-Ndyāy*, et *Sule-Ndyāy* « l'aîné » se convertit : que Dieu lui pardonne toutes les fautes qu'il commit durant son règne ! Ceci a été retrouvé dans un récit de l'*elimān-Lewá Haymūt-Takko-Mālik-Rāsin.* Que Dieu soit glorifié pour cela !

Mais revenons à ce que nous voulions raconter au sujet de *Sule-Ndyāy* « le jeune », du motif de sa mort et de ce qui arriva entre lui et le cheikh *Suleymān-Bāl* fils de *Rāsin* fils de *Samba* fils de *Bukār* fils d'*Ibrāhīma* fils de *Nyokor* fils d'*Ibrāhīma* fils de *Mūsá* fils de *Suleymān* fils de *Ru'rubah* fils de *'Okbatu* fils de *'Āmir* (Dieu le très haut sait mieux que personne si cette généalogie est exacte). Voici les circonstances de l'affaire qui arriva entre eux deux. Lorsque se leva l'astre de toutes les faveurs dont Dieu combla le cheikh *Suleymān-Bāl* (que Dieu le très haut lui fasse miséricorde !) et qu'il brilla aux yeux des Musulmans répandus dans les citadelles de ceux qu'avait convertis la grâce de Dieu le très

haut, ce personnage s'achemina vers la province du *Fūta-Dyalloṅ* en se livrant à l'étude de la science et, quand il se fut suffisamment assimilé la majeure partie de la science bénie pour en faire profiter les Musulmans, il demanda aux savants de ce pays d'invoquer Dieu contre le gouvernement païen des princes de la dynastie de *Teṅgella*, dont l'histoire a été racontée plus haut. Ces savants répondirent à son appel en la circonstance. Ensuite, il partit de là et se rendit au village de *Dyāba*, où il consulta sur l'opportunité d'être miséricordieux (1) le commentateur du *ḅoggel* (2), *Ahmadu* fils de *Samba* fils de *Demba* fils de *Būbu* fils de *'Āba* fille de *Nūhu* fils d'*Ibrāhīma* fils de *Nyokor*, etc. Le commentateur *Ahmadu-Samba* l'adressa à *Mahmūdu* fils de *'Āli* fils de *Rāsin* fils de *Āli* fils de *'Umur* fils de *Mohammadu* fils de *'Umur* fils d'*Ibrāhīma* fils de *Dyam-Lih*. Quand le cheikh *Suleymān-Bāl* fut arrivé auprès de ce dernier, il le consulta sur la façon dont il pourrait assurer le triomphe de la religion, et *Mahmūdu* fils de *'Āli* lui conseilla de se rendre auprès du *satigi* de la dynastie de *Teṅgella*, qui se trouvait au village de *Horkaḍyere*.

Une fois arrivé auprès de celui-ci, le cheikh lui demanda l'autorisation de loger dans le village de *Horkaḍyere*, mais le *satigi*, c'est-à-dire *Sule-Ndyāy* « le jeune », la lui refusa et lui interdit de loger dans le village royal. Le cheikh dut camper un certain temps en dehors du village, en s'abritant à l'ombre de son manteau, et il se mit à prêcher ceux qui venaient à lui, jusqu'à ce que ses exhortations eussent emprisonné dans leurs filets la plupart des oiseaux de haut vol et des aigles du royaume du *satigi* (3). Croyant

(1) Sous-entendu « envers la dynastie de *Teṅgella* », qui représentait à cette époque le paganisme.

(2) المفسر بفل. J'ai traduit littéralement le texte arabe, mais le personnage en question est connu au Foûta sous le titre de *tafsīru-ḅoggel* (voir ces deux mots au glossaire), que l'on rencontrera plus loin dans d'autres passages.

(3) « La plupart des principaux chefs du royaume » dans A.

sur de faux rapports qu'on avait dérobé pour les chameaux du cheikh la paille du gouvernement (1), le roi *Sule-Ndyāy* « le jeune » partit de nuit en pirogue pour aller chercher l'armée chez les deux chefs qui la commandaient et qui résidaient l'un au village de *Wāli* et l'autre à *Tulel*, car il ne pouvait aucunement se fier sur ceux qui étaient auprès de lui. On était alors en automne. Comme il arrivait à mi-chemin entre le village précité de *Horkaḍyere* et la rivière de *Dyulol*, qui fait partie du territoire de ce village, dans les rapides du courant lui apparut un être ressemblant à un génie femelle; *Sule-Ndyāy* « le jeune » empoigna un fusil qu'il avait avec lui et le braqua sur ce génie ; mais lorsque s'éleva la fumée, le fusil éclata entre ses mains, et la blessure qu'il reçut de ce fait causa sa mort.

Peu de temps après qu'il eut péri de cette façon, il fut remplacé par *Sule-Būbu-Gaysiri*, et celui-ci fut témoin de la floraison de l'Islam et de la religion dans son pays, ainsi qu'il a été dit précédemment.

Le cheikh *Suleymān* se mit alors à prêcher à ces hôtes nouveaux (2) le massacre des Maures qui avaient l'habitude de faire des incursions dans le territoire du *Fūta* du *Tōro* en compagnie des seigneurs du royaume des *satigi* du *Dekle*. Auparavant, le cheikh *Suleymān-Bāl* avait pris l'avis des docteurs du *Fūta* du *Tōro*, tels que le commentateur du *ḅoggel Ahmadu* fils de *Samba* fils de *Demba* fils de *Būbu* fils de *'Āba* fille de *Nūhu* fils d'*Ibrāhīma* fils de *Nyokor*, etc., et du chef d'une tribu de l'est du *Bōseya*, qui n'était autre que *Mahmūdu* fils de *'Āli* fils de *Rāsin*.

(1) Peut-être faut-il entendre cette phrase au sens figuré ainsi que la précédente et lire: « Croyant sur de faux rapports que le cheikh cherchait à accaparer à son profit l'autorité dont jouissait jusque-là le gouvernement », etc., etc. Le mscr. A remplace en effet ce membre de phrase par celui-ci : « Persuadé que c'était là une atteinte à son propre prestige, etc. ».

(2) Par là il faut entendre les habitants du Foûta récemment convertis à l'islamisme.

Ce dernier s'entendit avec le docteur (1) *'Amar* fils de *Seydi* (2) fils de *Yero-Buso-Demba-Ibrāhīma-Nyokor* pour éprouver le cheikh *Suleymān-Bāl*, afin de savoir si celui-ci était continent et s'abstenait des choses défendues ou non, et ce fut *'Amar* qui l'éprouva, jusqu'à ce que sa continence et sa piété leur fussent devenues manifestes. Alors le cheikh *Suleymān* se mit à combattre les Maures dont il a été question, c'est-à-dire les *'Ulād-'Abdalla*. Ceux-ci comptaient des troupes nombreuses et s'étaient rassemblés tous en une seule armée à cette époque, pour faire la guerre aux Noirs. Le cheikh *Suleymān-Bāl* lutta contre eux en compagnie du commentateur du *ɓoggel Ahmadu-Samba* et de *Mahmūdu-'Āli-Rāsin*, qui appartenaient tous les deux aux *Līduɓe* de *Dyāba* et qui sont les ancêtres de tous les *Līduɓe* de *Tyilon*. Avec eux se trouvaient aussi le docteur *'Amar-Seydi* et d'autres gens du *Fūta* du *Tōro*, par exemple des gens du *Ngenār*, du *Bōseya*, des *Hebbiyāɓe*, des *Yirlāɓe* du *Dyēri*, des *Yirlāɓe* de l'*Alayiḍi*, du *Lāo*, des *Halayɓe* et du *Tōro*. Cette guerre dura sept ans.

Lorsque les flammes des gouvernements païens avaient été éteintes, le cheikh *Suleymān-Bāl* avait ordonné de mettre un imâm à la tête du pays du *Fūta* du *Tōro*. Les gens du *Fūta* lui dirent qu'ils n'agréeraient que lui en cette qualité, mais il jura, par son maître (3) et par le lait de sa mère *Maymūna* fille de *Yumu-Dyeṅg* fille de *Lamin-Birān*, qu'il ne serait pas imâm du pays du *Fūta* du *Tōro*. Ils se mirent alors d'accord sur le nom du cheikh *'Abdul-*

(1) العالم littéralement « le sagace, celui qui comprend »; cette épithète est fréquemment employée au cours de ces chroniques comme titre scientifique et peut se traduire par « docteur ». La plupart des personnages dont l'auteur fait précéder le nom de cette épithète sont connus au Foûta sous le titre d'*alfâ* (voir ce mot au glossaire).

(2) سيد. Employé comme nom propre, ce mot est prononcé au Foûta tantôt *Seydu* et tantôt *Seydi* ; ici les voyelles manquent.

(3) C'est-à-dire « par Dieu ».

karīmi le *Dyāwando*, qui résidait au village de *Seno-Pālel*. Mais, lorsqu'ils eurent envoyé auprès de ce dernier pour l'en informer, il se récusa par suite d'impossibilité majeure et leur désigna *'Abdulkāder* fils de *Hammadi* fils d'*Alhādyi-Lamin* fils de *Māt* fils de *'Abdullāhi* fils de *'Āli*, originaire de Damas par ses ascendants et né à *Pāfa-Warnēu*, lequel était versé dans les sciences diverses, était un administrateur intègre et possédait une équité universelle ainsi que toutes les autres perfections.

Lorsqu'il le leur eut désigné, ils envoyèrent auprès de lui au village de *'Appe*. Quand ce message lui parvint, il se récusa par un refus, tellement que ce refus les amena devant une cour d'arbitrage, selon le récit consigné dans les écrits des anciens. Il vint donc avec le messager dans le pays du *Fūta* du *Tōro*; mais, dans l'intervalle, quelques-uns des notables avaient changé d'avis et s'étaient déclarés contre lui: alors *'Abdul-kāder* s'éloigna en remerciant son Seigneur.

C'est peu après que *'Abdulkāder* fut ainsi retourné chez lui que le cheikh *Suleymān-Bāl* partit combattre les *'Ulād-Annāser* au *Fori*, cherchant à venger *Mahmūdu-'Ali-Rāsin*, lequel était mort, après la fin de la guerre faite aux *'Ulād-'Abdalla*, dans les circonstances suivantes: les *'Ulād-Annāser* (1) ayant pillé ses propriétés de *Dulumādyi-Funēbe*, *Mahmūdu-'Ali-Rāsin* était parti pour les défendre, et il fut blessé d'une flèche et mourut de cette blessure: que Dieu le très haut lui fasse miséricorde! Sa mort fut le motif de l'expédition du *Fori*: les *'Ulād-Annāser* précités habitaient en effet en cet endroit. Le cheikh *Suleymān-Bāl* partit avec les notables mentionnés plus haut et un grand nombre de gens des tribus ci-dessus énumérées, telles que celles du *Ṅgenār*, etc., et ils tombèrent sur les *'Ulād-Annāser* au *Fori*; ceux-ci furent mis en déroute, tous leurs troupeaux furent capturés les hommes saisis furent tués et les petits enfants eurent

(1) Ou, d'après A, les *'Ulād-'Abdalla*.

la tête broyée contre les racines des arbres. Lorsque le cheikh *Suleymān-Bāl* vit cela, le ciel de son visage s'obscurcit d'un nuage de colère et il dit à ses gens : « Ah ! nous avons dépassé les limites fixées par Dieu le très haut ! — Nous sommes dans le vrai, répondirent-ils. — O mon Dieu, fit-il, nous sommes au delà du vrai et notre intrépidité est allée trop loin, mais nous n'avons pas à nous en inquiéter, car la ruse méchante n'est injuste que si on la pratique vis-à-vis des siens. » Après cela ils retournèrent au *Fūta* du *Tōro*. Le cheikh, qui avait jusqu'alors dirigé l'expédition, en passa le commandement au commentateur du *ḅoggel Ahmadu-Samba*. Les *'Ulād-Annāser* eurent alors le dessus sur l'armée du *Fūta :* le commentateur du *ḅoggel Ahmadu-Samba*, natif de *Dyāba*, fut blessé, et mourut de sa blessure : que Dieu le très haut lui fasse miséricorde et continue à nous faire profiter de la bénédiction qu'il lui avait accordée ! ainsi soit-il. Les Maures blessèrent aussi *'Āli-Dyam* dans le village de *Hōre-Fōnde*. Beaucoup de gens périrent au cours de cette expédition, principalement des hommes de la tribu des *Hebbiyāḅe*, qui se firent tuer sous le cheval du commentateur *Ahmadu-Samba*, au nombre de 42 ou même davantage. C'est au même moment que périrent *Mālik-Tyayfal* du village de *Pete* et *Gannē* du village de *Dyūde-Dyāḅi*.

C'est également au cours de cette campagne que disparut le cheikh *Suleymān-Bāl :* lorsque la nouvelle de ces événements lui était parvenue, il était retourné sur ses pas, mais une fois arrivé au bord du fleuve, il disparut ce même jour et on ne le revit plus ensuite, quoiqu'il y ait des gens qui, dans leur opinion, certifient qu'il fut enterré en cet endroit. Que Dieu prenne la responsabilité de ce que nous avançons à ce sujet ! Quant au commentateur *Ahmadu-Samba*, qui était mort des suites de sa blessure, il fut enseveli dans les fondations de la mosquée de *Dyāba*, à l'est du mihrâb.

Que Dieu le très haut fasse miséricorde à celui qui affranchit le pays de la servitude et le purifia de l'ordure du paganisme en le convertissant à l'Islam et en y faisant briller la religion par l'enseignement de la crainte de Dieu, au maître pieux, pur, sagace, passionné, éclatant, cultivé, habile, au cheikh *Suleymān-Bāl* fils du seigneur *Rāsin* (1) fils du seigneur *Samba* fils du seigneur *Bukār* fils du seigneur *Ibrāhīma* fils du valeureux héros (2) précité connu sous le nom de *Nyokor* fils du seigneur *Ibrāhīma* fils du seigneur *Mūsá* fils du seigneur *Suleymān!* Quant à sa mère, c'était la vertueuse dame *Maymūna*, qui dut à sa nature compatissante l'origine de son nom (3); elle était fille de *Yumu-Dyeṅg* fille de *Lamin* fille de *Birān*.

Qu'il fasse miséricorde aussi à celui qui défendit la religion à l'aide des lances du courage et de la persévérance et fixa l'éclat de l'islamisme, au *tafsīru-ɓoggel Ahmadu* fils de *Samba* fils de *Demba* fils de *Būbu* fils de *Demba* fils de *Būbu* fils de *Demba* fils de *Dyam-Lih* fils du seigneur *Hammet-Fadalla*, dont la mère était *Kumba-Sirē-Kumba-Muttel-Maryam-Hammadi!*

Et qu'il fasse miséricorde aussi aux autres membres de l'expédition dont il a été question! ainsi soit-il, ainsi soit-il!

(1) Le mscr. B porte ici رَاشِدْ alors que partout ailleurs le nom du père de *Suleymān-Bāl* est écrit رَاسِنْ. Il peut y avoir erreur de la part du copiste, mais il se peut aussi que *Rāsin* soit l'équivalent du mot arabe *Rāchid* lequel signifie « qui est dans la bonne voie ». L'un des imâms du Foûta est appelé tantôt *Rāsin* et tantôt *Rasid* (pour رشيد) par le mscr. A (voir *Rāsin* au glossaire).

(2) القرم. Ce mot a passé en peul sous la forme *garme* avec le sens de « noble ».

(3) *Maymūna* ميمونة signifie en arabe « la bénie » ou « celle qui est pour les siens un objet de bénédictions ».

*
* *

Lorsque les gens du *Fūta* du *Tōro* furent revenus de cette expédition, ils convinrent de confier l'administration du pays au phare de la religion, à celui qui enleva la poussière de l'œil de l'Islam et fut son aide et son soutien, à celui qui étaya les murs de l'édifice musulman et répara ses fissures au moyen des mailles de la science, de l'intelligence, de la patience, de la continence, de la piété et de l'autorité, à celui qui était revêtu des plus amples vêtements de la noblesse, c'est-à-dire à *'Abdulkāder*, fils du très illustre seigneur *Hammadi* fils du seigneur très pieux et plus brillant que l'or *Alhadyi-Lamin* fils du seigneur *Māt* fils du seigneur *'Abdullāhi* fils du seigneur *'Āli* fils du seigneur *Hammē-Dyūlḍo-Kan*. Sa mère était *Kudi* fille du seigneur *Būbu* fils du seigneur *Rāsin* fils du seigneur *Hammē-Dyūlḍo-Kan*. Il était d'une famille koreïchite apparentée aux Omeyyades et originaire de Damas. Il était né l'année 1141 après la fuite du meilleur des hommes (1) (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui donne le salut!), au village de *Pāfa-Warnēu* dans la province du *Sālum*, et il fut investi des fonctions d'imâm du territoire du *Fūta* du *Tōro* à la fin de la cinquantième année de son âge.

Les gens du *Fūta* du *Tōro*, s'étant mis d'accord sur son nom, le firent venir de *'Appe* et le coiffèrent du turban (2) à *Bālādyi*, parce qu'il y avait alors chez les gens de *Bālādyi* puissance, prospérité et abondance de vivres. Il suivit dans le *Fūta* du *Tōro* la bonne route. Il entra en fonctions dans l'année 1190 après la fuite du meilleur des hommes (3) (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut !).

(1) Autrement dit « après l'hégire », c'est-à-dire en l'an 1728-1729 de notre ère.
(2) L'imposition du turban était le rite principal de la cérémonie d'investiture des imâms.
(3) C'est-à-dire en 1775-1776 de notre ère. Il avait alors en effet environ 50 années lunaires.

Les rossignols chantèrent sa continence, sa piété, sa supériorité sur les rameaux des Noirs et Rouges (1), et Dieu couronna sa tête : celui qui donne la foi à qui il veut et maintient qui il veut dans l'incrédulité est la plus belle des couronnes.

Lorsqu'il eut été reconnu pour chef par les membres du gouvernement et la population du territoire du *Fūta* du *Tōro*, il brandit l'étendard de la guerre sainte. Ce fut lui qui combattit les *'Ulād-Annāser* en faisant l'expédition de *Falo-Kōli*, par laquelle il brisa leur puissance, puis il commença à prélever sur eux un impôt de capitation consistant en beaux chevaux et en ustensiles ingénieux.

Il était dans la première décade de son règne lorsqu'il combattit *Sule-Būbu-Gaysiri* au village de *Wāli*, comme je l'ai raconté précédemment ; il fut vaincu par *Sule-Būbu* une première fois, puis une deuxième et une troisième, mais *Sule-Būbu* mourut après le quatrième combat, au cours duquel il avait été fait prisonnier ainsi que *'Ali-Mahmūdū-'Ali-Rāsin*. Ce fut lui encore qui combattit les représentants de la dynastie de *Tengella*, à savoir *Samba-Antu-Bubakar-Sawa-Lāmu*, *Dyādye-Konko-Būbu-Mūsá*, *'Āmel-Konko-Būbu-Mūsá* et *Sāpōyi-Konko-Būbu-Mūsá*, près du village de *Tulel*, au nord du fleuve ; ils mirent deux fois l'imâm en déroute, puis l'imâm les mit en déroute la troisième fois et détruisit leur village, dans lequel se trouvait *Dyādye-Konko* et *'Āmel-Konko*, avec plusieurs autres membres de la famille. Au cours du dernier combat moururent *Samba-Antu Bōkar-Sawa-Lāmu* et *Sāpōyi-Konko;* les familles de ce village (2) se dispersèrent à cette époque : *Dyādye-Konko*

(1) C'est-à-dire « sa supériorité sur tous les hommes de race noire et de race rouge » ou bien « chantèrent sur les branches des arbres, tant dans le pays des Noirs que dans le pays des Rouges, sa continence, etc. ». Le mot « Rouges » désigne ici les Peuls proprement dits, par opposition aux nègres ; la population du Foûta comprend en effet des gens de couleur très foncée (notamment la plupart des Toucouleurs) et des gens de couleur plus ou moins claire (en particulier les Peuls pasteurs).

(2) Il s'agit du village de *Tulel*.

et *'Āmel-Konko* s'enfuirent dans la province du *Wāsulu* et *Bōkar-Sirē-Būbu-Mūsá* s'enfuit dans la province du *Tōro;* le grand-père de la mère de celui qui a rassemblé ces chroniques, c'est-à-dire *'Āli-Sirē-Būbu-Mūsá* (1), demeura au village de *Wāli-Dyantañe*, ainsi que *Samba-Sule-Būbu-Gaysiri*, plus connu sous le nom de *Samba-Bōli.*

Cependant *Dyāḍye-Konko* et peut-être *'Amel-Konko* (2) se mirent à faire des incursions sur le territoire du *Fūta* du *Tōro* avec les armées des *Bambara* (3); lorsque cet état de choses fut devenu menaçant pour les gens du *Fūta*, ceux-ci se rencontrèrent avec *'Āli-Sirē-Būbu-Mūsá* au village de *Padalal* et convinrent de faire revenir *Dyāḍye-Konko* et *'Āmel-Konko* au *Fūta* du *Tōro*, afin de ramener la sécurité et d'éviter tout malheur aux gens du *Fūta* du *Tōro*. Quand ils y furent revenus, [l'imâm] rassembla tout ce qu'ils avaient en fait de vassaux à l'exception des hommes libres, qui se déclarèrent partisans de l'islamisme et, reconnaissant l'avantage incontestable qu'ils auraient à se conformer à la loi établie à *Wāli* par l'imâm *'Adulkāder*, élirent *Dyāḍye-Konko* à la dignité d'imâm de leur canton, qui fut délimité à cette époque. A la suite de cela, le *Fūta* connut constamment l'abondance et l'aisance de vivre, après avoir éprouvé des malheurs considérables.

Ensuite l'imâm *'Abdulkāder* fit la guerre aux gens du

(1) Ce passage nous donne une indication sur la famille maternelle de l'auteur des *Chroniques*, famille qui n'est autre que celle des descendants de Koli. Siré-Abbâs avait, en effet, pour mère *'Ummahāni*, fille de l'*almâmi Sule* de Padalal, qui fut *almâmi* ou imâm des Dénianké mais non du Foûta et qui était lui-même fils de *'Āli* fils de *Sirē-Ndyāy* fils du *satigi Būbu-Mūsa*.

(2) *'Āmel* a été omis devant *Konko* dans B, par suite d'un oubli du copiste.

(3) Le texte porte البَرْبَر qu'on serait tenté de lire « les Berbères », mais Siré-Abbâs a voulu désigner par ce mot, qu'il entend sans doute dans le sens de « Barbares », des peuplades païennes venant des pays mandingues : le terme de *Bambara* est appliqué communément, par les Musulmans du Soudan, à toutes sortes de peuplades païennes de civilisation inférieure, sans signification ethnique précise.

Ɓundu (1) et leur livra le combat de *Fādigá* et le combat de *Dār-Lamin ;* au cours de ce dernier, l'imâm *'Abdulkāder* tua leur roi, l'imâm *Sēgá*. Le motif de cette guerre avait été le suivant : l'imâm *Sēgá* était tombé sur le village des cheikhs du pays du *Ɓundu* et avait emmené prisonniers beaucoup de leurs enfants; alors les cheikhs étaient venus trouver l'imâm *'Abdulkāder* pour se plaindre de cela et l'imâm *'Abdulkāder* avait envoyé à l'imâm *Sēgá* une lettre par laquelle il lui ordonnait de rendre les enfants à leurs familles; mais l'imâm *Sēgá* s'y était refusé et c'est alors que l'imâm *'Abdulkāder* avait marché contre lui. Il le rencontra près de *Fādigá*, le battit, et le bloqua dans sa forteresse de *Dār-Lamin*, lui tuant beaucoup de monde au cours de cette expédition, dont quinze hommes de la postérité de *Mālik-Sih*. Ensuite il se fit amener l'imâm *Sēgá* et, lorsque celui-ci fut arrivé, il ordonna de le tuer. Beaucoup, parmi les gens du *Fūta*, refusèrent d'exécuter cet ordre; seul consentit à l'exécuter *'Amar* fils de *Belá* fils de *Rāsin* fils de *Samba* fils de *Pāte* fils de *Mbarān* fils de *Silmaṅ* fils de *'Eli*, lequel transmit l'ordre à l'un de ses jeunes serviteurs nommé *Sule-Mūsá*, de la tribu des *Dyāwɓe* de *Mbumba*, qui le tua d'un coup de fusil. Auprès d'eux se trouvait l'ingénieux savant *Mokhtār-uld-Būna*, qui dit : « Moi, j'étais dégoûté de la religion des Blancs (2) et je suis venu chez les Noirs pour m'instruire de leur religion et ai abandonné la doctrine des gens qui ne croient point. Mais

(1) Le mot est écrit بند dans A et بنّد dans B, sans autre vocalisation ; le contexte indique suffisamment qu'il s'agit du *Ɓundu*.

(2) البيضان (les Blancs). C'est le mot employé généralement au Sénégal pour désigner les Maures, qui se distinguent ainsi eux-mêmes des Noirs (السودان). Je l'ai traduit partout par « Maures », sauf en ce passage, où il est en opposition évidente avec « Noirs ». *Mokhtār-uld-Būna* était un Maure, comme l'indique suffisamment le soin qu'a pris le chroniqueur de faire suivre son nom de ولد au lieu de ابن qu'il emploie partout ailleurs.

vous, vous aviez convoqué cet homme sous la sauvegarde de l'Islam : qu'avez-vous donc à agir ainsi (1) ? » Ils n'entrèrent pas en discussion avec lui, car ce n'aurait pas été une bonne affaire, et *Mokhtar-uld-Būna* retourna au pays des Maures.

Ces guerres avaient eu lieu pendant la première décade du règne de *'Abdulkāder*. Après cela, les Noirs et les Maures se soumirent à ses ordres et à ses défenses, à l'exception des seuls *Trārdya*. L'imâm envoya à leur roi *'Aliyu-l-Kowrī* une lettre dont voici la teneur : « De moi, le prince des croyants, *'Abdulkāder* le *Fūtaṅke*, au roi des *Trārdya*, *'Aliyu-l-Kowrī*. Le but de cette lettre est de te faire savoir que l'Islam est ce qu'il y a de plus élevé, que rien ne s'élève au-dessus de lui et qu'il a démoli ce qui existait avant lui en fait d'incrédulité, hormis les conséquences. Je t'envoie ma présente lettre pour que tu nous fasses parvenir cinq bon chevaux tout sellés, afin que cela nous aide dans la guerre sainte que nous sommes sur le point d'entreprendre. Le salut pour celui qui suit la voie droite et le châtiment douloureux pour celui qui est dans l'erreur et tourne le dos à la vérité ! Le salut soit sur nous et sur les saints serviteurs de Dieu, avec la miséricorde de Dieu et ses bénédictions ! Écrit par la plume du cheikh *Sirē* fils du cheikh *Hasan* fils du cheikh *Lamin* au village de *Hāyre* et confié aux mains de *Brāhīm* fils d'*Almaghfūr* de la tribu des *Lāghlāl.* » Lorsque la lettre lui fut parvenue, *'Aliyu-l-Kowri* la déchira. L'imâm *'Abdulkāder* l'attaqua en l'an 1200 (2) et confia le commandement de cette expédition au commentateur *Ahmadu* fils du cheikh *Hammād* fils du cheikh *Ibrá* fils du seigneur *Mahmūdu* fils de *Birān* fils du

(1) Ce Maure voulait dire sans doute : « J'avais quitté les Blancs pour venir chez les Noirs parce que je croyais ceux-ci meilleurs que les Maures (voir la note 3, page suivante) ; cependant je vois que vous, Musulmans, avez convoqué un Musulman auprès de vous et que, sans attendre ses explications, vous l'avez mis à mort : vous ne valez pas mieux que les Maures. »

(2) Soit 1786-1787 de notre ère.

seigneur *'Abdullāhi* fils du seigneur *Pāte* fils de *Siwā* fils du seigneur *Dyāsá*, communément appelé le *tafsīru Ahmadu-Hammāt-Kuro-Fātum-Atumāne-Hammet-Pāte-Birān-Mūsá*, etc.

Lorsque les troupes du *Fūta* furent arrivées à proximité, *'Aliyu-l-Kowri* demanda aux savants de son pays la signification du mot formé par les lettres représentant la date de l'ère de Mahomet — que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut ! — Ils lui dirent : « Année mauvaise. » Il leur dit : « Renversez l'ordre des lettres. » Ils dirent alors : « Année sanglante (1). » Il en tira un mauvais présage, et, en effet, les gens du *Fūta* le tuèrent et l'imâm s'empara de toutes les richesses qui se trouvaient dans les habitations des *Trārdya* (2). Ensuite les *Fūtaṅke* retournèrent dans leur pays.

Après cela, il interdit aux Maures l'accès des eaux du fleuve, parce qu'ils avaient tué certains notables musulmans et certains chefs de cette religion que professaient les gens du *Fūta* (3), tels que le cheikh *Suleymān-Bāl*, qui avait disparu, le commentateur *Ahmadu-Samba* de *Dyāba*, *Mālik-Tyayfal* de *Pete* et *Gannē* de *Dyūde-Dyāḅi* : que Dieu fasse miséricorde à tous ceux qui furent tués méchamment et injustement !

Lorsque les Maures furent convaincus qu'il n'existait pas pour eux de sécurité de la part du *Fūta* du *Tōro* à

(1) Il s'agit de l'an 1200 de l'hégire : cette date, inscrite en lettres, comporte un ش (1.000) et un ر (200), ce qui permet de former les mots شرّ (mal) ou رش (action de répandre le sang).

(2) La bataille dans laquelle périt *'Aliyu-l-Kowri* fut livrée, d'après Siré-Abbâs, au lieu dit *Tawani*, dans le Wâlo rive droite, non loin de Dagana.

(3) Ainsi que plusieurs autres passages des Chroniques, celui-ci semble laisser entendre que les Maures, ou tout au moins les Maures guerriers ou Hassân, étaient considérés comme païens par les Musulmans du Foûta. En réalité, ces Maures étaient bien Musulmans, mais ils traitaient leurs coreligionnaires du Foûta et même les tribus maraboutiques de Mauritanie avec une grande désinvolture.

moins de payer tribut, ils se décidèrent à apporter à l'imâm en guise d'impôt de nombreux présents tels que d'excellents chevaux et, en outre de cela, des ustensiles que fabriquent les Maures, et il en fut ainsi jusqu'au temps de l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān*, sans pour cela qu'il y ait eu main-mise du *Fūta* sur leur pays.

En l'année 1210 (1), l'imâm — que Dieu le très haut lui fasse miséricorde! — poussa jusqu'à *Buṅgōüi*, dans la province du *Kadyōr*, pour combattre le *dammel Hammadi-Māṅgōne*. Le motif de cette guerre fut le suivant. Après que l'imâm fut revenu du *Trārdya*, où il avait combattu *'Aliyu-l-Kowri* grâce au commentateur *Ahmadu* fils de *Hammād* fils d'*Ibrá* fils de *Mahmūdu* fils de *Birān* fils de *'Abdullāhi* fils de *Pāte* fils de *Siwá* fils de *Dyāsá*, auquel avait été confié le commandement de l'expédition, le commentateur *Hamadi*, fils d'*Ibrāhīma*, originaire du village de *Mbantu*, s'était rendu sur l'ordre de l'imâm dans la province du *Kadyōr* pour en convertir les habitants à l'islamisme. Ceux-ci refusèrent d'obtempérer à ses exhortations et lui firent la guerre à cause de cela pendant longtemps, jusqu'à ce que, au cours de l'une des années de cette guerre, le cheikh et commentateur *Hamadi-Ibrāhīma* fut tué par le *dammel Hammadi-Māṅgōne;* il fut tué par trahison, l'armée du *dammel* étant tombée sur lui et ses gens à l'improviste tandis qu'ils étaient en train de faire la prière rituelle et ayant ainsi mis à mort *Hamadi-Ibrāhīma*. Avec ce commentateur se trouvaient tous les membres de sa famille, entre autres ses deux fils *Mohammadu-Mudytabá* et *Mohammadu-Halfi*, nés chacun d'une mère différente; il avait en effet une femme originaire de *Hāyre*, de laquelle il avait eu son fils appelé *Mohammadu-Mudytabá*, père du savant professeur *Ibrāhīma-Mohammadu-Mudytabá*, ainsi qu'une autre femme nommée *Halfi*, du

(1) Soit 1796-1797 de notre ère.

village de *Fummi-Hāra* chez les *Dembuḅe*, dont il avait eu son fils appelé *Mohammadu-Halfi*. Le *dammel* fit prisonniers ses deux fils, puis il envoya aux gens de *Hāyre* et de *Fummi-Hāra* l'ordre de se rendre auprès des deux femmes du défunt précité afin de recueillir l'héritage de ce dernier demeuré là en déshérence.

Lorsque les envoyés du *dammel* arrivèrent dans le territoire du *Fūta* du *Tōro*, le cheikh béni, le saint parfait et sagace, *'Amar-Sēydi-Yero-Buso-Demba-Ibrāhīma-Nyokor* — telle était sa lignée du côté paternel — partit en même temps que le cheikh *'Abdullāhi* fils du seigneur *Mālik* fils du seigneur *Birāma*, connu sous le nom de *'Abdullāhi-Gaysiri*, et tous deux vinrent trouver l'imâm *'Abdulkāder* pour lui demander de poursuivre le *dammel* qui avait tué le commentateur *Hamadi-Ibrāhīma*. C'est ainsi que l'imâm *'Abdulkāder* fut amené à marcher contre le *dammel*, après que ces deux personnages lui eurent exposé tout au long leur affaire.

L'imâm partit pour assurer le triomphe de la religion, et aussi en raison de l'amitié fraternelle qui existait entre lui et le défunt, lequel appartenait à des maisons nobles par sa mère et par son père : sa mère était *Paḍel* fille de *Būbu* fils de *Mālik* fils de *Rāsin* fils de *Būbu* fils de *Hammay-'Āli*.

L'imâm livra donc un combat au *dammel*. Beaucoup de notables du *Fūta* y furent tués. Cette expédition fut marquée par le manque de loyauté et la trahison de *'Āli-Dundu-Segele* et des gens du *Bōseya* qui l'accompagnaient : ils s'enfuirent pendant la nuit, mais le *dammel* les rattrapa sur la route parce qu'ils étaient épuisés par la faim, et, le lendemain, l'imâm fut fait prisonnier, après la mort du prince du *Dyolof* qui l'accompagnait.

Lorsque les gens du *Fūta* furent de retour, ils confièrent l'administration du pays à *Hammād* fils du cheikh *Lamin* fils du cheikh *Mālik* fils du seigneur *Habī* fils de *Bukār*

fils de *Brāhīma* fils de *Nyokor* fils de *Brāhīma* fils de *Mūsá* fils de *Suleymān*, qui suivit le bon chemin pendant la courte durée de ses fonctions, lesquelles n'étaient que des fonctions purement administratives.

Quant au grand imâm *'Abdulkāder*, il était au pouvoir des rebelles à *Mbul* et il y resta durant un an, pendant lequel il fut l'objet de nombreuses marques de la faveur divine.

Parmi les miracles qu'il accomplit, — que Dieu le très haut lui fasse miséricorde ! — et dont mention a été faite dans les chroniques, on cite le suivant. Un jour, le *dammel* l'avait fait venir ; ce prince demeurait en arrière du village, dans une habitation neuve de forme circulaire qu'on avait élevée là pour lui. Lorsque l'imâm fut arrivé auprès du *dammel*, celui-ci, après avoir consulté sur l'opportunité de tuer l'imâm l'un des docteurs de son entourage, le nommé *Mōr-Ṅgumbo*, dit à ce dernier : « Sers-moi d'interprète auprès de ce méchant qui m'a fait du mal. » Alors *Mōr-Ṅgumbo* dit à l'imâm *'Abdulkāder :* « Qu'as-tu apporté en ce pays ? » L'imâm lui dit : « Le triomphe de la religion. » *Mōr-Ṅgumbo* lui dit : « Non, tu es venu avec le désir de t'emparer du pouvoir et des biens. » Puis il ajouta : « Si tu as besoin de demander quelque chose aux infidèles, tu ne dois pas le leur demander de cette manière. » (Ce *Mōr-Ṅgumbo* en effet n'était pas un infidèle). Aussitôt l'imâm le réprimanda comme on réprimande un chien en langue étrangère (1), et le cheikh *Mōr-Ṅgumbo* se mit à pousser des aboiements comme un chien durant toute cette journée, puis il mourut la nuit suivante en aboyant comme un chien. A la suite de cela, le *dammel* refusa de se laisser regarder par l'imâm, craignant pour lui-même (2) ce qui

(1) C'est-à-dire en langue non arabe, dans la langue du pays.

(2) A porte خوفا من نفسه et B خوفا على نفسه مما حلّ بشيخه, ce qui peut se traduire, dans A « par crainte de son mauvais œil », et dans B « craignant pour lui-même ce qui était arrivé à son docteur » : le mot

était arrivé à son docteur, c'est-à-dire de se mettre à agir comme un chien et de mourir ensuite. Même il n'est pas inexact qu'il mit un cheval à la disposition de l'imâm et le renvoya dans le pays du *Fūta* du *Tōro*, après lui avoir donné des provisions de route.

L'imâm partit alors, marchant durant la nuit et se cachant pendant le jour, et atteignit enfin de nuit le village de *Tyilon*, où, dès le matin, il se rendit à la mosquée pour la prière. Lorsque le cheikh *Hammād-Lamin-Bāl*, dont il a été parlé plus haut, l'aperçut, il lui rendit hommage dès le jour même, et après lui tous les notables du *Fūta* firent de même, à l'exception de ceux du village de *'Ōgo* et d'un petit nombre de gens qui joignirent leur abstention à celle de ces derniers, disant qu'il n'y aurait d'autre imâm que le cheikh *Sirē-Ahmadu-Sirē-'Āli-'Abdullāhi-Alhasan-Dowut-'Eli-Fadalla*. L'imâm *'Abdulkāder* se résolut à leur faire la guerre et il consulta à ce sujet *Hammād* fils de *Lamin* fils de *Mālik* fils de *Habī* fils de *Bukār* fils d'*Ibrāhīma* fils de *Nyokor*. Le cheikh *Hammād-Lamin* lui dit : « Quel est l'argument que tu invoques pour agir ainsi ? — Je m'appuie, dit l'imâm, sur la parole de Khalîl, dans le passage où il a dit que, si des gens, se séparant de la communauté, désirent remplacer l'imâm et lui refusent réellement l'obéissance ou le renient, il devient équitable de leur faire la guerre. » Alors le cheikh *Hammād-Lamin* lui dit : « Si tu es sûr d'être dans ton droit, il t'est permis de leur faire la guerre; sinon, non. » L'imâm lui ayant répondu qu'il n'était pas sûr de son bon droit, le cheikh lui dit : « Dans ce cas, il ne t'est pas permis de leur faire la guerre. » L'imâm alors renonça à ses projets.

Cependant l'imâm *'Abdulkāder* avait envoyé son intendant, un tisserand appelé *Mōdi-Mbay*, au village de *'Ōgo*

نفس a les deux significations de « mauvais œil » et de « âme, personne, individu ».

avec l'ordre de l'incendier avant son départ ; lorsque le tisserand en question y fut arrivé, il prit une poignée d'herbes sèches à la toiture de chaque maison, les mit en tas en dehors du village et y mit le feu. Puis le tisserand en question retourna auprès de l'imâm et lui fit connaître comment les choses s'étaient passées ; l'imâm alors appela sur lui la bénédiction de Dieu par une invocation parfaite et le combla d'éloges, le louant hautement de ce qu'il avait fait. Que Dieu fasse miséricorde à nos trois seigneurs (1) et rétribue leurs intentions par la plus complète des récompenses : ainsi soit-il ! Et qu'il fasse de même pour les autres seigneurs des Musulmans !

Considérez, ô frères, l'équité que montra le savant professeur et sagace docteur *Hammād-Lamin*, en faisant à l'imâm *'Abdulkāder* cette réponse qui fit renoncer à ses projets ce grand imâm *'Abdulkāder* dont les rois redoutaient alors la rigueur et la violence, malgré l'égale justice avec laquelle il traitait tous ses sujets, gens de qualité ou misérables (2).

Cependant l'imâm *'Abdulkāder* fit transférer le *tafsīru Ahmadu-Hammāt-Kuro* du village de *Kanel* à *Mbumba*, village de son père, pour de nombreuses raisons. C'est à la suite de cela qu'il fut destitué de ses fonctions d'imâm par le savant cheikh *Moktār* fils de *Kudēdye* fille de *Sa'īdu* fils de *Moktār* fils de *Hammet* fils de *Mūsá* (3) fils de

(1) ومدحه وصُنْعُهُ غايةٌ رحمَ اللهُ سادتنا الثلاثة. Les « trois seigneurs » dont il s'agit sont assurément l'imâm, son conseiller le cheikh Hammâd et enfin Sìdi Khalìl, sur une phrase duquel s'était appuyé l'imâm.

(2) انظروا ايه الاخوان عدالة الشيخ العالم والحبر الباهم حُمَّادٌ لمَنْ حيث اجاب الامام عبد الفادر الذى كان سببا لترك نية هذا الامام الاعظم عبد الفادر الذى يتفى باسه وسطوته ومئذ الملوك مع ما عليه من تسوية رعيته فى حضرة عدالته الخير منهم والصعلوك

(3) Dans cette généalogie, A a omis *Sa'idu* et B a omis *Hammet*.

Yūsufu, qui résidait au village de *Dyoñto;* il habitait en effet dans le village de sa mère, la nommée *Kudēdye* de la tribu des *Sillanābe*, mais son père demeurait au village de *Sintyu-Bamambi;* le nom qu'il avait reçu de son père était *'Abdul* fils de *Sirē* fils de *Lamin* fils de *'Abdul* fils de *Sirē* fils de *Lamin* fils de *Birān* (1). Il avait deux frères nés d'un précédent mariage de sa mère, *Fālil-Kudēdye* et *Mahmūdu-Kudēdye*, tous deux fils de *Hammadi* fils de *Dyātara* fils de *Būbu* fils d'*Aymadu* fils de *Yero* fils de *Yero* — les noms de ces deux derniers étant réunis dans l'expression *Yero-mo-Yero* (2) — fils de *Birān* fils d'*Ahmadu* fils de *Hammād*, et qui habitaient au village de *Rindyaw*. Le cheikh *Moktār-Kudēdye* rendit par devant les gens du *Fūta* du *Tōro* une décision déclarant l'imâm *'Abdulkāder* incapable en droit d'exercer le pouvoir. Lui et ses frères s'appuyèrent pour prononcer la destitution de l'imâm sur ce qu'il avait achevé la 80e année de son âge, et sur ce qu'il avait été captif du *dammel*, alléguant comme prétexte que l'âge de 80 ans et la condition de serf des gens du *Kadyōr* résultant de la captivité subie ne pouvaient convenir à un prince des croyants. Un certain nombre d'autres personnages leur prêtèrent leur appui en la circonstance, notamment le fils du grand-oncle paternel de *Fālil-Hammadi-Dyātara* et de *Mahmūdu-Hammadi-Dyātara*, lequel était alors *elimān* de *Rindyaw*, c'est-à-dire l'*elimān Sa'īdu* fils de *Būbu* fils de *Sirē* fils de *Būbu* fils d'*Aymadu* fils de *Yero* fils de *Yero* fils de *Birān* fils d'*Ahmadu* fils de *Hammād*. Avec eux marchait aussi l'*elimān Hammàdi-Bukkari*, ainsi que le *tyērno 'Amar-Sabbē* du village de *'Anyam-Siwol*, puis

(1) A donne simplement « *'Abdul* fils de *Sirē* fils de *Lamin* fils de *Birān* », mais Siré-Abbâs maintient la généalogie du mscr. B, telle qu'elle figure ici dans la traduction après rectification de l'auteur lui-même.

(2) *Mo-Yero* n'est pas un nom mais une expression composée qui signifie en peul « celui de *Yero*, celui qui est né de *Yero* » ; lorsque le père a le même nom que le fils, on intercale fréquemment *mo* entre les deux : *Yero-mo-Yero* équivaut donc à « *Yero* fils de *Yero* ».

'Āli fils de *Dundu* fils de *Segele* fils de *Ndyobbo* fils de *Mōdi*, puis le *tyērno-mōlle Ahmadu-Moktar* fils de *Mahmūdu* fils de *'Āli* fils de *Rāsin*, puis *Galo* fils de *Lumbal* fils de *Hamadi* fils de *Yetti* fils de *Galo* fils de *Dyam* fils de *Belal* fils de *Pāte* fils de *Sayē* fils de *Dyōmen* fils de *Darām* fils de *Dyāḍye* du village de *Bālādyi*, puis *Yēnē-Samba*, puis *Sirē-'Āli-Sīdi* du village de *Mbōlo-'Āli-Sīdi.*

Quand apparut chez les notables personnages du *Bōseya* qui viennent d'être énumérés, dans le ciel de leurs cœurs, le nuage de la résolution de trancher le fil des jours de l'imâm, une pluie d'ingéniosité se mit à tomber qui leur fit rassembler leurs biens dans le but d'envoyer des présents au prince des *Bambara* (1), afin de l'acheter pour qu'il leur prêtât son appui contre l'imâm, car il était difficile d'obtenir l'appui de ce prince : *'Āli-Dundu* fournit sept esclaves, l'*elimān Sa'īdu-Būbu-Sirē* de *Rindyaw* sept esclaves, le *tyērno-mōlle Ahmadu-Moktar* cinq esclaves, *Galo-Lumbal* la valeur en bestiaux de trois esclaves et *Yēnē-Samba* la valeur en bestiaux de trois esclaves. Puis ils remirent le tout aux mains de *Sādyo-Dundu-Gorel*, lequel accompagna l'armée des *Bambara*, qui était nombreuse et avait pour chef un homme appelé *Bo'*. Aux *Bambara* s'était jointe une troupe du *Ḅundu*, et toute cette armée passa par la région au sud du fleuve. Il vint aussi une armée du *Kāso*, dont le chef était *Dembala-Hāwa;* lorsque *Dembalā-Hāwa* fut arrivé à proximité (2), il envoya un message à l'imâm *'Abdulkāder* pour l'interroger sur ce qui arriverait en cette journée à l'homme qui aurait pris sa défense, et l'imâm lui dit : « Je lui assure au nom de Dieu la liberté pour le moment de la prière de l'après-midi. » Alors *Dembala-Hāwa* passa dans le parti de l'imâm, ainsi qu'un

(1) Voir la note précédente relative à ce mot.
(2) Du lieu où se trouvait *'Abdulkāder*.

homme originaire des terres hautes du *Kadyōr* (1) et appelé *Ndyaga-Yeysa*.

Cependant *'Āli-Dundu* et ceux qui marchaient avec lui dans cette expédition avaient envoyé *'Amar-Belá-Rāsin-Samba-Pāte-Mbarān-Silmaṅ-'Eli* auprès de l'imâm *'Abdulkāder*, afin que l'imâm pensât n'avoir rien à craindre des gens du *Fūta* (2), car *'Amar-Belá-Rāsin* était un chef parmi les chefs qui se trouvaient au *Fūta* en ce temps-là. Lorsque l'armée fut arrivée à proximité de la plaine (3), ils envoyèrent dire à *'Amar-Belá-Rāsin* de revenir auprès d'eux, mais il s'y refusa absolument, disant que ce serait une honte, que, s'ils lui eussent envoyé cet ordre avant l'approche de l'armée, il serait certainement retourné auprès d'eux, mais qu'à cette heure il n'y retournerait pas dans ces conditions : c'est là une preuve de son courage et de ce qu'il y avait en lui de noblesse de caractère, de dignité et de belles manières ; et il passa à partir de cet instant au parti de l'imâm. Lui et *Ndyaga-Yeysa*, ainsi qu'un petit nombre d'autres personnages, disciples de l'imâm ou gens qui se complaisaient en sa société, voulurent prendre la défense de l'imâm *'Abdulkāder* et demeurèrent avec lui ce jour-là jusqu'au moment de la prière de l'après-midi. Lorsque fut arrivée l'heure de cette prière, l'imâm *'Abdulkāder* les renvoya en disant : « Je vous abandonne, mais Dieu suffit à assurer votre bien. » Mais ils refusèrent de partir, voulant rester pendant toute la durée du combat. Alors il leur dit : « Si quelqu'un d'entre vous était tué au

(1) برّي. Je ne suis pas certain de la traduction exacte de ce mot qui, en arabe, signifie proprement « terrien » par opposition à بحرّي « marin » ou « fluvial », à peu près comme en peul le mot *dyēri* s'oppose au mot *wālo* (voir ces mots au glossaire). C'est d'après A que ce *Ndyaga-Yeysa* était du Cayor.

(2) ليكون الامام على امانة من اهل فوت.

(3) Ou « en rase campagne » ; le texte porte البرّية.

cours de ce combat après la défense que je vous ai faite d'y prendre part, son salut éternel ne serait pas garanti; quant à moi, je remets mon sort à Dieu et Dieu veille avec clairvoyance sur ses serviteurs. » Alors *'Amar-Belá* (1), *Ndyaga-Yeysa* et *Dembala-Hāwa* s'en allèrent et retournèrent chez eux pour obéir à l'imâm *Abdulkāder*, après qu'il eut adressé à Dieu pour chacun d'eux la meilleure des prières. Et l'affaire fut ce qu'elle fut.

Comme il avait confiance en son bon droit, qui lui paraissait évident, l'imâm, avant le rassemblement de ces bandes contre lui, et dès que le *Fūta* du *Tōro* eut accepté la décision de *Moktār-Kudēdye*, avait sollicité une décision suprême du savant professeur et sagace docteur *Makam-Atumāne*, qui était versé dans toutes les sciences, et il lui avait envoyé, ainsi qu'à son frère le pieux commentateur *Abu-Atumāne*, une lettre dont voici la teneur : « De moi, *'Abdulkāder* fils d'*Alhammād* fils d'*Alhādyi-Alamīn*, aux deux pleines lunes qui éclairent les ténèbres. Que Dieu vienne à l'appui de celui qui recherche le mérite et le savoir, la crainte de Dieu et la voie du salut ! L'objet de cette lettre adressée à vous deux est de vous demander ce que vous diriez sur le cas d'un imâm à qui a été conféré le pouvoir royal, d'un prince possédant l'autorité que je possède, l'ayant exercée dans la mesure où je l'ai exercée moi-même et étant demeuré en fonctions le temps que j'y suis demeuré : passera-t-il sans encombre sur le sentier de l'autre vie (2) sans tomber dans les précipices où conduit nécessairement un faux pas? ou bien non? Je retirerai de

(1) B porte ici عُمر (*'Omar*), mais ailleurs le nom de ce personnage est vocalisé عَمَرْ (*'Amar*) ou bien ne porte pas de voyelles.

(2) على الصراط dans A et على السراط dans B ; les deux orthographes se rencontrent. Le mot *sirāṭ* « sentier » désigne plus particulièrement le passage, aussi étroit qu'un cheveu et aussi tranchant que le fil de l'épée, qui doit mener les gens vertueux au paradis, tandis que les méchants ne pourront le franchir et tomberont dans l'enfer.

la réponse une double satisfaction (1). » Ils lui avaient adressé une réponse formulée en ces termes : « Ceci est notre réponse au savant gouverneur et juste imâm *'Abdulkāder*. Sache, ô seigneur des nomades et des sédentaires, que nous avons trouvé la question difficile à résoudre quant à son objet. Oh ! que c'est difficile ! que c'est difficile ! » Alors il leur avait envoyé un deuxième message et ils lui avaient fait dire enfin que le prince dont il avait parlé obtiendrait de passer sans encombre sur le sentier de l'autre vie, mais à une condition, qui était que les gens de son pays répandissent le sang du prince en question sur le territoire même dont l'administration lui avait été confiée. C'est pour cela (2) que l'imâm *'Abdulkāder*, guidé par Dieu, s'était retiré à l'écart dans les environs du village de *Gūrīki*, où quelques docteurs vinrent le trouver pour solliciter son enseignement et le consulter sur des points de droit.

Ensuite, et après avoir reçu cette réponse, l'imâm avait envoyé un message au cheikh béni *Abdulkarīmi* le *Dyāwando*, du village de *Sēno-Pālēl*, qui possédait amplement et à fond la science des lois apparentes et des vérités cachées et s'abreuvait purement aux sources qui font exaucer les prières, lui demandant de solliciter pour lui de Dieu le très haut que les gens du *Fūta* du *Tōro* répandissent son sang sur ce territoire même du *Fūta* qui était son pays et le leur. Le cheikh avait écrit pour lui un verset et lui avait ordonné de faire ses ablutions avec (3) ; puis il avait fait connaître à l'imâm *'Abdulkāder* qu'il ne survivrait lui-

(1) Cette dernière phrase est obscure dans le texte qui porte : اويد الجوابَ ماجو رينْ ou ابير الجوابَ ماجورين. Peut-être y a-t-il une erreur de copie ou des mots oubliés.

(2) Sans doute pour permettre à ses ennemis de venir plus facilement à bout de lui.

(3) Il faut entendre « avec l'eau ayant servi à laver la planchette sur laquelle le verset avait été écrit ».

même que « quinze » à la mort de l'imâm, sans indiquer s'il s'agissait de jours, de mois ou d'années. Et l'imâm *'Abdulkāder* avait fait ses ablutions avec ce verset. Dieu exauça la prière du cheikh *'Abdulkarīmi* et l'imâm *'Abdulkāder* (que Dieu le très haut lui fasse miséricorde!) fut tué à la suite d'un violent combat, au village de *Gūrīki* le jeudi 4 avril, soit le 7 du mois de *safar*, en l'année de grâce 1221 (1) après la fuite de Mahomet (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut!), à l'âge de 81 ans et après un règne de trente ans. Il ne fut mis en terre qu'au bout de treize jours et fut alors enseveli le mardi 17 avril (2), soit le jour de grâce du 20 de *safar*. Ensuite, au bout d'un mois et sept jours, il fut exhumé en raison du caractère provisoire de cet ensevelissement et enterré près de là avec de grands honneurs, ainsi que nous le savons par les écrits des docteurs, après avoir été enveloppé dans le vêtement et le turban d'un savant homme de la tribu des *'Ulād-Deymān* appelé *Dinullāhi-ed-Deymāni*. Des gens qui assistaient à la cérémonie ont prétendu que la sueur coulait sur son visage, que tout son corps était souple et recouvert de moiteur, que, comme on avait trouvé repliés l'un de ses bras et l'une de ses jambes et qu'on les allongeait, ils s'allongèrent sans difficulté, que ses cheveux étaient huilés et peignés et qu'une odeur de musc s'exhalait de son tombeau et parfumait les narines des assistants.

Parmi ceux qui assistèrent à son premier enterrement, il y avait son ministre, le *tyērno Sirē-Bāba-Atumāne-'Āli-Samba-Demba-Mbarān-Silmaṅ-'Eli*, et quelques au-

(1) La date est donnée en lettres dans A et dans B : اشكر (ا = 1, ش = 1.000, ك = 20 et ر = 200). C'était en l'an 1807 de notre ère.

(2) A priori, il semblerait qu'il y eût ici une erreur de calcul, et que, le 4 avril étant un jeudi, le 17 dût être un mercredi et non un mardi ; mais il convient de se rappeler que, chez les Musulmans, le jour commence, non pas à minuit, mais au coucher du soleil, en sorte que chacun de leurs quantièmes chevauche sur deux des nôtres.

tres personnes. Quant à ceux qui l'ensevelirent la seconde fois, c'était *'Amar* fils de *Seydu* fils de *Mahmūdu* fils de *Nalla* fils de *Samba* fils de *Pāte* fils de *'Ali* fils de *Hammē-Dyūlḍo-Kan*, puis ce *Dinullāhi* dont il vient d'être parlé, puis *Samba-Musa* et de nombreuses personnes.

Entre sa mort et la mort du cheikh *'Abdulkarīmi*, il s'écoula quinze jours : que ces prodiges ne cessent de faire accorder de la considération aux rameaux de ces deux souches! ainsi soit-il, ainsi soit-il, ainsi soit-il!

*
* *

Après *'Abdulkāder*, le pouvoir fut confié à l'imâm *Moktār* ou *'Abdul* (1) fils de *Sirē* fils de *Lamin* fils de *'Abdul* fils de *Sirē* fils de *Lamin* fils de *Birān*, de *Sintyu-Bamambi*, plus connu sous le nom d'*almāmi Moktār-Kudēdye*, sa mère étant *Kudēdye* fille de *Moktār* fils de *Hammet* fils de *Mūsá*, fils de *Yūsufu*, du village de *Dyoṅto* chez les *Sillanāɓe*. Il résidait lui-même au village de *Dyoṅto*. Son nom de clan était *Talla*.

Il exerça les fonctions d'imâm pendant l'intervalle que remplirent les événements énumérés plus haut, à partir de la déposition de l'imâm *'Abdulkāder*; cet intervalle fut d'une année entière. C'est lui qui était le chef de ces troupes rassemblées [pour attaquer *'Abdulkāder*]. D'après ce que racontent ceux qui se complaisent à déchirer à belles dents la réputation des seigneurs illustres, l'imâm *Moktār* aurait adressé des éloges à *Bo'*, lorsque ces troupes revenaient de tuer l'imâm *'Abdulkāder*, en raison de l'aide que leur avait prêtée *Bo'* pour tuer à l'improviste

(1) Ce personnage avait reçu de sa mère le nom de *Moktâr* et de son père le nom de *'Abdul*; voir plus haut la note relative à la généalogie de cet imâm, qui varie selon les manuscrits et selon les passages du même manuscrit : celle donnée ici comme plus haut est telle que l'a rectifiée Siré-Abbâs.

l'imâm *'Abdulkāder*, et ç'aurait été le motif pour lequel les gens se détachèrent de lui; mais, à mon avis, c'est là un argument inventé par les seigneurs de la noblesse et les doctes censeurs, car une telle action ne s'accorderait pas avec la droiture de ce seigneur béni qui était parvenu au plus haut degré des sciences : ayez une opinion meilleure et ne posez pas de questions sur cet homme qu'ornaient toutes les vertus et qui — Dieu le très haut lui fasse miséricorde ! — avait étudié les sept parties du livre saint sans jamais se servir du Coran comme d'un oreiller.

La durée de son intérim pendant l'interrègne précité fut d'une année entière. Que Dieu le très haut lui fasse miséricorde : ainsi soit-il !

*
* *

Après lui régna le savant professeur, l'administrateur intègre et gouverneur équitable, l'imâm *Hammād* fils du seigneur *Lamin* fils du seigneur *Mālik* fils du seigneur *Habī* fils du seigneur *Bukār* fils d'*Ibrāhīma* fils du seigneur *Nyokor* fils du seigneur *Birāhīma* fils du seigneur *Mūsá* fils du seigneur *Suleymān*, du village de *Bōde*. Sa mère était la noble dame *Kumba* fille de la noble dame *Safiyyata* fille (1) du seigneur *Hammād-Fāl*, du village de *Pir*. Son nom de clan était *Bāl*.

Il se fit remarquer par sa continence, sa piété et le flottement des étendards de son équité au-dessus des rameaux des Noirs et des Rouges (2). En outre, il possédait à fond les sciences de la loi, du droit, de la grammaire, de la logique, de la rhétorique et de l'éloquence; il coiffait le bonnet réservé à ceux qui pratiquent la croyance au Dieu unique, la dévotion mystique, la divination, l'astronomie,

(1) B porte ici بن (fils) au lieu de بنت (fille) : l'erreur de copie est évidente.
(2) C'est-à-dire des Toucouleurs et des Peuls.

l'architecture, la géométrie et l'ensemble complet des connaissances. Il suivit la bonne voie durant son règne. Au sujet de son équité manifeste et de l'excellence de sa foi religieuse, on peut citer ce trait : comme l'imâm *'Abdulkāder* lui avait ordonné de quitter le territoire du *Fūta* du *Tōro* et qu'il marchait en compagnie d'un aïeul du compilateur de ces chroniques, c'est-à-dire du *satigi Yero* fils du *satigi Sirē* fils du *satigi Sule* (1), ils arrivèrent tous les deux à un endroit stérile et caillouteux situé entre *Dūmga-Alfā* et *Dulumādyi*, et le pied de l'imâm *Hammād* trébucha contre une pierre ; il en sortit du sang et le *satigi* s'écria : « Que Dieu blesse les deux pieds de celui qui est cause de la blessure de cet imâm ! » Alors l'imâm *Hammād* lui dit : « Il me faut te citer en justice, car tu as invoqué Dieu contre le prince des croyants en demandant que celui-ci fût blessé. » Ils allèrent donc en justice et son compagnon précité fut condamné. Ensuite *Hammād* racheta la condamnation du *satigi* au moyen du coursier qu'il montait lui-même et son compagnon lui dit : « Je prends Dieu à témoin que je mourrai ton ami, et je suis bien certain que celui qui suivra ta trace arrivera indubitablement au paradis. » L'imâm *Hammād* ayant envoyé ce coursier au prince des croyants *'Abdulkāder* pour qu'il le versât au trésor public, l'imâm *'Abdulkāder* le versa au trésor et envoya à *Hammād* un autre coursier en échange ; mais ce dernier retourna le coursier à l'imâm *'Abdulkāder* une première, une deuxième et une troisième fois.

Cela avait eu lieu à l'époque où l'imâm *'Abdulkāder* revenait de la captivité qu'il avait subie à *Buṅgōüi*. Il trouva les gens très occupés au sujet de *Hammād : Birān*, le *farba* de *Dyowol*, l'avait enfermé et cousu dans des peaux de

(1) Le *satigi-Sule* que l'auteur cite ici comme étant son ancêtre était un *satigi-Mbōlo* et non pas un *satigi* du Foûta de la dynastie de Koli. Siré-Abbâs se rattache néanmoins à cette dynastie par son père comme par sa mère (voir au début la note généalogique le concernant).

bœufs, l'avait amené en pirogue sur le fleuve et l'avait jeté dedans pendant la nuit; mais les peaux s'étaient déchirées par la grâce de Dieu le très haut et on l'avait trouvé dans l'oratoire du village à l'aube qui termina cette même nuit. Auparavant, il avait été enfermé à deux reprises dans deux cases et il était resté dans chacune des deux cases huit jours sans manger ni boire; les deux cases précitées étaient pleines de fiente de mouton à laquelle on avait mis le feu et qu'on avait laissé brûler jusqu'à ce que la fumée se fût dissipée, et, bien que cet imâm fut demeuré huit jours [dans chacune de ces cases enfumées], il n'en avait éprouvé aucun dommage. C'est au village de *Dyowol* et au village de *Tyilon* qu'on lui avait fait subir ces traitements.

Souvent il montait une ânesse pendant une courte distance, puis il en descendait et lui adressait la parole en lui disant : « Pardon, pardon, ô ânesse ! » Jamais un mendiant ni un solliciteur ne s'arrêta devant sa porte sans recevoir de lui plus qu'il n'avait espéré recevoir. Ses prodiges, sa continence, sa piété, son équité, sa bonté et sa douceur atteignirent un degré de célébrité considérable. Mais en voilà assez sur ce sujet.

La durée de son règne fut de trois ans et il mourut — que la miséricorde de Dieu le très haut lui soit acquise ! — en l'année 1225 (1) après la fuite de Mahomet (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui donne le salut !).

*
* *

Ensuite vint le professeur instruit, le pieux savant, l'administrateur intègre, l'imâm *Yūsufu* fils du seigneur *Sirē* fils du seigneur *Demba* fils du seigneur *Būbu* fils du seigneur *Demba* fils du seigneur *Būbu* fils du seigneur *Demba* fils du seigneur *Dyam-Lih* (2), du village de *Dyāba*-

(1) 1810 de notre ère.
(2) Alors que A fait du deuxième Demba le fils de Dyam-Lih, B intercale

Dekle. Sa mère était la noble dame *Ragiyatu* fille du seigneur *Sa'īdu*, du village de *Sēdu*, dans la province du *Bundu.* Il s'était rendu chez les gens de *Bōde* et ensuite était allé visiter le tombeau (1) de l'imâm *Hammād* fils du seigneur *Lamin*, dont il vient d'être question, car ce dernier avait été son professeur. C'est après qu'il eût accompli ces deux voyages que les gens du *Fūta* du *Tōro* désignèrent *Yūsufu* comme successeur de *Hammād.* Sa résidence durant son règne fut le village bien connu de *Dyāba.*

Il suivit au pouvoir le bon chemin et les rossignols chantèrent sa libéralité, sa continence et sa piété sur les branches des arbres du Soudan, tandis que les étendards de ses prodiges flottèrent de l'orient à l'occident de ce pays. Entre autres prodiges le concernant — que la miséricorde de Dieu le très haut s'étende sur lui ! — de la fumée s'élevait des ongles de ses mains comme d'un fusil au moment où le coup est tiré. Il possédait en effet jusque dans ses derniers replis la connaissance des sciences et en particulier de celle des choses cachées. Voici l'un des traits de sa libéralité que nous a transmis la tradition : il fit cadeau à la fois au même individu du cordon de sa culotte, de son bonnet et de ses sandales; des faits analogues à celui-là se répétèrent souvent de sa part.

Il ne demeura personne dans le *Fūta* du *Tōro* qui ne lui fût soumis, à l'exception du cheikh *Ahmadu* fils du seigneur *Bōkar* fils du seigneur *Atumāne* (2) fils du seigneur *Samba* fils du seigneur *Demba* fils du seigneur *Mbarān* fils du seigneur *Silmań* fils du seigneur *'Eli*, généralement

entre les deux un deuxième *Būbu* et un troisième *Demba*. Siré-Abbâs maintient la leçon du mscr. B, que nous avons conservée.

(1) Ce tombeau se trouve à *Feto-Bōüe*, dans une région du Ferlo faisant partie du Damga. *Yūsufu*, étant à *Bōde* (cercle de Podor), entendit parler des chances qu'il avait d'être nommé imâm et il tint à aller visiter le tombeau de son ancien maître pour s'attirer sa bénédiction.

(2) B porte « *Bōkar* fils du seigneur fils d'*Atumāne* » بوكر بن السيد بن اتمان

ment appelé le *tyērno-Tillere Ahmadu-Delo*, et dont la mère était la noble dame *Kadi* fille du seigneur *Hammād* fils du seigneur *Ibrá* fils du seigneur *Mahmūdu* fils du seigneur *Birān* fils du seigneur *'Abdullāhi* fils du seigneur *Pāte* fils du seigneur *Siwá* fils du seigneur *Dyāsá*. L'imâm *Yūsufu* se battit avec ce personnage en un endroit appelé *Kofel ;* ensuite ils se battirent en un endroit appelé *Bāwṅgel ;* ensuite ils se battirent au village de *Ṅgidyilon*, et voici comment se passa le combat de *Ṅgidyilon :* l'imâm *Yūsufu* se précipita sur le cheikh *Ahmadu* et, quand ce dernier eût vu le nombre des guerriers qui composaient l'armée de l'imâm, il monta sur son coursier, se jeta dans le fleuve après avoir dit qu'il est permis d'échapper à un genre de mort pour en chercher un autre, et se noya : que Dieu le très-haut lui fasse miséricorde !

Parmi les expéditions guerrières de cet imâm, il y eut la guerre de *Mudēri* entre lui et les gens du *Gadyāga*, qui fut motivée par ce fait que le noyé s'approvisionnait de ce côté avant sa mort et que les gens du *Gadyāga* avaient embrassé son parti. Après que ce dernier eût péri noyé, l'imâm *Yūsufu* se jeta sur eux et pilla leur pays.

Il demeura cette fois là (1) quatre ans au pouvoir, puis fut déposé en raison de son manque d'esprit conciliant vis-à-vis du *tyērno Dewa* fils de l'*elimān Ahmadu-Moktār* de *Pete* (2).

*
* *

Il eut comme successeur le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Abūbakari* fils de *Lamin* fils de *Mālik* fils de *Habī* fils de *Bukār* fils du seigneur *Birāhīma*

Ou bien un nom a été oublié entre السيد (seigneur) et بن (fils), ou bien, ce qui est plus probable, le mot بن (fils) doit être supprimé après السيد.

(1) *Yūsufu* régna en effet à plusieurs reprises, comme on le verra par la suite.

(2) البتوى ; ce qualificatif ethnique est ajouté au nom de l'*elimān Ahmadu-Moktār*, pour le distinguer de son homonyme le *tyērno-mōlle*.

fils du seigneur *Nyokor* fils du seigneur *Birāhīma* fils du seigneur *Mūsá* fils du seigneur *Suleymān*, du village de *Bōde*. Il était du côté paternel le frère de l'imâm *Hammād-Lamin-Bāl*. Quant à sa mère, c'était la noble dame *Binta* fille de la noble dame *Dyandu* fille du seigneur *Alfāhimu;* elle appartenait à une famille de *Busōḅe* de la tribu des *Mbālḅe* et résidait au village de *Gollēra*. Il suivit au pouvoir la bonne route. Auparavant, il avait fait la guerre aux gens du *Dyolof*, qui l'avaient mis en déroute; c'est au cours de cette expédition que mourut l'un des ancêtres du narrateur (1) nommé *Samba* fils de *Sirē* fils du *satigi Sule*, ainsi que plusieurs personnages du *Fūta* du *Tōro*. Il était savant en toute science. Il demeura trois ans au pouvoir, puis fut déposé : que Dieu le très-haut lui fasse miséricorde !

*
* *

Puis le pouvoir fut conféré de nouveau à l'imâm *Yūsufu*, qui demeura un an au pouvoir et fut déposé. En un mot, l'imâm *Yūsufu* exerça les fonctions d'imâm du *Fūta* à de multiples reprises : après que, au moment de sa [première] déposition, ces fonctions eurent été confiées à l'imâm *Abūbakari* frère de *Hammād* (2) et fils de *Lamin*, il régna encore deux fois sans compter son règne précédent ; puis il régna encore trois fois dans la suite (3).

*
* *

Ensuite arriva au pouvoir le savant professeur et sagace

(1) Ce Samba était en réalité le grand-oncle de Siré-Abbâs, étant le frère de son grand-père Yéro (voir la note généalogique).

(2) Le texte du mscr. A donne « *Abūbakari* fils de *Hammād* fils de *Lamin* », ce qui constitue une erreur évidente : il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter au paragraphe précédent.

(3) Tout ce passage n'est pas clair dans le texte de A, mais il le devient lorsqu'on le compare à d'autres passages de B, qui, par contre, ne renferme pas celui-ci. Le mscr. A semble, au moins par ce qui précède, ne faire régner *Yūsufu* que six fois, alors qu'il régna en réalité au moins neuf fois.

jurisconsulte, l'imâm *Sirē* fils du seigneur *Ahmadu* fils du seigneur *Sirē* fils du seigneur *'Āli* fils du seigneur *'Abdullāhi* fils d'*Alhasan* fils du seigneur *Dowut* fils du seigneur *'Eli* fils du seigneur *Fadalla*. Sa mère était la noble dame *Diko* fille de *Gorgo* fille (1) de l'*alwāli Hammē* fils de *Ndyobbo*. Le père de *Diko* était le seigneur *Sirē* fils du seigneur *Mālik* fils du seigneur *'Abdul* fils du seigneur *Samba* fils du seigneur *Yero* fils du seigneur *Birān* fils du seigneur *Mūsá*. Le père d'*Ahmadu-Sirē* résidait au village de *'Ōgo* et sa mère au village de *'Anyam-Wuro-Sirē*. Il demeura un an au pouvoir et fut déposé : que Dieu le très-haut lui fasse miséricorde !

* * *

Ensuite arriva de nouveau au pouvoir l'imâm *Yūsufu-Sirē*, qui fut déposé au bout de deux ans.

* * *

Ensuite régna le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *'Āli* fils du seigneur *tyērno Ibrāhīma* (2) fils du seigneur *Hammād* fils du seigneur *Ibrāhīma* fils du seigneur *Mahmūdu* fils du seigneur *Birān* fils du seigneur *'Abdullāhi* fils du seigneur *Pāte* fils du seigneur *Siwá* fils du seigneur *Wāli* fils du seigneur *Khāli* fils du seigneur *Yahyá* fils du seigneur *Dyābiri* fils du seigneur *Makka* fils du seigneur *Ndyubayru* fils du seigneur *Silmań* fils du seigneur *Limām* fils du seigneur *'Amar* fils du seigneur *Dyābē* fils du seigneur *Kāyá* fils du seigneur *Makka*. Il résidait au village de *Mbumba*. Sa mère était la noble dame

(1) Le mot بنت manque dans le texte et on pourrait à la rigueur lui substituer بن (fils) ; mais la comparaison entre A et B montre que *Gorgo* était la mère de *Diko* et non son père.
(2) *Ibrá* dans A (voir ce mot au glossaire).

Ra$_{b}$iyatu (1) fille du seigneur *Atumāne* fils du seigneur *'Āli* fils du seigneur *Samba* fils du seigneur *Demba* fils du seigneur *Mbarān* fils du seigneur *Silmań* fils du seigneur *'Eli*, du village de *Ngidyilon* (2). Il demeura un an au pouvoir et fut déposé.

*
* *

Après lui, ce fut l'imâm *Yūsufu-Sirē* qui monta de nouveau au pouvoir. Il eut à ce sujet des contestations avec l'imâm *Bōkar-Lamin-Bāl* (3), qui avait régné auparavant. L'imâm *Bōkar* fut soutenu par le savant professeur, le sagace jurisconsulte, le vaillant guerrier toujours le premier à l'attaque, le lion valeureux *Birān* fils du cheikh *Ibrāhīma* (4) fils du seigneur *Hammād* fils d'*Ibrāhīma* fils du seigneur *Mahmūdu* fils du seigneur *Birān* fils du seigneur *'Abdullāhi* fils du seigneur *Pāte* fils du seigneur *Siwá* fils du seigneur *Dyāsá* fils du seigneur *Wāli* fils du seigneur *Khāli* fils du seigneur *Yahyá*, etc. L'imâm leur livra bataille au nord du village de *Dyāba*, près d'une mare appelée *Ṅgādo*, et ils vainquirent l'imâm *Yūsufu* ce jour-là. Ensuite l'imâm *Yūsufu* tomba sur eux près d'une rivière appelée *Gūnagol* et, cette fois, ce fut l'imâm *Yūsufu* qui les vainquit; cette rivière est située entre *Dyońgi* et *Mbumba*. *Ahmadu-'Āli-Seydi*, qui accompagnait l'imâm *Bōkar-Lamin-Bāl*, mourut ce jour-là, et les yeux des *Yirlābe* du *Dyēri* et de beaucoup des notables du *Fūta* versèrent sur lui des larmes abondantes. Ensuite l'imâm *Yūsufu* leur livra bataille au nord du village de *Hāyre*, en un endroit appelé *Newre*, qui est un terrain de cultures maraîchères appartenant aux gens de *Hāyre;* l'imâm *Yūsufu* les y vain-

(1) *Raki* dans A (voir au glossaire).

(2) Autre généalogie de *Ragiyatu* (par les femmes), donnée par A : fille d'*Atumāne* fils de *'Āli* fils de *Sīru* fille de *Penda* fille de *Birāhīma* fils de *Nyokor*.

(3) Le même qui est dénommé plus haut *Abūbakari*.

(4) Ou *tyērno Ibrāhīma*.

quit. Auparavant, l'imâm *Yūsufu* les avait assiégés dans le village de *Bōde*. Puis les Maures firent prisonnier l'imâm *Abūbakari-Lamin-Bāl*, et les Maures précités, c'est-à-dire les *Tuwābīr*, décidèrent de le tuer, mais l'imâm *Yūsufu* s'y opposa et le fit remettre en liberté.

Parmi les expéditions de l'imâm *Yūsufu*, il faut citer aussi la guerre de *Numá*, appelée encore « deuxième expédition du *Gūnagol* », qu'il fit au célèbre *mahdiyu* (1); l'imâm *Yūsufu* le vainquit et dispersa son armée.

Je ne crains pas de réparer l'oubli que j'ai fait de l'une de ses guerres précédentes, celle qui eut lieu entre lui et le *tyērno-Tillere Ahmadu-Delo*, c'est-à-dire l'expédition de *Nyānyāre*.

L'imâm *Yūsufu* demeura un an au pouvoir cette fois-là, puis il fut déposé.

*
* *

Ensuite arriva au pouvoir le savant professeur et sagace jurisconsulte auquel ne pouvait disputer le premier prix dans l'arène de l'équité et du savoir, le magistrat qui ceignit le glaive de la justice durant le règne de l'imâm *'Abdulkāder*, le règne de l'imâm *Hammād-Lamin-Bāl* et l'un des règnes de l'imâm *Yūsufu*, car il fut supérieur à ce magistrat par la solidité du savoir et, grâce à un effet de la puissance divine, les montagnes les plus élevées ne pouvaient rivaliser avec lui en hauteur. Il s'agit de l'imâm *Sirē* fils du seigneur *Hasan* fils du seigneur *Lamin* fils du seigneur *'Āli* fils du seigneur *Seydi* fils de *'Āli* fils de *Seydi*, du village de *Hāyre*. Sa mère était la noble dame *Takko* fille de la noble dame *Hadi* fille de *Pāte*, des *Busōḅe* de *Gollēra*. Il suivit au pouvoir la bonne route et y demeura un an, puis fut déposé.

(1) Ou *mahdi*, père d'*Ahmadu-Seyku* qui fut tué à *Koki*. C'est le fameux « mahdi de Podor » (voir A. LE CHATELIER, *l'Islam en A. O. F.*, p. 147). Sa famille habite dans le Tôro au village dit *'Uro-Mahdiyu* (village du mahdi).

*
* *

Ensuite l'imâm *Yūsufu* monta de nouveau au pouvoir et y demeura un an, puis fut déposé.

*
* *

Il fut remplacé par le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Bōkar* fils du seigneur *Mōdibbo* fils du seigneur *Suleymān* fils du seigneur *Dāuda* fils du seigneur *Samba* fils du seigneur *Pāte* fils du seigneur *'Āli* fils du seigneur *Yero* fils du seigneur *Hammē-Dyūlḍo-Kan*, du village de *Dōndu*. Sa mère était la noble dame *'Aysata* (1) fille du seigneur *Sirē* le *Dyambalaṅke*, de la province du *Ḅundu*. Il suivit au pouvoir la bonne route et y demeura la moitié d'une année, puis il fut déposé (2).

*
* *

Ensuite l'imâm *Yūsufu* arriva de nouveau au pouvoir et y demeura un an et demi, puis fut déposé.

*
* *

Il fut remplacé par le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Ibrá* (3) fils du seigneur *Dyātara* fils du seigneur *Atumāne* fils du seigneur *Māt*, du village de *Gāwol*. Sa mère était la noble dame *Hawo-Lih* fille de *Maryam* fille du seigneur *Būbu* fils du seigneur *Sirē* fils du seigneur *'Āli* fils du seigneur *'Abdullāhi* fils du seigneur

(1) Le mscr. A avait laissé en blanc le nom de la mère de cet imâm et le mscr. B portait *Kumba :* Siré-Abbâs a rectifié ce nom en *'Aysata.*

(2) A partir d'ici la concordance cesse d'exister entre A et B relativement à l'ordre dans lequel se sont succédé les différents imâms du Foûta. L'ordre adopté ici est celui indiqué verbalement par Siré-Abbâs, comme étant le seul correct ; c'est celui donné par B.

(3) Ou *Ibrāhīma.*

Alhasan fils du seigneur *Dowut*, du village de *'Ōgo*. Il suivit au pouvoir la bonne route et y demeura un an, puis fut déposé.

⁂

Ensuite l'imâm *Yūsufu* monta de nouveau au pouvoir, y demeura un an et fut déposé.

⁂

Il fut remplacé par le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Mohammadu* fils du *tafsīru Mahmūdu* fils du seigneur *Sirē* fils du seigneur *Bāba* fils du seigneur *Atumāne* (1) fils du seigneur *'Āli* (2) fils du seigneur *Samba* fils de *Demba* fils de *Mbarān* fils de *Silmaṅ* fils de *'Eli*, du village de *Ṅgidyilon*, dont la mère était *Kadyata* fille d'*Aminata* fille de *Konko* fils de *Būbu-Mūsá* fils de *Samba-Ḅōyi* fils de *Bōkar* fils de *Sawa-Lāmu* [fils de] *Yero* fils de *Koli*, de la tribu des *Dēniyaṅkōḅe*. Il suivit au pouvoir le bon chemin et y demeura un an et demi, puis fut déposé.

⁂

Après lui, l'imâm *Yūsufu* revint de nouveau au pouvoir et y demeura un an et demi, puis fut déposé.

⁂

Ensuite régna le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Birān* fils du *tyērno Ibrá* fils de *Hammād* fils d'*Ibrá* fils de *Mahmūdu* fils de *Birān* fils de *'Abdul-*

(1) Ce nom est orthographié tantôt اتمان (*Atumāne*) et tantôt عتمان (*'Atumāne*); ce sont deux variantes d'une déformation du nom arabe عثمان (*'Otsmān* ou, selon la prononciation ordinaire du Foûta, *'Usmāna*).

(2) Ce *'Āli*, qui a été omis dans B, avait pour mère *Sīru*.

lāhi fils de *Pāte* fils de *Siwá* fils de *Dyāsá* fils de *Wāli* fils de *Khāli* fils de *Yahyá* fils de *Dyābiri* fils de *Makka* fils de *Ndyubayru* fils de *Silmań* fils de *Limām* fils de *'Amar* fils de *Dyābē* fils de *Kāyá* fils de *Makka*, du village de *Mbumba*, dont la mère était *Fātumata* fille de *Rāsin* fils de *Samba* fils de *Daramān* fils de *Lamin*, de la même tribu que son père et d'une famille *Ḅās*. Il suivit au pouvoir le bon chemin et y demeura un an, puis fut déposé.

*
* *

Après lui régna le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Mahmūdu* fils de *Sirē* fils de *Mālik* fils de *'Abdul* fils de *Samba* fils de *Yero* fils de *Birān* fils de *Mūsá*, du village de *'Anyam-Wuro-Sirē*, dont la mère était *Kumba-Nèy* fille de *Gaku* fils de *Nyakalē* (1), originaire de la tribu des *Sèybōḅe* provenant de la survivance des descendants de ce *Manna* dont l'histoire a été contée plus haut. Il suivit au pouvoir le bon chemin et y demeura la moitié d'une année (2), puis fut déposé.

*
* *

Ensuite régna le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Ahmadu* fils de *Būba-Lih* fils du *tyērno Ahmadu* fils de *Sirē* fils de *'Āli* fils de *'Abdullāhi* fils d'*Alhasan* fils de *Dowut* fils de *'Eli* fils de *Fadlalla*, du village de *'Ōgo*, dont la mère était *Dyenaba* fille de l'*elimān Yero* fils de *Hammē* fils de *Būbu* fils de *Hundu*, du village de *Mbōya*. Il suivit au pouvoir le bon chemin et y demeura la moitié d'une année, puis fut déposé.

(1) *Kumba-Nèy* était appelée ainsi (Koumba des vaches) parce qu'elle avait beaucoup de vaches ou parce qu'elle les aimait. Sa grand'mère *Nyakalē* descendait de Koli par *Muse-Bōse*, dont la famille fournissait le *lāmḍo* du Bôsséya (*Nyakalē* fille de *Gaku* fils de *Nyakalē* fille de *Delo* fils de *Yettum* fils de *Mūse-Bōse* fils de *Koli*) ; cette même Nyakalé descendait aussi de Manna.

(2) Ou, selon A, une année entière.

*
* *

Il fut remplacé par l'imâm *Sirē* fils d'*Ahmadu* fils de *Sirē* fils de *'Āli* fils de *'Abdullāhi* fils d'*Alhasan* fils de *Dowut* fils de *'Eli* fils de *Fadalla*, du village de *'Ōgo*, dont la mère était *Diko* fille de *Gorgo* fille de l'*alwāli Hammē* fils de *Ndyobbo*, du village de *Dyamá-Alwāli*. Il suivit au pouvoir la bonne route et y demeura la moitié d'une année, puis fut déposé (1).

Ensuite l'imâm *Yūsufu* monta encore au pouvoir et, après la moitié d'une année, fut déposé, chassé vers le *Ferlo* et remplacé pour la seconde fois par l'imâm *Birān*, qui demeura au pouvoir sept mois (2) durant lesquels il fut malade et mourut au village de *Hōre-Fōnde*, où il fut enterré. Que Dieu lui fasse miséricorde, ainsi qu'à tous les imâms qui l'ont précédé et dont la liste se termine ici (3) !

(1) Cet imâm régnait pour la seconde fois.
(2) D'après A, il régna cinq mois au plus.
(3) La liste donnée par A ne concorde pas avec celle de B, à partir de l'imâm *Sirē-Hasan ;* chacun des deux manuscrits donne quatorze règnes, mais les donne dans un ordre différent ; de plus, B porte *Sirē-Ahmadu* à la place d'un dixième règne de *Yūsuf*. D'une façon générale, le mscr. A semble plus complet en ce qui concerne les événements modernes, mais le manuscrit B paraît plus soigneux de l'exactitude. C'est à ce dernier que Siré-'Abbâs lui-même demande que l'on se réfère en cas de divergence, à moins d'indication contraire, et c'est ce qui a été fait dans la traduction. Voici en regard les deux listes d'imâms à partir de *Sirē-Hasan* jusqu'au deuxième règne de *Birān-Ibrá*. Ni l'une ni l'autre ne concorde, du reste, avec la liste générale donnée par A à la fin du récit.

A	B
Sirē-Hasan.	*Sirē-Hasan.*
Yūsufu (5e *fois*).	*Yūsufu* (5e *fois*).
Ibrāhima-Dyātara.	*Abūbakari-Mōdibbo.*
Yūsufu (6e *fois*).	*Yūsufu* (6e *fois*).
Ahmadu-Bāba-Lih.	*Ibrāhima-Dyātara.*
Yūsufu (7e *fois*).	*Yūsufu* (7e *fois*).
Abūbakari-Mōdibbo.	*Mohammadu-Mahmūdu.*
Yūsufu (8e *fois*).	*Yūsufu* (8e *fois*)
Mohammadu-Mahmūdu.	*Birān-Ibrá.*
Yūsufu (9e *fois*).	*Mahmūdu-Sirē.*
Birān-Ibrá.	*Ahmadu-Bāba-Lih.*
Yūsufu (10e *fois*).	*Sirē-Ahmadu* (2e *fois*).
Mahmūdu-Sirē.	*Yūsufu* (9e *fois*).
Birān-Ibrá (2e *fois*).	*Birān-Ibrá* (2e *fois*).

*
* *

Après la mort de l'imâm *Birān*, l'imâm *Yūsufu* revint au village de *Dyāba-Dekle;* il était malade et mourut au cours de cette maladie : que la miséricorde de Dieu le très haut lui soit acquise!

Alors le *Fūta* du *Tōro* resta un certain temps sans imâm : on dit — Dieu le très haut le sait mieux que personne — que la durée de cette absence d'imâm fut de trois ans, pendant lesquels la famine et la disette exercèrent des ravages innombrables et incalculables, tellement que beaucoup de gens émigrèrent à cause de la violence de cette famine.

Ensuite le pouvoir échut au savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Bāba-Lih* fils du *tafsīru-ḅoggel Ahmadu* fils de *Samba* fils de *Demba* fils de *Būbu* fils de *Demba* fils de *Būbu* fils de *Demba* fils de *Dyam-Lih*, du village de *Dyāba*, dont la mère était *Hawa-Lih* fille de *'Ummu* fille de *Sirē* fils de *'Āli* fils de *'Abdullāhi* fils d'*Alhasan* fils de *Dowut* fils de *'Eli* fils de *Fadalla*, du village de *'Ōgo*. [Son avènement eut lieu] en l'année 1252 après la fuite du meilleur des hommes (1) (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui donne le salut!). Il suivit au pouvoir le bon chemin et la terre redevint fertile par la grâce de Dieu le très haut et sa bénédiction. Il demeura quatre ans en fonctions, puis fut déposé.

*
* *

Il fut remplacé par le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān*, du village de *Mbumba*, dont la mère était *Takko* fille du *tafsīru-ḅoggel Ahmadu* fils de *Samba* fils de *Demba* fils de *Būbu*, du village de *Dyāba*. Il suivit au pouvoir le bon chemin et y demeura trois ans, puis fut déposé.

(1) C'est-à-dire en 1836-1837 de notre ère.

*
* *

Ensuite régna le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Mahmūdu* fils de *Sirē* fils de *Mālik*, du village de *'Anyam-Wuro-Sirē*, dont la mère était la *sokna Selli*. Il demeura quelques mois en fonctions, puis fut déposé. Il avait été élu aux semailles d'automne et il fut déposé au milieu de cette même saison.

*
* *

Ensuite régna l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān*, qui demeura un an et demi au pouvoir (1) et fut déposé (2).

*
* *

Ensuite fut élu le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Sirē* fils de l'imâm *'Āli* fils du *tyērno Ibrá*, de *Mbumba*, dont la mère était *Batūli* fille de *Samba* fils d'*Amina* fille de *Fālil* fils de *'Atumāne*, de la tribu des *Barōḇe* de *Dyakel*. Il suivit au pouvoir le bon chemin et y demeura un an et demi, puis mourut : que la miséricorde de Dieu le très-haut lui soit acquise !

C'est durant son règne que les gens du *Fūta* chassèrent dans la province du *Tōro* l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān*; lorsque celui-ci fut arrivé chez l'*elimān* de *Dimat*, c'est-à-dire chez l'*elimān Bōkar*, ce dernier demanda aux gens du *Fūta* de le laisser tranquille; ils le laissèrent donc et s'en retournèrent, et il demeura en cette province avec le commentateur *Dyābiri*, auprès de *Dyānyum*. L'imâm [*Mohammadu*] accomplit là un nombre incalculable de miracles, car il possédait à la perfection le don de faire exaucer ses prières à n'importe quel moment. Il y

(1) Un an d'après A.
(2) Ici se trouve placé, en marge du manuscrit A, le règne de l'imâm *Sībawayhi*, que B reporte plus loin. Nous avons suivi l'ordre donné par B.

demeura une année entière, puis revint chez lui après la mort de l'imâm *Sirē* fils de l'imâm *'Āli* et de son frère *Mahmūdu :* que Dieu le très haut leur fasse miséricorde à tous les deux !

*
* *

Ensuite fut élu le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Ahmadu* fils de *Hammād* fils de *Samba* fils de *Suleymān* (1), du village de *Pete*, dont la mère était *Fātumata* fille de *Samba* fils de *Mustafá* fils de *'Abdu* fils de *Hammē* fils de *Yero* fils de *Mūsá*, du village des *Barōḅe* de *Dyakel*. Il demeura au pouvoir durant la fin de l'automne jusqu'au moment de l'hiver et fut déposé au cours de ce même hiver. Le *Fūta* demeura sans imâm pendant l'été qui suivit cet hiver.

*
* *

Ensuite fut élu le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Rāsin* fils de *Mahmūdu* fils de *Hammadin* fils d'*Ibrá* fils de *Seydi* fils de *Hammet* fils de *Birān* fils de *Hammet* fils de *Demba* fils de *Samba* fils de *Birān* fils de *'Isá* fils de *Demba*, du village de *Medīna-Ndyātyḅe,* dont la mère était *Maryam* fille de *Samba* fils de *Sirē* fils de *'Abdu* fils de *Samba* (2) fils de *Lamin*, de la tribu des *Busōḅe*. Il régna deux ans et fut déposé.

*
* *

Ensuite fut élu l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān*, au commencement de l'automne. Il fit un voyage dans la province du *Tōro* pour le renouvellement des turbans

(1) Au lieu de « *Samba* fils de *Suleymān* », A porte *Sawa-Tyīla*, ce qui revient au même, ce *Samba* ou *Sawa* ayant pour père *Suleymān* et pour mère *Tyīla*. Son père *Suleymān* était fils de *Siwá* fils de *Biras* fils de *Hammē* fils de *Pāte* fils de *Siwá* fils de *Dyāsá*, lequel descendait de *Kāyá-Makka*.

(2) L'ordre dans lequel sont placés ces deux personnages (*Samba* et *'Abdu*) diffère dans les deux manuscrits.

[d'investiture] ; lorsqu'il revint, au milieu de l'automne, il rencontra un envoyé d'*Alhādyi-'Omar*, qui était le docteur *'Omar* (1) fils du *tyērno Boylá*. Il partit avec l'envoyé précité, en compagnie de notables du *Fūta* tels que l'*alfā 'Āli-Seydi*, puis le *tyērno-mōlle Ibrá* fils de *Bōkar*, puis *Siley* fils de *'Amar* fils de *Belá*, puis *Bōkar* fils de *'Āli* fils de *Dundu*, puis *Samba* fils de *Moktār* appelé aussi le *bōtol Sawa-Hāko*, puis *Abbās*, *elimān* de *Rindyaw*, puis *Hamadi-'Ilo*, puis aussi le grand câdi savant et équitable qui conserva l'administration de la justice depuis le règne de l'imâm *Yūsufu* jusqu'au règne de l'imâm *Bāba-Lih* malgré son jeune âge et sans qu'il y ait lieu de s'en étonner, vu qu'il était instruit, travailleur, prudent, s'efforçant d'atteindre le summum de l'application en usant de ses facultés d'intelligence et de pénétration, et bien que, à chaque élection d'imâm, il ne cherchât pas à se mettre lui-même à l'abri d'une prompte révocation ni des persécutions des gens du *Fūta* et attendît qu'il eût été nommé câdi par le nouvel imâm : il s'agit de l'illustre et respecté *elimān Ahmadu* fils de l'*elimān Moktār* (2), du village de *Pete*. C'est cette année-là qu'eut lieu l'expédition de *Farbanná*, après laquelle l'imâm *Mohammadu* revint avec les gens du *Fūta*, au moment du labourage des terrains appelés *Wālo* en langue étrangère (3). Son règne dura un an cette fois-là, puis il fut déposé.

*
* *

Ensuite fut élu l'imam *Sībawayhi* fils de *Sirē* fils *d'Ahmadu* fils de *Sirē* fils de *'Āli* fils de *'Abdullāhi* fils d'*Alhasan* fils de *Dowut* fils de *'Eli* fils de *Fadlalla*, du village de

(1) Ou *alfā 'Omar*, selon l'expression couramment usitée pour désigner ce personnage.
(2) Cet *Ahmadu* fils de *Moktār* fut le père de l'imâm *Mohammadu-Alamīn*, appelé généralement « almâmi Mamadou-Lamine de Saldé ».
(3) Dans l'espèce en langue peule (voir *Wālo* au glossaire).

'Ogo, dont la mère était *Selli* fille de *Hafsu* fille de *Sirē* fils de *'Āli* fils de *'Abdullāhi* fils d'*Alhasan* fils de *Dowut* fils de *'Eli* fils de *Fadlalla*. C'est cette année-là qu'eut lieu la guerre civile au *Dyolof*. Il demeura peu de temps au pouvoir et fut déposé.

*
* *

Ensuite fut proclamé l'imâm *Ahmadu* fils de *Hammād* fils de *Samba* fils de *Suleymān*, qui demeura trois à quatre mois au pouvoir et fut déposé.

*
* *

Ensuite régna pour la seconde fois l'imâm *Rāsin* fils de *Mahmūdu* fils de *Hammadi* fils d'*Ibrá* fils de *Seydi*, de *Medīna*, qui fut déposé au bout de trois mois.

*
* *

Ensuite fut élu l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān*, l'année de l'érection du fort de *Mātam*. L'imâm *Mohammadu* partit avec les gens du *Fūta* et ils se dirigèrent de ce côté (1) ; ce fut cette année-là que les gens du *Fūta* traversèrent le fleuve entre *Garli* et *Tyempeṅ;* mais, ayant appris à ce moment-là la marche en avant d'*Alhādyi-'Omar* fils de *Sa'īdu* et son arrivée sur le territoire du *Ḅundu*, ils revinrent sur leurs pas. Le langage en action parlé par la marche en avant d'*Alhādyi-'Omar* amena la déposition de l'imâm, un an après son élection.

Alhādyi-'Omar arriva au village de *Hōre-Fōnde* et y demeura durant l'automne de cette année jusqu'à la saison

(1) وتوجهوا هنالك. Sans doute « du côté de *Mātam* ». On pourrait traduire aussi : « et ils s'éloignèrent de là », de *Mātam*, par crainte des Français qui s'y étaient installés.

d'hiver, puis il en partit, se dirigeant vers *Ndyum;* l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān* l'y accompagna et revint sur ses pas après l'arrivée d'*Alhādyi-'Omar* au village de *Ndyum.*

* * *

Depuis l'arrivée d'*Alhādyi-'Omar* au village de *Hōre-Fōnde*, il n'y avait pas d'imâm au *Fūta.* Cependant *'Abdul-Bubakar* avait réclamé un imâm parmi les docteurs du *Fūta*, mais ceux-ci avaient refusé par peur (1), à l'exception de *Mustafá* fils du *tyērno 'Abdullāhi* fils de *Gaysiri*, du village de *Hōre-Fōnde*, qui avait pour mère *Labūda* (2) fille du *tyērno Samba* fils de *Mahanti* fils du *tyerno Dyobru*, de *Boyinādyi*, et qui fut élu au commencement de ce même automne. *Alhādyi-'Omar* apprit cela et, craignant que, s'il n'était pas présent lui-même au village de *Hōre-Fōnde*, on ne pillât ses bagages qui s'y trouvaient en dépôt, il partit un matin de *Mbumba* et arriva à *Hōre-Fōnde* dans la même journée. *'Abdul-Bubakar* se réfugia sous la protection de ses confrères (3) et l'imâm *Mustafá* se réfugia auprès de certains *Kunta* qui avaient été ses maîtres.

Cependant *Alhādyi-'Omar* s'était éloigné vers l'est après avoir semé ses troupes sur le territoire du *Fūta*, plantant la hampe d'une bannière à *Gēlle*, une autre près du fleuve à *Tyaski* et une autre sur le fleuve à *Dyowol* (4), après aussi s'être emparé de la mère de *'Abdul-Bubakar*, c'est-à-dire de *Saynabu* fille de *'Aysata* fille de *Fātumata* fille du

(1) Par peur d'*Alhādyi-'Omar.*

(2) A donne comme mère à l'imâm *Mustafá* une nommée *Tamar* fille de *Lamin* fils de *Ndūnde.*

(3) Ou « de ses frères » ; le texte porte اخوانه.

(4) لانه اغرَف زجاجة حجاب فى كْيّل وواحدة عند بحر جْبْسك وواحدة فى بحر جُوُلْ. Littéralement « une près du fleuve de *Tyaski* et une dans le fleuve de *Dyowol* ».

tyērno Ibrá : comme *Bubakar-'Āli-Dundu* se trouvait en avant de lui (1), *'Abdul-Bubakar* ne se préoccupa pas de cet incident. Le *bummuḍy Samba-Saynabu* était allé reconduire *Alhādyi-'Omar* avec *Ahmadu* fils du *tyērno Demba* fils de *Sirē* fils de *Demba* fils de *Būbu* fils de *Demba* fils de *Dyam-Lih;* à leur retour, ils apportèrent une lettre d'*Alhādyi-'Omar* adressée aux gens du *Fūta ;* dans cette lettre *Alhādyi-'Omar* ordonnait à ceux-ci de confier l'administration [du pays] à *Ahmadu* [fils du] *tyērno Demba*, ci-dessus mentionné. Ils étaient sur le point de le faire lorsque, au moment où on allait procéder à l'investiture, un nuage s'avança rapidement et, en le voyant grossir, la foule s'en alla (2). Cette circonstance se trouva coïncider avec le retour de l'imâm *Mustafá* et de *'Abdul-Bubakar :* or, c'était ce *Mustafá* précité qui avait été régulièrement investi des fonctions d'imâm au commencement de l'automne. Ensuite la pluie tomba en petite quantité.

On déposa *Mustafá* dans les derniers jours du même automne.

*
* *

Ensuite fut élu de nouveau l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān*, qui partagea le pouvoir durant l'automne avec l'imâm *Mustafá* et le garda durant l'hiver et l'été suivants (3), puis fut déposé.

*
* *

On choisit à sa place, au commencement de l'automne

(1) وكان بكر ءال دند أمامهُ. Ce *Bubakar* était le père de *'Abdul-Bubakar* et se trouvait sur le chemin que devait parcourir *Alhādyi-'Omar*, en sorte que *'Abdul-Bubakar* s'en remit à lui du soin de racheter sa mère ou de la faire mettre en liberté.

(2) Ce passage est obscur et il est difficile de savoir s'il faut lui donner une valeur métaphorique ou s'il faut le prendre au pied de la lettre. Le sens littéral est le suivant : « Mais un nuage s'avança rapidement sur les nuages de cette investiture et, à cause de son gonflement, [il y eut] disparition. »

(3) Durant trois mois environ seulement, d'après B.

[suivant], son frère de père, c'est-à-dire le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Ahmadu* fils de l'imâm *Birān*, dont la mère était *Fātumata* fille du *tyērno Samba* fils de *Mustafá* et d'*Amina*, de la tribu des *Barōḅe* de *Dyakel*. Les gens du *Bōseya* pillèrent alors l'habitation de l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān* et la démolirent de fond en comble; sa maison se dispersa : lui-même se rendit chez les frères de sa mère, au village de *Dyāba*; *Ibrá*, fils de l'imâm *Mohammadu*, prit la maisonnée de son père et l'installa à *Hāyre*, puis il retourna à *Mbumba* et tua par traîtrise son oncle paternel (1) l'imâm *Ahmadu* fils de l'imâm *Birān*, au moment du labourage des champs; ensuite il se transporta auprès de son père l'imâm *Mohammadu* et l'informa de ce qui s'était passé; l'imâm [*Mohammadu*] versa des larmes en abondance (que Dieu le très haut leur fasse miséricorde à tous les deux!), puis lui et son fils partirent du village de *Dyāba* et se rendirent à *Hāyre*.

* * *

Ensuite régna le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Mahmūdu* fils de l'*elimān Mālik*, du village des *Bābāḅe* (2), dont la mère était *Amina* fille de *Rahmatu* fille de *Dowut* fils de *Seydi* fils de *Hamet* fils de *Habību* fils de *Birān*, des *Ndyātyḅe* du village de *Dyūde-Dyāḅi*. Il demeura trois mois au pouvoir, puis fut déposé.

* * *

Ensuite régna le savant professeur et sagace jurisconsulte qui surpassa les personnages de son temps en savoir, en renom, en courage, en éloquence, en perfection oratoire, en

(1) Le texte porte « son père », soit par erreur, soit parce que le mot « père » est souvent employé comme synonyme d'oncle paternel.
(2) *Bahbāḅe* dans A.

religion et en force de caractère, l'imâm *Ahmadi* fils du *tyērno Demba* fils de *Sirē* fils de *Demba* fils de *Būbu* fils de *Demba* fils de *Būbu* fils de *Demba* fils de *Dyam-Lih*, du village de *Dyāba* par son père. Sa mère était *Fātumata* fille de *Hammād* (1) fils de *Rāsin* fils de *Handu* fille de *Penda* fille de *Tōmi* fille d'*Ibrāhīma* fils de *Nyokor*, du village de *Galoya*. Il demeura au pouvoir un an et demi. Ce fut lui qui livra aux Chrétiens la bataille de *Dyoṅto*, ainsi que la bataille de *Tyēw* et de *Dirmboḍā*, et aussi celles de *Ṅguy* et de *Bokkul*, [après lesquelles] il fut déposé. C'est sous son gouvernement que *'Abdul-Bubakar* tomba sur le village de *Mbumba* et poursuivit l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān* jusqu'à *Dyammāl*.

*
* *

Ensuite régna le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'homme pieux connaissant à fond le droit et le Coran, l'imâm *Ndyāy* fils de *Hammād* fils de *Hammadin* (2) fils de *Mustafá* fils de *Hammē* fils de *Demba* fils de *Dowut*, du village de *Hāyre*, connu aussi sous le nom d'imâm *Alhasan* (3) fils de *Maryam* fille de *Moktār* fils de *Hammē* fils de *Demba* fils de *Mustafá* fils de *Hammē* fils de *Demba* fils de *Dowut*, laquelle était du village de *Gollēra*. Son père et sa mère appartenaient tous les deux à la même tribu, celle des *Barōḅe* de *Hāyre*. Il resta neuf mois au pouvoir et fut déposé.

C'est durant cette année que M. Régnault (4) s'avança

(1) *Hammāt* dans B.

(2) A portait d'abord comme B « fils de *Hammād* fils de *Lamin*, du village de *Hāyre* » ; ces derniers mots ont été rayés à partir de *Hammād* exclus et remplacés par « fils de *Hammadin*, etc. ». Siré-Abbās maintient cette dernière leçon.

(3) Son père lui avait donné le surnom de *Ndyāy*, tandis qu'*Alhasan* était le nom que lui avait donné sa mère.

(4) Le texte porte موسِ رِنْيُو, avec un point représentant la voyelle *e*

vers *Hunuko-Hāyre* pour bâtir le fort qui s'y trouve. A cette époque, *'Abdul-Bubakar* et *Mohammadu* [fils de] l'*elimān Sirē* étaient à *Mbōlo* chez les *Yirlābe*, ainsi que le fils de celui-ci *Ahmadu* [fils de] l'*elimān Mohammadu*, et aussi *Ahmadu-Sawa-Dundu*, *Samba-Galo-Lumbal*, l'*elimān* de *Rindyaw 'Abbās*, le *tyērno-mōlle Mohammadu*, *Sa'īdu-Yero-Mahmūdu-Dundu*, *Yeroyel* fils de *Dewa-Nayel*, *Ahmadu* fils de *Hammadi* fils de *Lamin* fils de *Hammē*, l'*elimān 'Usmāna* fils de *'Amar* fils de *Belá*, *Ahmadu* fils d'*Ibrá* fils de *Saydu* fils de *Bamba*, l'*ardo* des *Galoyābe Ahmadu* fils de *Dyādye*, l'*elimān Mohammadu* fils du *tyērno Dewa*, *'Amar* fils de *Bōkar* et *Mohammadu-Alamīn* fils d'*Ahmadu* fils de *Moktar*, autrement dit *Kōlādo*. M. Régnault fixa près de *Koyle-Fenyá* la limite séparant les gens du *Fūta* d'avec les Chrétiens (1). Ensuite l'imâm *Alhasan* fut déposé.

*
* *

Ensuite régna le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Rāsin* fils de *Mohammadu* fils de *Wahhābu* fils de *Bāba* fils de *Bokkari* (2) fils de *'Abdul* fils de *Sirē* fils de *Lamin* fils de *Birān*, du village de *Sintyu-Bamambi* par son père. Sa mère était *Selli* fille de *'Ali* fils de *Mahmūdu* fils de *'Āli* fils de *Rāsin*, du village de *Tyilon*. Il resta huit mois au pouvoir et fut déposé, après quoi les

sous le س, un point analogue sous le ر et la voyelle *o* sur un ح surmonté de trois points, ce qui donne, pour un Peul, la lecture *Mūse Renyō*. Il est facile de reconnaître là le nom de « Monsieur Régnault », lieutenant de vaisseau.

(1) C'est-à-dire séparant la partie du *Fūta* demeurée indépendante d'avec celle passée sous le protectorat français; il s'agit du traité du 10 août 1863. (Voir au glossaire *Hunuko-Hāyre* et *Koyle-Fenyà*.)

(2) A porte « *Wahhābu* fils de *Bābokkari* » وهاب بن با بُكَّر : c'est évidemment une erreur du copiste pour وهاب بن باب بن بُكَّرِ.

gens du *Fūta* du *Tōro* demeurèrent une année entière sans imâm.

* * *

Ensuite fut élu le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Sāda* fils d'*Ibrá* fils d'*Ahmadu* fils du *tyērno Ibrá* fils de *Hammād* fils d'*Ibrá* fils de *Mahmūdu* fils de *Birān* fils de *'Abdullāhi*, du village de *Mbumba*, dont la mère était *Hafsatu* fille de l'*elimān Birān* fils de *Būbu*, du village de *Mbōlo-Birān*. Il resta un an et demi au pouvoir.

Il était l'ami intime du *mahdiyu* (1) qui fut cause des guerres civiles [qui désolèrent] tout le *Fūta* ou du moins la plus grande partie de ce pays. C'est au temps du gouvernement de l'imâm *Sāda* que *'Abdul-Bubakar* tomba sur le *tyērno Birāhīma* fils de *'Usmāna* fils de *'Umur* fils de *Nalla* fils de *Mōdi* fils de *Samba* fils de *Pāte* fils de *'Āli*, au village de *Magāma ; Abdul-Bubakar* fut vaincu en cette circonstance. Lorsqu'il fut revenu au *Fūta*, on déposa l'imâm *Sāda ;* la durée de son séjour au pouvoir n'avait pas atteint une année.

* * *

Après lui fut élu le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Mohammadu* fils de *Mahmūdu* fils de *'Āli* fils de *Takko* fils de *Barka* fils de *Samba* fils de *Sukki* fils de *'Āli* fils de *'Usmāna* fils de *Birāhīma* fils de *Nyokor* fils de *Birāhīma* fils de *Mūsá* fils de *Suleymān*, dont la mère était la *sokna 'Aysata* fils de l'imâm *Sirē* fils de *Hasan* fils de *Lamin*, du village de *Hāyre*. Son entrée en fonctions eut lieu au moment de l'automne et il resta un an au pouvoir, puis fut déposé.

* * *

Ensuite le pouvoir fut confié de nouveau à l'imâm *Sāda*

(1) C'est-à-dire du « mahdi de Podor » ; voir plus haut la note relative à ce personnage.

de *Mbumba* dont il a été parlé précédemment. Il partit avec *'Abdul-Bubakar* et une troupe de gens du *Fūta*, se dirigeant vers le *Ferlo* pour se rendre au *Ḅundu*, mais il fut déposé en chemin un mois après son élection et avant d'avoir atteint le *Ferlo* et il revint à *Mbumba*, tandis que *'Abdul-Bubakar* et ceux qui l'accompagnaient continuaient leur route vers la province du *Kāso*.

En revenant de ce pays, [*'Abdul-Bubakar*] tomba sur *Ibrá* fils de *'Abdul* fils de *Sirē* fils du commentateur *Ahmadu* fils de *Hammād* fils de *Kuro*, au village de *Kanel*, à cause de moutons dont *Ibrá-'Abdul* s'était emparé par force au village de *Fummi-Hāra :* le propriétaire de ces moutons s'était plaint à *'Abdul-Bubakar* du rapt de ses moutons et *'Abdul-Bubakar* avait voulu que l'affaire fût jugée selon la loi de Dieu le très haut, mais *Ibrá-'Abdul-Sirē* s'y était refusé et c'est alors que *'Abdul-Bubakar* était tombé sur lui au village de *Kanel*. Après cela, *Abdul-Bubakar* fut atteint d'une maladie et, en raison de cette maladie, il se rendit dans le pays des Maures pour chercher un remède. Alors *Ibrá-'Abdul-Sirē* partit du village de *Kanel* et vint au village de *Mbumba*, où il fit connaître à *Ibrá* fils de l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān* ce que lui avait fait *'Abdul-Bubakar;* là-dessus, *Ibrá* fils de l'imâm *Mohammadu* résolut de ramener à *Kanel* la maison d'*Ibrá-'Abdul*, mais l'*elimān Mohammadu* fils de l'*elimān Sirē*, du village de *Mbōlo-'Āli-Sīdi*, s'y opposa.

Alors une armée ayant à sa tête *Demba-Wār* vint de chez *Latdyōr* (1) pour prêter assistance à *Ibrá* fils de l'imâm *Mohammadu*. Les notables du *Fūta*, en ayant été informés, envoyèrent l'imâm *Mustafá*, avec *Hammād* fils de *Nalla* fils d'*Ahmadu* fils de *Lamin* fils de *Demba*, connu sous le nom de *Hammād-Nalla-Boyya* (2), ainsi que *Moham-*

(1) C'est-à-dire fut envoyée par *Latdyōr*, célèbre agitateur du Cayor.
(2) *Boyya* étant la mère de *Nalla* père de *Hammād*.

madu-Alamīn, autrement dit *Kōlāḍo*, puis *Hammadi-Seydi-Dāyá* (1) et d'autres personnages de marque ; ces envoyés descendirent dans la maison de l'*elimān 'Usmāna* fils de *'Amar* fils de *Belá*, du village de *Pete ; Mohammadu* fils de *Siley* fils de *'Amar* était alors l'homme le plus brave vivant au village de *Mbumba :* les envoyés les supplièrent tous les deux (2) de faire retourner l'armée en question au *Kadyōr*, et cette armée retourna en effet au *Kadyōr*.

Cependant *Ibrá* fils de l'imâm *Mohammadu* partit avec *Mohammadu* fils de *Siley* fils de *'Amar*. Ils se rendirent à *Woyndu-Makam*, dans le pays du *Ferlo*, et tombèrent sur l'un des compagnons et des amis de *'Abdul-Bubakar*, un homme nommé *Suleymān* fils de *Makam* qui demeurait au village précité ; ils s'emparèrent de tout ce qu'il y avait dans ce village en fait de troupeaux et de biens mobiliers.

Or ces histoires dont on vient de parler entre *'Abdul-Bubakar* et *Ibrá-'Abdul-Sirē*, ainsi que le pillage de *Woyndu-Makam* par *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* et *Mohammadu* fils de *Siley* fils de *'Amar*, furent en partie les causes de la bataille de *Dyōrōdu*, et nous allons donc entrer dans le récit de ce qui se rapporte à l'affaire de *Dyōrōdu*.

Lorsque *'Abdul-Bubakar* fut guéri de sa maladie, il arriva avec *Hammē-Heyba* (3) et tous deux attaquèrent ce [village de *Dyōrōdu*]. *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* et *Mohammadu* fils de *Siley* fils de *'Amar* répondirent à leur attaque. Les gens du *Bōseya* (4) furent mis en déroute et dans cette bataille périrent beaucoup de gens du *Bōseya* et des *'Āydi*, principalement du village de *Dyowgel ;*

(1) *Dāyà* étant la mère de *Seydi* père de *Hammadi*.
(2) Sans doute l'*elimān 'Usmāna* et *Mohammadu-Siley*.
(3) *Hammē* fils de *Heyba* était un Maure Brakna de la fraction des Oulâd-Abdallah.
(4) Qui formaient le gros du parti de *'Abdul-Bubakar*.

Bubakar-Hammadi-'Ilo et son frère *Mahmūdu-Hammadi-'Ilo*, ainsi que *Mālik* fils de *Mey* fils de *'Āli* fils de *Dundu*, moururent ce jour-là.

Lorsque [les belligérants] se furent éloignés du lieu du combat, *Hammē-Heyba* réclama le prix du sang des gens de son groupe des *'Āydi* qui avaient été tués dans la bataille, prix incombant à la charge *d'Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* et de *Mohammadu* fils de *Siley*, dont les deux tribus respectives étaient celles du *Lāo* et des *Yirlābe* du *Dyēri*. Ils tinrent séance, pour discuter cette affaire, au nord du fleuve, près de *Tebekut* et à l'est de ce village, mais ils ne purent se mettre d'accord, les avis étant partagés relativement à l'objet de la discussion. Alors *Hammē-Heyba* jura sur ses ancêtres que le feu de la discorde et de la guerre ne s'éteindrait jamais entre ses adversaires et lui jusqu'au jour de la disparition de leurs propres personnes ni tant que leurs rameaux verts ne seraient pas flétris (1).

Ainsi le *Bōseya* et les *'Āydi* formèrent ensemble un parti, tandis que le *Lāo*, les *Alayidi* et les *Yirlābe* du *Dyēri* formaient ensemble un autre parti. Les deux partis se livrèrent, près du village de *Dyāba*, un combat dont la fumée s'envola avec la légèreté des ailes d'un oiseau. Les gens du *Bōseya* et les *'Āydi* furent repoussés, parce que leurs adversaires les avaient trompés en dissimulant leurs troupes dans le champ de *Luggere*, qui est un lieu de cultures maraîchères situé entre *Dyāba* et *Bālādyi ;* cette déroute les poussa à continuer la guerre avec plus d'énergie, mais ce n'était pas ce que voulaient les gens du *Lāo* et des deux fractions des *Yirlābe*, lesquels retournèrent dans leur pays. Le lendemain de ce jour-là, les gens du *Bōseya* et les *'Āydi* tombèrent sur le village de *Vendiṅ*, le détruisirent et tuèrent le *dyāltābe Bōkar* et le prieur de la commu-

(1) C'est-à-dire jusqu'à la mort de leurs descendants alors vivants.

nauté, qui était le *tyērno Ndyubayru* fils du commentateur *Mahmūdu* fils de *Rāsin* fils de *Yūsufu* fils de *Sukki*, qui avait comme nom de clan *'Āw ;* ils tuèrent encore d'autres gens en dehors de ces deux personnages. *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* était alors à *'Abdalla* et *Mohammadu* fils de *Siley* à *Wāsetāke*. Lorsque *Mohammadu* fils de *Siley* apprit ce qui s'était passé, il marcha sur *Vendiṅ;* mais, comme il atteignait le village de *Tebekut*, il fut saisi par les gens de *Ndar* (1), tels que *Mākhonnė-Sek* et ses pareils, qui l'arrachèrent par violence de dessus son coursier ; là-dessus, il se mit à verser de vraies larmes, tandis que *Mohammadu-Alamīn*, fils d'*Ahmadu-Moktār* de *Pete*, l'exhortait et lui imposait silence. Les gens de *Ndar* s'étaient conduits de cette manière vis-à-vis de lui parce qu'ils savaient avec certitude que les gens du *Bōseya* (2) lui avaient dressé des embuscades sur la route : aussi, dès qu'il voulut continuer sur *Vendiṅ*, ils le trahirent. Cet acte de violence eut lieu au moment où se fait la récolte dans les terrains appelés *wālo* en langue étrangère.

Vers la fin du même été se mit en route l'*elimān Mohammadu* fils de l'*elimān Sirē*, chef des *Yirlāḇe* du *Dyēri*, dont on n'espère pas trouver le pareil après lui au sein de cette tribu ; *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* partit aussi, ainsi que *Mohammadu* fils de *Siley* fils de *'Amar :* tous se rendirent à *Dyūde-Dyāḇi*. L'*elimān Mohammadu* dit : « Rassemblez la totalité d'un impôt égal à celui que l'imâm du *Fūta* perçoit sur les villages du *Lāo* (3). »

(1) الاندر يوّن, ethnique dérivé de آنْدَرْ (*Ndar*), nom indigène de Saint-Louis du Sénégal.

(2) الْبُوسِوَيِّين avec un damma à trois points sur le ب pour marquer la prononciation *o*. — Forme ethnique arabisée désignant les gens du *Bōseya*.

(3) وبالتُجْمَعَنَّ كُلَّ زكاةٍ كان امام فوب ياخذها فى فرى لَاوُ. L'auteur a

Et *Ibrāhīma* fils de l'imâm [*Mohammadu*] s'écria : « Cela ne se fera qu'après qu'on aura réuni la totalité d'un impôt égal à celui que l'imâm perçoit sur les villages des *Yirlāḅe.* » Là-dessus l'*elimān Mohammadu* entra dans une violente colère et retourna à *Mbōlo-'Ali-Sīdi.*

Aussitôt après cela eut lieu la guerre de *'Abdul-Bubakar* et de *Bubakar-Sāda* contre l'*alfaki 'Atumāne* fils d'*Ahmadu* fils de *Dyātara* et son neveu (1) *Būbu-Sirē*, lesquels vainquirent *'Abdul-Bubakar* et *Bubakar-Sāda ; Bubakar-Sāda* perdit beaucoup de ses chevaux dans cette bataille, qu'on appelle le combat de *Bōfel.*

Après cela, les gens du *Bōseya* se partagèrent en deux sections. L'une comprenait le pays s'étendant à partir de *Dābiya* vers l'est; c'est l'*elimān* de *Rindyaw*, *'Abbās* fils de l'*elimān Mohammadu*, qui prit le commandement de l'armée fournie par cette section, dont la bannière était portée par le *tyērno-mōlle Bāba* fils de *Mālik* fils de *Yero ;* avec eux étaient *'Abdul-Bubakar* et *Hammē-Heyba. L'alfaki 'Atumāne-Ahmadu-Dyātara* et son neveu *Būbu-Sirē* furent vaincus et *Dundu* fut tué, dans une bataille qu'on appelle le combat de *Tyānkon.*

Cependant le *tyērno-mōlle Mohammadu*, fils d'*Ahmadu-Moktār* fils du *tyērno-mōlle Mahmūdu* fils de *'Āli* fils de *Rāsin*, partit faire la guerre au *Lāo* et aux deux fractions des *Yirlāḅe*, accompagné de toute la section occidentale du *Bōseya*. La rencontre eut lieu à l'est de *Hōre-Fōnde*, près d'un lieu de cultures appelé *Bāri.* L'armée du *Lāo* et des deux provinces des *Yirlāḅe* fut mise en déroute. Le chef des *Yirlāḅe* du *Dyēri*, dans cette bataille appelée le combat de *Bāri*, était l'*elimān Mohammadu* fils de l'*elimān Sirē*, et les chefs du *Lāo* étaient *'Abdul* fils

voulu écrire فَلْتُجْمَعَنَّ. Probablement dans le but d'obtenir la paix, le chef des *Yirlāḅe* pressait le *Lāo* d'acquitter son impôt, tandis que les gens du *Lāo* voulaient que les *Yirlāḅe* payassent le leur les premiers.

(1) Le texte porte « son fils », mais il convient de lire « son neveu ».

de l'imâm *Mohammadu* et *Mohammadu-Hammād-Kuro*. Quant à *Ibrāhīma* fils de l'imâm [*Mohammadu*] et à *Mohammadu-Siley*, ils étaient alors dans la province du *Kadyōr*.

*
* *

C'est au commencement de l'automne qui suivit cet été que fut élu le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Mālik* fils de *Mohammadu* fils du commentateur *Algāsimu* fils de *Sirē* fils de *Hammadi* fils de *Birān* fils de *Demba* fils de *Māt* fils de *Moktār* fils de *Ndyobbo* fils de *Mōdi*. Sa mère était *Fātumata* fille de l'imâm *Yūsufu* fils de *Sirē*. Son père et sa mère étaient tous les deux du village de *Dyāba-Dèkle*. Sur ces entrefaites, *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* et *Mohammadu-Siley* s'avancèrent, le turban de l'imâm *Mālik* tomba (1) et il fut déposé.

*
* *

Cet événement fut suivi immédiatement, d'après les traditions du *Fūta*, d'un conseil tenu par *Mohammadu-Siley*, *'Abdul* fils de l'imâm *Mohammadu*, *Ibrá-'Abdul-Sirē*, *Birān-'Abdul*, l'*elimān Mohammadu* [fils] de l'*elimān Sirē* et *'Abdul-Bubakar*, au mouillage de *Dirmboḍa* ou *Dirmboḍyá*, dans le bateau d'un homme de *Ndar* nommé *Ndyāy-Sūr*. Ils tombèrent d'accord pour nommer un imâm ayant autorité sur le territoire du *Fūta*. Cela se passait au commencement de l'automne. Lorsque l'automne fut révolu, les gens du *Fūta* (2) envoyèrent dire à *Mohammadu-Siley* et à *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* de venir auprès d'eux pour exécuter l'engagement pris. Mais tous deux né-

(1) C'est-à-dire que la marche en avant d'*Ibrāhīma* et de *Mohammadu* provoqua la déposition de l'imâm *Mālik*.

(2) اهل فوت. Cette expression, ici comme en beaucoup d'autres passages, semble désigner le corps des notables qui procédait à l'élection régulière des imâms ou *almāmi*, chefs religieux et politiques du foûta.

gligèrent [de venir] et alors on élut pour la seconde fois l'imâm *Rāsin* fils de *Mohammadu* (1) fils de *Wahhābu* fils de *Bāba* fils de *Bokkari*, et on envoya dire à *Ibrāhima* fils de l'imâm *Mohammadu* et à *Mohammadu-Siley* de venir pour la reconnaissance officielle de l'imâm précité. Mais *Ibrāhīma* fils de l'imâm [*Mohammadu*] ne vint pas, pas plus que *Mohammadu-Siley*.

Alors les gens du *Bōseya* se rendirent au village de *Galoẏa* et firent écrire une lettre adressée à *Mohammadu-Siley*, par la plume du *tyērno Demba* fils de *Sa'īdu* fils de *Samba* fils de *Māt*, du village de *Tyilon ;* [dans cette lettre] ils demandaient à *Mohammadu-Siley* de vouloir bien faire acte d'hommage envers l'imâm, pour la paix du *Fūta* et l'extinction des flammes de la guerre civile. Ils avaient prié aussi le docteur *Mohammadu-Alamīn* de *Pete*, avant l'investiture de l'imâm *Rāsin*, de leur faire la faveur d'obtenir de *Mohammadu-Siley* qu'il reconnût cet imâm. Mais *Mohammadu-Siley* n'agréa pas cette requête.

Cependant *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* se rencontra avec *Mohammadu-Siley* près d'une mare située entre *Ḅokke-Salsalḅe* et *Ḅokke-Fāfāḅe* et appelée *Sawa-Tyelmbi;* avec *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* se trouvait le professeur *Mohammadu* fils du *tyērno Mahmūdu* de *Magāma*, qui revenait de la maison sacrée de Dieu (2). Lorsque les gens de *Bōseya* furent bien certains que la guerre et la discorde allaient continuer de plus belle à ravager le *Fūta* (3), ils retournèrent chez eux.

Cela se passait vers la fin de l'automne. L'on n'entendit plus parler des actes de l'imâm *Rāsin* (4) mentionné plus

(1) B porte ici *Mahmūdu* au lieu de *Mohammadu*, évidemment par erreur.

(2) C'est-à-dire qui revenait d'un pèlerinage à La Mecque.

(3) ولما ايقنت بوسى بالقتال وازدياد الفساد فى فوت.

(4) Le texte porte ici رشيد (*Rachīd* ou, selon la prononciation locale *Rasīd*). Voir à ce sujet une note précédente.

haut, qui était resté au pouvoir pendant sept mois ou un peu plus, et le *Fūta* fut dépourvu d'imâm pendant l'hiver suivant.

* * *

Alors les gens du *Fūta* envoyèrent dire à *Mohammadu Siley* de se rendre auprès d'eux pour la désignation d'un imâm et *Mohammadu-Siley* déclina l'invitation. Mais *Yahyá* fils de *Yettum* fils d'*Ahmadu-Dyam* se trouva présent [à l'élection], et, comme il avait avec *Mohammadu-Siley* un ancêtre commun en la personne de *Dyam*, l'*elimān Mohammadu* fils de l'*elimān Sirē* dit : « La présence de *Yahyá* peut compenser l'absence de *Mohammadu-Siley*. » Et ils élirent le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Ndyāy* fils du *tyērno 'Eli* fils de *Demba* (1) fils de *Sālum* fils de *Hammād* fils de *Lamin* fils de *Mūsá* fils de *Yero* fils de *Mūsá* fils de *'Eli*, du village de *Dyāba*, dont la mère était *Kumba* fille de *'Aysata* fille de *Birān*, du village de *Hāyre*.

Après l'élection, *'Abdul-Bubakar* envoya chercher *Mohammadu-Siley*, qui, une fois arrivé, accompagné de *Birān-'Abdul* et de beaucoup de gens, refusa de reconnaître l'imâm, qui fut déposé. Alors l'*elimān Mohammadu* [fils] de l'*elimān Sirē* jura en pleurant que jamais le *Fūta* ne connaîtrait la paix jusqu'à la fin des siècles (2).

Ensuite *'Abdul-Bubakar* s'en alla avec *Mohammadu-Siley* auprès de *Hammē-Heyba ;* durant ce trajet, les gens du *Bōseya* convinrent de mettre fin à l'accord qui les liait à *Mohammadu-Siley* (3), et *Hammē-Heyba* fit présent à

(1) B porte, au lieu de Demba, *Dewa-Dyali* : *Dyali* était la mère de ce Demba ou *Dewa*.

(2) Littéralement « pendant ce qui restait du siècle » ou « pendant ce qui restait du temps » فيما بقى من الدهر : on peut donc entendre aussi « jusqu'à la fin du siècle ».

(3) وفى تلك الطريف توافقت بوسى مح محمد سلى غاية

ce dernier d'un magnifique coursier. C'est à la suite de cela, d'après les traditions du *Fūta*, qu'eut lieu le combat de *Li'li'e* entre *Hammē-Heyba*, les gens du *Bōseya* et les *Yirlābe* du *Dyēri* d'une part et, d'autre part, les *Tuwābīr*, les gens du *Lāo* et les *Yirlābe-Alayiḍi;* le parti comprenant les gens du *Bōseya*, les *'Āydi* et les *Yirlābe* du *Dyēri* fut vaincu. Le lendemain de ce jour, *Demba-Daramān* fit une incursion sur les cultures des *Hebbiyābe*, sur la rive nord du fleuve, et, le lendemain de cette journée, ils (1) attaquèrent à l'improviste le village de *Paldi* et y tuèrent quelques personnes. Sur ces entrefaites, *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu*, *Mohammadu-Siley* et une troupe de *Tuwābīr* tombèrent sur le village de *Ndullība*, puis ils retournèrent sur leurs pas et campèrent près de *Vendiṅ*. Les gens du *Bōseya* partirent alors avec *Hammē-Heyba* et se rendirent au village de *Vendiṅ*, où eut lieu le combat de *Lobugel*, dans lequel périt *Mohammadu-Siley*. Après sa mort, [les gens du *Bōseya*] tombèrent sur le village de *Mbumba*, le ravagèrent et abattirent le palmier qui se trouvait dans l'arrière-cour de l'habitation de l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān*. Comme preuve du courage de *Mohammadu-Siley*, on cite ce trait : il attendait les gens du *Bōseya*, les *'Āydi* et les *Yirlābe* du *Dyēri*, après que la plupart des gens du *Lāo*, et notamment tous ceux du *Worgo* (2), ainsi qu'une petite partie de ses propres troupes, étaient retournés en arrière, fuyant devant la mort et les angoisses de la faim ; le docteur *Mohammadu-Alamīn* de *Pete* lui avait fait connaître qu'il allait mourir et il

الوفاق. On pourrait aussi traduire : « les gens du *Bōseya* convinrent de préciser les termes de l'accord qui les liait à *Mohammadu-Siley* », mais la traduction adoptée répond mieux à ce qui suit.

(1) Ce pronom représente vraisemblablement les guerriers de *Demba-Daramān*.

(2) Le texte porte كثيرة من لَاوْ كَوُرْڤ جميعا. (Voir *Worgo* au glossaire.)

se résigna avec joie à la mort, que de nombreux symptômes lui annonçaient; il agissait ainsi à cause de sa grandeur d'âme et parce qu'il suivait [en esprit] la réponse à l'invocation [que l'on adresse à Dieu] à ces heures-là.

Après ces événements, *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* et *Ismā'īla-Siley-'Amar* se rendirent dans la province du *Kadyōr* pour recruter une armée, dans les derniers jours de l'automne pendant lequel avait été tué *Mohammadu-Siley*. Lorsque *'Abdul-Bubakar* eut appris qu'ils avaient trouvé l'armée [qu'ils cherchaient], il écrivit au chef des Français [une lettre] qu'il confia aux mains de l'un de ses tisserands, *Yero-'Āli-Gelādyo*, et dans laquelle [il disait] : « Sache qu'*Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* et *Ismā'īla-Siley-'Amar* veulent dévaster le territoire du *Fūta*, dont la ruine amènera la ruine de *Ndar;* je leur avais donné un fort salaire, composé de ce qu'il y a de mieux en fait de chevaux et d'effets, pour qu'ils abandonnassent leur projet, mais ils ont rejeté la demande que je leur adressais (1), et je t'informe de cette situation. »

Alors le gouverneur de *Ndar* envoya un message à *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* et à *Ismā'īla-Siley-'Amar*, dans la province du *Kadyōr*, leur ordonnant de venir à *Ndar*. Lorsqu'ils furent arrivés auprès de lui, il leur fit voir la lettre sus-mentionnée et *Ismā'īla-Siley* répondit : « Il n'existe pas de salaire de lui à nous et nous ne sommes pas ses ministres ; tout ce qu'il y a, c'est qu'il a ravagé notre pays et que nous voulons lui rendre la pareille. » Le gouverneur de *Ndar* leur dit : « Si vous voulez que je sois votre ami, laissez là votre armée dont on m'a parlé et retournez au *Fūta;* je m'y rendrai et rétablirai la paix entre vous et *'Abdul-Bubakar.* » Mais *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* rejeta cette proposition. Ensuite tous deux se mirent d'accord

(1) Littéralement « ils n'ont pas accepté cela de moi » ولم يقبلا منى ذالك.

avec le gouverneur pour se conformer à ce qu'il leur avait dit et ils retournèrent [au *Fūta*] sans leur armée, et le gouverneur de *Ndar* envoya porter cette nouvelle à *'Abdul-Bubakar*.

*
* *

Puis le gouverneur de *Ndar* Brière de l'Isle (1) arriva [au *Fūta*] au commencement de novembre (2), accompagné de l'interprète *Hammād* fils de *Ndyāy* fils de *Hammād* fils du *Rāsin-'Ān*, de *'Abdullāhi* fils d'*Abulmoghdād* et de *'Usmān-Sōw;* ils débarquèrent à *Salde*. Or, avant l'arrivée à *Salde* du gouverneur et de ses compagnons susmentionnés, les gens du *Fūta* avaient élu un imâm, qui était le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Ahmadu* fils de *Bāba-Lih* fils d'*Ahmadu* fils de *Sirē* (3) fils de *'Āli* fils de *'Abdullāhi* fils d'*'Alhasan* fils de *Dowut* fils de *'Eli* fils de *Fadlalla*, du village de *'Ōgo*, dont la mère était *Budu* fille de l'imâm *Sirē* fils d'*Ahmadu* fils de *Sirē* fils de *'Āli* fils de *'Abdullāhi* fils d'*Alhasan* fils de *Dowut* (4), du village de *Hāyre*, et ils étaient venus avec lui à *Dyāba*. *'Abdul-Bubakar* fit halte en ce lieu, tandis que l'imâm continuait sa route jusqu'à *Mbōlo-Birān*, où il descendit dans la maison de l'*elimān Kāna-Sirē*.

Le gouverneur de *Ndar* précité leur envoya une lettre pour leur ordonner de ne pas pousser jusqu'au *Lāo*, à cause de la guerre qui y avait eu lieu à la saison des pluies et de

(1) امير اندر بُرْبِيرْ دليلْ.

(2) Le texte porte البوابير, sans doute pour النوابير.

(3) A omis ici *Ahmadu* entre *Bāba-Lih* et *Sirē;* ce personnage est mentionné dans B et avait été mentionné aussi par A dans le paragraphe concernant l'imâm *Ahmadu-Bāba-Lih*.

(4) Généalogie rectifiée par Siré-Abbâs sur ses manuscrits, qui portaient primitivement *Budu* fille de l'imâm *Sirē* fils de *Hasan* fils de *Lamin*.

la famine qui en avait résulté. Leurs avis furent partagés [au sujet de la réponse qu'ils devraient faire] et ils déchirèrent cette lettre ou la jetèrent à terre. Cela fâcha le gouverneur de *Ndar*, qui poussa un peu vers l'est, puis revint bientôt et leur ordonna de retourner sur leurs pas. Ils s'y refusèrent.

Alors le gouverneur retourna à *Ndar*, d'où partit une colonne qui arriva à *Nguy*. Le commandant de cette colonne, qui était le colonel Reybaud (1), envoya dire à *'Abdul-Bubakar* et à l'imâm *Mohammadu* de se rendre auprès de lui. *'Abdul-Bubakar* refusa de venir, mais l'imâm vint avec les notables du *Fūta*. L'imâm fit halte à l'est de *Nguy*, en un endroit appelé *Tulel-Dādo;* auprès de lui se trouvaient *'Abbās*, *elimān* de *Rindyaw*, *Kāna-Sirē*, *elimān* de *Mbōlo*, *Hammād-Nalla-Boyya* et d'autres notables. Le colonel leur dit : « *'Abdul-Bubakar* a refusé de venir, mais j'ai déjà partagé [le pays] entre vous (2) : [le pays] qui s'étend à l'est de *Koylel-Tekke* [appartiendra] à *'Abdul-Bubakar;* le *tyērno Mohammadu* sera chef du *Bōseya;* [le pays s'étendant] depuis le *Gūnagol* jusqu'à *Koylel-Tekke* [appartiendra] à *Ismā'īla-Siley* et [celui compris] entre le *Gūnagol* et *Doḍel* à *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu*. Nous avons accordé à *'Abdul-Bubakar* un délai de trois mois : s'il nous répond favorablement et accepte un entretien avec nous, ce sera tant mieux et ce sera la paix; mais si, une fois achevé le délai fixé, il persévère dans son attitude, nous le chasserons du *Fūta* par la force. Et malheur

(1) كلنل ربو avec un point sous le ر et un ب surmonté d'un damma à trois points, ce qui donne la lecture *Rébō;* il s'agit sans doute possible du colonel Reybaud.

(2) Il s'agit vraisemblablement du traité de Galoya, passé le 24 octobre 1877 entre l'imâm *Mohammadu* et le colonel Reybaud, représentant Brière de l'Isle, traité qui sépara du reste du Foûta le *Lāo* et le canton des *Yirlābe* et plaça ces provinces sous le protectorat français, comme il avait été fait de 1860 à 1866 pour le *Tōro* et le *Damga*. La phrase du texte pourrait aussi se traduire : « Mais j'ai déjà tranché le différend qui vous divise. »

et malheur encore à celui qui aura soulevé la poussière de la guerre entre le commencement et la fin du délai! »

Comme l'imâm s'en retournait, l'*elimān* de *Rindyaw*, *'Abbās*, [lui] dit: « Nous te refusons l'obéissance. » Puis les gens du *Fūta* s'en retournèrent, ayant déposé l'imâm.

En ces jours-là, l'interprète *Hammād* fils de *Ndyāy-'Ān* se rendit près du village de *Galoya* et fit appeler *'Abdul-Bubakar*, qui vint au village de *Galoya* ainsi que les gens du *Fūta*. Ceux-ci convinrent avec lui de renoncer aux limites territoriales qui avaient été fixées [autrefois] aux cantons du *Fūta* et ils inscrivirent leurs noms sur une feuille de papier que leur présenta l'interprète *Hammād*. Ensuite l'interprète et le colonel Reybaud s'en retournèrent avec la colonne, qu'accompagnaient le *lām-Tōro Samba* et *'Āli-Buri-Ndyāy*, et les gens du *Fūta* revinrent chez eux. Cela se passait dans les derniers jours de l'automne et le *Fūta* demeura [sans imâm] pendant l'hiver, l'été et l'automne [suivants], puis encore un autre hiver et un autre été (1).

*
* *

Lorsqu'on fut arrivé [de nouveau] à l'automne, on élit imâm le savant professeur et sagace jurisconsulte, l'imâm *Mohammadu-Alamīn* fils de l'*elimān* de *Pete Ahmadu-Moktar*-le-Noir (2) fils du *tyērno Demba* fils de l'*elimān Moktār* — le magistrat mentionné dans cet écrit (3) — fils de

(1) Ce soi-disant interrègne n'aurait pas existé à proprement parler d'après la note rectificative du mscr. A qu'on trouvera plus loin et selon laquelle les fonctions d'almâmi auraient été remplies pendant cette durée par l'imâm *Ndyāy*, régnant pour la seconde fois. Le manuscrit B place ce second règne de *Ndyāy* entre celui de *Mohammadu-Alamīn* et celui de *Sirē-Bāba-Lih*.

(2) الاسود.

(3) Cette généalogie, plusieurs fois raturée dans A et incomplète dans B, a été rétablie, d'après les indications de l'auteur, telle qu'elle figure plus loin dans la liste générale des almâmi du Foûta.

Yero fils de *'Atumāne* fils de *Yusum* fils de *Samba* fils de *Hammē* fils de *Belá* fils d'*Alhasan* fils de *Dyam-Lih*, du village de *Pete*, dont la mère était *'Ummu* fille de l'*elimān Siwá* fils de *Bubakar* fils de *Siwá* fils de *Ndettye* fils de *Semtá* fils de *Biras* fils de *'Āli* fils de *Dyam-Lih*, également du village de *Pete*.

Son élection eut lieu au moment de l'automne précité où les céréales furent bonnes à manger.

A cette époque, des poteaux télégraphiques, qui avaient été préparés par ordre [de l'autorité française] près de *Hōre-Fōnde* et de *'Anyam-Ḅārga,* furent brûlés par des gens du *Bōseya* qui avaient à leur tête en cette occasion *Ibrá* fils de *Bōkar* fils de *Mahmūdu* fils de *'Āli* fils de *Rāsin*, du village de *Tyilon*, accompagné des gens de *Tyilon*. Lorsqu'ils voulurent brûler les poteaux qui se trouvaient au village de *Hōre-Fōnde*, l'imâm *Mohammadu-Alamīn* s'y opposa, soutenu en cette circonstance par le *bummuḍy Sambā-Dyēnaba*. A la suite de cet incident, *Sa'īdu* fils de *Ndōndi* fils de *Samba* fils de *Demba-Nayel*, de *'Asnde-Balla*, partit pour y mettre le feu, mais l'imâm *Mohammadu-Alamīn*, l'ayant aperçu, le chassa. Puis l'imâm *Mohammadu-Alamīn* chargea des habitants du village de *Hōre-Fōnde* de la garde des poteaux contre un salaire, l'imâm se portant garant du salaire en question, qu'il prélèverait lui-même sur le trésor public de la partie adverse (1); il y avait huit hommes [de garde] chaque jour et huit hommes chaque nuit : en cette occasion apparut pleinement une partie de ce qu'il y avait de remarquable dans la puissance de sa plume bénie et illustre (2). Ensuite il confia la garde des poteaux aux soins du *bum-*

(1) C'est-à-dire, sans doute, sur le trésor du village de *Tyilon*.
(2) Le mot « plume » doit être pris ici au figuré dans le sens de « faculté d'édicter des ordres ». Voici le texte du passage : وبعض ما يجد فى بركة قلمه المباركة المعروفة بركتها عند الفاطبة يومئذ.

mudy Samba-Dyēnaba et le *bummudy* s'en porta garant envers lui. Puis il quitta le village pendant la nuit, emmenant ses biens, notamment ses bœufs et deux chevaux, en dehors du village, à l'insu des gens qui veillaient, et personne ne le vit jusqu'à ce qu'il eût atteint le village de *Tebekut*. Il resta deux ans au pouvoir et ensuite repartit dans sa famille.

*
* *

C'est après cela qu'arriva une colonne envoyée par les Chrétiens, dans laquelle se trouvait le *lām-Tōro Mohammadu-Mbowba*. Elle fit halte près de *Ṅguy* et ensuite se porta dans le canton des *Hebbiyāḇe* et se mit à ravager le village de *Hōre-Fōnde;* puis, ayant brûlé *Tyaski*, elle tomba sur le village de *Nēre* et y fit cent prisonniers ou davantage. Cependant *'Abdul-Bubakar* se tenait caché en certains endroits du *Damga*.

Les notables du *Bōseya* se rendirent compte de l'étendue du malheur [qui menaçait le pays]; alors ces notables, c'est-à-dire notamment *Ndōndi-Samba-Dewa-Nayel*, *Hammadi-Seydi-Dāyá*, *Ahmadu-Dewa-Yero*, *'Amar-Bōkar* et le *tyērno-mōlle Bubakar-'Abdul*, firent choix d'un homme du village de *Dyāba* nommé *Sirē*, fils de l'imâm *Bāba-Lih* fils du *tafsīru-ḇoggel Ahmadu* fils de *Samba* fils de *Demba* fils de *Būbu* fils de *Demba* fils de *Būbu* fils de *Demba* fils de *Dyam-Lih*, dont la mère était *'Aysata* fille de *Baylá* fils de la nommé *Sabbē* et du nommé *Būbu* fils de *Moktār* fils de *Mūsá* fils de *Yūsufu*, du village de *Dyoṅto* chez les *Sillanāḇe;* ce personnage est plus connu sous le nom d'imâm *Būbu-'Āba*. Ils se rendirent avec lui auprès du commandant de la colonne des Chrétiens, qui l'institua leur imâm. Il conserva ces fonctions jusqu'à l'arrivée définitive des Chrétiens et à leur prise de possession du territoire du *Fūta*. Puis, ramené au pouvoir une seconde fois (1), il y

(1) Voir ci-après la « note rectificative » du manuscrit A.

demeura jusqu'à sa mort. Que la miséricorde de Dieu lui soit acquise ainsi qu'à tous ses prédécesseurs : ainsi soit-il !

*
* *

NOTE RECTIFICATIVE. — Avant l'élection de l'imâm *Mohammadu-Alamīn* de *Pete* se place un événement qui fait partie de ce que l'on raconte touchant l'histoire du *Fūta ;* le voici. Lorsque le colonel Reybaud et l'interprète *Hammād* fils de *Ndyāy* furent retournés [à *Ndar*], on nomma aux fonctions d'imâm, pour la deuxième fois, ce *Ndyāy* dont il a été déjà question, et, accompagnés de *'Abdul-Bubakar,* [les électeurs] allèrent avec lui à *Gollēra.* Alors tombèrent sur eux *Ibrāhīma* fils de l'imâm *Mohammadu* et *Ismā'īla-Siley*, avec une colonne envoyée par les Chrétiens à la suite de la destruction de la maison de l'imâm *Mohammadu* par des *Dyāwḅe.* Les gens du *Bōseya* prirent la fuite, poursuivis par les Chrétiens et par *Ibrá* fils de l'imâm [*Mohammadu*] et *Ismā'īla ;* ces derniers brûlèrent *Dābiya*, ravagèrent *Ḅokki-Dyove* et *Mbākna*, puis retournèrent au *Lāo* et tombèrent sur *Hāyre-Mbāra*, qui est un lieu habité par des gens de *Kaska ;* avec eux étaient des *Yirlāḅe* du *Dyēri*, des *Hebbiyāḅe* et des *Alayiḍi.*

Après cela arriva du *Dyolof* une colonne commandée par *'Āli-Buri-Penda.*

Puis *'Abdul-Bubakar* tomba sur les *Subalḅe* de *Mbumba* et les gens du *Lāo* prirent la fuite : c'est au cours de ce combat que périt *'Āli-Mbana* (1), tué par *Ahmadu-Samba* fils de l'imâm *Mohammadu.*

Ensuite *'Abdul-Bubakar* s'en retourna, fit élire l'imâm *Sirē*, fils de l'imâm [*Bāba-Lih*], qui résida au village de

(1) Un *tyeḍḍo* ou nègre (en l'espèce un Ouolof), qui faisait partie de la colonne de *'Āli-Buri.*

Dyāba durant son premier règne, et lui donna un turban et une peau (1).

C'est après cela que partit la colonne dont faisait partie le *lām-Tōro Mohammadu-Mbowba* (2) et qui fit ce qui a été raconté précédemment dans cet écrit. Et c'est alors que les Chrétiens redonnèrent les fonctions d'imâm à l'imâm *Sirē* fils de l'imâm *Bāba-Lih*, conformément au choix fait par les personnages du *Bōseya* mentionnés plus haut. Ce dernier fut rendu à la plénitude de ses pouvoirs au village de *Nēre*, après que les Chrétiens furent retournés au village de *Podōr*. Durant l'interruption de ses fonctions, il avait résidé dans un endroit dépendant de *Bālādyi*.

Salut.

*
* *

Voici maintenant la liste des éminents imâms dont il vient d'être parlé; on n'a mentionné qu'une seule fois dans cette liste chacun de ceux qui ont régné à plusieurs reprises (3).

Le premier fut l'imâm heureux et juste *'Abdulkāder* (résidence *Kobbilo*, nom de clan *Kan*).

Ensuite l'imâm *Moktār-Kudēdye* (résidence *Sintyu-Bamambi* nom de clan *Talla*).

(1) Entendez une peau de mouton servant de tapis de prière : le turban et la peau de mouton étaient les insignes de la fonction d'imâm.

(2) Ce mot est écrit la première fois ثُوْبَ le premier ب étant surmonté de trois points, et cette fois-ci بُوْثَ avec trois points placés au contraire sur le second ب.

(3) Cette liste — qui ne figure que dans A — semble au premier abord avoir été dressée selon l'ordre chronologique : cependant elle est loin de correspondre toujours, quant à l'ordre de succession des imâms, à ce qui est donné précédemment, soit dans A, soit dans B. Elle a l'avantage de préciser le lieu de résidence et le nom de clan de chacun des imâms.

Ensuite l'imâm *Hammād* fils de *Lamin-Bāl* (résidence *Bōde*, nom de clan *Bāl*).

Ensuite l'imâm *Yūsufu* fils de *Sirē* (résidence *Dyāba-Dekle*, nom de clan *Lih*).

Ensuite l'imâm *'Āli* fils du *tyērno Ibrá* (résidence *Mbumba*, nom de clan *Wan*).

Ensuite l'imâm *Birān* fils du *tyērno Ibrá* (résidence *Mbumba*, nom de clan *Wan*).

Ensuite l'imâm *Bubakar* fils de *Lamin-Bāl* (résidence *Bōde*, nom de clan *Bāl*).

Ensuite l'imâm *Ahmadu* fils de *Bāba-Lih*, surnommé *Sirē-Lih* (résidence *'Ōgo*, nom de clan *Lih*).

Ensuite l'imâm *Bubakar* fils de *Mōdibbo* fils de *Suley-mān* (résidence *Dōndu*, nom de clan *Kan*).

Ensuite l'imâm *Sirē* fils de l'imâm *Ahmadu-Bāba-Lih* (résidence *'Ōgo*, nom de clan *Lih*).

Ensuite l'imâm *Mohammadu* [fils] du *tafsīru Mahmū-du-Sirē-'Ama* (résidence *Ṅgidyilon*, nom de clan *'Ān*).

Ensuite l'imâm *Ibrá-Dyātara* (résidence *Gāwol*, nom de clan *'Any*).

Ensuite l'imâm *Mahmūdu-Kumba-Nèy* (résidence *'Anyam-Wuro-Sirē*, nom de clan *Dyah*).

Ensuite l'imâm *Sirē-Hasan* (résidence *Hāyre*, nom de clan *Tūre*).

Ensuite l'imâm *Bāba-Lih* [fils] du *tafsīru* [*Ahmadu*] (résidence *Dyāba*, nom de clan *Lih*).

Ensuite l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Birān* (résidence *Mbumba*, nom de clan *Wan*).

Ensuite l'imâm *Sirē* fils de l'imâm *'Āli* (résidence *Mbumba*, nom de clan *Wan*).

Ensuite l'imâm *Sībawayhi* (résidence *'Ōgo*, nom de clan *Lih*).

Ensuite l'imâm *Mohammadu* fils de l'imâm *Mahmūdu-Kumba-Nèy* (résidence *'Anyam-Wuro-Sirē*, nom de clan *Dyah*).

Ensuite l'imâm *Rāsin* (1) fils de *Mahmūdu* fils de *Hammadin* (résidence *Medīna-Ndyātyḇe*, nom de clan *Ndyāty*).

Ensuite l'imâm *Ahmadu* fils de *Hammād* fils de *Sawa-Tyīla* (résidence *Pete*, nom de clan *Sih*).

Ensuite l'imâm *Mustafá* (résidence *Hōre-Fōnde*, nom de clan *Bah*).

Ensuite l'imâm *Alhasan* (résidence *Hāyre*, nom de clan *Baro*).

Ensuite l'imâm *Ahmadu* fils de l'imâm *Birān* (résidence *Mbumba*, nom de clan *Wan*).

Ensuite l'imâm *Mahmūdu* fils de l'*elimān Mālik* (résidence *Bahbāḇe*, nom de clan *Bah*).

Ensuite l'imâm *Ahmadu-Demba-Sirē* (résidence *Dyāba*, nom de clan *Lih*).

Ensuite l'imâm *Rāsin-Selli* (résidence *Sintyu-Bamambi*, nom de clan *Talla*).

Ensuite l'imâm *Sāda* [fils] du *tafsīru Bāba* (résidence *Mbumba*, nom de clan *Wan*).

Ensuite l'imâm *Mohammadu* fils de *Mahmūdu-Bāl* (résidence *Gollēra*, nom de clan *Bāl*).

Ensuite l'imâm *Mālik* fils d'*Ahmadu* fils du *tafsīru Algāsimu* (résidence *Dyāba*, nom de clan *Tyam*).

Ensuite l'imâm *Ndyāy* fils de *'Aliyun* fils de *Dewa-Dyali* (résidence *Dyāba*, nom de clan *Baro*).

Ensuite l'imâm *Mohammadu-Budu* (résidence *'Ōgo*, nom de clan *Lih*).

Ensuite l'imâm *Mohammadu-Alamīn* fils de l'*elimān Ahmadu-Moktār*-le-Noir fils du *tyērno Demba* fils de l'*elimān Moktār* fils de l'*elimān Yero* fils de *'Atumāne* fils de *Yusum* fils de *Samba* fils de *Hammē* fils de *Belá* fils d'*Alhasan* fils de *Dyam-Lih*, du village de *Pete*, sa mère étant *'Ummu* [fille] de l'*elimān Siwá* fils de *Ndettye* fils de

(1) راشد, dans le texte. Voir plus haut deux notes relatives au mot *Rāsin*, et ce mot lui-même au glossaire.

Semtá fils de *Biras* fils de *'Ali* fils de *Dyam-Lih*, du vil-
Pete (résidence *Pete*, nom de clan *Lih*).

Ensuite l'imâm *Būbu-'Āba* fils de l'imâm *Bāba-Lih* (résidence *Dyāba*, nom de clan *Lih*).

Tous se trouvent indiqués ci-dessus et la liste est finie (1).

*
* *

Annales du Chamama. — Il a été parlé précédemment, en ce qui concerne ces annales, de l'histoire du village de *Gīme* et de ce qui s'y rapporte dans l'histoire du *Hāyreṅgāl*, c'est-à-dire de l'expédition de *Koli* fils de *Sundyata* dans ce pays. En ce qui concerne le *Hāyre-Dekle*, cette montagne fut appelée ainsi du nom d'un homme nommé *Dekle* fils de *Hammadi* fils de *Yero* fils de *Mālik*, qui appartenait à la survivance de la famille de *Manna*, dont il a été question auparavant.

C'est dans cette contrée qu'habitait *Būbu* fils de *'Āwdi* fils de *Samba* [fils de] *Dundu* fils de *Bōkar* fils de *Samba* fils de *Yero* fils de *Koli*. C'est là que naquit *Samba-Būbu-'Āwdi*, mentionné plus haut. Là aussi naquit *Būbu-Samba*, dont on fait habituellement suivre le nom de celui de sa mère *Bōli* fille de *Holá* fille de *Nīmá*, lequel a été mentionné précédemment.

C'est là que *Worde-'Aty*, dont le [vrai] nom était *Birān* fils d'*Ahmadu* fils de *Hammād*, rencontra *Būbu-'Āwdi* lorsque le premier (2) arrivait de *Dimat* à un âge très avancé et tremblant de vieillesse. Il le rencontra auprès de la montagne précitée (3) et y demeura avec lui ; il était

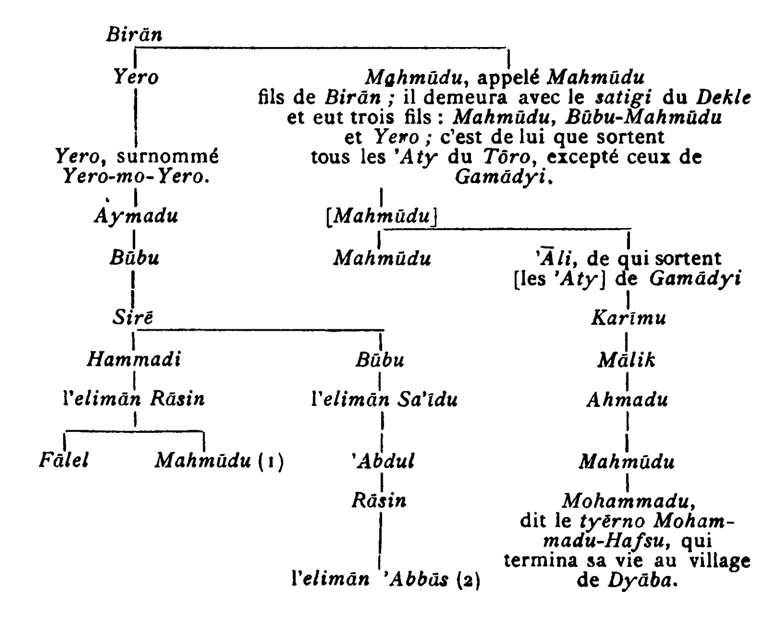
(1) Jusqu'ici, les deux manuscrits traitaient l'un et l'autre du même sujet, c'est-à-dire de l'histoire des souverains du Foûta. Les pages suivantes ont trait à des sujets divers, sans que les matières correspondent d'un manuscrit à l'autre.

(2) Littéralement « lorsqu'il », mais, d'après le contexte, ce pronom représente *Worde-'Aty* et non *Būbu-'Āwdi*.

(3) La montagne de *Dekle*.

accompagné de ses deux fils *Yero-Birān* et *Mahmūdu-Birān* et il se mit à enseigner les gens de cet endroit. Au bout d'un long espace de temps, le fils de l'un de ses fils, *Yero* fils de *Yero* fils de *Birān*, émigra de là et se rendit à *Rindyaw* dont il se rendit maître grâce à l'aide du *satigi* du *Dekle;* c'est celui-là qui engendra *Aymadu-Yero*, lequel à son tour engendra *Būbu-Aymadu*, qui engendra *Sirē-Būbu*, lequel engendra *Būbu-Sirē* et *Hammadi-Sirē.*

Voici en partie le tableau généalogique de cette famille, en partant de *Birān* fils d'*Ahmadu* fils de *Hammāt.*



(1) Il est difficile de savoir, d'après la disposition des noms de *Fālel* et de *Mahmūdu* sur le tableau du manuscrit, s'il s'agit de deux frères ou d'un seul personnage appelé *Fālel-Mahmūdu.*

(2) Les mots *elimān 'Abbās* sont portés deux fois sur le tableau, une fois au-dessous du *Mahmūdu* accolé à *Fālel* et une fois au-dessous de *Rāsin*, le tout sur la même ligne : y eut-il deux *elimān 'Abbās?* ou, s'il n'y en eut qu'un seul, était-il fils de *Mahmūdu* ou de *Rāsin ?* la dernière hypothèse paraît plus probable, mais la seule inspection du tableau, tel que l'a disposé le copiste, ne permet pas de se prononcer.

Leur origine, antérieurement à [leur arrivée à] *Dimat*, remonte à *'Aliyyu-Aladyhūriyyu*, d'après ce que l'on entend dire communément, et c'est [du surnom] de ce dernier qu'ils font dériver leur nom de clan (1). Dieu le très haut le sait mieux que personne. On a dit aussi qu'ils étaient originaires de Bagdâd et que c'est pour cela qu'il y a chez eux un *tyērno-Bagadin* (par un *i* nasalisé ou un *i* suivi d'un *n*).

Quant à *Rindyaw* et aux villages qui l'avoisinent immédiatement à l'ouest, ils étaient autrefois placés sous l'autorité du *satigi* du *Dekle* et formaient une province du royaume des *satigi* [du *Fūta*] placée sous la dépendance [directe] du *satigi* du *Dekle*. Pour [les villages de] *Turul* et de *'Awdu*, ils étaient sous l'autorité du *satigi Ndyobbo* fils de *Makam* fils de *Gelādyo* fils de *Samba-Pannyel*; les chefs du village précité appartenaient à la tribu appelée *Dyalluḅe*, comme il a été dit déjà ; le *satigi Ndyobbo* sus-mentionné est celui qui combattit avec le *satigi* du *Dekle* jusqu'à ce que le *satigi* du *Dekle* eût dévasté ces villages et en eût vaincu les habitants, rattachant une partie d'entre eux à son autorité tandis qu'une autre partie d'entre eux s'en allait vers des contrées lointaines. Quant au village de *Nēre*, il était sous la dépendance du *satigi Būbu-Dīye* fils de *Sirē* fils de *Gelādyo ;* le *satigi* [du *Dekle*] tua ce dernier par traîtrise et s'empara du village.

Primitivement, le *Chāmāma* était habité à certaines saisons et abandonné à d'autres [et il en fut ainsi] jusqu'à l'arrivée de la plus ancienne migration [venue] du désert du nord (2). Les gens du *Damga* campaient en un endroit

(1) *'Aty*, qui serait la corruption de la première syllabe d'*Adjhūri*, surnom du célèbre docteur musulman *'Ali-el-Adjhūri* ou, selon la prononciation locale, *'Aliyyu-Aladyhūriyyu* عليّ الاجهوريّ.

(2) من بَرِّيَّة الساحل. Le nord, dans les deux manuscrits, est désigné, tantôt par le mot شمال, tantôt par le mot ساحل, qui signifie à proprement parler

appelé *Ḅoggel-Tyēli*, ceux du *Bōseya* campaient en un certain endroit du *Fori* appelé *Ganki* et les *Hebbiyāḅe* sur la montagne de *Dekle*. Les *Yirlāḅe* du *Dyēri* campaient à *Turul* et à *'Awdu*, les *Yirlāḅe-Alayiḍi* à *Tyilā*, une partie des gens du *Lāo* à *Golūre* (d'où dérive le nom de *Gollēra*) et une autre partie d'entre eux près de *Tunti*, qui fut appelé depuis *Bele-Ndendi* et qui était un grand village appartenant aux *Bahbāḅe-Lōti* et renfermait sept quartiers (1) entre lesquels se partageaient les gens de la famille de *Nyokor* fils de *Birāhīma* fils de *Mūsá* fils de *Suleymān*, etc., c'est-à-dire : les *Bahbāḅe-Lōti* de *Mbumba*, de *Demet*, de *'Edi*, les *'Urūrḅe* du *Dyēri*, de *Mbōlo-'Āli-Sīdi*, de *Nēre* et de *Dulumādyi;* c'est ce village dont fut chef *Sule-Mōdi-Bōkar-Sawa-Lāmu*, autrement dit *Sule-Dene*, jusqu'au jour où, ce dernier ayant été tué (2), les habitants se dispersèrent. Une autre partie encore [des gens du *Lāo*] campait à *Hāyre-Mbār*. Beaucoup d'histoires ont trait à ce sujet. En résumé le *Chāmāma* du *Bōseya* allait du rocher de *Giray* [à la partie du *Chāmāma* appartenant] aux *Yirlāḅe* et au *Lāo*.

Le commandement du pays appartenait au *satigi* du *Dekle*, lequel à son tour était placé sous l'autorité du *satigi* de la dynastie de *Koli*, [et il en fut ainsi] jusqu'à ce que survînt la guerre civile rapportée plus haut, avant [la venue] de celui qui marqua solidement son empreinte sur son époque par le travail de son esprit (3). Fin.

« bord, rivage » et est employé au Foûta pour représenter la lisière méridionale du Sahara, c'est-à-dire le nord par rapport aux riverains du Sénégal. Le sud est désigné, tantôt par le mot جنوب, tantôt par le mot يمين « main droite », les indigènes faisant face à l'est pour s'orienter et ayant ainsi le sud à main droite; lors donc qu'il est question de la rive de droite du Sénégal, c'est de la rive sud qu'il s'agit, c'est-à-dire de la rive gauche.

(1) Littéralement « sept tambours » سبع طبول, chaque chef de quartier ayant comme insigne un tambour.

(2) Par un nommé *Pūte*, fils de l'*arḍo Tyambulel*.

(3) Ou « et sur les occupations de l'esprit » : قبل هذا هو الذى امكن

*
* *

GÉNÉALOGIE ATTRIBUÉE A YAHYA (1). — *Yahyá* fils du cheikh *Mohammadu* fils du docteur *Ahmadu* fils de *Samba* fils de *Hammadin* fils de *Biras* fils de *Hammet* fils de *'Āli* fils de *Daramān* fils de *Bukār*, de la maison des *tyērno-Siwol*. La mère de son père était *Maryam* fille d'*Alfā* fils de *Takko* fils de *Samba* fils de *Sukki* fils de *'Āli* fils de *'Usmāna* fils de *Birāhīma* fils de *Nyokor* fils de *Birāhīma* fils de *Mūsá* fils de *Suleymān*. La mère de celle-ci était *Selli* fille de *Rahmatullāhi* fille du *tyērno Suleymān-Bāl* (dont il a été question précédemment dans cet écrit) fils de *Rāsin* fils de *Samba* fils de *Bukār* fils de *Birāhima* fils de *Nyokor*, etc.

Quant à la mère [de *Yahyá*], c'était *'Āïsata* fille de *Ndyāy* fils d'*Ahmadu* [fils] de *Bāba-Lih* fils de *Sirē* fils de *Demba* fils de *Hammadin* fils de *'Āli* fils de *'Abdullāhi* fils d'*Alhasan* fils de *Dowut* fils de *'Eli* fils de *Fadalla*. La mère du père de celle-ci était *Kuwa-Lih* fille de l'imâm *Yūsufu* fils de *Sirē* fils de *Demba* fils de *Būbu*, etc. (cette généalogie a été déjà indiquée précédemment). La mère de la mère de *Yahyá* était *'Ummu* fille de l'imâm *Ahmadu* fils de *Demba* fils de *Sirē* fils de *Demba* fils de *Būbu*, etc. La mère de ladite *'Ummu* était *Sawdatu* fille de *Rāsin* fils du célèbre *alfā Hammadi-Fālil*. La mère [de *Sawdatu*] était *'Aysata* fille de l'*elimān* de *Rindyaw Sa'īdu* fils de *Būbu* fils de *Sirē* fils de *Būbu* fils d'*Aymadu* fils de *Yero* fils de *Yero*

رسمه اضيف الوقت واشتغال البال. Il s'agit vraisemblablement de l'imâm *'Abdulkâder*.

(1) L'auteur n'indique pas dans son manuscrit quel est ce personnage dont il nous donne une généalogie si complète : il s'agit du chef actuel des *Yirlābe* de la rive droite du Sénégal; c'est sur la demande de ce chef que Siré-Abbâs avait rédigé son manuscrit B, dont l'original fut remis à M. Mariani, alors inspecteur de l'enseignement musulman au Sénégal. C'est une copie de cet original, recueillie par les soins de M. Chéruy, que nous avons eue à notre disposition.

fils de *Birān* fils d'*Ahmadu* fils de *Hammād*. La mère de *'Aysata* était *Maryam* fille de *Yero* fils de *Moktār* fils de *'Āli* fils de *'Omar* fils de *Birāhīma* fils de *Dyam-Lih*, de *Mōlle*, et était surnommée *'Ummulkeyri*. La mère de celle-ci était *Kumba-'Ān* de *Māmu*, fille de *Sirē* fils de *'Āli* fils de *Bundu* fils de *'Abdullāhi* fils de *Pāte* fils de *Siwá*. Fin.

*
* *

Pour passer à un autre sujet, l'*ardo* des *Gerlel* (1) fut au début *Yero-Dīde*, dont il a été parlé précédemment et qui résidait au village de *Gīme*. Plus tard ce mot devint le surnom d'une famille de *Dyallube* qui habitait à *Turul* et *'Awdu*, villages dont mention a été faite plus haut; puis il devint celui des descendants de *Ndyobdi-Fātuma* qui habitaient au village de *Bele-Ndendi* chez les *Bahbābe-Lōti* et [habitèrent] ensuite à *Dyūde-Dyābi*.

*
* *

Quant aux *farba* de *Wālalde*, qui commandent le canton de *Wālalde*, aux *dyarno* de *'Edi* et aux *tyērno* des *Tyofē* (par exemple *Hammē*), comme aussi les *Tyalāga*, les *dyōm-Ndoṅgo*, les *elimān* de *Dyōmandu*, les chefs du village de *Rey* et également les chefs dits *Berkelle* de *Bokkul* qui existaient déjà au temps du paganisme, ils embrassèrent le parti du cheikh *Suleymān-Bāl*, qui ne cessa pas de les commander jusqu'au règne de l'imâm *Yūsufu Sirē*. On fait entrer dans ce groupe le *tyērno-Wottyi* appelé *'Eli* fils d'*Attālibu* fils de *Khiyār* et surnommé *Vēynde-Dyenne*, au sujet duquel courent de nombreuses histoires. Fin (2).

(1) Siré-Abbās prétend qu'il faudrait lire *Ṅgiril* (nom de tribu des *Yirlābe*) au lieu de *Gerlel*; mais son manuscrit porte très nettement *Gerlel* et, de plus, ce qui est dit de la tribu de cet *ardo* ne peut guère s'appliquer aux Yirlâbé.

(2) Ici se termine le mscr. B, qui est seul à donner les paragraphes relatifs au Châmâma, à la généalogie de Yahya et à l'*ardo* des *Gerlel*. En ce qui con-

*
* *

Les *arḍo* des *Woḍāɓe* tirent leur origine de *Mākama* fils de *Hubba* fils de *Yāsīn* fils de *Yāba* fils de *De'ta* fils de *'Okbatu* fils de *'Amir*. On donne la même origine à *'Ali baka*, dont il va être question (1).

Quant aux familles issues des *arḍo* des *Woḍāɓe* en question, ce sont celles de l'*arḍo* des *Galoyāɓe*, du *dyōm-Lugge*, du *dyōm-Mbumba* et de l'*arḍo* du *Meri*, puis celle de *'Alibaka*, surnommé le *lāmḍo-tyalorḍo* et au sujet duquel courent de nombreuses légendes, puis encore celles du *satigi* de *Mbōlo*, de l'*arḍo* de *Kāvel* et de l'*arḍo* des *Dyal-luɓe* du *Ɓokke*.

*
* *

Quant aux *Līduɓe*, tels que les *elimān* de *Fanay*, les *elimān* de *Ndyawār*, les *elimān* de *Mbōye*, les *tyērno* de *'Ās*, les *elimān* de *Pete*, le *tafsīru-ɓoggel*, les *Līduɓe-Gōto-Re'á* et les *tyērno-mōlle*, ils tirent leur origine d'un homme nommé *Dyam* fils de *Hammet* fils de *Fādel* fils de *Gidum* fils d'*Ibrāhīma* fils de *Hind*, [laquelle descendait] de *Himyar*, le second de ceux parmi lesquels [fut pris] le *tobba'* du Yémen, et [ce *Dyam*] descendait lui-même des *Ansār* de la ville de l'Envoyé (2) (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut !).

Quant aux *Līduɓe-Funēɓe* tels que les *tyērno* des *Funēɓe* de *'Ōgo* et les *tyērno* des *Funēɓe* de *Dulumādyi*, ils tirent leur origine de *'Eli* fils de *Fādel* fils de *Gidum* [petit-] fils de *Hind*, lequel [*'Eli*] descendait des *Ansār* de la ville

cerne les *farba* de *Wālalde*, voir un peu plus loin le paragraphe que leur consacre le mscr. A.

(1) Le texte porte أَلِبَكَ المذكور; on doit donner un sens futur au participe, puisque le nom de ce personnage n'a pas été mentionné encore mais le sera de nouveau un peu plus loin.

(2) C'est-à-dire la ville de Médine en Arabie.

de l'Envoyé (que Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut !).

*
* *

Quant aux *farba* de *Wālalde*, aux *tyērno* de *Sādel* et à la famille du *tyērno Belal* du village de *'Anyam-Ḅārga*, ils tirent leur origine d'un homme nommé *Vēynde-Dyenne*. Le pays d'où ils ont émigré est le *Wagadu*, ainsi que *Dyenne*. Leur ancêtre *Vēynde* s'était réfugié dans une maison qu'il avait en cette ville, c'est-à-dire à *Dyenne;* dans la suite, le nom de cette ville, transformé en *Dyeṅg*, devint son nom de clan et celui de sa descendance.

*
* *

Quant aux *tyērno* des *Wanwanḅe*, ils tirent leur origine du pays du *Wagadu*. Leur ancêtre le plus éloigné s'appelait *Kāyá-Makka* ou, selon certains manuscrits, *Kāyá-Maṅga*. La lignée généalogique qui les rattache à *Kāyá-Makka* est la suivante : *Dyāsá* fils de *Wāli* fils de *Khāli* fils de *Yahyá* fils de *Dyābiri* fils de *Makka* fils de *Ndyubayru* fils de *Silmaṅ* fils de *Limām* fils de *'Amar* fils de *Dyābē* fils de *Kāyá* fils de *Makka*. Du côté maternel, leur ascendance est : *Ṅgille* fille de *Birom-Mbanyi* fils de *Māt* fils de *Wōlum* fils de *Kāyá* fils de *Ndyondyu* fils de *Kār* fils de *Samba ;* [*Ṅgille*] était donc une femme de cette famille et c'est elle qui enfanta *Dyāsá-Ṅgille*, etc.

*
* *

Quant aux *elimān* de *Dimat*, aux *elimān* de *Mbōlo*, aux *tyērno* de *Gamugu*, aux *tyērno* de *Koli-Seli*, aux *elimān-Duga*, aux *elimān* de *Nēga*, au père de l'imâm *'Abdulkāder* (c'est-à-dire *Hammadi* fils d'*Alhādyi-Lamin* fils de *Māt* fils de *'Abdullāhi* fils de *'Āli*), aux *tyērno-Tyīvel*, à la famille de *Mōdi-Nalla*, aux *elimān* de *Tyoḍay*, aux *tyērno* de *Mbol-*

ton qui résident au village de *'Anyam-Godo* et à la maison de *Geḍá* du village de *Tyubalel*, ils tirent leur origine de Damas en Syrie.

*
* *

Quant aux *tyērno* de *Tillere*, aux *elimān* de *Bēlnābe*, à *Rāsin-'Ān* du village de *Hōre-Fōnde* — celui qui engendra *Ndyāy-Rāsin*, lequel *Ndyāy* engendra *Hammād-Ndyāy-'Ān* (1) — et à la famille de *'Amar-Belá-Rāsin*, ils tirent leur origine du village de *Gamādyi* et font partie de la postérité de l'imâm *Mohammadu-l-Būseyriyyu* (2) (que Dieu le très haut lui marque sa satisfaction !). Les *'Ān* de *Mbōlo*, chez les *Yirlābe*, font partie de la même descendance, ainsi que les autres portant ce nom de clan dans le *Fūta* du *Tōro*.

*
* *

Quant aux *'Ūrurbe-Dagu*, tels que les *tyērno-Siwol* de *Nabbādyi*, les *arḍo* de *'Edi*, les *arḍo* de *Mbantu* et les *Yālalbe* des terres hautes et du fleuve, ils descendent de *'Okbatu* fils de *'Āmir* (que Dieu lui marque sa satisfaction !).

*
* *

Quant aux *tyērno* de *Ṅgappugu*, aux *Barōbe* de *Dyakel* et aux *Sillanābe*, ils sont les uns et les autres originaires du pays du *Wagadu*. Quant aux *Sumarnābe* du *Fūta* du *Tōro*, ils sont originaires du *Hāyreṅgāl*. Les premiers comme les seconds descendent tous de *Hamẓat* fils de *'Abdulmoṭalleb* (3) (que Dieu le très haut lui marque sa satisfaction !).

(1) L'interprète dont il a été question plus haut.

(2) محمد البُوصِيْرِىّ, Mohammed-el-Boûssîri, célèbre poète arabe originaire de Boûssîr en Égypte.

(3) حمزة بن عبد المطلب, oncle de Mahomet.

*
* *

Quant aux *elimān-Lewá* du village de *Horkaḏyere*, aux *tyērno-Fayofayo* du village de *Banādyi*, aux *elimān-Dekle* (c'est-à-dire la famille d'*Ahmadu-Rahmata*), aux ancêtres de *Dundu-Gorel* et aux *Salsalḅe* de *Pete*, ils sont originaires du village de *Gede*, ainsi que les *elimān-Nyū-kul* qui résident à *Tyilamol*.

*
* *

Quant aux *tyērno-Siwol* de *'Anyam-Siwol*, on croit qu'ils ont émigré de l'oued *Suwayla*, [qui passe] dans la ville éclatante de lumière (1), et on pense qu'ils descendent de *'Omar* fils d'*Alkhattāb* (2) (que Dieu lui marque sa satisfaction !).

*
* *

Quant aux *elimān* de *Rindyaw*, ils se vantent de descendre de *'Aliyyu-Aladyhūriyyu* (3), de la ville du salut (4) (que Dieu marque sa satisfaction à *Aladyhūriyyu* !).

*
* *

Quant aux *Busōḅe* de *Gollēra*, ils viennent des pays de l'Orient : Dieu le très haut en sait davantage.

*
* *

Que Dieu se montre généreux envers sa seigneurie mon père, le grand savant, l'homme respectable, pieux et instruit

(1) من وادى سُوَيْلَ فِى مدينة المنوّرة. Il s'agit de la vallée dans laquelle se trouve Médine en Arabie.
(2) Deuxième successeur de Mahomet.
(3) Voir la note relative au nom de clan *'Aty* et à *'Ali-el-Adjhūri*.
(4) C'est-à-dire Bagdâd.

des choses de la religion, *'Abdullāhi* fils du docteur *Assirriyyu* (1), en lui accordant l'obéissance de ses subordonnés et la possession de la santé en ce monde et en l'autre : ainsi soit-il ! Qu'Il protège aussi le maître de l'assistance (2) (Dieu répande sur lui ses bénédictions et lui accorde le salut !).

* * *

Tel est ce qu'a écrit la plume de ton fils (3) *Sirē* fils de *'Abbās* de *Dyāba* (4), en le rédigeant lorsque le temps le lui permettait. Mais la solidité de son talent a suppléé au cours de cette tâche à l'imperfection du coursier dont ce talent disposait : il a tamisé son récit à l'aide du tamis de la clarté et l'a passé au crible de la logique, en usant de réflexion pour le munir de ce qu'il lui manquait là où il était défectueux et obscur. Que le Généreux pardonne à ton fils en lui accordant la plus grande somme de pardon et que Dieu soit miséricordieux envers celui qui a dit que l'octroi du pardon avec libéralité est la clef qui ouvre la serrure des faveurs divines ! Salut (5).

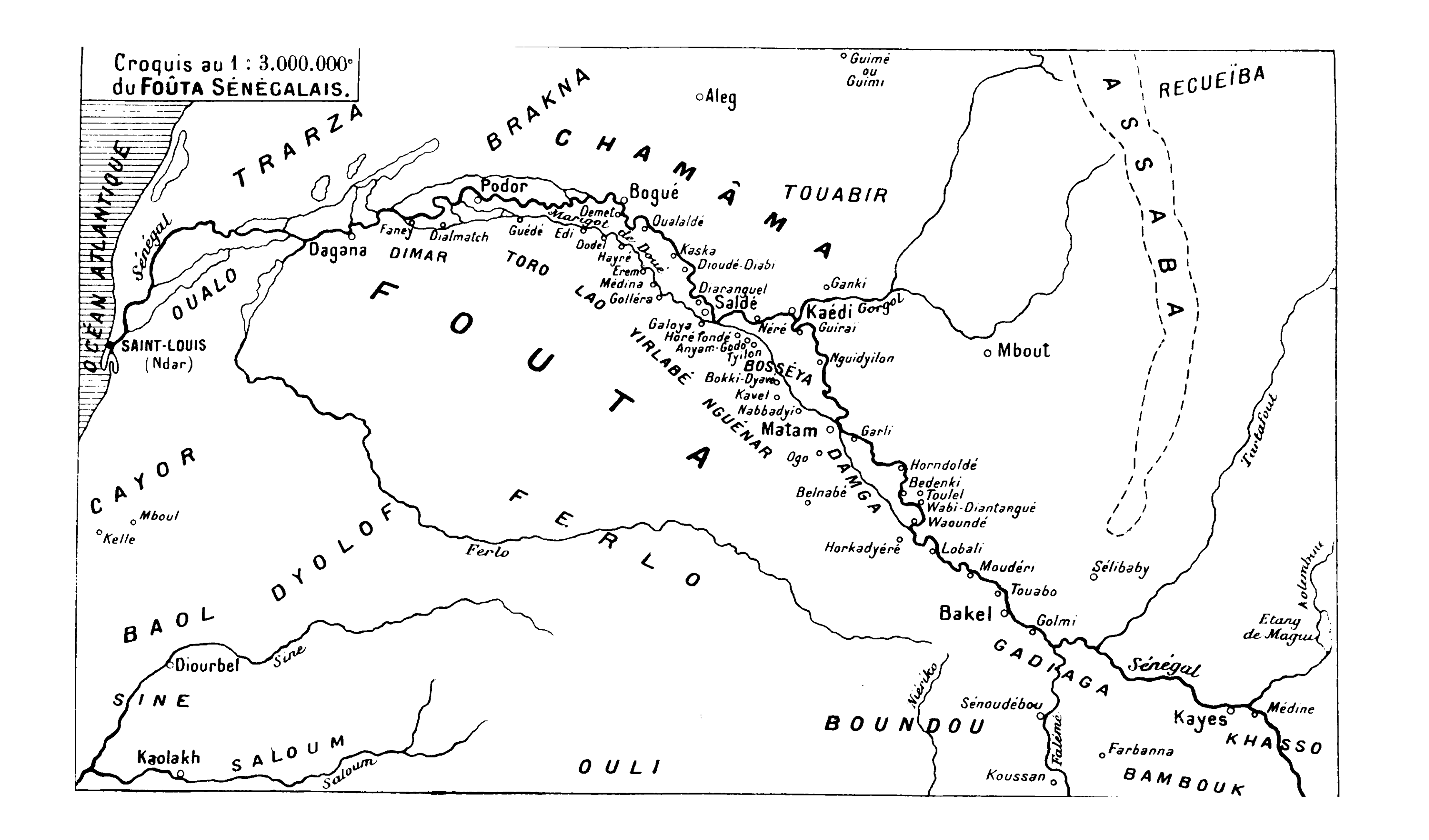
(1) السرّيّ : ce mot peut être *as-sirriyyu* « le mystérieux » ou *as-sariyyu* « le magnanime ». Le personnage dont il s'agit est *'Abdullāhi* (ou Abdoulaye) fils de *l'alfā Sirē* : le rédacteur du manuscrit, par une habitude chère à tous les lettrés soudanais, a tenté d'arabiser le nom indigène *Sirē* en l'écrivant sous la forme d'un mot arabe qui a avec ce nom quelque analogie. Ce *'Abdullāhi-Sirē*, connu sous le nom d'Abdoulaye-Kane, est un ancien interprète, chevalier de la Légion d'honneur, et actuellement chef des Yirlâbé-Hébbiyâbé. C'est pour lui que Siré-Abbâs a rédigé le mscr. A de ses *Chroniques* et c'est pourquoi, par respect, il lui donne le titre de père.

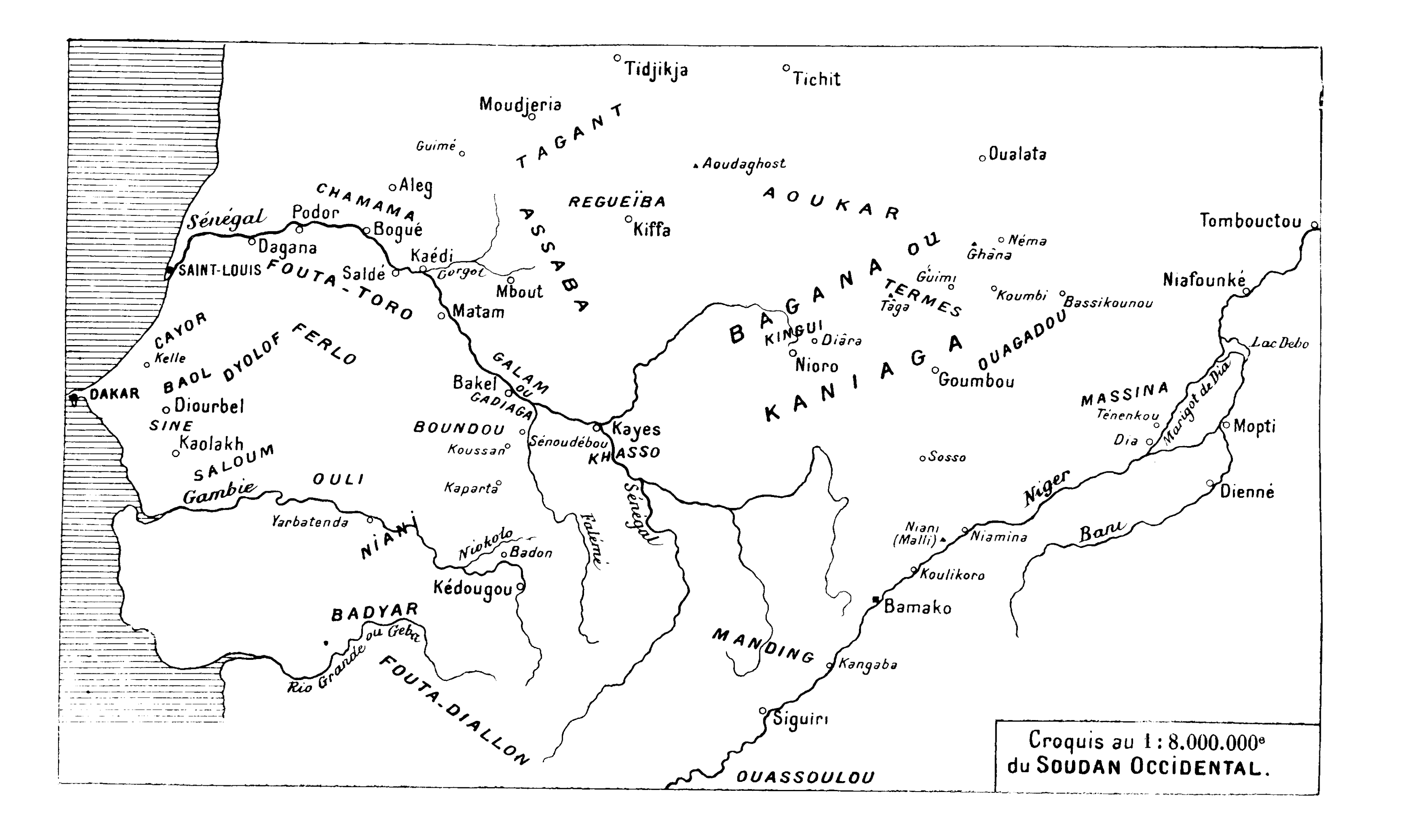
(2) C'est-à-dire Mahomet.

(3) En réalité *Sirē-'Abbās* n'est nullement fils de *'Abdullāhi-Assirriyyu* ou mieux *'Abdullāhi-Sirē* ; « fils » doit s'entendre ici dans le sens de « fils spirituel » ou « disciple ».

(4) الجابوى.

(5) Ici se termine le mscr. A, qui est seul à contenir les quatorze derniers paragraphes, à partir de celui relatif aux *ardo* des *Wodābe*.


Croquis au 1 : 3.000.000e
du FOÛTA SÉNÉGALAIS.
OCÉAN ATLANTIQUE
Sénégal
SAINT-LOUIS
(Ndar)
OUALO
TRARZA
BRAKNA
CHAMÂMA
TOUABIR
RECUEÏBA
ASSABA
Aleg
Guimé
ou
Guimi
Dagana
Faney
Dialmatch
Podor
Guédé
Edi
Demet
Marigot de Doue
Dodel
Boqué
Oualaldé
Hayré
Erem
Médina
Golléra
Kaska
Dioudé-Diabi
Diaranquel
Saldé
DIMAR
TORO
LAO
FOUTA
Galoya
Horé fondé
Anyam-Godo
Tyilon
YIRLABÉ
BOSSÉYA
Bokki-Dyawe
Kavel
Nabbadyi
Matam
NGUÉNAR
Ogo
DAMGA
Belnabé
Nèré
Kaédi
Gorgol
Guirai
Ganki
Nguidyilon
Mbout
Garli
Horndoldé
Bedenki
Toulel
Wabi-Diantangué
Waoundé
Lobali
Horkadyéré
Moudéri
Touabo
Sélibaby
Bakel
Golmi
Tiutafout
Kolimbine
Etang
de Magui
GADIAGA
Sénégal
Kayes
Médine
KHASSO
BAMBOUK
Farbanna
Sénoudébou
Falémé
Koussan
Niériko
BOUNDOU
OULI
FERLO
Ferlo
CAYOR
Mboul
Kelle
DYOLOF
BAOL
Diourbel
Sine
SINE
Kaolakh
SALOUM
Saloum


Tidjikja
Tichit
Moudjeria
TAGANT
Guimé
Aoudaghost
Oualata
Aleg
CHAMAMA
REGUEÏBA
AOUKAR
Sénégal
Podor
Bogué
Kiffa
Tombouctou
Dagana
ASSABA
OU
Néma
Ghâna
SAINT-LOUIS
FOUTA-TORO
Saldé
Kaédi
Gorgol
Mbout
Guimi
Niafounké
Matam
BAGANA
TERMES
Tâga
Koumbi
Bassikounou
CAYOR
Kelle
FERLO
KINGUI
Diâra
Nioro
Lac Debo
BAOL DYOLOF
GALAM
KANIAGA
OUAGADOU
Goumbou
DAKAR
Diourbel
Bakel
OU
GADIAGA
MASSINA
Marigot de Dia
SINE
Ténenkou
Mopti
Kaolakh
BOUNDOU
Sénoudébou
Kayes
Dia
Koussan
KHASSO
Sosso
SALOUM
OULI
Kaparta
Sénégal
Niger
Dienné
Gambie
Yarbatenda
Falémé
NIANI
Niani (Malli)
Niamina
Bani
Niokolo
Badon
Koulikoro
Kédougou
Bamako
BADYAR
ou Geba
MANDING
Rio Grande
FOUTA-DIALLON
Kangaba
Siguiri
OUASSOULOU
Croquis au 1 : 8.000.000e
du SOUDAN OCCIDENTAL.

DOCUMENTS ANNEXES

I. — *Légende sur l'origine des* **Līduḅe-Dyam**

recueillie oralement par M. Gaden auprès d'Abdoullaye-Kane.

Un marabout originaire de Médine, *Ahmet-Fadalla* (1), vint autrefois s'établir à *Ndyawār* (2). Le chef de *Ndyawār*, qui appartenait à la tribu des *Sēlōḅe*, lui donna sa fille en mariage ; elle eut un fils, puis mourut.

Le frère d'*Ahmet-Fadalla* attendit longtemps son retour. Il apprit enfin que son frère était établi à *Ndyawār*, dans le *Tōro*, et il quitta Médine pour aller le rejoindre. Mais, quand il arriva à *Ndyawār*, il n'y trouva plus *Ahmet*, qui était mort ; on lui présenta son neveu et il le reconnut pour être bien de son sang. Puis, tenant l'enfant dans ses bras, il s'écria : *Haẓali ! haẓali!* donnant à entendre que cet enfant était de sa race (3). Les Toucouleurs, ne comprenant pas l'arabe, crurent qu'il avait prononcé le nom de l'enfant et que *Lih* était son nom de clan, et, par la suite,

(1) Ou *Ahmet-Fadel* (voir *Fadalla* au Glossaire).

(2) Village du Tôro ; ne pas le confondre avec la tribu des *Dyāwara* de la région de Nioro.

(3) *Haẓali* représente ici le mot arabe *aslī* أصلي, qui signifie « ma race ».

ils ne l'appelèrent que *Dyam-Lih.* Ce fut l'ancêtre des *Līdube-Dyam* (1).

Plus tard, *Dyam-Lih* fut nommé câdi de *Ndyawār*, mais bien des gens furent mécontents que cette charge eût été confiée au fils d'un étranger, et il dut quitter le village. Il partit avec quelques-uns de ses disciples et se rendit à *Tyilā*, sur la rive droite du Sénégal, en face de *Salde.* Il trouva là des *Fulbe* (2) de la tribu des *Dyāwbe-Dindi*, qui n'avaient ni troupeaux ni cultures et qui creusaient dans le sol de grands trous dans lesquels ils habitaient, vivant de chasse et de pêche. Quand il fallait se partager le produit de la pêche faite en commun, ces *Dyāwbe* se disputaient toujours et se battaient souvent, et, parfois, ces querelles amenaient mort d'homme. *Dyam-Lih*, ayant vu ce qui se passait, se mit à faire lui-même le partage du poisson, et les querelles cessèrent. Surpris et satisfaits, les *Dyāwbe* le prièrent de demeurer auprès d'eux.

Cet endroit de la vallée était alors couvert de forêts. *Dyam-Lih* recueillit de l'eau, pratiqua dessus des opérations de magie, et, prenant de cette eau dans un vase, il se rendit dans la forêt. Il se mit à asperger les arbres et tout arbre touché par l'eau magique se desséchait et mourait aussitôt. Il défricha ainsi de vastes étendues de terrain. Les *Dyāwbe* lui dérobèrent un peu de son eau magique et défrichèrent à leur tour. Ensuite, tous se mirent à cultiver. Telle est l'origine des droits des *Līdube-Dyam* et des *Dyāwbe* sur leurs terrains de culture (3).

(1) C'est-à-dire des *Līdube* descendants de *Dyam* (voir *Līdube* au Glossaire).

(2) Forme du pluriel du nom des Peuls (singulier *Pullo*).

(3) Cf. la légende de Ndyadyane-Ndyâye et de la mise en valeur du Ouâlo, dans *Légendes et coutumes sénégalaises*, par H. Gaden (*Revue d'ethnographie et de sociologie*, n° 3-4, 1912), ainsi que la légende de Soundiata, roi du Manding, dans *Haut-Sénégal-Niger ; le pays, les peuples, les langues, l'histoire, les civilisations*, par M. Delafosse (2e vol., p. 182).

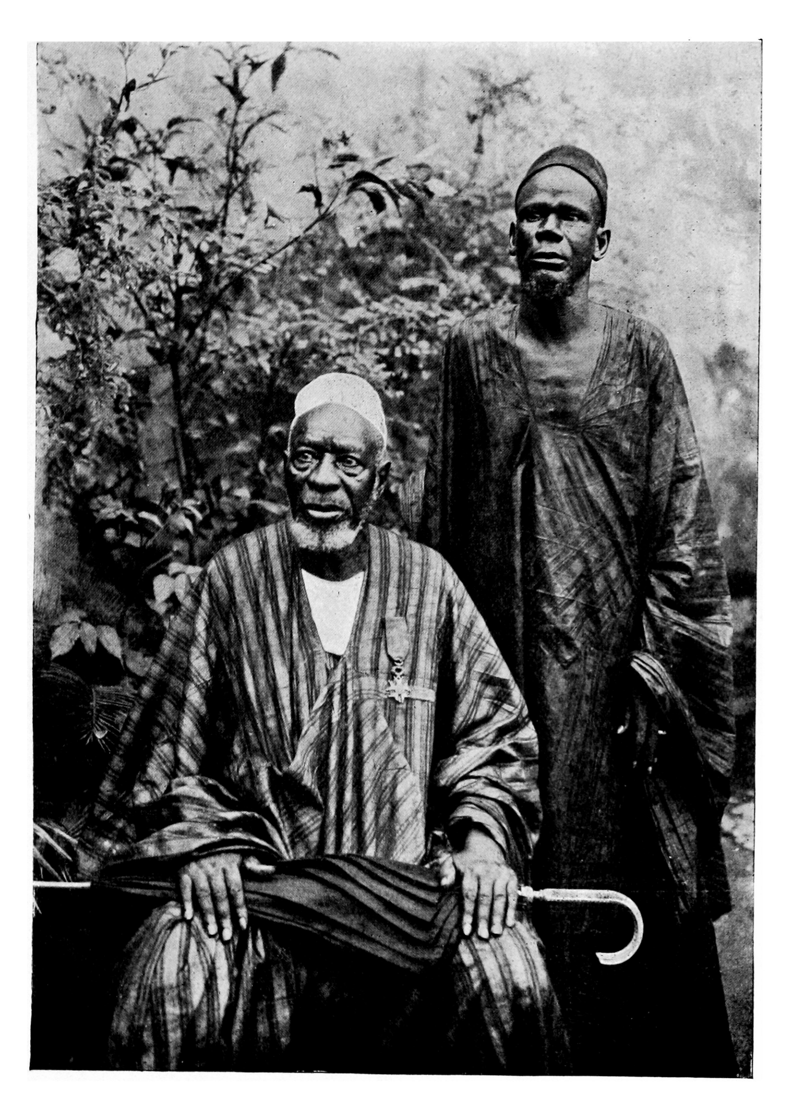


FIG. 1. — Abdoullaye-Kane,
interprète principal en retraite, chef supérieur des Yirlâbé-Hebbiyâbé,
à la demande duquel furent rédigées les « Chroniques » de Siré-Abbâs.
(Cliché Tacher, Saint-Louis.)

II. — *Légende sur l'origine de* Koli-Teṅgella

recueillie oralement par M. Gaden auprès du *tyērno Ahmadu-Kah* de *Gede* (*Tōro*).

Sundyata, roi du Manding, ayant fait arrêter *Teṅgella* pour un motif que la légende n'a pas retenu, le fit mettre aux fers dans son palais. S'étant ensuite aperçu que *Teṅgella* était venu dans son pays sans mauvaises intentions, *Sundyata* le fit relâcher et, pour le dédommager de la captivité qu'il avait subie, lui promit de lui accorder le cadeau qu'il désirerait, quel qu'il fût. *Teṅgella* lui répondit ne rien vouloir d'autre qu'une des propres femmes du roi, qui passait fréquemment auprès de lui pendant qu'il était aux fers et qui lui avait témoigné de la pitié. Or il se trouvait que cette femme était précisément enceinte des œuvres de *Sundyata*. Cependant celui-ci, lié par sa promesse, la donna à *Teṅgella*, mais il fit jurer à ce dernier que l'enfant qui naîtrait d'elle porterait la coiffure des *Keyta* et non celle des *Bah* (1). *Sundyata* mourut peu après. L'accord ne put se faire sur le choix de son successeur et des guerres intestines désolèrent l'empire mandingue, qui se disloqua en plusieurs provinces indépendantes (2).

Quant à *Teṅgella*, il éleva comme son fils l'enfant qui naquit de l'ancienne femme du roi mandingue et qui reçut le nom de *Koli*. Les autres fils de *Teṅgella* et les fils de *Koli* portèrent le nom de *Bah*, et leurs descendants, les *Dēniyaṅkōḅe*, le portent encore. Mais ceux-ci sont très flattés quand on les salue du nom de *Keyta*. Certains Malinké

(1) *Keyta* était le nom de clan de *Sundyata* et *Bah* celui de *Teṅgella*.

(2) Cette dernière indication semble bien inexacte appliquée à *Sundyata*, lequel d'ailleurs vivait plus de deux siècles avant *Teṅgella*, mais elle peut être exacte appliquée au roi du Manding contemporain de *Teṅgella* (fin du quinzième siècle). — Voir au Glossaire les mots *Sundyata*, *Teṅgella* et *Koli*.

dirent que *Keyta* et *Bah* sont des *dyamu* (1) équivalents, mais ce n'est pas exact.

III. — *Légende de la prise de* Gede *par* Koli

recueillie oralement par M. Gaden auprès du *tyērno Hammadi-Dyah* (*Kalāḍyo*).

Ayant conquis les autres provinces du Foûta, Koli pénétra dans le Tôro et vint mettre le siège devant *Gede*, la capitale du *lām-Tōro*. Tous les matins, l'armée du *lām-Tōro* et celle de Koli se battaient, et, l'après-midi, on se reposait.

Tous les soirs, une fois la nuit venue, la fille du *lām-Tōro* venait trouver Koli dans son camp, installé à *'Anyam-Towṅge*, et elle rentrait à *Gede* un peu avant le jour. Comme elle faisait à Koli des protestations d'amour, celui-ci lui dit : « Si tu m'aimes réellement, tu prendras la petite corne que ton père porte attachée à ses cheveux (2) et tu me l'apporteras. » La fille promit et, au petit jour, elle rentra chez elle.

Ce jour-là, qui était un lundi, le *lām-Tōro* fit proposer à Koli de ne pas se battre, non plus que le lendemain, et de ne reprendre les hostilités que le mercredi. Koli accepta.

Profitant de cette trêve, le *lām-Tōro* se rendit dans l'appartement de sa fille et se coucha auprès d'elle, la tête sur

(1) Le mot *dyamu* est, en mandingue, l'équivalent du mot peul *yettōde*, que l'on traduit par « nom de clan », mais qui signifie exactement « ce qui honore ».

(2) Il s'agit d'un talisman, contenu dans une petite corne d'antilope que l'on porte fixée à la tresse du sommet de la tête ou *dyubbol:* il cloue au sol les ennemis les plus dangereux, que son possesseur n'a qu'à désigner à haute voix dans la mêlée. Même chez les Peuls non musulmans, alors que les autres charmes se transmettent dans la ligne maternelle, celui-ci se transmet dans la ligne paternelle. Privé de cette amulette, le *lām-Tōro* devait être tué; de même, s'il se battait un jour interdit, son armée devait être détruite. (Note de M. Gaden.)

les genoux de sa fille, pour se reposer. La jeune fille se mit alors à chercher les poux dans les cheveux de son père et à les tuer ; elle put ainsi dérober le talisman sans qu'il s'en aperçût.

La nuit venue, elle l'apporta à Koli, qui connut ainsi qu'elle l'aimait et lui promit de l'épouser après qu'il aurait vaincu son père. Elle lui dit : « Si tu te bats demain mardi contre mon père, tu le tueras et tu vaincras son armée. » En effet, se battre un mardi est « tabou » pour les gens de *Gede*.

Malgré la trêve qu'il avait consentie, Koli fit dire au *lām-Tōrō* qu'il l'attaquerait le lendemain. Ils se battirent, et le *lām-Tōro* fut tué ainsi que ses principaux officiers. Koli remporta une victoire complète et épousa la fille du *lām-Tōro*.

IV. — *Légende du barrage de* **Dyūde-Dyāḅi**

recueillie oralement par M. Gaden auprès de *Mahmadu-Alfā*.

Būbu-Dyah, l'ancêtre des *Gambināḅe* (1), vivait dans le village de *Dyūde-Dyāḅi* (2). Il était riche et puissant, et possédait de nombreux captifs. Un jour, le *satigi* (3) campa chez lui et fut surpris de voir qu'il y avait au Foûta un homme de cette importance ; il en fut jaloux et tenta de s'emparer de lui. Mais les esclaves de *Būbu-Dyah* accoururent et chassèrent le *satigi* et ses gens, qui s'enfuirent vers le fleuve pour le traverser et se mettre à l'abri. Pendant qu'ils passaient le gué, les gens de *Būbu-Dyah*, de la rive, leur lançaient des pierres : ce sont ces pierres qui formèrent le barrage rocheux de *Dyūde-Dyāḅi*.

(1) C'est-à-dire des gens de *Gambi* (voir ce mot au Glossaire).
(2) Voir ce mot au Glossaire.
(3) Titre porté par Koli et ses successeurs.

V. — *Légende de* Koli-Teṅgella

recueillie oralement par M. Gaden auprès de *Yoro-Dyāo*, chef du canton de Fos-Galodjina (Ouâlo).

Dans sa jeunesse, Koli était berger, et la recherche des pâturages l'amenait à voyager loin dans la brousse. Ses camarades, bergers comme lui, le prirent pour chef et il marchait à leur tête lorsqu'ils nomadisaient avec leur bétail.

Quand il eut pris de l'âge, ses compagnons le poussèrent à attaquer un roi mandingue, le *fareṅ* (1) *Saṁba-Gime* (2), pour le détrôner. Koli refusa d'abord, puis hésita, enfin accepta, à condition qu'on lui permît de disposer des troupeaux, car des dépenses étaient nécessaires pour préparer l'expédition.

Lorsqu'il fut prêt, Koli attaqua le *fareṅ Samba-Gime*. Mais le *fareṅ* le mit en déroute, le poursuivit vigoureusement, le battit à plusieurs reprises et l'obligea à se réfugier à *Den*, village situé près de Rufisque. C'est depuis cette époque que Koli et ceux de ses compagnons qui l'avaient suivi jusque-là furent appelés *Dēniyaṅkōḃe* (3).

A *Den*, Koli groupa de nouveaux partisans et put reprendre l'offensive. Le *fareṅ* s'étant avancé jusqu'à *Fisel*, capitale du *Mbadān* (4), Koli l'y attaqua et le tua. Alors Koli fut roi à la place du *fareṅ*. Son armée comptait quatre mille et un combattants, lui-même étant le quatre mille deuxième. Il alla fonder sa capitale auprès d'un baobab

(1) Mot mandingue signifiant « chef » et servant à désigner un prince vassal d'un autre prince.

(2) Il s'agit sans doute d'un roi du Bambouk, fils de celui qui, selon d'autres légendes, s'appelait *Gime-Sisoko*.

(3) Yoro-Dyâo, qui est un Ouolof, ne peut proposer cette étymologie que parce qu'il ne sait pas le peul. En effet « ceux de Den » se dirait *Denyaṅkōḃe*, tandis que les descendants de Koli portent le nom de *Dēniyaṅkōḃe*. « ceux de *Dēni* » (voir *Dēniyaṅkōḃe* au Glossaire).

(4) Province du Baol.

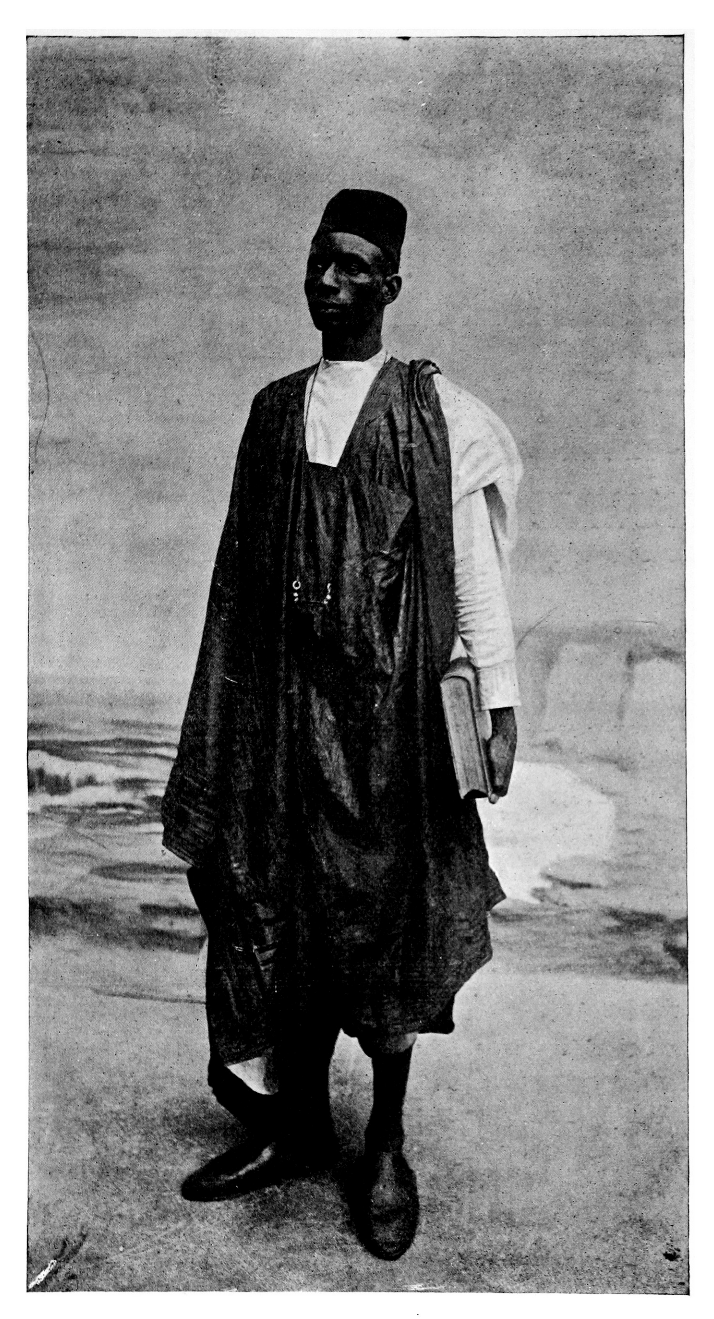


FIG. 2. — Mahmadou-Alfa Dyah, fils de l'élimân-Gambi Alfa-Bôkar, des Dyâdyâbé de Golléra (Lâo).

(Cliché Tacher, Saint-Louis.)

qu'on nommait *Badyar* (1) : ce baobab avait sept branches; sous chacune d'elles était une maison renfermant sept lits et sur chaque lit couchaient sept hommes ; c'était là l'armée permanente de Koli, toujours prête à marcher (2).

Koli commandait tout le pays, sauf une province dont *Nduṅgu-Sin* était la capitale et dont le chef avait refusé de se soumettre à lui; il assiégea cette ville et fut repoussé. Rentré à *Badyar*, Koli fit la paix avec ce chef et promit d'aller lui rendre visite en ami ; mais il convint avec ses hommes qu'à un signal donné chacun égorgerait celui qui lui aurait donné l'hospitalité. Puis il se rendit chez ce chef qui le reçut fort bien ; ses gens furent répartis entre les habitations des notables et bien traités. Au signal convenu, qui consistait en sept coups de tamtam, chacun tua son hôte. La province fut soumise à Koli, qui fut ainsi le maître d'une grande partie de l'empire mandingue.

Un jour que Koli était assis sous un arbre, en train de causer avec ses familiers, une perruche qui avait son nid sur cet arbre vint donner la becquée à ses petits et laissa tomber un grain de mil. Tous furent étonnés de la grosseur de ce grain, car c'était du gros mil et, dans le pays, on ne cultivait que le petit mil. Koli donna l'ordre de suivre la perruche quand elle s'envolerait, afin de savoir d'où provenait ce grain. Le lendemain matin, la perruche prit son vol vers le nord. Koli et ses cavaliers la suivirent, mais un seul d'entre eux, un Peul, put aller jusqu'au bout sans la perdre de vue: elle le conduisit au milieu des champs du Foûta.

Le *lām-Tōro* régnait alors sur tout le Foûta, depuis le *Gadyāga* (3) jusqu'à *Ḅendendi*, qui est situé près de *Da-*

(1) Ce serait là l'origine du nom de la province du *Badyar* (haute Gambie et haut Rio-Geba).

(2) Armée qui se composait par conséquent de 343 hommes.

(3) Pays de Bakel, habité par des Soninké.

gana. Koli, s'étant rendu au Foûta avec son armée et ayant appris que le pays était commandé par le *lām-Tōro*, assiégea ce dernier dans sa capitale, qui était alors *Gallat*, dans le *Ṅgalam* (1). Après trois ans de siège, Koli prit *Gallat*, et le *lām-Tōro* s'enfuit à *Kayhayḍi* (2) chez le *fara-Mbāl* (3). Koli l'y poursuivit et s'empara de *Kayhayḍi* après un siège de trois ans. Le *lām-Tōro* se réfugia alors à *Wālalde* auprès du *farba* (4) de ce village, que Koli prit également après deux années de siège. Le *lām-Tōro* passa chez le *farba* de *Ndyum* (5) ; Koli l'en délogea au bout de deux ans. Le *lām-Tōrō* se réfugia à *Lerāḅe* (6), où régnait le *dyōm-Lerāḅe* (7), et Koli l'en chassa encore. Alors le *lām-Tōro* traversa le marigot de Doué et alla fonder, dans l'île à Morfil, un village qu'il nomma *Gallat;* il fut ensuite maître de l'île à Morfil, et jamais Koli ne put le soumettre (8).

Koli ne retourna plus dans son ancien empire du Bam-

(1) *Ṅgalam* ou *Galam* est une appellation fréquemment donnée au *Gadyāga ; Gallat* était, d'après Yoro-Dyâo, situé sur le Sénégal, à l'ouest de Bakel et près de Touabo ou Tuabo.

(2) Le Kaédi de nos cartes.

(3) C'est-à-dire « chez le chef de la tribu *Mbāl* » (voir ce dernier mot au Glossaire).

(4) *Farba* est un titre porté par le chef de *Wālalde* (voir ces mots au Glossaire).

(5) Voir *Ndyum* au Glossaire.

(6) Village situé sur le marigot de Doué (rive gauche), près de *Ndyum,* et qui doit son nom à ses habitants, les Lérâbé.

(7) C'est-à-dire « le maître de *Lerāḅe* ».

(8) On remarquera que cette légende est en contradiction avec celle rapportée plus haut (III), d'après laquelle Koli aurait défait et tué le *lām-Tōro* à Guédé, c'est-à-dire précisément dans l'île à Morfil. D'après les indigènes de la région, le *Gallat* fondé par le *lām-Tōro* se trouvait près du village actuel de *Mbantu,* un peu en aval de Guédé, mais au sud du marigot de Doué et non dans l'île à Morfil ; il est vraisemblable qu'il en était ainsi, car la partie de l'île à Morfil voisine du marigot de Doué est généralement en contre-bas du fleuve et peu propre à l'installation d'un village, tandis que la rive sud porte une petite colline ; il est à remarquer que les villages de *Lerāḅe* et de *Ndyum* sont également situés sur des collines et non dans la plaine, ainsi que le village de *'Anyam-Towṅge* (ou Agnam-Toguel) mentionné dans la légende III, lequel se trouve en face de Guédé, auquel il est antérieur.

bouk (1), lequel se divisa en provinces indépendantes dont l'une seulement garda le nom de Bambouk (2).

Étant devenu *satigi* et maître incontesté du Foûta, Koli attaqua le *Namandiru*, royaume dont les souverains appartenaient à la famille des *Ndão* et portaient le titre de *ber-Lab* (3). Le *ber-Lab Wāli-Mberu-Mbake*, qui était *Tēdyek* (4) par sa mère, ayant refusé de faire sa soumission à Koli, celui-ci le tua et dispersa son armée. Les habitants du *Namandiru* se réfugièrent alors dans le *Dyolof*, le *Sīn* et le *Sālum*, et leur pays devint le désert qui sépare aujourd'hui le Foûta du *Dyolof* (5).

VI. — *Les six migrations venant de l'Égypte auxquelles la Sénégambie doit son peuplement*

par Yoro-Dyâo.

[*Nota.* — Le récit qui suit a été remis à M. Gaden par Yoro-Dyâo, qui l'a rédigé lui-même ; ce dernier est donc seul responsable des opinions et interprétations qui y sont exprimées. Il n'y a été apporté que de légères modifications, destinées seulement à rendre le texte plus compréhensible.]

L'Afrique occidentale fut autrefois un désert dont les forêts étaient remplies d'animaux sauvages.

Cette contrée fut peuplée par des invasions venues

(1) Il faut entendre par là les provinces dont Koli s'était emparé sur le *fareñ* Samba-Guimé.

(2) Il s'agit ici du Bambouk de nos cartes ou Bambougou, compris d'une façon générale entre le Sénégal et la Falémé.

(3) Ou « beur-Lab », c'est-à-dire en ouolof « roi du Lab ». Ce royaume du *Namandiru* comprenait l'ensemble de la région qui est aujourd'hui le Ferlo, entre le Foûta, le Boundou, le Niani-Ouli et le Dyolof. Ses chefs appartenaient au clan des Ndâo ou *Ndāw*, qui existe encore aujourd'hui. Cf. dans Bekri le royaume situé en face de Yaressi et dont le souverain portait le titre de *dou* (Ndao) ; voir aussi la carte jointe à Edrissi et qui place un Daou sur la Falémé. D'après Siré-Abbâs, l'ancien nom du Foûta actuel, au sud du fleuve, serait *Nammandīri*, mot qui signifie : « Le pays de l'abondance ».

(4) *Tēdyek* est le nom d'une des trois familles royales, à filiation utérine, du Ouâlo ouolof.

(5) C'est-à-dire le désert du Ferlo.

d'Égypte, d'où fuyaient les populations accablées par les incessants travaux auxquels les forçaient les rois de ce pays.

Les noms de ces migrations sont : *Dyā'ōgo*, *Manna*, *Tondyoṅ*, *Turmis* (1), *Turi-Siny* ou *lām-Tōro*, et *Koli-Teṅgella* (2).

1° *Dyā'ōgo.*

Cette première migration eut un chef du même nom dont le titre de commandement était *galo*. Elle fonda plusieurs villages sur les deux rives du fleuve et du marigot de Nyougar (ou Garak).

Le village de Nyougar (ou Garak) servit de résidence au *galo* Dyā'ōgo ainsi qu'à tous ses successeurs et devint, par la suite, le chef-lieu de la province de Gammalo dont les chefs, qui ont pour titre *mālo*, descendent directement de Dyā'ōgo.

La tradition dit, en effet, que le *galo Gay*, fils et successeur de Dyā'ōgo, donna en mariage, à son cousin Sahamarou, sa sœur de père et de mère Moumina et que, de ce mariage, naquirent un fils et une fille, Dyahg et Tako, dont les descendants sont venus jusqu'à nous. Le mot *mālo* viendrait de *galo* et Dyahg, nom de famille *genyo* (par filiation masculine) du *mālo*, viendrait de Dyā'ōgo (3).

L'ancienne province de Gammalo comprenait tout le territoire de la rive droite du Sénégal qui fit ensuite partie du Ouâlo. Sous les ordres des *mālo* Dyahg-Lamane (*laman*, titre des anciens rois, est un mot sérère qui implique propriété du sol), le Gammalo fut indépendant depuis la déchéance des *galo* jusqu'à l'avènement de la

(1) Yoro-Dyâo écrit « Tourmiss » ; c'est évidemment le même mot que *Termes*.

(2) On remarquera que les noms et l'ordre des migrations sont les mêmes que dans les *Chroniques*, sauf que Yoro-Dyâo remplace le *lām-Tāga* de ces dernières par un *Turi-Siny* (Touri-Sing) ou *lām-Tōro*.

(3) Yoro-Dyâo orthographie habituellement « Dyahogo ».

dynastie des *brāk* du Ouâlo. Les *mālo* ne furent plus alors que des vassaux, faisant partie des trois présidents des électeurs du *brāk*.

Les *mālo* furent pris dans la famille *genyo* Dyahg jusqu'à la dislocation de l'empire du Dyolof, qui eut lieu sous le règne de Tyaka-Mbar, troisième *brāk* du Ouâlo. Ce *brāk*, ayant fait sa capitale de Ndyourbel, situé sur le territoire de Gammalo, partagea cette province en plusieurs cantons à la tête desquels il plaça des chefs relevant directement de lui. Il réserva aux *mālo* leur résidence de Garak et un canton plus important que les autres, qui conserva le nom de Gammalo.

Quelques années après la dislocation de l'empire du Dyolof, le *brāk* Yérim-Kodé-m-Ndyouré-Hane enleva à la famille *genyo* Dyahg tous ses droits sur le Gammalo et les transféra à la famille *mèn* (à filiation utérine) Boul, ou Ouaing, du Ouâlo, descendant de Tako, sœur de Dyahg. Depuis lors, le titre de *mālo* et les privilèges qui y étaient attachés restèrent dans cette famille, même le droit au salut « kok Dyahg! » qui était donné aux *mālo* Dyahg. [*Kok* signifie, en ouolof, l'enveloppe du fruit du rônier; par ce salut, on exprimait au *mālo* Dyahg qu'il renfermait la semence de cette puissante famille, élevée parmi les voisines comme le rônier parmi les arbres.]

On ne sait plus combien de *galo* se succédèrent au pouvoir. La tradition rapporte seulement qu'ils régnèrent 300 ans, pendant lesquels le pouvoir se transmit de père en fils dans la famille *genyo* de Dyā'ōgo. Les noms des deux premiers *galo* ont seuls été conservés : Dyā'ōgo et son fils et successeur *Gay*, frère de Moumina. On rapporte que, en dehors de la mère de *Gay* et de Moumina, Dyā'ōgo eut une autre femme, une noire du nom de Soumbouldé, fille de Ganna-Mallakar, et qu'il en eut trois enfants : une fille, Ada-Rom, souche de la famille *mèn* princière Tédyek, du Ouâlo, et deux fils, Konko et Dadé.

L'empire de Dyā'ōgo était donc formé d'un territoire peuplé, situé sur les deux rives du Sénégal et en particulier sur la rive droite, et d'immenses forêts désertes. On affirme que la migration qui lui donna naissance comprenait des blancs, romains et arabes, peut-être berbères, et une majorité de noirs, et qu'elle amena avec elle de magnifiques chevaux et d'innombrables troupeaux de bœufs, moutons et chèvres.

C'est cette migration qui aurait apporté avec elle dans le pays l'industrie métallurgique. Les forgerons donnent au fer obtenu dans leurs fourneaux le nom de *hogo*. Si l'on remarque que ce mot fait partie de « Dyahogo », on ne peut manquer de voir là un argument en faveur de la véracité de la tradition.

Les gens de cette migration étaient armés de sagaies, sabres, poignards et couteaux en fer; ceux des grandes familles avaient des armures complètes de ce métal.

C'est également cette migration qui aurait inauguré la culture du gros mil dans les terrains d'inondation du fleuve Sénégal.

On dit que le roi d'Égypte sous lequel eut lieu cette migration se nommait Paté-Lamine. Ces deux noms, réunis ou pris isolément, sont d'un emploi fréquent chez les Sossé (Mandingues), les Malinké, les Peuls, les Khassonké, les Sarakhollé (1); ils sont d'un emploi moins fréquent en pays ouolof.

2° *Manna.*

Cette migration, beaucoup plus nombreuse que la précédente, et ainsi nommée d'après son chef Manna, vint du désert s'établir sur les bords du Sénégal. Son arrivée fut le signal de la déchéance des *galo*; elle s'empara du pou-

(1) Sarakhollé est le nom donné par les Ouolofs aux Soninké.

voir. Elle peupla les vastes contrées du Foûta, qu'elle trouva désert, et ses chefs portèrent le titre de *fari*, qui est le vrai titre d'empereur, en ouolof et en peul. Les *galo* ne purent se maintenir à peu près indépendants que dans leur province de Gammalo, alors très peuplée. C'est pour cela que les *mālo* furent, plus tard, seuls de tous les Kangames, dispensés des rites obligatoires du salut aux *brāk*, et qu'ils eurent le droit de s'asseoir, dans les palabres, sur les lits et sur les nattes des *brāk*.

La dynastie des *fari* dura plus de 300 ans. Sossé-Touré était le nom du roi d'Égypte dont les vexations furent cause de cette migration.

3° *Tondyoṅ*.

Cette migration fut plus importante que les précédentes. Elle s'empara sans coup férir de tous les droits des *fari*. Farang (1), qui fut le titre de leurs souverains, était aussi celui du roi d'Égypte qui les avait forcés à l'expatriation par les corvées incessantes auxquelles il les astreignait.

Une partie de ces populations, sans cesser de faire partie de l'empire du Farang, s'établirent de bonne heure sur la rive droite du Sénégal, dans les pays de Sokhotoro, Kindila, Gangari et Tambo-Dougoura, sous le nom de Sarakhollé ou Soninké. Elles s'avancèrent peu à peu sur le fleuve et vinrent enfin s'établir sur les deux rives, y formant quatre États indépendants. C'étaient, sur la rive droite, le Guidimakha ou Guirimakha et le Dyâwara, qui formait une sorte de duché héréditaire, apanage de la famille *genyo* Dyâwara, dont la capitale, N'Dyâwara (2), fut plus tard détruite par El-Hâdj-Omar.

(1) Évidemment le même mot que *fareṅ* (voir ce mot au Glossaire).

(2) Par « N'Dyâwara », il convient d'entendre la ville de *Dyāra*, capitale des *Dyāwara*. A noter cependant qu'au nord-ouest de *Dyāra* existe un village du nom de *Ndyāwara* (Diaouara des cartes), où les *Dyāwara* se réfugièrent après la prise de *Dyāra* par les Bambara-Massassi.

Les deux États de la rive gauche étaient le Gadyâga, capitale Tuabo ou Tyabou, et le Kaméra, capitale Makhana, tous deux séparés par la Falémé [en soninké : *fâ* fleuve, *lémé* fils : le fils du fleuve, le petit fleuve]. Ces deux États étaient indépendants l'un de l'autre et gouvernés par des chefs de la même famille Batyili ou Bakili (famille royale soninké). Celui du Gadyâga, ou Gouay (Goï), portait le titre de *tunka*, et celui du Kaméra le titre de *nyay*.

Les nombreuses populations soninké que l'on rencontre souvent, disséminées, dans les régions peuplées par les Bambara et les Malinké, jusqu'au bord du Niger, et en particulier le Ouagadou, origine de la famille princière *mèn* de ce nom du Baol et du Cayor, et les nombreux états mandingues des Rivières du Sud et de la Gambie anglaise, dont les chefs portent le titre de Farang ou de Manyessa, tous ces groupes proviennent des migrations Manna et Tondyong.

4° *Turmis.*

Cette migration, causée comme les précédentes par les exigences du Farang d'Égypte, fut plus petite que les précédentes. Elle se composait de blancs formant deux groupes de races différentes mais étroitement d'accord dans toutes les questions d'intérêt commun. Tourmiss était un homme d'une beauté de formes remarquable ; il appartenait au groupe le plus nombreux, qui se composait de Peuls. Cette migration et celle de Koli-Tenguella sont celles qui ont conduit les tribus peules nomades dans les six pays de Sénégambie. Ce sont les migrations Manna et Tondyong, et le plus petit groupe de la Tourmiss, qui ont conduit les Mandingues dans les mêmes pays. Et, par Mandingues, nous entendons : les Mandingues proprement dits, les Bambara, les Soninké ou Sarakhollé, les Malinké et les Khassonké.

ceux-ci appartenant aux Mandingues par leurs filiations maternelles.

Les deux groupes, réunis sous le commandement de Tourmiss, après de longues négociations avec les populations soumises à l'autorité des Farang, s'emparèrent du pouvoir et établirent Tourmiss chef de l'empire sénégambien, sous le titre de *lāmīḍo* (qui veut dire « roi » en langue peule), après plusieurs victoires remportées sur les Farang.

Le *lāmīḍo* remplaça les chefs de province nommés par le Farang par des chefs appartenant aux groupes qui l'avaient suivi. Ceux appartenant au groupe peul eurent le titre d'*arḍo;* ceux appartenant à l'autre groupe portèrent le titre de *manyesa* (1), employé encore aujourd'hui chez les Mandingues.

Cette migration fut maîtresse en Sénégambie pendant environ 500 ans.

5° *Turi-Siny* ou *Lām-Tōro.*

Moussa, premier *lām-Tōro*, partit de Touri-Sing, sa patrie, village situé près de la Mecque suivant les uns, en Égypte suivant les autres. Il arriva au Sénégal à la tête d'un corps de cavalerie qu'aucune femme ne suivait. Il n'est pas besoin de dire que cet événement répandit la panique dans tout le royaume, et que cette panique ne fit qu'augmenter à la suite des victoires que Moussa remporta sur le *lāmīḍo*, qu'il finit par renverser. C'est à Darndé, aujourd'hui Oualaldé, que Moussa attaqua, défit et tua le *lāmīḍo* Kalîlou. Il se proclama roi à sa place.

De graves soulèvements suivirent cet événement, et

(1) *Manyesa* (manyessa) est une variante dialectale du mot mandingue bien connu *mansa*, porté par les rois ou chefs de province.

Moussa ne put les réprimer que par des rigueurs excessives qui eurent d'importantes conséquences.

De nombreuses tribus sossé, peules et sérères émigrèrent pour échapper à l'autorité du conquérant. Beaucoup d'entre elles se fixèrent dans le Cayor, spécialement dans le Dyander et dans la presqu'île du Cap Vert, et dans les parties du Baol, du Sine et du Saloum qui sont voisines de la mer. D'autres allèrent former des villages dans le pays aujourd'hui appelé Bambouk et qui était alors peuplé dans sa partie est de tribus sossé venues avec les trois migrations antérieures. D'autres enfin, des Sossé, des Sérères et quelques Peuls, allèrent s'établir dans les Rivières du Sud et au delà. Ce fut alors que Dyolof-Mbing fonda le Dyolof, et Saloum-Souaré, Sossé comme le précédent, le Saloum. La fraction sossé qui vécut longtemps au Cayor y creusa le fameux puits de Ndandé. A cette époque également fut fondé le royaume de Manding, capitale Manding, que les Ouolofs appellent Mélink (1). Le titre du roi était Farang-Mandinga (2) en sossé et Bour-Mélink en ouolof, et il réunissait tous les Mandingues sous son autorité.

L'empire du *lāmīḍo* se disloqua, les provinces ouest ayant profité des troubles pour se rendre indépendantes. Le Ouâlo, en particulier, tout en gardant son nom de Ouâlo, se divisa en deux provinces séparées par le fleuve.

La province sud, Mboy-ou-Garé, s'organisa sous le commandement de Dyâo, ancêtre de la famille Dyâo dans laquelle est resté le commandement. Ses limites étaient la mer à l'ouest et le point de Mbendendi à l'est, endroit où la forêt de Mbafare confine au marigot de Ndohre (Fanay), puis

(1) Il s'agit probablement ici, non pas du royaume mandingue proprement dit, ayant son centre dans le Manding, au sud-ouest de Bamako, mais d'une principauté mandingue de la Sénégambie.

(2) Yoro-Dyâo commet ici une erreur ; en sossé, c'est-à-dire en mandingue ou tout au moins en un dialecte de la langue mandingue, le nom régime précède toujours le nom régi : il convient donc de lire *Mandiṅga-fareṅ*, qui signifie « chef des Mandingues », comme *bur-melink* en ouolof.

cette forêt elle-même qui, plus au sud, sépare le Dyolof du Cayor. La limite sud passait par Belkhoh, village du Ndyambour.

La province nord, ou Gammalo, capitale Garak, commandée par les *mālo* Dyahg, était limitée à l'est par le lac Cayar, à l'ouest par la mer et au nord par le désert.

Au moment du démembrement, le *laman* Dyâo et le *mālo* Dyahg étaient cousins utérins; le *mālo* étant plus jeune que le *laman*, lui reconnut un droit d'aînesse qu'observèrent leurs héritiers jusqu'au moment où, pendant la dynastie des *brāk*, les fonctions de *laman* passèrent aux Dyogomâyé.

Moussa, ne pouvant conserver tout l'empire, commanda directement le Tôro, qui se composait alors du Foûta et du Goï. Sa capitale fut Gallat, sur la rive droite, non loin de Bakel (1).

VII. — *Extraits d'une monographie du Guidimaka par l'Administrateur des Colonies Colombani (décembre 1912).*

Il faut faire un emprunt à la légende sarakolé pour expliquer le nom même de « Guidimaka » donné au pays qui, du fleuve Sénégal entre Gandé et Kayes, s'étend vers le nord jusqu'aux montagnes de l'Assaba.

Les marabouts sarakolé, dépositaires de la légende historique du pays des Gangari, font remonter, dans leurs récits merveilleux du passé, l'installation des tribus sarakolé dans le Guidimaka à une quinzaine de générations.

Cette légende rapporte qu'en ce temps-là, Ganné Kamara,

(1) Ce cahier est malheureusement inachevé. On pourrait le compléter avec quelques extraits du cahier de Yoro relatif à Ndyadyane Ndyâye (voir *Légendes et coutumes sénégalaises*, par H. GADEN, dans la *Revue d'ethnographie et de sociologie*, n° 3-4, 1912), et avec son récit sur Koli-Tenguella (voir plus haut, document V).

chef guerrier qui s'était acquis une grande réputation de bravoure dans les innombrables combats qu'il avait livrés aux ennemis de son chef Soundiata Keïta, roi du pays mandé, se sépara de ce dernier à la suite d'un dissentiment et, avec un grand nombre d'hommes (la légende dit 999), se dirigea vers le Ouagadou, où il conquit une quinzaine de villages dont il se proclama chef; que Soundiata Keïta, jaloux de la puissance croissante de Ganné, envoya contre lui une armée; que Ganné mit cette armée en déroute et qu'il se dirigea ensuite vers le sud à la recherche d'un royaume.

Sur sa route, au sud des montagnes qui forment la bordure méridionale du plateau du Tagant, Ganné Kamara rencontra d'abord le village de Garalla (probablement situé à proximité de la mare de Garalla, au sud de Kiffa) dont il s'empara. Puis, continuant sa route dans la même direction, il alla s'installer sur l'Assaba, dans le village de Kabinné (la maison noire), dont le chef s'appelait Maka-Malindouho Soumaré.

Après maintes péripéties, Ganné Kamara devint le chef de ce village et du pays montagneux de Maka-Malindouho, d'où le nom de « Guidé-Maka » (guidé en sarakolé signifie montagne). Telle serait, d'après les indigènes, l'origine de la dénomination géographique de « Guidé-Maka (1) ».

Mais l'ancien Guidimaka, le pays où venait de s'établir Ganné Kamara, ne comprenait pas à l'origine tout le territoire qui s'étend des montagnes de l'Assaba au fleuve Sénégal. Le Guidimaka actuel était même exclu de cette dénomination. L'ancien Guidimaka se trouvait enserré entre les

(1) Cette étymologie a dû être fournie par un Maure, un Peul ou un Ouolof; elle serait inacceptable pour un Soninké. En effet *gide* ou *gidi* signifie bien « montagne » en soninké ou sarakolé : c'est dans cette langue l'équivalent de *hāyre* en peul; mais « la montagne de Maka » se dirait, dans le même idiome, *Maka-gide* et non pas *gide-Maka*. L'expression *gide-maka* (ou *gidi-makha*) peut vouloir dire en soninké « maïs de montagne » ou « maison de la mère de la montagne » et peut avoir d'autres sens encore.

massifs que forme la barrière sud des montagnes du Tagant et les ramifications de l'Assaba qui se détachent de ce massif aux environs du passage de Louth et se dirigent vers le sud-est.

Les Gangari, chassés du Tagant vers le commencement du dix-septième siècle par les Maures, furent contraints de se replier vers le sud.

Le nom de Guidimaka s'étendit dès lors insensiblement aux régions nouvelles dans lesquelles ils se fixèrent et où ils vivent encore et finit même par ne plus être appliqué qu'à ces seules régions, qu'il ne désignait pas à l'origine. .

. . . .

A la fin du onzième siècle ou au commencement du douzième, un grand nombre de tribus berbères, chassées du Maghreb par l'invasion hilalienne, descendirent vers le sud, conduites par un personnage nommé Sîdi Boubakar ben Amar (1). Elles s'avancèrent jusque dans l'Oued Noun, où régnait un roi juif. Ce dernier fut tué au cours d'un combat. Un autre roi juif, qui avait le roi de l'Oued Noun sous sa dépendance, habitait dans l'Adrar, dans la région d'Atar.

Sa ville était gardée par des chiens qui en défendaient l'accès à tous ceux qui l'approchaient avec de mauvais desseins.

Lorsque Sîdi Boubakar ben Amar apprit cette particularité, il fut indécis sur ce qu'il ferait.

Retournerait-il sur ses pas ou marcherait-il contre les gens aux chiens ? Il réunit donc les chefs de ses soldats et leur demanda conseil. Or un saint homme aimé de Dieu, nommé El-Imâm El-Adrami, se leva et lui dit : « O prince, marche vers eux, je suffirai seul à tenir les chiens en respect. — Pourrais-tu vraiment le faire ? lui demanda Sîdi Boubakar. — Oui », répondit El-Adrami.

(1) Ou Aboubekr ben Omar. Il s'agit du fameux chef almoravide, dont les conquêtes dans la région sénégalaise n'eurent d'ailleurs aucun rapport avec les conséquences de l'invasion hilalienne.

La colonne se mit donc en route et, lorsqu'elle approcha d'Atar, la ville aux chiens, El-Adrami se porta en avant des troupes.

Les chiens se précipitèrent sur celles-ci ; mais, quand ils virent El-Adrami, ils s'arrêtèrent auprès de lui et l'entourèrent sans lui faire aucun mal. Ce que voyant, les Juifs d'Atar comprirent que c'en était fait de leur puissance et, après un combat livré en dehors de la ville, ils y rentrèrent et s'y fortifièrent. Ils ne purent résister longtemps à l'attaque de leurs ennemis.

Atar ouvrit ses portes à l'armée de Boubakar. Mais la victoire coûta cher aux vainqueurs, car El-Imâm El-Adrami fut tué, le jour même où les troupes assaillantes entrèrent dans la ville, par un Juif qui, quoique aveugle, tirait de l'arc.

L'expédition de Boubakar ben Amar se dirigea ensuite sur le Tagant, dont les habitants étaient des Foulanes (Peuls ou Toucouleurs). Ceux-ci rejetèrent les troupes de Boubakar vers le Blâd-et-Tekroûr (pays des Toucouleurs). Ce pays toucouleur n'était autre que le Hodh, où régnait un roi foulane nommé Aïl.

Les troupes de Boubakar le combattirent et le tuèrent à Akraa-el-Bergh, où il a encore son tombeau. A la suite de ce succès, Boubakar quitta le Hodh à la tête de ses soldats pour retourner au Tagant. Il fut tué par un détachement de l'armée du Tagant (1) qui portait le nom de « Roumat » (Archers). Son tombeau vénéré se trouve dans les montagnes d'Oumlaouïtgath, au sud d'Edderoum (Tagant).

Les soldats, privés de leur chef militaire et de leur imâm, décidèrent de ne plus faire la guerre sainte, de déposer les armes et de vivre dans la crainte et l'adoration de Dieu.

La poésie qui enveloppe le récit de cette importante mi-

(1) D'après les historiens arabes, c'est en 1087 que fut tué Boubakar, par un Gangari (Soninké) aveugle ; à comparer avec les circonstances, rapportées plus haut, de la mort d'El-Adrami. Quant à ce dernier personnage, les historiens arabes n'en font pas mention, au moins à cette époque.

gration vers le sud de tribus du Maghreb ne l'a pas démuni complètement de sa vérité historique.

Ce récit, de source maure, mentionne l'existence de collectivités juives dans les régions de l'Oued Noun et de l'Adrar.

Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, les légions romaines avaient conquis tout le bassin de la Méditerranée; à la fin du quatrième siècle, Rome possédait encore l'Égypte jusqu'au delà de la première cataracte, et toute la côte septentrionale de l'Afrique avec la Cyrénaïque, la Tripolitaine et la Maurétanie. La vallée du Nil et notre actuelle Tunisie fournissaient au peuple romain, et notamment à sa capitale, le blé nécessaire à sa subsistance. A la suite de révoltes contre l'autorité romaine, dans les premiers siècles de notre ère, un certain nombre de groupements judaïques furent chassés des possessions romaines de l'Afrique septentrionale et allèrent s'installer, dit-on, dans le Gourara, le Touat et le Tidikelt.

Il est probable qu'une partie de ces groupements juifs, fuyant les persécutions et les massacres, descendirent vers l'Oued Noun et l'Adrar, où la cohue envahissante des tribus de Boubakar ben Amar et de l'imâm El-Adrami se heurta à eux.

Les Juifs vécurent dans l'Oued Noun et l'Adrar jusqu'au onzième siècle. Ils firent de la propagande, et un certain nombre de tribus berbères se seraient converties à la religion israélite, qu'elles abandonnèrent au onzième siècle.

Sîdi Boubakar ben Amar laissa deux fils, dont l'aîné était simple d'esprit. Le cadet fut l'aïeul de Bakar ould Soueïd-Ahmed et des Idouaïch ; le simple d'esprit laissa une postérité peu nombreuse qui prit le nom de Lemtouna. Il n'y a dans le Guidimaka qu'une seule famille appartenant à cette collectivité. C'est au groupement Lemtouna qu'appartenait le fameux cheikh Youssef ben Tachefin, fondateur de l'Empire marocain des Almoravides qui s'étendit peu à peu jusqu'aux Baléares, à l'Espagne et à la Sicile.

Note de M. Gaden. — « Je laisse à M. Colombani et à ses informateurs maures la responsabilité de ce récit qui complète ou corrige plus ou moins avantageusement ce que nous savions par les historiens arabes. Le passage sur les « Foulanes » est cependant curieux à cause de l'assimilation du Tekroûr avec le Hodh. »

VIII. — *Traditions recueillies par Siré-Abbâs sur le lâm-Tôro.*

Un chef de tribu peule, *Birom-Bōkar*, descendant de *Mbolu-Mākama*, vint s'installer avec sa tribu à *Gallat* du *Ṅgalam*. Ils venaient du nord, d'un endroit appelé *Sēger-Gādum* [la carte Gerhardt donne « Bou Gadoum » un peu à l'est de Kiffa].

A cette époque, les Peuls qui nomadisaient du Tagant au Foûta étaient commandés par le *lām-Termes Dyāḍye-Sādiga*. Celui-ci, après avoir vécu au *Termes* puis au *Tye'e-Gene* (Tagant), était venu s'installer à *'Anyam-Godo* auprès des *Woḍāḇe* qui, après avoir longtemps vécu au Tagant, et devançant les autres Peuls, étaient déjà passés au sud du fleuve.

[Il est probable que ce *lām-Termes* se trouvait à *'Anyam-Godo* avec l'autorisation du *fareṅ* qui commandait au nom des *Dyāwara* de *Dyāra*.]

Birom-Bōkar voulut prendre le commandement des *Woḍāḇe* et il se battit avec *Dyāḍye-Sādiga*. *Birom* ne put vaincre le *lām-Termes*, cependant celui-ci retourna au Tagant. *Birom* se réconcilia avec lui, lui fit même probablement sa soumission et s'installa avec sa tribu dans la province du *Tōro*, qui portait déjà ce nom. *Dyāḍye-Sādiga* mourut au Tagant et ses fils se disputèrent sa succession. *Birom-Bōkar* en profita pour se déclarer indépendant et prit le titre de *lām-Tōro*. Il fonda dans le *Tōro* un village qu'il

nomma *Gallat*, en souvenir de celui d'où il venait en dernier lieu. *Birom-Bōkar* eut pour fils : *'Umar*, *Malkan*, *Sappān*, *Sammael*, *'Ēdik*, *'Anya* et *'Eli-Bana*.

Quand ils allaient en expédition, ce fut d'abord *'Umar-Birom* qui, en sa qualité d'aîné, fut chargé de distribuer les parts de prise. Mais il se faisait une part trop forte et ses gens le mirent à l'écart. Ils furent ainsi tous successivement écartés pour la même raison, sauf le plus jeune, le *kodda*, *'Eli-Bana*, qui se montra juste et même généreux ; aussi fut-il *lām-Tōro* à la mort de son père *Birom-Bōkar*.

'Eli-Bana-Birom avait pour surnom *Mūsa mo labbo lēle :* les griots le nomment encore ainsi et c'est probablement pour cela que les Ouolofs disent que le premier *lām-Tōro* se nommait *Mūsa*, ce en quoi ils se trompent.

Plusieurs des frères de *'Eli-Bana*, mécontents, quittèrent le *Tōro* et, quand Koli commença sa conquête, se mirent du parti des Déniyanké.

'Ụmar-Birom, qui avait passé dans le *Lāo*, fut ainsi fait *dyā-Lāw* (chef du *Lāw* ou *Lāo*) par Koli.

Malkan-Birom s'était installé auprès de *Sāre-Ndōgu*, dans le *Dyēri* du nord du fleuve, à hauteur de *Dormbos ;* les Déniyanké le firent *dyā-Ndōgu*. Ce titre avait été porté auparavant par des Peuls de *yettōde Lam* (anciennement *Bah*). Le village (*sāre*) de *Ndōgu* n'existe plus, mais le nom est resté à un terrain de culture. *Sappan-Birom* partit aussi et s'installa rive droite sur une dune située à hauteur de *Halwar* et nommée *Tulde-Dyoṅfo*. Les Déniyanké lui en donnèrent le commandement. *Sammael* resta avec les *Salsaḅe* du *Tōro* et le *lām-Tōro* lui donna le titre de *dyā-Faḍo ;* il avait droit d'asile. Le *dyā-Faḍo* commandait un terrain de culture nommé *Līlīge*. Sa famille s'étant éteinte, le titre passa à des *Seḅḅe* (Nègres) de *yettōde Gaṅge*, qui font partie d'une tribu de *Seḅḅe* du *Tōro*, nommés *Tuldenāḅe*, laquelle comprend des gens de *yettōde Gaṅge*, *'Āw*, *Gey* et *Kamara*, ainsi que des forgerons de *yettōde Tyām*. *'Ēdik-*

Birom ne partit pas non plus ; le *lām-Tōro* le fit *dyarno*, titre habituellement réservé aux *Mābuḅe* (tisserands), et lui donna un terrain de culture nommé *'Eriyān*.

'Anya-Birom quitta le *Tōro* et s'installa rive droite, à *Tyilon-'Erem*. Les Déniyanké en firent un chef (*farba-'Erem*) ; sa postérité s'est mélangée aux *Seḅḅe* et confondue avec eux.

[*'Eli-Bana-Birom* fut donc le deuxième *lām-Tōro*. *Bana* paraît bien être le nom de sa mère, mais il est possible que des frères plus âgés aient été *lām-Tōro* puis écartés du pouvoir et chassés, et que ce soient leurs fils seulement qui aient passé aux Déniyanké et aient été faits chefs par eux. Dans d'autres notes, Siré-Abbâs dit en effet que *'Umar-Birom* engendra *'Āli-'Umar*, qui engendra *Mālum-'Āli*, lequel passa aux Déniyanké et en reçut le titre de *dyā-Lāw*. *'Eli-Bana* était probablement assez âgé quand il dut se réfugier au *Sālum*, puisque son fils fut en âge de reprendre la lutte contre Koli.]

Il y a dans le Tôro d'autres chefs que ceux cités plus haut à porter le titre de *dyā* :

dyā-Giyā est le titre du chef du village de *Giyā*, qui est un *Fām* ; ce *yettōde* est répandu chez les *Subalḅe* ; ce titre existait antérieurement au *lām-Tōro* ;

dyā-Virnde, du nom d'un terrain de culture situé entre *Gede* et *Dyātar*, est un titre également antérieur au *lām-Tōro* et porté actuellement par des *'Anyanyḅe* habitant *Ndyawār* ;

dyā-Watere, du nom d'un terrain de culture, est encore un titre antérieur au *lām-Tōro* ; il est porté par des chefs de *yettōde 'Āw* qui fournissent le commandement de *Tyelaw* concurremment avec la famille de l'*elimān-Tyelaw* : quand c'est celle-ci qui est au pouvoir, le chef est appelé *elimān-Tyelaw* ; quand c'est l'autre famille, le chef est appelé *dyā-Watere*.

IX. — *Renseignements sur le Foûta.*

(Traduction libre d'une note rédigée par Cheikh Mohammed-Mahmoûd-Kane et communiquée par M. Suleyman Seck, Président du Tribunal musulman de Saint-Louis.)

Renseignements sur le *Fūta*. Pourquoi le pays se nomme *Fūta* et sous quel nom ce pays était connu auparavant.

Voici pourquoi on donne au pays le nom de *Fūta*.

Un Peul se nommait *Fūta*, il vivait dans un endroit appelé *Tyūti ;* c'était un grand chasseur qui connaissait bien les brousses désertes et il était des courtisans de Koli. Un jour que Koli était assis sous un arbre avec *Fūta* le Peul et ses autres courtisans, une perruche se posa dans l'arbre et laissa tomber de son bec un grain de mil. Ils ramassèrent ce grain et l'examinèrent, et ils furent très surpris, parce que ce grain n'était pas complètement mûr. On était en pleine saison sèche et, dans le *Badyar*, où ils se trouvaient, ce n'était pas l'époque des récoltes ; ils ne surent donc pas d'où ce grain pouvait provenir. Alors *Fūta* le Peul, réputé parmi tous les guerriers de Koli pour sa connaissance de la brousse, proposa de suivre cet oiseau, promettant de ne pas le perdre de vue jusqu'à l'endroit où il prenait ces grains. Et Koli le laissa partir.

Fūta s'éloigna à la suite de la perruche, et il cassait des branches de loin en loin pour marquer sa route. La perruche le conduisit ainsi jusqu'à *Dyoṅto* du *Bōseya* et là, le Peul, à sa grande surprise, vit à ses pieds une immense étendue de tiges chargées d'épis. Après s'être reposé un instant, il cueillit trois épis et revint vers Koli. Il lui présenta ces épis et lui dit : « O chef, j'ai vu là-bas un beau pays dont les plaines sont ainsi faites (et il les lui décrivit) ; de plus, ces plaines sont presque entièrement inondées, et je pense que c'est là un pays dans lequel on doit vivre dans la paix et dans l'abondance. »

Koli prépara immédiatement sa colonne et se dirigea vers le nord, guidé par le Peul. Il avait avec lui 9.999 personnes, sans compter les vieillards, les femmes et les petits enfants. A son arrivée, les habitants effrayés s'enfuirent, qui vers le *Dyolof*, qui vers le *Nyān*, et il ne resta que le *farba-Dyowol*, le *far-Mbāl*, le *farba-Wālalde*, le *farba-Ndyum* et le *lām-Tōro*, car ils étaient à cette époque les chefs du pays. Koli les attaqua successivement et n'eut de cesse qu'il ne les eût tous vaincus. Il fut ensuite le maître du pays et le nomma *Fūta*, en l'honneur du Peul qui l'avait découvert par son intelligence et sa bravoure.

Avant qu'il eût reçu ce nom, le pays se nommait *Naṃmandīri*, ce qui signifie en poulâr « le pays de l'abondance ».

X. — *Comment les Mâboubé (tisserands) ont acquis leurs yettôdé actuels*

(d'après Siré-Abbâs).

Les *Mābuḅe* avaient pris une hyène. Le 1er dit : *kume ndu*, amarrez-la. — On lui donna pour yettôdé *Kume*.

Le 2e alla casser des branches d'un arbre nommé *yelōko* et dit : *tyare tyale ḍe*, séparez ces branches — afin d'en faire une litière pour y coucher l'hyène. — On lui donna pour yettôdé *Sare* (forme faible du mot *tyare*).

Le 3e dit : *se 'en kirsī ndu, ndyoṅinen ndu*, quand nous l'aurons égorgée, asseyons-la sur son derrière les pattes repliées contre le corps (les pieds de devant près des épaules). — On lui donna pour yettôdé *Dyoṅ*.

Le 4e, qui trouvait qu'on perdait son temps, dit : *ndyismen ndu kisa !* secouons-la donc ! — voulant dire qu'il fallait immédiatement la jeter sur le feu pour la griller. — On lui donna pour yettôdé *Gise* (variante de *Dyise*).

Le 5e apporta un pagne et dit : *tyaṅgen ndu*, drapons-la (dans ce pagne). — On lui donna pour yettôdé *Saṅgoty*.

Le 6e dit: *kīḍoḍen ndu hā ndu tīḍa*, serrons-la jusqu'à ce qu'elle soit solidement amarrée. — On lui donna pour yettôdé *Kīḍe*.

Le 7e dit : *munye, hā mi hasa ndu, ko ndu solima*, patientez, que je l'initie, elle n'est pas circoncise. — On lui donna pour yettôdé *Kase* (de *hasa*).

Le 8e dit : *kunden ndu huḍo, kan e leḍḍe, nduppen*, posons dessus de la paille, avec du bois, grillons [la]. — On lui donna pour yettôdé *Kundūr*.

Le 9e dit : *ndefen ndu, mbele eḍen kenta kadyam mayru*, faisons-la cuire, sans doute nous recueillerons la graisse qui figera sur son bouillon. — On lui donna pour yettôdé *Keneme*.

C'est ainsi que les *Mābuḅe* reçurent les neuf *yettōde* qui sont les leurs.

Quand l'hyène fut cuite, les neuf camarades enlevèrent le diaphragme (*bīwol*) et le mirent de côté. Celui que l'on avait nommé *Saṅgoty* déclara qu'il ne mangerait pas d'hyène, viande impure. La nuit venue, il se cacha et mangea, à lui seul, tout le diaphragme. Les autres s'en aperçurent et lui dirent : « Si tu n'avais pas mangé d'hyène, nous aurions fait de toi notre chef; mais, puisque tu en as mangé, rien ne te distingue plus de nous. » C'est pour cela que, chez les *Mābuḅe*, aucune famille n'a le pas sur les autres. Chacun peut être *dyarno*, quelle que soit son origine.

Cela se passait au temps du paganisme. Depuis, d'autres clans ont fourni des *Mābuḅe* et c'est ainsi qu'outre les neuf précédents, on trouve parmi eux des *Sokoma*, des *Sih*, des *Dyah*, des *Mbay* et des *Dābo*.

[*Si non e vero*... C'est un joli exemple d'étymologie à la manière indigène.]

XI. — *Note sur les forgerons*

(d'après Siré-Abbâs).

Du temps du paganisme, les forgerons du Foûta appartenaient à quatre clans seulement : *Sīsoko*, *Māsina*, *Tyām* et *Mboh*.

Tous étaient originaires du *Mandeṅ*.

A la mort du père de *Sundyata*, un forgeron nommé *Sumaṅguru Sīsoko* avait été roi du *Mandeṅ* (1). *Sundyata* put reprendre le commandement sur lui. De tous ceux qui avaient été du parti de *Sumaṅguru*, *Sundyata* fit des artisans : forgerons, tisserands, cordonniers. Ils se dispersèrent, et c'est ainsi que les forgerons vinrent au Foûta. Siré-Abbâs nie que ceux qui disent actuellement être venus avec *Dyā'ōgo* ou avec *Tondyoṅ* soient réellement venus avec ces chefs, et prétend qu'ils viennent du *Mandeṅ*.

Il y aussi des forgerons de yettôdé *Sih;* ils seraient d'origine maure et venus avec les Peuls. Leur ancêtre se nommerait *'Ellum-Lālāde*.

XII. — *Lutte de l'almâmi Abdoulkâder, dit Almâmi Abdoul, contre les Déniyanké*

(d'après Siré-Abbâs).

Lorsque mourut le *satigi Sule Ndyāy* « le jeune », *Sule-Būbu-Gaysiri* posa sa candidature à sa succession. Les *Dēniyaṅkōḅe* tinrent palabre à *Horkaḍyere*. *Dyāḍye-Koṅko*, et *Saḅōyi-Koṅko*, et *Sirē-Koṅko*, et *Bōkar-Koṅko*, et aussi

(1) Ce *Sumaṅguru*, qui fut un moment suzerain du Manding et que *Sundyata* parvint à réduire, est appelé *Sumaṅguru Kante* dans les traditions mandingues, qui en font un roi ayant sa capitale à Sosso, dans le sud de Goumbou.

tous les fils de *Sule-Ndyāy* fils de *Būbu-Musá*, tous refusèrent d'accepter *Sule-Būbu-Gaysiri*.

Lorsque *Koṅko-Būbu-Musá* et *Samba-Gelādyo-Ḍyēgi* s'étaient disputé le turban de *satigi*, *Būbu-Gaysiri* s'était mis du parti de *Samba-Gelādyo* et son fils *Sule* l'avait suivi. *Būbu-'Gaysiri* avait alors conseillé à son fils de rejoindre le parti de *Koṅko*, de peur que, si ce dernier avait le dessus, lui *Sule-Būbu* ne fût plus tard écarté du pouvoir par les partisans de *Koṅko*. *Sule-Būbu-Gaysiri* était alors retourné auprès des gens de *Koṅko*. Mais ce manège avait été éventé et, à *Horkaḍyere*, les fils de *Koṅko* et de *Sule-Ndyāy* « l'aîné » reprochèrent à *Sule-Būbu-Gaysiri* le double jeu que son père et lui avaient joué.

Sule-Būbu-Gaysiri, n'ayant pu se faire reconnaître *satigi*, rentra chez lui, à *Wāli-Dyantaṅe*.

L'*almāmi 'Abdul*, reconnu *almāmi* par le parti *tōrōdo*, n'avait pas encore battu les *Dēniyaṅkōḅe*. Voulant profiter de leurs divisions, il fit demander à *Sule-Būbu-Gaysiri* de venir se joindre à lui, lui tendre la main et le reconnaître comme chef. *Sule-Būbu* refusa. L'*almāmi* rassembla sa colonne, passa le fleuve au gué de *Bedeṅki*, attaqua *Sule* et le battit. Mais *Sule* revint et chassa l'*almāmi* sans que les *Dēniyaṅkoḅe* de *Tulel* lui aient apporté aucun secours.

Alors *Sule-Būbu* envoya à l'*almāmi*, à *Tyilon*, le message suivant : « Si la poudre et les balles sont entre nous, dix ans, s'il le faut, je me battrai avec toi. » Et il ajouta, parlant à son envoyé, car il avait un grand mépris pour les *Tōrodḅe* :

'Onon ḅiḅḅe heyḍa-yelo'en ḅe,
'Onon ḅiḅḅe loṅge nyolḍe ḅe,
Alla heli pāli bābirāḅe mon 'en !
Kulmi tan ko nyumbilaṅgel tyērno Sirē
'Āma nyalla hōrde wāla dyūlde !

« Vous, fils de crève-la-faim mendiants,
« Vous, fils de ceux aux bouchées pourries,
« Que Dieu casse les gourdes que vos pères tendaient en mendiant !
« Je n'ai peur que des mauvaises prosternations du tyerno Siré-Ama, qui passe ses journées à jeûner et ses nuits à prier ! »

Ce *tyērno* servait de secrétaire à l'*almāmi* et, s'il était plein de mépris, comme tous les Peuls, pour ces mendiants de *Tōrodḅe*, *Sule-Būbu* avait peur de leur savoir en magie. A ce message, l'*almāmi* répondit :

Ndyolnen mo e hatumere ! kō dyinne ḅotti humuko makko, sokonōn, min yeḍyitīno ḍūm !

« Accablons-le sous une sentence obligatoire ! c'est un djinn qui lui a pincé la bouche (et l'a fait parler), car, nous, nous avions oublié cela ! »

Et ils firent contre lui des opérations de magie, puis l'*almāmi* retourna l'attaquer. *Sule-Būbu* battit encore ce dernier et le chassa jusqu'au gué de *Bedeṅki*, mais, comme il passait près d'un arbre, un cordonnier caché sous les branches lui tira un coup de fusil, et il tomba de cheval ; il eut le temps de poignarder le cordonnier, et tous deux moururent. Quant à *Rāsin-'Āli-Mahmūdu*, il se noya en traversant le fleuve.

Ensuite l'*almāmi* attaqua les *Dēniyaṅkōḅe* de *Tulel*. Ils le battirent ; il y retourna, ils le chassèrent. Alors il corrompit à prix d'or un de leurs bergers. Le berger ramena les bœufs au village vers midi et mit le feu aux cases. L'*almāmi* attaqua à ce moment et les *Dēniyaṅkōḅe* se dispersèrent. Le village brûla pendant quinze jours.

Dyāḍye-Koṅko et '*Āmel-Koṅko* s'étaient sauvés jusqu'au

Wāsulu. A la tête de partisans Bambara, ils venaient razzier dans le *Fūta*. Les Bambara étaient tellement redoutés qu'à la moindre annonce de leur approche, les villages fuyaient. Encore aujourd'hui, quand un enfant n'est pas sage, sa mère lui dit : « Attention! voici les *ba*ṅ*ba*ṅ*!* » Les *ba*ṅ*ba*ṅ sont des sortes de loups que l'on prétend être venus dans le pays à la suite de ces rezzous bambara, d'où le nom qu'on leur a donné.

Sirē-Sule-Ndyāy, qui était musulman et instruit, fit remarquer aux fils de *Ko*ṅ*ko* qu'il valait mieux rentrer dans son pays que de le dévaster ainsi, et ils cherchèrent les moyens de revenir.

Ils envoyèrent au *Fūta* un *Tyeḍḍo-Koliāḍyo* (nègre descendant des serfs de Koli) du nom de *Sirē-Sawa-Kullal*. Cet homme vint à *Tyilon* et réussit à s'introduire un soir dans la case de l'*almāmi*, qui ne s'en aperçut point et s'endormit sans l'avoir vu. La nuit, le *Tyeḍḍo* frotta de cendre le cou et le visage de l'*almāmi* endormi et remplaça par son pantalon celui que l'*almāmi* avait retiré en se couchant. Quand l'*almāmi*, au chant du coq, se rendit à la mosquée, le *Tyeḍḍo* ficha son poignard en terre auprès de l'oreiller de l'*almāmi*, et sortit sans avoir été vu.

A la mosquée, dès qu'il fit jour, tout le monde aperçut la cendre qui souillait le visage et le cou de l'*almāmi;* celui-ci s'aperçut avec plus de surprise encore que le pantalon qu'il portait n'était pas le sien. Il rentra chez lui et trouva le poignard. Alors il comprit qu'il avait failli être assassiné et reconnut la main des *Dēniya*ṅ*kōḅe* dans ce coup. Il assembla ses conseillers et l'on décida d'offrir aux *Dēniya*ṅ*kōḅe* l'autorisation de rentrer dans leur pays.

Une convention fut passée avec eux, à la suite de laquelle ils réoccupèrent leurs villages.

Un territoire fut délimité sur lequel l'autorité fut exercée par le chef des *Dēniya*ṅ*kōḅe*, avec le titre d'*almāmi*, en complète indépendance de l'*almāmi* du *Fūta*. Les *Dē-*

niyaṅkōḇe eurent seuls droit de justice sur leurs gens et leurs *almāmi* furent indépendants de celui du *Fūta*. Ces *almāmi* des *Dēniyaṅkōḇe* se succédèrent dans cet ordre : *Dyāḍye-Koṅko*, *Sāḇōyi-Koṅko*, *Bōkar-Koṅko*, *'Āmel-Koṅko*, *Sule-Bōkar-Sirē-Ndyāy* (de *Padalal*), *Teṅgella-Bōkar-Hannūn-Sirē-Sawa-Lāmu*, *Sule-'Āli-Sirē-Ndyāy*, *Sirē-Bōkar-Sule-Ndyāy* (de *Lōbāli*), *Sule-Samba-Sirē-Sule-Ndyāy* (dit *almāmi-Dyēgeri*) et *Sirē-Dīye*, à qui le colonel Dodds donna le commandement. Un seul d'entre eux, l'*almāmi Teṅgella*, ne fut pas de la descendance de *Būbu-Musá*.

Le droit de les nommer appartenait aux *Koliāḇe Sumarnāḇe* qui exerçaient ce droit du temps des *satigi*, ainsi qu'il est exposé ailleurs.

XIII. — *Les Dyâwambé, leur* 'asko (1) *et migration de ceux qui de Koṅ allèrent au Mâssina*

(d'après Siré-Abbâs).

Kinānata, dont descendent les *Dyāwamḇe*, ne doit pas être confondu avec le *Kinānata* ancêtre de *Sundyata*. Il habitait un village nommé *Koṅ*, qui se trouvait à l'est du Tagant. Ses descendants, les *Dyāwamḇe*, vécurent longtemps dans ce village avec les Peuls. C'est en souvenir de cela qu'aujourd'hui encore on peut saluer n'importe quel *Dyāwando* du yettôdé *Koṅ*.

Un jour, la famine vint, et les habitants de *Koṅ* se dispersèrent. Certains d'entre eux s'en allèrent vers les régions où nous les retrouvons plus tard avec l'*arḍo Yero-Dīde*. Un autre groupe alla s'installer au *Māsina*, dans le Fakala. On les y retrouve avec les yettôdé *Lādori*, *Nyokāri* et *Koyta*, qui ne sont pas connus au Foûta. Ils se battirent avec les *Fulḇe* du *Māsina*. Une partie émigra et s'installa dans le

(1) Le mot *'asko* signifie en peul « origine, descendance, généalogie ».

Kināñata
|
Sibēta
|
Ndyollo
|
Teleba
|
Yāri
|
Yeyya

- *'Āli*
  - *Gunnān* — *Samba* — *Sawadi* — *Hamma* (ancêtre des *Bōkum* du Foûta et du Kaarta)
  - *Sēgu* — *Birom* — *Makam* — *Dyañgu* (ancêtre des *Daf*)
  - *Wāroñ* — *Sumina* — *Gellay* — *Sañe*
    - *Hubba*, *Leyde*, *Almāmi*, *Dyibrīlu*, *Yurgay* (ancêtres communs de ceux qui ont pour yettôdé *Ndyāy* au Kaarta et *Ndyīm* au Foûta)
    - *Sayu-Koran* — *Dyābi* — *Dyādye*[1]
  - *Ndamāri* (ancêtre des *Lah* du Kaarta) — *Ginyam* — *Tuñkēnu* — *Hammadi* — *Koriñ* — *Dulo* (ancêtre des *Lah Dulugañkōbe*) dits
- *Dumbe*
- *Nāwde*
- *Yāka-Wāri* — *'Usubi* — *Dadde* — *Ndyamdi* — *Sūnyo* — *Dyēmōli*[2]
  - *Luñga* (ancêtre des *Basum* du Kaarta et du Foûta)
  - *Ndāba* (ancêtre des *Nyañādu*)
  - *Māli-Dabi* (qui eut pour fils *Sōya-Yūri* et *Ganda-Yūri*, souches des chefs des *Dyāwambe* du Kaarta, puis *Fune-Yūri*, *Gano-Yūri*, *'Abu-Yūri* et *Tambo-Yūri*)

(1) *Dyābi*, étant allé au *Gadyāga* ou *Ngalam* se faire soigner d'une maladie, épousa, après la mort de son guérisseur, la veuve de celui-ci, nommée *Dyokha*, et eut d'elle *Dyādye-Dyābi*, ancêtre de la famille *Batyili-Dyokha*.

(2) De *Dyēmōli* descendent encore ceux qui ont pour yettôdé : *Yātasayē*, *Darāmēra*, *Dembah*, *Karanyara*, *Yeranañgōre*, *Golfa*, *Gambih* et *Nyān*.

Gidi-Binne; de là, ils émigrèrent dans le *Mandeṅ* et il ne resta dans le *Gidi-Binne* que ceux de *Koriṅ* (*Lah*). Dans le *Mandeṅ*, un des leurs, *Māli-Dabi-Suko* (*Māli* fils d'une nommée *Dabi-Suko*), troisième fils de *Dyēmōli*, épousa une femme appelée *Yūri-Kōrāne;* il en eut trois paires de jumeaux : *Sōya-Yūri* et *Ganda-Yūri*, *Fune-Yūri* et *Garo-Yūri*, *'Abu-Yūri* et *Tambo-Yūri*. Du *Mandeṅ*, les *Dyāwambe* émigrèrent encore et vinrent au Foûta, à *Dyāyṅga* (Lâo). Là, ils se battirent avec un chef de *Sebbe* du pays qui leur prit une fille. Les hommes, au nombre de 333, retournèrent dans le *Gidi-Binne* auprès de *Koriṅ*, abandonnant à *Dyāyṅga* leurs femmes et leurs enfants. *Māli-Dabi* mourut pendant l'exode et fut enterré sur une butte dite depuis *Tulde-Māli-Dabi.*

Telles furent les migrations de ceux qui, à la dispersion de *Koṅ*, s'étaient dirigés vers le *Māsina.*

Les chefs des *Dyāwambe* du *Kārta*(1) sont choisis parmi les descendants de *Sōya-Yūri* et *Ganda-Yūri*, les premiers jumeaux fils de *Māli-Dabi*. Le premier de ces chefs se nommait *Hamma-Nyorgal.*

Partout où des *Dyāwambe* sont réunis, celui qui a pour yettôdé *Bōkum* est considéré comme l'aîné.

Nota. — D'après Siré-Abbâs, les *Dyāwambe* sont appelés dans l'est *Dyogorāne* (cf. les *Dyagarâni* ou *Zaghrâni* du *Tarîkh es-Soûdân*).

XIV. — *Comment se formèrent les Koliâbé*

(d'après Siré-Abbâs).

Lorsque Koli était encore au *Badyar*, un *Tyeḍḍo* (2) de l'Assaba (*Hāyreṅgāl*), qui avait entendu parler de lui, vint

(1) Vulgairement Kaarta.

(2) Le mot *tyeḍḍo*, plur. *sebbe*, désigne tout individu de race nègre, c'est-à-dire n'étant ni Peul ni Maure.

avec de l'or pour lui demander une colonne, on ne sait plus dans quel but. Ce *Tyeḍḍo* était un *Kamara* et se nommait *Malal* fils de *Sewdu*. Or, tous les matins, Koli faisait égorger 100 bœufs pour la nourriture de ses gens, et ses esclaves se disputaient en faisant le partage de la viande, ce qui occasionnait des rixes qui coûtaient la vie à beaucoup d'esclaves. *Malal-Sewdu* s'en aperçut et se mit à faire le partage pour éviter ces disputes. [C'est toujours le même thème de la fortune politique de celui qui apaise les disputes à propos de partages.]

Ayant donné à Koli l'or qu'il avait apporté, *Malal-Sewdu* voulut rentrer chez lui, mais Koli désira le garder auprès de lui et, pour le décider à rester, lui dit : « Je te donne, ainsi qu'à tes descendants, le droit de choisir le successeur du *satigi* qui mourra ou quittera le commandement. » *Malal* resta auprès de Koli. Il avait dans le *Hāyreṅgāl* un cousin, fils de sa tante paternelle, qu'il désira faire venir auprès de lui. Koli l'envoya chercher et ce cousin, *Gelādyo-Sumāre*, vint au *Badyar*. Lorsqu'il voulut rentrer chez lui, Koli lui fit aussi un cadeau pour le retenir ; il lui donna une peau de prière (*salli-ṅguru*) et le droit de rester assis sur cette peau pendant que *Malal* remettrait le turban au nouveau satigi que tous deux auraient désigné.

Gelādyo-Sumāre resta auprès de Koli. Lui et *Malal-Sewdu* l'accompagnèrent au Foûta et leurs descendants conservèrent le privilège de nommer les *satigi*. Après que la descendance de *Malal-Sewdu* se fut éteinte, ces prérogatives furent exercées par les *Sumarnāḅe* issus de *Gelādyo*, lesquels existent encore; ce sont eux qui, plus tard, furent chargés de toutes les négociations qui aboutissent au choix du successeur de l'*almāmi* des Déniyanké.

Après qu'il eut conquis le Foûta, Koli rassembla à *'Anyam-Godo* une colonne pour attaquer *Sambo-Daḅḅel*, chef du *Wul* (Ouli), frère et homonyme de *Sambo-Daḅḅel*, chef du *Nyān* (Niâni), qu'il avait précédemment tué. Avant

qu'elle eut pu joindre *Sambo-Daḇḇel*, la colonne de Koli fut attaquée et mise en déroute par des abeilles.

Alors *Nīmá-Teṅgella* se livra à des opérations de magie qui eurent pour effet d'amener *Sambo-Daḇḇel* à faire sa soumission. Il vint trouver Koli avec 300 personnes et Koli le fit *dyāgaraf* des *Duganāḇe* et des *Labboyāḇe*. Comme son homonyme du *Nyān*, il avait pour nom de clan *Bannōr* et descendait de ces Sérères qui avaient quitté les *'Anyam* à la dislocation de l'empire de *Dyā'ōgo*.

Malal-Sewdu et *Gelādyo-Sumāre* reçurent aussi le titre de *dyāgaraf*, et, comme ils étaient les premiers venus à Koli, ils eurent le pas sur tous les autres *dyāgaraf*.

Ensuite arrivèrent d'autres *Seḇḇe*, des *Fālḇe* de yettôdé *Fāl*, des *Dōkḇe* de yettôdé *Ndyāg* et des *Sīsīḇe* de yettôdé *Sih*. Ceux de ces trois groupes eurent le privilège de pouvoir entrer directement et à toute heure chez le *satigi* quand ils avaient affaire à lui. Ce sont eux, ainsi que les descendants de *Malal* et de *Gelādyo*, que l'on nommait les *Wuraṅkōḇe* (de *wuro* « village »), parce qu'ils formaient comme le village du *satigi*. Même en colonne, ils campaient en cercle, autour du *satigi*. Ils formaient un même groupe solidaire pour le paiement des compositions ou *idiya* et pour les corvées que l'on fournit par tirage au sort.

Des *Dyōḇḇe* de yettôdé *Dyōp* vinrent du Cayor et ils reçurent comme titre de commandement *bidyen*.

Ensuite vinrent du *Dyolof* des *Seḇḇe* de *Kare-Bummi* (*keur-būmi*, la case de l'héritier du pouvoir) et ils reçurent le commandement de ces *Seḇḇe* du Foûta qu'on nomme *Worgaṅkōḇe* (de *worgo* « rive gauche »), parce qu'ils ont toujours habité au sud du fleuve, et qui sont, pour la plupart, des Sérères appartenant aux clans *Ndāo*, *Lakkōr*, *Sonyān*, *Kobōr*, *Tyūn* et *Nyaṅ*.

Il vint aussi des *Seḇḇe Salsalḇe*, qui ont pour yettôdé *Sal* comme la famille du *lām-Tōro*, qui, elle, est d'origine peule.

Tous ces *Sēḅḅe* venus du dehors, les uns librement, la plupart à la suite d'expéditions de Koli, formaient comme son « épargne » (*ko faggudu Koli*), et c'est pour cela qu'on les nomma *Koliāḅe* (sing. *Koliāḍyo*), « les gens, les serfs de Koli », comme les *rimayḅe* (sing. *dimāḍyo*) sont « les gens, les serfs du noble ».

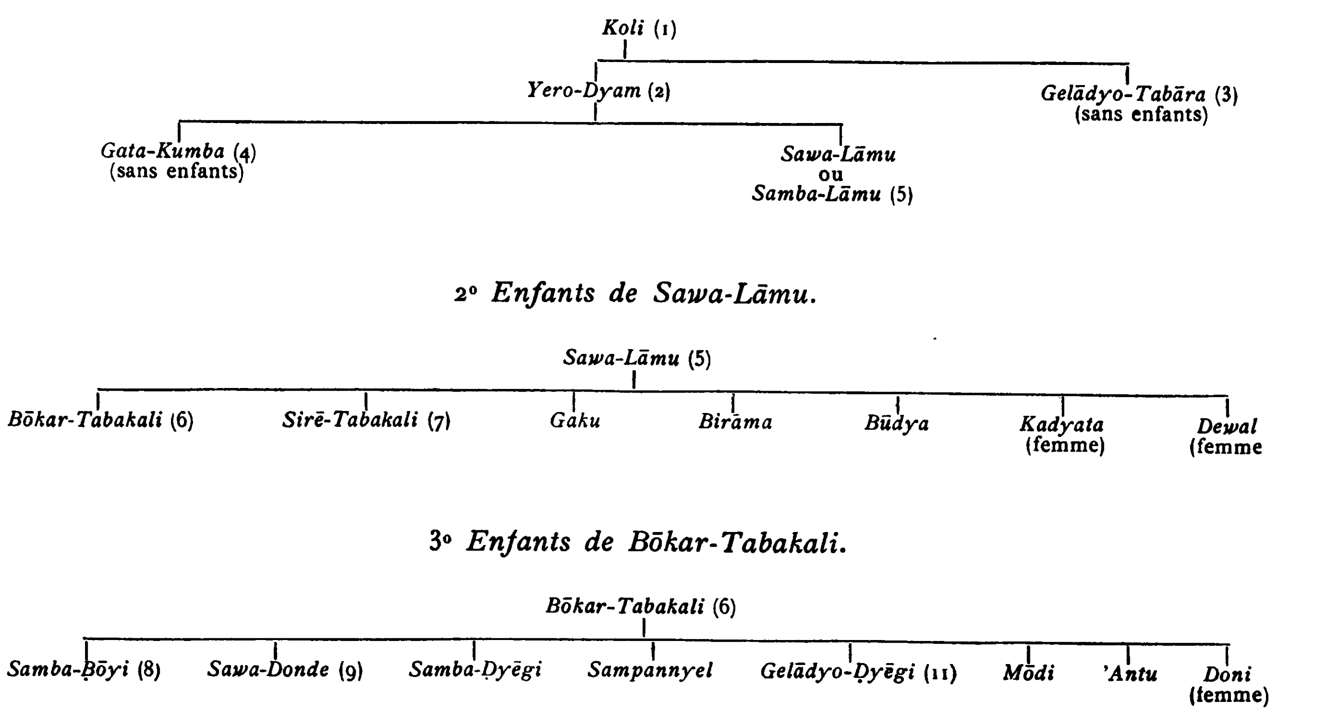
XV. — *Tableau généalogique des Déniyanké*

(d'après Siré-Abbâs).

Le tableau ci-après (1) paraît avoir de la valeur. Quant aux autres, ils sont intéressants surtout parce qu'ils montrent quelles sont les opinions admises au Foûta quant aux origines des grandes familles et à leurs alliances. Ces tableaux ont, à ce point de vue, une valeur « politique ». Ils donnent les *relations* entre elles, les positions relatives, des familles qui constituent la noblesse peule. Mais ils n'ont pas de valeur absolue en ce sens que beaucoup d'intermédiaires sont évidemment omis et que l'aboutissement commun à Okba-ben-Amir est de pure invention.

Les chiffres mis entre parenthèses indiquent les *satigi* ayant régné (jusqu'à *Sirē-Ndyāy* inclus) et l'ordre de leur succession. Ces indications sont portées, de *Koli* à *Sawa-Lāmu*, d'après les renseignements fournis par le *Tarîkh es-Soûdân*, et, après *Sawa-Lāmu*, d'après les renseignements fournis oralement par Siré-Abbâs. On remarquera que la liste des *satigi* et l'ordre de leur succession diffèrent dans les *Chroniques*, ce qui prouve que la documentation de Siré-Abbâs est un peu confuse.

(1) Koli a eu d'autres enfants que ceux mentionnés au tableau, entre autres *Mūse-Bōse* qui fut *lāmḍo-Bōseya*, et des filles. Leur descendance n'offre pas grand intérêt, celle de *Sawa-Lāmu* ayant seule fourni des *satigi* et, plus tard, des *almāmi*.


1° Enfants et petits-enfants de Koli (d'après le Tarîkh es-Soûdân).
Koli (1)
Yero-Ḍyam (2)
Gelādyo-Tabāra (3)
(sans enfants)
Gata-Kumba (4)
(sans enfants)
Sawa-Lāmu
ou
Samba-Lāmu (5)
2° Enfants de Sawa-Lāmu.
Sawa-Lāmu (5)
Bōkar-Tabakali (6)
Sirē-Tabakali (7)
Gaku
Birama
Būdya
Kadyata
(femme)
Dewal
(femme
3° Enfants de Bōkar-Tabakali.
Bōkar-Tabakali (6)
Samba-Ḅōyi (8)
Sawa-Donde (9)
Samba-Ḍyēgi
Sampannyel
Gelādyo-Ḍyēgi (11)
Mōdi
'Antu
Doni
(femme)

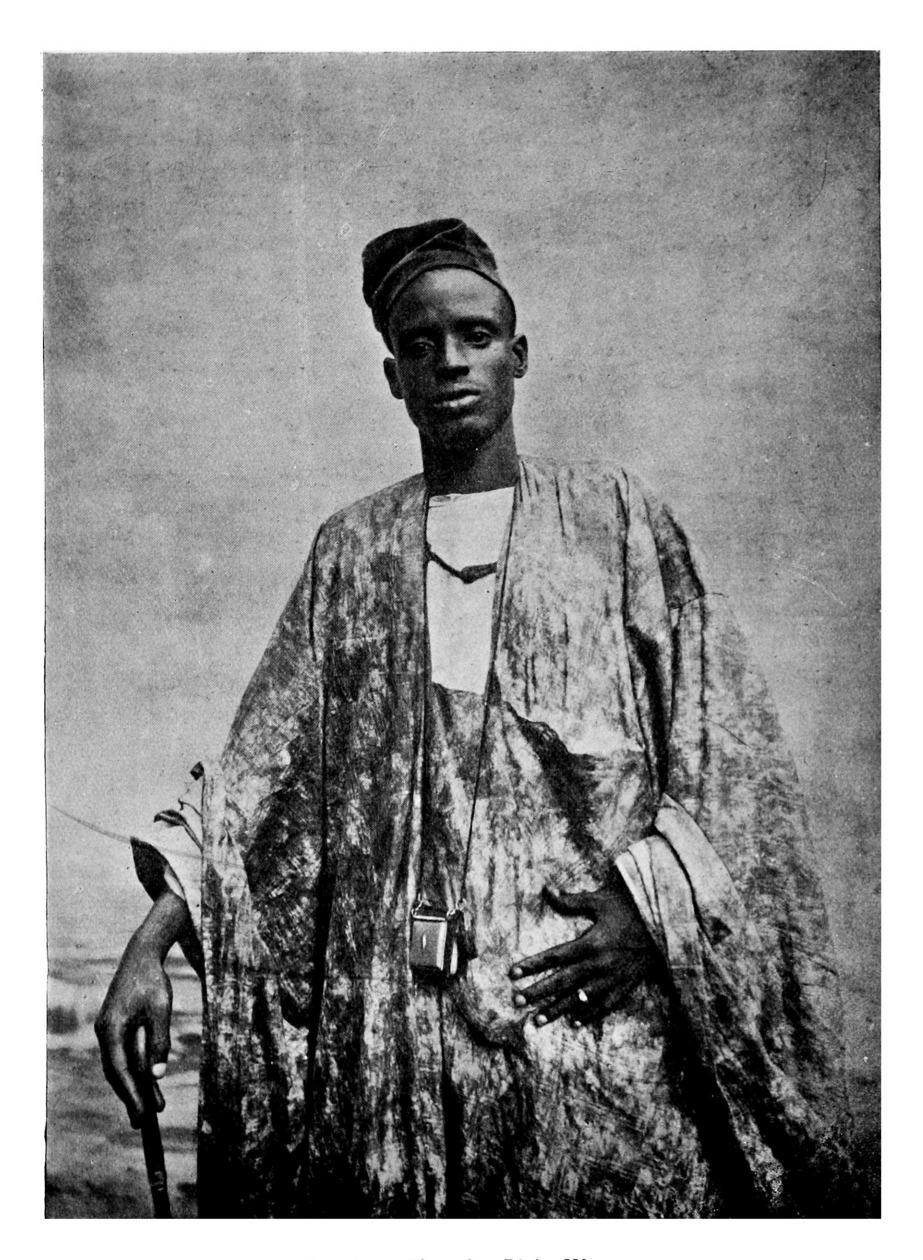


FIG. 3. — Ahmadou-Birân Wane.
(Famille des Almâmi du Lâo.)

(Cliché Tacher, Saint-Louis.)

4° *Descendance de Bōkar-Tabakali par son fils aîné Samba-Ḅōyi.*

- *Bōkar-Tabakali* (6)
  - *Samba-Ḅōyi* (8)
    - *Būbu-Gaysiri*
      - *Sule*
        - *Būbu*, *Samba*, *Sirē* (Ont des descendants à *Wāli-Dyantańe*).
    - *Būbu-Musā*
      - *Sirē-Ndyāy* (15)
        - *Konko*
        - *Dyāḍye*
          - *Samba* — *Teṅgella* — *Samba* de *Lōbāli*.
          - *Bōkar* (qui a des descendants à *Ndyum*).
        - *Bōkar* — Six enfants : *Tyērno* (père de *Sirē-Dīye* et de *Būbu-Dīye*), *Sule I* (almâmi), *Sule II*, *Gelādyo*, *Ahmadu* et *'Aliyyu*.
        - *'Āli*
          - *Sule* de *Padalal* (almâmi) — *'Ummahāni* (mère de Siré-Abbâs).
          - *Dīye* (femme) — *Sirē-Dīye* et *Būbu-Dīye* de *Padalal*.
          - *Sirē*.
      - *Sule-Ndyāy* (14)
        - *Bōkar II*
        - *Bōkar I* — *Sirē* de *Lōbāli* (almâmi).
        - *Sirē II*
        - *Sirē I* — *Samba* — *Sule* de *Dyēgeri* (almâmi).
        - *Dyāḍye* — *Dyāga* (femme) — *Sule* de *Padalal* (almâmi) — *'Ummahāni* (mère de Siré-Abbâs).
      - *Konko* (13) — sept fils : *Dyāḍye*, *Bōkar I*, *Bōkar II*, *Sirē*, *Sāḅōyi*, *Maham* et *'Āmel*, qui ont des descendants à *Dyantańe*, à *Nyōro* (Sahel) et au *Māsina*.

5° *Descendance de Bōkar-Tabakali par ses autres enfants.*

- *Sawa-Donde* (9)
  - *'Āwdi*
    - *Būbu-'Āwdi* (*satigi* du *Dekle*)
      - *Hebbi* (ancêtre des *Hebbiyābe*.
      - *Samba*
        - *Būbu-Bōli*
          - *Sule*.
          - *Samba*.
          - *Sirē*.

- *Samba-Dyēgi*
  - *Bōkar*
    - *Samba*
      - *Hammadi* (n'eut que des filles).

- *Sampannyel* (ancêtre des *Sambankōbe*, qui sont connus comme magiciens).

- *Gelādyo-Dyēgi* (11)
  - *Samba* (12)
    - *Koli*
      - *'Abdul*
        - *Sira* (femme, de *Lōbāli*).

- *Mōdi*
  - *Kadyata* (femme) — *Sule* (*satigi-Mbōlo*) — *Sirē* — *Yero* — *'Abbās* — *Sirē-'Abbās* (auteur des *Chroniques*).
  - *Sule-Dene* (*satigi* du *Lāo*, qui résida à *Bahbābe*; a des descendants à *Bedenki*).

- *'Antu*
  - *Gelādyo*
    - *Samba*
      - *Sirē*
        - *Konko*.
        - *Mahmadu*

        (ont des descendants à *Wāli-Dyantane*).

- *Doni* (femme; épousa un Dyallo du Séro)
  - *Ngūru*
    - *Kombos*
      - *Sāfera*
        - *Mōriba*.

6° *Descendance des autres enfants de Sawa-Lâmu.*

Dewal (femme) — *Gaysiri* (épouse de *Samba-Bọyi*) —
- *Holá* (femme) — *Sawa* —
  - *Kadyata* (femme, a des descendants à *Dyāba*).
  - *Dyulde* — *Mahmadu* (de *Bappalel*).
- *Būbu-Gaysiri*.

Kadyata (femme) — *Kumba* (femme) — *'Āli* — *Tabakali* (femme) — *'Aysata* (femme) (a des descendants à *Bōtol*).

Būdya — *Pāte* — *Ham* — *Ndyōgu* —
- *Mahmūdu* — *'Īsa-Bah* (chef de *Nyōro* du Rip).
- *Ham-Bah* (ou Maba) — *Sahet-Mati* (ou Saër-Mati).

Birāma — *Samba* — *Birāma* —
- *Gelādyo* (eut trois fils : *Sule*, *Būbu* et *Garli*, qui ont des descendants à *Bappalel*).
- *Dyāḍye* — *Kumba* (femme, a des descendants à *Wāli-Dyantañe*).
- *Samba-Bumnūra* — *'Āli* — *Bōkar* (chef de *Horndolde*).
- *Sule* (qui a groupé les *Bahbābe* du Cayor).

Gaku —
- *Mummu* (femme) — *Ndyāy* (épouse de *Būbu-Musá* et mère de *Sule-Ndyāy* et de *Sirē-Ndyāy*).
- *Sule* — *Kadyata* (femme, dont les descendants sont les *Salsalḅe* de *Gede*).

Sirē-Tabakali (7) —
- *Mobi* (a des descendants à *Gede*).
- *Hannūn* — *Bōkar* — *Teṅgella* (de *Padalal*, qui fut almâmi des Déniyanké).
- *Gelādyo-Bambi*.
- *Dara* (qui a des descendants dans le *Sīn*).
- *Bōkar* (10).

NOTA. — La liste des *satigi*, telle qu'elle résulte de la lecture des *Chroniques*, serait la suivante : 1. *Koli*; — 2. *Labba-Teṅgella*, second fils de *Koli* (remplacé dans le tableau par *Gelādyo-Tabāra*, avec le n° 3) ; — 3. *Yero-Dyam*, fils aîné de *Koli* (n° 2 du tableau) ; — 4. *Sirē-Yero*, fils aîné de *Yero-Dyam* (remplacé dans le tableau par *Gata-Kumba*) ; — 5. *Sawa-Lāmu*, second fils de *Yero-Dyam* ; — 6. *Bōkar-Tabakali*, fils aîné du précédent ; — 7. *Sirē-Tabakali*, frère du précédent ; — 8. *Gelādyo-Bambi*, fils du précédent (figure au tableau, mais comme n'ayant pas régné) ; — 9. *Gelādyo-Tabāra*, fils de *Bōkar-Tabakali* (ne figure pas au tableau, au moins comme fils de *Bōkar-Tabakali*, mais est donné, d'après le *Tarîkh es-Soûdân*, comme fils et deuxième successeur de Koli) ; — 10. *Samba-Ḅōyi*, fils de *Bōkar-Tabakali* (n° 8 du tableau) ; — 11. *Gelādyo-Ḍyēgi*, frère du précédent ; — 12. *Sawa-Donde* (n° 9 du tableau) ; — 13. *Gelādyo-Donde* (ne figure pas au tableau) ; — 14. *Gata-Kumba* (figure dans le tableau avec le n° 4, comme fils de *Yero-Dyam*, d'après le *Tarîkh es-Soûdân*) ; — 15. *Dyam-Holá* (ne figure pas au tableau) ; — 16. *Sirē-Garme* (ne figure pas au tableau) ; — 17. *Būbu-Musá*, fils de *Samba-Ḅōyi* (figure au tableau, mais comme n'ayant pas régné) ; — 18. *Dyāḍye-Holá* (ne figure pas au tableau) ; — 19. *Konko*, fils de *Būbu-Musá* (figure au tableau avec le n° 13) ; — 20. *Sule-Ndyāy* « l'aîné », frère du précédent (n° 14 du tableau) ; — 21. *Sirē-Būbu-Musá*, frère du précédent (n° 15 du tableau, où il figure sous le nom de *Sirē-Ndyāy*, *Ndyāy* étant le nom de sa mère ; le tableau en fait un frère cadet de *Sule-Ndyāy*, tandis que les *Chroniques* le donnent comme plus âgé que ce dernier) ; — 22. *Yero-Saḍe* (ne figure pas au tableau) ; — 23. *Samba-Gelādyo-Ḍyēgi* (n° 12 du tableau) ; — 24. *Sirē-Donde* (ne figure pas au tableau, au moins sous ce nom ni comme ayant régné) ; — 25. *Sule-Ndyāy* « le jeune » (même remarque que pour le précédent) ; — 26. *Sule-Būbu-Gaysiri* (figure au tableau, mais sans indication qu'il ait régné).

XVI. — *Descendance de 'Okba-ben-Amir*

(d'après Siré-Abbâs).



1° *'Okbatu-bun-'Amiri*

- *De'ta*
  - (nombreux intermédiaires)
    - *Mākama*
      - *Boḍewal* [1]
        - *Sangre*
          - *Sādiga*
            - *Dyāḍye*
              - *Sādiga*
                - *Dyāḍye*
            - *Makam* (fondateur du royaume peul du Mâssina).
        - *Heḍalde*
          - *Lige*
            - *Geḍal*
              - *Tengella* (père nourricier de Koli)
              - *Māliga*
              - *Gawru*
      - *Mbolu*
        - *Birom*
          - *Bōkar*
            - *Birom* (premier *lām-Tōro*)
      - *Dyāliga*
        - *Deña*
          - *Tyoko*
            - *Tyabilam*
          - *Demba*
        - *Ngabāri*
          - *Hammē*
            - *Tanga*
              - *Sōgi* [2]
- *Ru'rubah*
  - (nombreux intermédiaires)
    - *Birāhīma*
      - *Būkār*
      - *Demba*
      - *Nūhu*
      - *'Usmāna*
      - *Samba*
      - *Tūni* (femme)
      - *Banna* (femme)
      - *Hafsa* (femme

(1) Tous les descendants de *Boḍewal* sont des *Woḍāḅe*, ce qui ne veut pas dire qu'ils appartiennent à la tribu portant aujourd'hui ce nom (tribu *Mboḍa*).

(2) *Sōgi* fut le fondateur de *Wuro-Sōgi* et l'ancêtre de la famille dans laquelle est pris l'*arḍo* de *Ndyāyen*, qui est un village de *Woḍāḅe*.

2° *Descendance de Dyādye-Sādiga, descendant de Bodewal.*

Dyādye
- *Ngiya* → *Garba* → *Dulo* → *Belal* → *Dyam-Soh* (1) → *Demba* (*ardo-Wodābe*)
  - *Galo* (*ardo-Galoyābe*).
  - *Būbu* (*satigi-Mbōlo*, de *Dyāba*) (2).
  - *Pāte* (*dyōm-Lugge*).
  - *Yero* (*dyōm-Ngāran*).
  - *Hammē* (*dyōm-Mbumba*, *Lāo*).
  - *Dyobbo* (*ardo-Mēri*).
- *Yaladi* ou *Yalandi* → *'Ilo*
  - *Dembaka-Dyah* (*Dyāwbe* du *Wālo*).
  - *Būbu-Dyah* (*Dyāwbe* du *Dyēri*).
- *Dembaka-Kah*
  - *Samba* (*Yirlābe* du *Kāso* (3).
  - *Birāma* (*ardo-Dyallube*, *Yirlābe* du Foûta).
- *Sawadi-Kah* (*satigi* des *Dyallube* de *Bokke*) → *Rēnan*, *Dyam*, *Samba*, *Sira* et *Būbu*.
- *Dyōmen-Bah*
  - *Ndyobbo*
  - *Darāme* → *Dyōmen*
    - *Saye* → *Pāte*
      - *Belal* (*lāmdo-Bungu*, de *'Asnde-Balla*).
      - *Yero* (*lāmdo-Hōdyo*).
    - *Hōde* (ancêtre des *Hōdenābe* de *Hōre-Fōnde*).
    - *Mawnde* → *Tumāne*
      - *Dyādye*.
      - *Sabbe* (f.) mariée à *Mūsá-Yūsufu-Silla*, ancêtre des *Silla-nābe* de *Dyonto*.
- *Sōdāke* (*Dyāwbe-Būsūle*, du Sahel)

(1) Les descendants de *Dyam-Belal* sont tous *Sèybōbe*.
(2) *Satigi Būbu* → *Satigi Sule* → *Satigi Sirē* → *Satigi Yero* → *Satigi 'Abbās* → *Sirē-'Abbās* (auteur des *Chroniques*).
(3) Famille de Sambala, de Médine.

3° *Descendance de Teṅgella, père nourricier de Koli.*

- *Teṅgella*
  - *Nīmá* (1)
    - *Dyam* → *Gelādyo* → *Silāmaka* → *Gelādyo* (*satigi-Ṅgadyak*).
    - *Holá* (f.)
      - *Bōli* (2) (f.) mariée à *Samba-Būbu-'Āwdi* → *Būbu-Bōli, satigi-Dekle* (v. le document XV).
      - *Boṅko* (f.) mariée à *Detye-Gelādyo-Sal*
        - *Samba-Boṅko* (descendants à *Gede*).
        - *Suwādu* (f.).
    - *Dyonnyana* (f.) → *Tako* (f.) → *Dyolṅgal* (f.) → *Kumba* (f.) mariée à *Gelādyo-Ḍyēgi* (Déniyanké).
  - *Gata.*
  - *Dyālo* (surnommé, à cause de son courage, *Gaynāko-Dimāḍi* « le berger des nobles [coursiers] », mort sans enfants).
  - *Bolārọ* (surnommé *Dyey-Bolāro*, fut *arḍo-Wollārḅe*, mort sans enfants).
  - *Mahmūdu* → *Gāyọ* → *Ḍemḅa* → *Dagu* (*'Ururḅe-Dagu*) → *Fālel* → *Alfā-Hammadi-Fālel* (le premier *Tōrōdọ* de la famille, ancêtre des *Iyērno-Siwọl* de *Nabḅādyi*).

(1) Les descendants de *Nīmá* sont *Sèybōḅe*.
(2) Des intermédiaires ont certainement été omis.

4° *Descendance de Māliga, frère de Teṅgella.*

Māliga (1)

- *'Āli*
  - *'Aladyey I* → *Gata* → *Sirē* → *Samba* (*dyōm-Ngurīki*).
  - *'Aladyey II* → *'Am* → *Dāuda* (*dyōm-Siüi*).
- *Samba* → *Sama* → *Bohum*
  - *Gata* → *Samba* (2) → *Hammadi*
    - *Samba I* → *Barka*.
    - *Samba II*.
    - *Sirē*.
    - *Bakar* → *Gelādyo*.
  - *Soṅko* → *Gelādyo* (*dyōm-Kundel*) → *Sirē* → *Būbu*
    - *'Abdul*.
    - *Sule*.
  - *Ndyāy* (f.)
    - *Konko-Būbu-Musá*
    - *Sule-Ndyāy*
    - *Sirē-Ndyāy*
    - *Bakkar-Ndyāy*
    - } *Dēniyaṅkōḇe*.
- *Mōli* → *Sōgi* → *Ḻoru* → *Hammadi* (*dyōm-Garli*).
- *Patēri* → *Mōli* (ancêtre des chefs de *Dalapi*, Boundou oriental).
- *Soüi* → *Vele*
  - *Sōgi*.
  - *Dyēri* (*dyōm-Gamādyi*).
- *Sirime* → *Labba* (*dyōm-Bawtuṅgol*, du nom d'un terrain de culture du cercle de Dagana).

(1) Aurait été chef des *Yālalḇe* à la mort de *Teṅgella* ; sa descendance a fourni les chefs de cette tribu.
(2) Dit aussi *Sawa-Rella* (du nom de sa mère), fut *dyōm-Mātam*, ainsi que ses descendants.

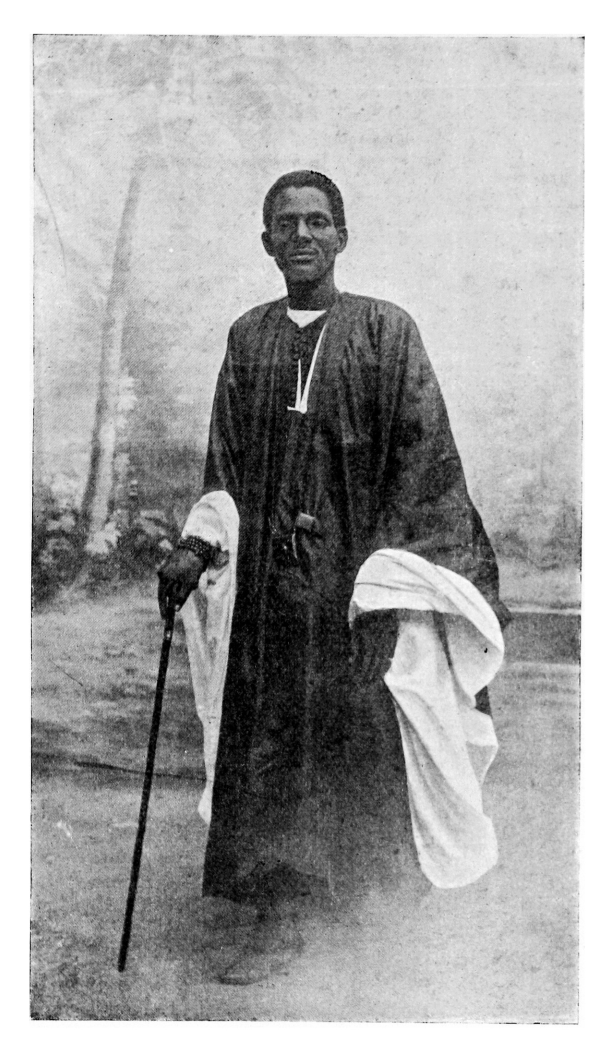


Fig. 4. — Guélâdyo-Bakar
(famille des Dyôm-Maṭam), descendant de Mâliga-Guédal, frère de Tenguella.
(Cliché Tacher, Saint-Louis.)



5° *Descendance de Dyāliga, fils de Mākama.*

- *Dyāliga*
  - *Deṅa*
    - *Tyoko* → *Tyabilam*
      - *Dyālo*
        - *Hēla* → *Mōdam*
          - *Samba-Bah* (*arḍo* des *Mbālbālḅe*) (1).
          - *Demba*
            - *Ḅeydāri* → *Demba* → *Būbu* → *Yobbay-Kah* (2).
            - *Dyam* → *Hēri* → *Mbanyi* → *Dyam* → *'Āli* →
            - *'Abdul* (*arḍo-Kāvel*).
        - *Alawon-Soh* (*dyōm-Hawre*).
      - *Tyinde-Soh* (*dyōm-Lerāḅe*, près Podor).
      - *Dyuntungin-Soh* (*arḍo* des *Sannorāḅe* (3).
    - *Demba*
      - *Yugu* → *Sawa* → *Yetti* → *Bukār-Kah* (*tyērno-Siwol*, de *'Anyam-Siwol*, *Tōrōdo*).
      - *Birom-Kah* (*dyōm-Dyoṅgel*).
  - *Ṅgabāri* → *Hammē* → *Taṅga* → *Sōgi* (*arḍo-Ndyāyen*).

(1) Ces *Mbālbālḅe* sont nombreux au Ferlo.
(2) Ancêtre des *Humaynāḅe* de *Kobbilo*.
(3) *Sannorāḅe*, forme peule de *Sandarāḅe* (racine *sal*, « les récalcitrants ») ; Peuls de la tribu de *Tyannor*, du *Dyolof*.

6° *Descendance de Ru'rubah par les quatre premiers fils de Birāhīma.*

Birāhīma

- *Bukār-Bāl* (1)
  - *Habī* → *Mālik* → *Lamin* { *Hammāt*, *Bōkar* } (furent tous deux almâmi du Foûta).
  - *Samba* → *Rāsin*
    - *Suleymān-Bāl* (l'islamisateur du Foûta).
    - *Ndyāy*, *Gumbo* } descendants à *Bōde*.
- *Demba-Bah* → *Buso* → *Yero* → *Seydi* → *'Amar* (*Alfā-'Amar, tyērno-Hōre-Fōnde*).
- *Nūhu* → *'Āba* (f.) (2) → *Būbu* → *Demba*
  - *Sawa* → *Ahmadu* (3)
    - *Hammāt* → *Ahmadu* → *Bāba-Lih* → *Bōkar* (*dyōm-Dyāba*).
    - *Bāba-Lih* (*almāmi Bāba*) → *Sirē* (*almāmi Būbu*).
  - *Sirē*
    - *Yūsufu* de *Dyāba* (almâmi).
    - *Demba* → *Ahmadu* (almâmi) → *'Ama* (f.) → *'Aysata* (mère de *Yahya-Kan*).
  - *Lamin* → *Ahmadu* → *Nalla* → *Hammāt* → *Ahmadu.*
  - *Atumāne.*
- *'Usmāna* → *'Āli*
  - *Saki.*
  - *Sawa* → *Barka* → *Tako* (4) → *'Āli* → *Mahmūdu* → *Mohammadu* de *Gollēra* (almâmi).

(1) *Bukār-Birāhīma* parlait du nez et disait *Bāl* pour *Bah ;* son *yettōde* fut ainsi modifié et passa sous la forme *Bāl* à ses descendants, ainsi qu'à ceux de *'Āli-'Usmāna*, qu'il éleva.

(2) Mariée à un *Lih.* Ses descendants ici nommés sont des *Līduɓe*, de *Dyāba.*

(3) Dit le *tafsīru-ɓoggel*, auteur d'une histoire du Foûta aujourd'hui perdue (voir l'*Avertissement*).

(4) *Tako*, fils de *Barka*, reçut un nom de femme parce que sa mère perdait tous ses enfants mâles.

7° *Descendance de Ru'rubah par Samba-Birāhīma.*

Arḍo Tyambulel (1) (fils de *Samba*)

- *Yugu*
  - *Hinna*
    - *Saballa* (*arḍo-'Edi*).
    - *Belle* (2) → *Bidyi* → *Sambidyi* (ancêtre de la famille de *Dembuḅe* dont était issu *'Usmān-Fōdye*, conquérant du Sokoto).
  - *Sēndu* → *Hoggo* → *Dulo*
    - *Lali* (*arḍo-Mbantu*).
    - *Mōdi* (*arḍo-Gede*).
    - *'Abu* (ancêtre des *Bahbāḅe-Hāyre*, qui sont *Tōrodḅe*).
  - *Bulkel* (ancêtre d'une tribu du Ferlo du cercle de Matam).
  - *Mbāyaldi* → *Konne* (ancêtre des chefs des *'Ūrurḅe* du *Dyolof*).
  - *Sambere* (*arḍo-Mangay*).
  - *Ḅirōwo* (descendants à *Tyubalel*, *Lāo*).
  - *Dyātol* → *'Aldyumāne*
    - *'Ūrurḅe-Ṅgasama.*
    - *'Ūrurḅe-Mbaṭyor.*
  - *Laliri* (*'Ūrurḅe* du *Sālum*).
- *Mālik* → *Hammē* → *Samba* → *Demba* → *Siley* → *Sīdi* → *'Āli* (qui furent *elimān* des *Yirlāḅe-Dyēri*, à *Mbany*).
- *'Umur* (3) → *Atumāne* → *Būbu* → *Hammāt* → *Dyūlḍo* → *Dawa* → *Mahmūdu* → *'Abdul* → *Mahmūdu* (de *Mbany*).
- *'Abdullāhi*, *Demba* } de même mère → *Bahbāḅe* de *Nēre.*
- *'Āli* → *Būbu* → *Samba* → *Galo* → *Samba* (*Yirlāḅe-Alayiḍi*, de *Tyikkiti* et *Dyongi*).
- *Māt* → *Bodya* → *Demba* (*Bahbāḅe-Halayḅe*, de *Demet*).
- *Mbaru* (descendants à *Ndyawār*).
- *'Abdu* (descendants à *Dulumādyi-Funēḅe*).
- *Nuhum* → *Samba* → *Sawalelo* (*Bahbāḅe* de *Sawalelo*, à *Mbumba*).
- *Siley* → *Hammē-Kevi* (*Bahbāḅe-Hammē-Kevi*).
- *Samba-Tokoso* (*Bahbāḅe-Lōti* actuels (4).

(1) *Tyambulel*, forme peule du diminutif de *Samba*, que les Toucouleurs disent *Sambayel.*

(2) *Belle* épousa une femme *tōrōdo* des *Dembuḅe*, dont il eut *Bidyi*; il l'abandonna avec son enfant, qui fut élevé dans la famille de la mère et prit un *yettōde* qui devint ainsi celui de *'Usmān-Fōdye.*

(3) Les descendants de *'Umur* furent *tyērno-Pāvel* à *Nēre.*

(4) On voit que, parmi les descendants issus de l'*arḍo Tyambulel*, les Peuls sont en majorité, mais qu'il y a aussi beaucoup de *Tōrodḅe* (Toucouleurs).

XVII — *Famille des Kanhanḅe*

(d'après Siré-Abbâs).

1° *'Āyel* → *Bilāli* (fondateur de Dimat (1) → Yero
- *'Eli*
  - *Mōdi* → *Ndyobbo* → *Segele* → *Dundu* (voir 3°).
  - *Ndyobdi* → *Ḍōki* → *Hamadi* → *Sāga* → *Sānda* (voir 2°).
- *'Āli* → *Hammē-Dyūlḍo-Kan* (voir 4°).

2° *Sânda*
- *Hamadi* → *Lamin*
  - *Ahmadu* → *Satigi Yero-Ahmadu* de *Dyāba-Dekle*.
  - *'Aliyu* → *'Umar* → *Mahmadu* (de *Dyāba*).
- *Lamin* → *Demba* → *Sirē* → *Ahmadu*
  - *Bōkar* (chef du canton des *Hebbiyāḅe* de la rive droite).
  - *Ahmadu*.

(1) L'*elimān-Dimat* qui résidait autrefois sur la rive droite, entre le lac Cayar et le fleuve, passa sur la rive gauche après la bataille dans laquelle fut tué *'Eli-el-Kowri*, afin d'être à l'abri des représailles des Trarza. Il fonda Dyalmatch (cercle de Dagana) en gardant le titre d'*elimān-Dimat*, et ce titre est resté dans la famille de *Huntu-Rasin-Hammē-Dyūlḍo-Kan*.

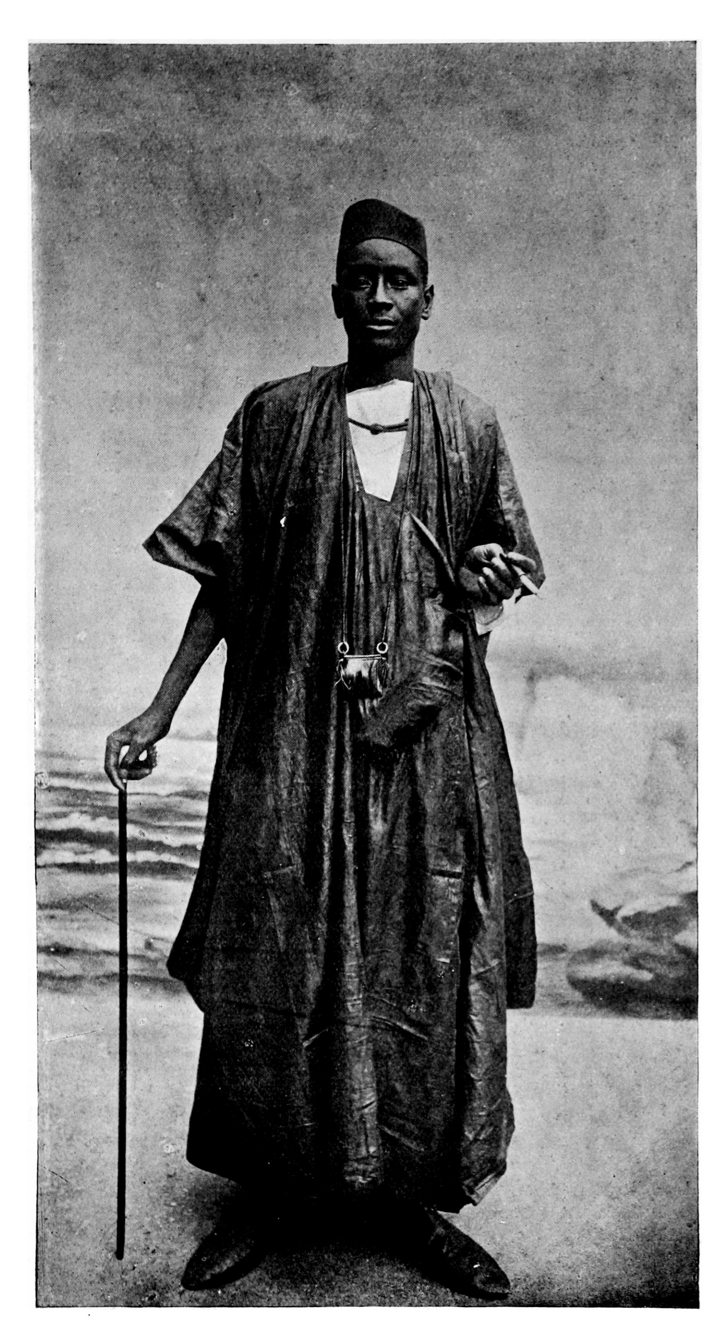


Fig. 5. — Abdoul-Elimân Kane, des Kanhanbé de Dimat.

(Cliché Tacher, Saint-Louis.)

3° *Dundu*

- *'Āli*
  - *Bōkar*
    - *'Abdul*
      - *Ṅgūre* (f.)
      - *Mohammadu* → *Dyinda* (f.)
      - *Dyiba* (f.)
        - mariée au *tyērno Yero-Bāl* → *Dyinda* (f.)
        - mariée à *Ahmadu-Moktār* → *Sikh* et *Tyērno-Seydu.*
      - *Mayram* (f.)
      - *Bōkar*, dit *Bōkar-'Āli* (ancien chef du *Bōseya*).
    - *'Āli*
      - *'Abdul* (chef de *Dabiya*).
      - *Beydi* (interprète judiciaire).
      - *Mohammadu.*
      - *Kudi* (f.)
        - mariée à *Mohammadu-'Abdul* → *Dyinda* (f.)
        - mariée au *tyērno-Mōlle* → *'Ummu-Salāmi*, mariée à *Hamidu-Kan.*
      - *Budi* (f.)
    - *Dyinda* (f.) → *Samba*
      - *Dyinda* (f.)
      - *Bōkar.*
      - *Huley.*
      - *Dewa.*
      - *Yero.*
  - *Bōkar-Mohammadu.*
- *Mahmūdu*
  - *Aysata* (f.) → *Mohammadu-'Abdul-Bōkar.*
  - *Mahmadu.*
- *Gamo*, a ses descendants à *Vēndu-Bōseyābe.*
- *Mahmūdu* → *Seydu* → *Tyerno* → *Ahmadu-Moktār*
  - *Sikh.*
  - *Tyērno-Seydu.*

- 4° *Hammē-Dyūlḍo-Kan*
  - *Rāsin*
    - *Huntu* → *Seydu* → *Būbakar* → *Seydu* → *Bōkar*
      - *Seydu* → *Mahmadu-Dāda* → *Mustafa* (chef de Podor)
      - *Mahmūdu* → *Malāḍo* (f.) → *'Aysata* (f.).
    - *Māliga* → *'Abdullāhi* → *Lerwan* (*tafsīru Demba* de *Koltyel*) → *'Abbās* → *Seydu* → *'Abbas*
      - *Alfā.*
      - *Ismāïla.*
    - *Būbu* → ***Seydu*** → ***Hammāt*** → ***Samba*** (*tyērno-Gamugu*, de *Tyilon.* — La mère d'*Ahmadu-Samba*, du Lâo, est de cette branche).
    - *Tyobal* → plusieurs intermédiaires →
      - *elimān-Pendaw*, de *Nyaṅga.*
      - certains *Kanhanbe* de Podor.
  - *'Āli*
    - *Birān*, *'Usmāna*: leurs descendants sont *elimān-Mbōlo-Birān.*
    - *Demba* (*elimān-Tyoday*) → *'Abdullāhi* → *Birān*
      - *Seyni.*
      - *Sāluma.*
    - *Yero* (*tyērno-Mbolton*, d'Anyam-Godo).
    - *'Abdullāhi*
      - *Māt* → *Alhādyi-Lamin*
        - *Hammadi* → *almāmi-'Abdul* (de *Kobbilo*).
        - *'Abdul.*
        - *Ibrá.*
      - *Mālik* → *Demba* → *Seydi* → *Hammadi*
        - *'Amar* → *Mohammadu* → *'Āli.*
        - *Sirē* (*elimān*) → *Bōkar* → *Mahmadu* (*elimān-Duga*, à *Tyilon*).
    - *Pāte* → *Samba*
      - *Mōdi* → *Nalla* → *Mōdi* → *'Umaru* → *'Usmāna* → *tyērno Ibrāhīma*
        - *'Umar*
        - *'Usmāna.*
      - *Dāuda* → *tafsīru Suleymān* → *mōdibbo Ahmadu* → *almāmi Bōkar* (branche des *tyērno-Tyīvel* de *Dondu*).
    - *Makāma* → *Mōdi* → *Badara* → *Makka* (*elimān-Niga*, de *Dyot* et de *Ḅokki-Dyave*).
  - *Būbu* (1) → *Rāsin* → *Mālik* → *Būbu* → *Paḍel* (f.)

(1) Les descendants de *Būbu-Hammē* sont les *Fulbe-Ḍēdyiṅkōbe* du Boundou.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DU FOÛTA SÉNÉGALAIS

AVEC COMMENTAIRES

Pour établir ce tableau, je me suis basé sur les quelques dates que nous possédons et qu'il est permis de tenir pour exactes.

L'une nous est donnée par le *Tarîkh es-Soûdân* et par un manuscrit arabe rapporté dernièrement de Tombouctou par M. Bonnel de Mézières et actuellement en cours de publication (1) : c'est la date à laquelle *Teṅgella*, père nourricier de Koli, fut défait et tué à *Dyāra* par les troupes d'El-Hâdj-Mohammed, premier *askia* de Gâo, ou de son frère Amar-Komdiâgo. Cette date est l'année 918 de l'hégire (c'est-à-dire l'an 1512-1513 de notre ère) d'après les deux ouvrages précités. Le *Tarîkh es-Soudân* ajoute que Koli, alors en expédition, se rendit au Foûta lorsqu'il apprit la mort de *Teṅgella*, et le *Tarîkh el-fettâch* dit que l'événement eut lieu après que *Teṅgella* s'était déjà séparé de Koli pour se transporter du Foûta au Kingui. Il est donc permis de considérer cette date, sinon comme celle de la prise de possession du Foûta par Koli, au moins comme s'en approchant dans une certaine mesure ; Koli,

(1) *Tarîkh el-fettâch*, par Mahmoûd Kâti et l'un de ses petits-fils (XVIe et XVIIe siècles), texte arabe et traduction française par O. Houdas et M. Delafosse, 2 vol. gr. in-8, chez E. Leroux, Paris, 1913.

vraisemblablement, n'était pas encore maître du Foûta à cette époque, mais il en avait commencé la conquête (1).

D'autres dates nous sont fournies par le père Labat (voir à ce sujet Walckenaer, *Histoire générale des voyages*, vol. II, p. 487 et suiv.); nous savons par lui qu'en 1697 le *satigi* du Foûta se nommait Siré (c'est assurément *Sirē-Sawa-Lāmu*) et que ce même prince mourut en 1702 après un très long règne, remplacé par « Samba Boué » (*Samba-Ḅōyi*), lequel mourut en 1707; le même auteur nous apprend encore que *Samba-Donde*, frère du précédent, lui succéda, ne régna que peu de temps et fut battu, tué et remplacé par *Bōkar-Sirē-Sawa-Lāmu;* celui-ci ne garda pas longtemps le pouvoir et fut chassé et remplacé par « Guelanguaye », c'est-à-dire *Gelādyo-Ḍyēɓi* ou *Gelāḍyēgi,* qui régnait encore paisiblement en 1720. Nous savons par ailleurs qu'en 1735 régnait *Samba* fils de *Gelādyo*, qui ne dut pas rester longtemps au pouvoir, ayant été détrôné par *Konko-Būbu-Musá*, et qu'en 1743, au moment où les Français s'établirent à Podor, le *satigi* était *Sule-Ndyāy* « l'aîné ». (Voir Walckenaer, vol. IV, page 4; la confusion faite entre les deux « Aboubeckr », c'est-à-dire *Bubakar-Tabakali* et *Bōkar-Sirē*, ne peut nous induire en erreur puisqu'il nous est dit que le premier était le père de « Samba-Boué » et que le second régna entre Samba-Dondé et « Guelanguaye »). Ces données, jointes à celles que l'on trouve dans le *Tarîkh es-Soûdân* concernant Koli et ses premiers successeurs jusqu'à l'époque où fut écrit l'ouvrage en question (1650-1655), nous fournissent une documentation chronologique suffisante pour l'époque des satigui dénianké. Le *Tarîkh es-Soûdân* donne comme successeurs à Koli : d'abord *Yero-Dyam* (le même que

(1) Le manuscrit du *tyērno-Siwol*, utilisé par Siré-Abbâs, donne 951 de l'hégire (soit 1545-1546 de notre ère) comme date du commencement de la dynastie des Dénianké, qu'il fait régner 378 ans, soit jusque vers 1920! Il ne peut naturellement pas être tenu compte de cette dernière donnée.

Yero-Koli), puis *Gelādyo-Tabāra*, puis *Gata-Yero-Dyam* (le même que *Gata-Kumba*), puis *Samba-Lām* (évidemment *Sawa-Lāmu*) qui aurait régné 37 ans, puis *Bubakar* fils de *Samba-Lām* (assurément *Bubakar-Tabakali* fils de *Sawa-Lāmu*), lequel régnait encore au moment où l'auteur du *Tarîkh es-Soûdân* rédigeait son ouvrage (Cf. *Tarîkh es-Soûdân*, pp. ٧٧ du texte et 128 de la traduction).

Il faut ajouter la date de 1638, qui fut celle du voyage accompli sur le bas Sénégal par Jeannequin de Rochefort, lequel raconte qu'il entendit parler alors d'un roi puissant nommé « Samba-Lam » (*Sawa-Lāmu*) qui régnait sur le Foûta et était suzerain des chefs du Cayor et du Ouâlo. (Voir son *Voyage de Lybie au royaume de Senega*, Paris, 1643, in-12.)

Quant aux dates qui nous sont données par les *Chroniques*, ce sont celles se rapportant à l'époque des almâmi, et principalement à l'imâm *'Abdulkāder* et à l'imâm *Bāba-Lih* : nous savons ainsi que le premier naquit l'an 1141 de l'hégire (1729-1730 de notre ère), fut nommé imâm en 1190 (1776-1777), fit la guerre au Trarza en 1200 (1786-1787), fut fait prisonnier au Cayor en 1210 (1796-1797), fut déposé en 1220 (1805) et mourut le 7 safar 1221 (1806); nous savons également que l'imâm *Bāba-Lih* entra en fonctions en 1252 de l'hégire (1837-1838 de notre ère). Les *Chroniques* nous apprennent encore que *Mohammadu-Birān* fut appelé pour la troisième fois aux fonctions d'imâm l'année de la bataille de *Farbanná*, c'est-à-dire en 1853-1854, et qu'il fut élu une quatrième fois l'année de l'érection du fort de *Mātam*, c'est-à-dire en 1857; puis que l'imâm *Alhasan* exerçait le pouvoir lorsque M. Régnault procéda à la délimitation du Foûta, c'est-à-dire en 1863; puis encore que l'imâm *Mohammadu-Ahmadu* assista aux négociations du traité de *Galoya*, lequel date de 1877, et que l'imâm *Sirē-Bāba-Lih* fut contemporain de l'occupation définitive du

Foûta par la France, occupation qui eut lieu en 1881-1882.

Les archives de la colonie du Sénégal confirment ou précisent certaines de ces dates et nous en fournissent quelques autres : elles nous apprennent que *Bāba-Lih* fut élu en mars 1837, que l'*alfā Ahmadu-Birān* fut élu du 1er au 5 juillet 1841 et signa avec nous le traité du 7 octobre 1841, que le fort de Matam fut construit en septembre-octobre 1857, que l'almâmi *Mohammadu-Birān* régnait encore en 1858 lorsque fut construit le barrage de Garli (mai) et lorsque l'armée du Cayor se prépara à marcher sur le fleuve, sans donner suite d'ailleurs à son projet (septembre).

Une fois ces dates admises, j'ai établi les autres en utilisant autant que faire se peut les indications données par les *Chroniques* sur la durée des premières dynasties et sur celle des règnes des différents successeurs de Koli et des divers imâms. Naturellement, les dates ainsi calculées ne sont qu'approximatives; d'abord parce que, lorsque les *Chroniques* nous disent qu'un prince a régné dix ans par exemple, il ne s'agit pas assurément d'une période exacte de dix années, en sorte que l'addition de plusieurs durées peut donner un total plus ou moins erroné; ensuite et surtout parce qu'il y a des raisons de croire que ces indications — dont certaines d'ailleurs sont vagues — sont souvent fautives. C'est ainsi qu'entre l'avènement de *Koli* (1512 au plus tôt) et celui de l'imâm *'Abdulkāder* (1776), nous avons une période de 264 ans, tandis que le total des durées attribuées par les *Chroniques* aux règnes de Koli et de ses successeurs donnerait une période de 381 ans et que le manuscrit du *tyērno-Siwol* consulté par Siré-Abbâs accorde une durée de 378 ans à cette même dynastie ; j'ai dû, pour obtenir une approximation moyenne, réduire en général la durée des différents règnes des *satigi*. D'autre part, comme les renseignements de Jeannequin de Rochefort, du père Labat et de l'auteur du *Tarîkh es-Soûdân*, tous contemporains des satigui, m'ont paru mériter plus de créance

que ceux fournis de nos jours par Siré-Abbâs, j'ai dû souvent modifier l'ordre de succession donné par les *Chroniques*. A partir de l'imâm *'Abdulkāder* par contre, les indications de même nature données par les *Chroniques* (mscr. B principalement), sont beaucoup plus rapprochées de la vérité, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte en comparant les totaux obtenus pour chaque période avec les dates que nous possédons; toutefois, l'élection d'un imâm n'ayant pas toujours suivi immédiatement la mort ou la déposition de son prédécesseur, il n'y a, là encore, qu'une approximation.

Je crois devoir faire observer ici que, si l'auteur des *Chroniques* compte par années lunaires lorsqu'il s'agit de dates ou de l'âge d'un personnage dont on connaît la date de naissance, le décompte de la durée des règnes est fait par années solaires; on peut remarquer en effet que, très souvent, ce décompte s'appuie sur les saisons agricoles ou climatériques, lesquelles ne peuvent s'entendre que s'il s'agit d'années solaires. Dans tout le Soudan d'ailleurs, si les mois sont basés sur la lune, les années sont basées sur le retour de la saison des pluies, c'est-à-dire sur un phénomène solaire.

Dans le tableau qui suit, les dates en italiques sont les seules qui soient données comme certaines, comme aussi certaines du moins que peuvent l'être des dates de l'histoire soudanaise.

L'ordre adopté pour la succession des almâmi est celui donné par le mscr. B. et confirmé oralement par Siré-Abbâs.

DYNASTIES ou GOUVERNEMENTS	SOUVERAINS	DURÉES DES DYNASTIES OU DES RÈGNES d'après les *Chroniques*	après rectification approximative	DATES PROBABLES (ère chrétienne)	DATES DIVERSES ET OBSERVATIONS
1° *Dyā'ōgo.*	»	130 ans	»	850-1000 ?	Voir la note 1 à la suite du tableau.
2° *Manna.*	»	300 ans	»	1000-1300 ?	Voir la note 2 à la suite du tableau.
3° *Tondyoṅ.*	»	100 ans	»	1300-1400 ?	Voir la note 3 à la suite du tableau.
4° *Lām-Termes.*	»	30 ans	»	1400-1450 ?	id.
5° *Lām-Tāga.*	»	40 ans	»	1450-1500 ?	id.
6° *'Ulād-Teṅgella.* (264 ans).	*Teṅgella.*	. . . .	. . . .	. . . .	*1512* (date de sa mort).
	1. *Koli.*	27 ans	27 ans	1559-1586	Voir la note 4 à la suite du tableau.
	2. *Labba.*	4 ans	4 ans	1586-1590	
	3. *Yero-Koli.*	1 an	1 an	1590-1591	
	4. *Sirē-Yero.*	2 ans	2 ans	1591-1593	
	5. *Gelādyo-Tabāra.*	10 ans	10 ans	1593-1603	Porte le n° 9 dans les *Chroniques.*
	6. *Gata-Kumba.*	1 mois 1/2	1 mois 1/2	1603	Porte le n° 14 dans les *Chroniques.*
	7. *Sawa-Lāmu.*	20 ans	37 ans	1603-1640	Porte le n° 5 dans les *Chroniques,* régnait en *1638.*
	8. *Bubakar-Tabakali.*	33 ans	33 ans	1640-1673	Porte le n° 6 dans les *Chroniques,* régnait entre *1650* et *1655.*
	9. *Gelādyo-Bambi.*	10 ans	10 ans	1673-1682	Porte le n° 8 dans les *Chroniques.*
	10. *Sirē-Sawa-Lāmu.*	22 ans	21 ans	1682-*1702*	Porte le n° 7 dans les *Chroniques,* régnait encore en *1697* (voir note 5).
	11. *Samba-Ḅōyi.*	23 ans	6 ans	*1702-1707*	N° 10 des *Chroniques.*
	12. *Sawa-Donde.*	35 ans	3 ans	1707-1709	N° 12 des *Chroniques.*
	13. *Bōkar-Sirē-Sawa-Lāmu.*	. . . .	1 an	1709-1710	Manque dans les *Chroniques.*
	14. *Gelādyo-Ḍyēgi.*	10 ans	10 ans	1710-1720	N° 11 des *Chroniques,* régnait encore en *1720.*
	15. *Gelādyo-Donde.*	30 ans	3 ans	1720-1723	N° 13 des *Chroniques.*
	16. *Dyam-Holá.*	2 ans	2 ans	1723-1724	N° 15 des *Chroniques.*

DYNASTIES OU GOUVERNEMENTS	SOUVERAINS	DURÉES DES DYNASTIES OU DES RÈGNES d'après les *Chroniques*	après rectification approximative	DATES PROBABLES (ère chrétienne)	DATES DIVERSES ET OBSERVATIONS
	17. *Sirē-Garme.*	3 ans	3 ans	1724-1727	N° 16 des *Chroniques.*
	18. *Būbu-Musá.*	20 ans	7 ans	1727-1733	N° 17 des *Chroniques.*
	19. *Dyādye-Holá.*	23 ans	3 ans	1733-1735	N° 18 des *Chroniques.*
	20. *Samba-Gelādyo-Ḍyēgi.*	. . . .	quelques jours	1735	Manque ici dans les *Chroniques.*
	21. *Konko-Būbu.*	30 ans	6 ans	1735-1740	N° 19 des *Chroniques.*
	22. *Sule-Ndyāy* l'aîné.	40 ans	9 ans	1740-1748	Régnait en *1743* au moment du premier établissement des Français à Podor. N° 20 des *Chroniques.*
	23. *Sirē-Būbu.*	3 ans	3 ans	1748-1750	N° 21 des *Chroniques.*
	24. *Yero-Saḍe.*	5 ans	3 ans	1750-1752	N° 22 des *Chroniques.*
	25. *Samba-Gelādyo-Ḍyēgi.*	3 ans	3 ans	1752-1754	N° 23 des *Chroniques.*
	26. *Sirē-Donde.*	7 ans	7 ans	1754-1760	N° 24 des *Chroniques.*
	27. *Sule-Ndyāy* le jeune.	10 ans	10 ans	1760-1769	N° 25 des *Chroniques.*
	28. *Sule-Būbu.*	8 ans	8 ans	1769-1776	N° 26 des *Chroniques.*
7° Imâmat (105 ans).	1. *'Abdulkāder.*	30 ans	»	*1776-1805*	
	2. *Moktār-Kudēdye.*	1 an	»	1805-1806	Cet almâmi aurait régné précédemment durant la captivité d'Abdoulkâder au Cayor, d'après des traditions locales.
	3. *Hammād-Lamin.*	3 ans	»	1806-1809	
	4. *Yūsufu* (1re fois).	4 ans	»	1809-1813	
	5. *Abūbakari-Lamin.*	3 ans	»	1813-1816	
	6. *Yūsufu* (2e fois).	1 an	»	1816-1817	
	7. *Sirē-Ahmadu* (1re fois).	1 an	»	1817-1818	
	8. *Yūsufu* (3e fois).	2 ans	»	1818-1820	
	9. *'Āli-Ibrá.*	1 an	»	1820-1821	
	10. *Yūsufu* (4e fois).	1 an	»	1821-1822	
	11. *Sirē-Hasan.*	1 an	»	1822-1823	

DYNASTIES OU GOUVERNEMENTS	SOUVERAINS	DURÉES DES DYNASTIES OU DES RÈGNES		DATES PROBABLES (ère chrétienne)	DATES DIVERSES ET OBSERVATIONS
		d'après les *Chroniques*	après rectification approximative		
	12. *Yūsufu* (5e fois).	1 an	»	1823-1824	
	13. *Bōkar-Mōdibbo.*	six mois	»	1824	
	14. *Yūsufu* (6e fois).	1 an 1/2	»	1824-1826	
	15. *Ibrá-Dyātara.*	1 an	»	1826-1827	
	16. *Yūsufu* (7e fois).	1 an	»	1827-1827	
	17. *Mohammadu-'Ān.*	1 an 1/2	»	1827-1829	
	18. *Yūsufu* (8e fois).	1 an 1/2	»	1829-1831	
	19. *Birān-Ibrá* (1re fois).	1 an	»	1831-1832	
	20. *Mahmūdu-Sirē.*	six mois	»	1832	
	21. *Ahmadu-Bāba-Lih.*	six mois	»	1832-1833	
	22. *Sirē-Ahmadu* (2e fois).	six mois	»	1833-1834	
	23. *Yūsufu* (9e fois).	six mois	»	1834	
	24. *Birān-Ibrá* (2e fois).	six mois	»	1834-1835	
	Interrègne.	3 ans	»	1835-1837	
	25. *Bāba-Lih.*	4 ans	»	*1837*-1841	Élu en *mars 1837.*
	26. *Mohammadu-Birān*(1e fois)	3 ans	»	*1841*-1844	Élu en *juillet 1841*, signa un traité avec la France le 7 octobre 1841.
	27. *Mohammadu-Dyah.*	deux mois	2 ans	1844-1846	
	28. *Mohammadu-Birān*(2e fois)	1 an 1/2	»	1846-1848	
	29. *Sirē-'Āli.*	1 an 1/2	»	1848-1850	
	30. *Ahmadu-Hammād*(1e fois).	six mois	»	1850-1851	
	31. *Rāsin-Mahmūdu* (1re fois).	2 ans	»	1851-1853	
	32. *Mohammadu-Birān*(3e fois)	1 an	»	*1853-1854*	Année du combat de *Farbanná.*
	33. *Sībawayhi.*	?	2 ans	1854-1856	Erection du fort de Podor.
	34. *Ahmadu-Hammād* (2e fois).	quatre mois	»	1856	
	35. *Rāsin-Mahmūdu* (2e fois).	trois mois	»	1856-1857	
	36. *Mohammadu-Birān*(4e fois)	1 an	»	*1857-1858*	Année de l'érection du fort de *Mātam* (septembre-octobre 1857).

DYNASTIES ou GOUVERNEMENTS	SOUVERAINS	DURÉES DES DYNASTIES OU DES RÈGNES		DATES PROBABLES (ère chrétienne)	DATES DIVERSES ET OBSERVATIONS
		d'après les *Chroniques*	après rectification approximative		
	37. *Mustafá.*	deux mois	»	1858-1859	Protectorat français sur le Dimar.
	38. *Mohammadu-Birān* (5e fois)	trois mois	neuf mois	1859	
	39. *Ahmadu-Birān.*	six mois	neuf mois	1859-1860	Erection du fort de Saldé.
	40. *Mahmūdu-Mālik.*	trois mois	six mois	1860-1861	Protectorat français sur le Tôro et le Damga (note 6).
	41. *Ahmadu-Demba.*	1 an 1/2	2 ans	1861-1863	
	42. *Alhasan.*	neuf mois	»	*1863*	Année de la mission Régnault (note 7).
	43. *Rāsin-Mohammadu* (1e fois)	huit mois	»	1863-1864	
	Interrègne.	1 an	1 an 1/2	1864-1866	Érection des forts de Aéré (*Hāyre*) et Bogué (note 8).
	44. *Sāda-Ibrá* (1re fois).	1 an 1/2	»	1866-1868	
	45. *Mohammadu-Bāl.*	1 an	»	1868-1869	
	46. *Sāda-Ibrá* (2e fois).	un mois	»	1869	
	Interrègne.	?	2 ans 1/2	1869-1872	
	47. *Mālik-Mohammadu.*	?	quelques mois	1872-1873	
	48. *Rāsin-Mohammadu* (2e fois)	sept mois	»	1873-1874	
	Interrègne.	?	six mois	1874-1875	
	49. *Ndyāy-'Eli* (1re fois).	?	quelques mois	1875-1876	
	Interrègne.	?	quelques mois	1876-1877	
	50. *Mohammadu-Ahmadu.*	?	quelques mois	*1877*	Arrivée de Brière de l'Isle à Saldé et traité de Galoya (note 9).
	51. *Mohammadu-Alamīn.*	2 ans	»	1877-1879	
	52. *Ndyāy-'Eli* (2e fois).	?	quelques mois	1879-1880	
	53. *Sirē-Bāba-Lih* (1re fois).	?	quelques mois	1880-1881	
	54. Le même (2e fois).	Jusqu'à sa mort avec l'investiture française	9 ans 1/2	*1881-1890*	Prise de possession définitive du Foûta par la France (note 10).

NOTES

(1) *Dyā'ōgo.* — C'est la première dynastie d'origine étrangère dont le souvenir ait été conservé ; elle était peut-être d'origine sémite ou tout au moins appartenait à l'un des éléments ethniques qui ont contribué à la formation des Peuls actuels. Avant son arrivée au Foûta sénégalais, ce pays était habité vraisemblablement par des Noirs que l'on peut considérer comme autochtones et qui étaient probablement, soit des Sérères, soit des gens apparentés aux Sérères actuels ; ces autochtones, qui devaient se trouver non seulement au sud du fleuve Sénégal, mais au nord jusque vers l'Adrar et le Tagant où ils voisinaient avec des Soninké (les *Gangara* des Maures), ont dû demeurer en majorité au Foûta après l'arrivée des *Dyā'ōgo* et fournir le plus considérable des éléments ethniques de race nègre que l'on rencontre aujourd'hui au Foûta. (Voir *Dyā'ōgo* au Glossaire.)

(2) *Manna.* — Cette dynastie — ou tout au moins la population qu'elle amena avec elle dans le Foûta — passe pour avoir appartenu à la race noire, quoique les *Chroniques* fassent venir son fondateur de l'Arabie. On peut avec quelque raison l'identifier avec la dynastie soninké appartenant au clan des *Nyakhate*, lequel a pour correspondant en peul le clan *Bah*, auquel selon les *Chroniques* appartenait *Manna*. Cette dynastie des *Nyakhate* régnait à Diâra, près Niôro. Le dernier ou l'avant-dernier de ses princes, celui dont le souvenir s'est le mieux conservé, portait le nom de *Mana-Makhan* ou *Manna-Makhan*, c'est-à-dire en soninké « Makhan fils — ou descendant — de Mana ou Manna ». Les *Nyakhate* auraient régné du onzième siècle environ à la fin du treizième (leur dynastie aurait pris fin vers 1270), étendant leur pouvoir depuis le Tagant au nord jusqu'au Sénégal au sud et possédant dans les provinces reculées de leur empire des représentants ou gouverneurs. Ces faits comme ces dates s'accordent assez bien avec ce que l'on peut tirer des *Chroniques*.

De plus, si les dates du précédent tableau sont approximativement exactes, on ne peut pas s'empêcher de rapprocher *Mūsá* dit *Manna*, fondateur de cette dynastie, ou l'un de ses premiers successeurs, ou encore le gouverneur qui commandait en son nom le Foûta sénégalais, avec le premier islamisateur de Tekroûr et de Silla, cité par Bekri sous le nom de *Wār-Djābī* وارجابى dans deux passages et de *Wār-Djāy* وارجاى dans un troisième, où sans doute le ب a été oublié, personnage que l'auteur arabe — qui était son contemporain — fait mourir en 1041-1042 de notre ère, et qu'il appelle « chef (*raïs*) du — ou de — Tekroûr » رئيس تكرور. On sait que l'emplacement donné à la ville de Tekroûr par Bekri, Edrissi, etc., correspond à

peu de chose près à la région de Podor et que celui de Silla correspond à la région de Bakel. Bekri donne comme père à ce personnage un nommé *Rābīs* رابيس et cite l'un de ses fils sous le nom de *Lebī* لبي ; ce dernier, d'après le même auteur, aurait envoyé en 1056 un contingent armé au secours du chef almoravide Yahya-ben-'Omar, alors attaqué dans l'Adrar mauritanien par les Goddâla révoltés. Le nom donné par Bekri au père de *Lebī* peut être lu *Wāra-Dyābī* ou *Wāri-Dyābē ;* or, si l'on observe que les princes de la première dynastie portaient le titre de *Dyā'ōgo*, ce qui peut signifier les *dyā* de *'Ogo* (*dyā* étant une sorte de titre de souveraineté), que ces princes appartenaient au clan *Dyah*, que *Manna* mit à mort le dernier de ces princes et anéantit leur dynastie, on pourrait imaginer que ce *Manna* ait reçu le surnom peul de (*mo*) *wari dyābe* « (celui qui) a tué les *dyā* » ou (*mo*) *wari Dyahbe* « (celui qui) a tué les *Dyah* ». La langue peule était parlée dès le onzième siècle sur le Sénégal, ainsi qu'en témoigne un passage de Bekri décrivant, aux environs de Silla, la chasse à l'hippopotame et donnant à cet animal, d'après la langue du pays, le nom qu'il porte aujourd'hui en peul dans la même région. (Cf. *Description de l'Afrique septentrionale* par ABOU-OBEÏD-EL-BEKRI, texte arabe publié par de Slane, 2e édition, Alger 1911, in-8, pp. ١٦٧، ١٦٨ et ١٧٢). Mais c'est là une hypothèse bien fragile et sur laquelle il est préférable de ne pas insister.

Il serait plus judicieux de supposer que *wār* ou *wāra* était un titre analogue à *fara* ou *fareṅ* (voir ces mots au Glossaire), signifiant « préfet, gouverneur » et servant à désigner le personnage qui commandait le Foûta au nom des Niakhaté ; il y aurait alors lieu de lire le *wāra Dyābī* ou le *wāra Dyābē* (*Dyābī* est un nom de clan répandu chez les Soninké et *Dyābē* un prénom fréquent chez les mêmes). Si l'on adopte la leçon *Wār-Djāy*, on pourrait lire le *wāra Ndyāy*. (Voir plus loin la note de M. Gaden à ce propos.)

Il convient de remarquer que le nom de *Tekrūr*, conservé jusqu'à nous par les Maures et les Ouolofs, a complètement disparu chez les Peuls, qui n'en ont gardé aucun souvenir: les Maures appellent *Tekrūr* le pays du Foûta et se servent du mot *Tekrūri* (plur. *Tekārir*) pour désigner les habitants sédentaires du Foûta, que les Ouolofs appellent *Tukulor* (d'où nous avons fait « Toucouleur »). Quant aux pasteurs nomades de la même région, les Maures leur réservent le nom de *Ifoullan* (forme berbère de *Fulbe*) et de même les Ouolofs les appellent *Peul*. En ce qui concerne les Peuls sédentarisés du Foûta, ils sont compris avec les non-Peuls sous les appellations de *Tekārir* et *Tukulor*. Ces sédentaires, Peuls ou non-Peuls, que nous appelons nous aussi Toucouleurs du nom de l'antique Tekroûr, se dénomment eux-mêmes *Fūtaṅkōbe* (sing. *Fūtaṅke*) ou *Hālpulāren*, ce dernier mot signifiant « les gens qui parlent la langue peule ». (Voir Manna au Glossaire).

(3) *Tondyoṅ*. — Les traditions orales font arriver au Foûta, durant les treizième, quatorzième et quinzième siècles, des invasions sossé (Soninké et Mandingues). Au point de vue des dates, les dynasties des *Tondyoṅ*, du *lām-Termes* et du *lām-Tāga* correspondent à peu près à l'époque de ces invasions, mais il ne semble pas qu'elles puissent les représenter au point de vue ethnique. Les *Tondyoṅ*, d'après les *Chroniques*, paraissent bien être des Sérères, tandis que les compagnons du *lām-Termes* et du *lām Tāga*

étaient très vraisemblablement des Peuls, au moins en majorité. Il n'y a rien là d'ailleurs d'absolument contradictoire : le Foûta est assez vaste pour avoir pu constituer plusieurs États ou plutôt pour avoir été simultanément ou successivement la proie de plusieurs envahisseurs ; il est fort possible que les Soninké aient dominé la vallée du fleuve en même temps que les Peuls du Termes et de Tâga régnaient dans les régions situées au nord du Sénégal, qui semblent avoir été leur fief principal d'après les *Chroniques* ; rien non plus ne nous empêche d'admettre que les Mandingues, qui avaient commencé dès le treizième siècle à s'avancer en maîtres dans les bassins de la Gambie et du Sénégal avec Soundiata (1230-1255) et Mansa-Oulé (1255-1270) et qui arrivèrent à leur apogée avec Kankan-Moussa (1307-1332), rien, dis-je, ne nous empêche d'admettre que les Mandingues aient exercé aux mêmes époques une suprématie plus ou moins directe sur une bonne partie du Foûta, suprématie qui dut être assez forte, à en juger par les nombreux titres et les nombreuses coutumes d'origine mandingue que l'on rencontre encore de nos jours chez les Toucouleurs, les Ouolofs et les Sérères et qui paraissent bien être antérieurs à la conquête de Koli ; le titre de *farba* en particulier semble avoir été conféré par les empereurs mandingues au temps des *Tondyoṅ*, lesquels ont dû coopérer avec les Mandingues et les Peuls à renverser le pouvoir des Niakhaté sur le Foûta (voir au Glossaire *Tondyoṅ*, *Termes* et *Tāga*).

(4) *Koli* et les *'Ulād-Teṅgella.* — Il n'est pas possible d'admettre la tradition, rapportée par les *Chroniques*, d'après laquelle Koli serait fils du roi mandingue Soundiata Keïta, puisque ce dernier était mort depuis plus de 200 ans lorsque naquit Koli. Mais il est fort possible que Koli ait eu pour père quelqu'un des successeurs de Soundiata, par exemple ce Mamoûdou qui entretint des relations avec les Portugais à la fin du quinzième siècle ; Soundiata est demeuré tellement légendaire au Soudan qu'on a coutume de lui attribuer quantité d'actes et d'enfants qu'il serait plus légitime souvent de reporter au compte de ses descendants. Quelques traditions d'autre part affirment que Koli avait pour mère une princesse de la dynastie mandingue des Keïta et il est bien certain que le nom de clan Keïta est, aujourd'hui encore, fort en honneur auprès des gens qui prétendent appartenir à la famille de Koli, bien que leur nom de clan soit Bah. Quoi qu'il en soit, et que Koli fût ou non d'origine mandingue, il est incontestable qu'une bonne partie des troupes à l'aide desquelles il conquit le Foûta se composait de Mandingues, ce que suffirait d'ailleurs à expliquer le fait que, pour se rendre au Foûta, il traversa d'abord les pays mandingues (ou de domination mandingue) de la haute Gambie. Il est même probable qu'il conquit le Foûta à l'instigation de l'empereur mandingue, pour renverser la domination des Diâwara, comme les *Tondyoṅ* avaient aidé les Mandingues à renverser les Niakhaté. Cela ne l'empêcha pas d'ailleurs, une fois qu'il eut acquis suffisamment de prestige personnel, d'attaquer en 1530 — si nous en croyons le témoignage de Joao de Barros — les cantons mandingues de la Falémé et de menacer le Bambouk ; il accentua même si bien cette politique agressive qu'en 1534 le roi du *Mandeṅ* implora l'aide des Portugais contre les empiétements du « siratique » ou *satigi* du Foûta sur ses territoires et que ce fut là le motif de l'ambassade envoyée par Jean III auprès du *Mandi-mansa* ou roi du *Mandeṅ* Mamoûdou, petit-fils de cet autre Mamoûdou qui avait peut-être été le père de Koli.

Quelle qu'ait été en tout cas l'importance de l'élément mandingue im-

porté au Foûta par Koli, il est indéniable que ce dernier contribua largement à renforcer l'élément peul qui y existait déjà. Que *Teṅgella* ait été le père véritable ou simplement le père nourricier de Koli, le fait que celui-ci était considéré comme le fils de *Teṅgella* et ajoutait à son nom le nom de *Teṅgella* suffirait à lui seul à nous démontrer que Koli, s'il n'était pas lui-même un Peul, était en tout cas soutenu par un élément peul fort appréciable. Ce *Teṅgella* en effet, dont le *Tarîkh es-Soûdân* fait le chef de la tribu peule des *Yālalḇe* et qui put, à un moment donné, causer de l'inquiétude au puissant empereur de Gâo, n'était pas une personnalité négligeable; si, comme le rapportent les *Chroniques*, il accompagna Koli dans sa randonnée à travers le Niâni et le Ferlo jusque sur les bords du Sénégal, ce ne fut pas assurément sans prendre part aux conquêtes de son fils adoptif ni sans lui fournir l'appui de sa propre tribu. La dynastie de Koli est désignée en arabe sous le nom de *'Ulād-Teṅgella*, ce qui semble indiquer qu'on attribue, dans son établissement au Foûta, une part au moins aussi grande au Peul *Teṅgella* qu'au Mandingue Koli.

Et, de fait, cette dynastie a toujours passé pour représenter au Foûta l'élément peul et païen, en face de l'élément musulman et tôrodo représenté par les sédentaires de la vallée sénégalaise, issus en grande partie des anciens autochtones sérères de l'antique Tekroûr et des immigrations soninké et autres venues à différentes époques augmenter leur nombre. Vers le milieu du dix-huitième siècle, Dénianké — nom donné aux familles des descendants de Koli et de ses partisans — était devenu synonyme de Peul, tandis que le parti adverse, celui des *Tōrodḇe* (singulier *Tōrōdo*), comprenait d'une façon générale les gens que nous appelons aujourd'hui les Toucouleurs. Ce dernier parti triompha avec *Suleymān-Bāl*, et la défaite du dernier des *'Ulād-Teṅgella*, résultant de la victoire des *Tōrodḇe* sur les Dénianké, fut considérée comme la victoire du parti toucouleur sur le parti peul en même temps que celle de l'élément musulman sur l'élément païen. (Voir au Glossaire *Koli*, *Teṅgella*, *Sundyata*, *Dēniyaṅkōḇe*, *Bah*, etc.).

Si l'on voulait résumer ce qu'il y a de probable sur l'histoire du Foûta antérieure à l'almâmi Abdoulkâder, on pourrait sans doute le faire ainsi.

Au début, le Foûta, s'étendant de la vallée du Sénégal au sud jusque vers l'Adrar mauritanien et le Tagant au nord, était peuplé de Sérères, sédentaires et cultivateurs, qui voisinaient dans le Tagant et vers le Hodh avec des Soninké, ces derniers fort différents sans doute de ce qu'ils sont aujourd'hui, en ce sens qu'ils n'avaient pas encore subi l'influence mandingue ni l'influence berbère et étaient sans doute ethniquement très voisins des Sérères.

Les hypothétiques *Dyā'ōgo*, peut être d'origine sémitique, firent irruption au Foûta et s'emparèrent du commandement du pays sans en chasser les Sérères, dont ils firent simplement leurs sujets. Ces *Dyā'ōgo* ne devaient pas être très nombreux. Ils durent se fondre en partie avec les autochtones.

Ensuite les Soninké du clan Niakhaté (les *Manna*) s'établirent à *Dyāra* et arrivèrent à fonder une sorte d'empire dont le Foûta constitua l'une des provinces principales; il est probable qu'ils conquirent le Foûta avec le concours de familles pastorales peules qui, depuis longtemps, nomadisaient dans le Hodh et la région de Diâra.

Plus tard, vers le milieu ou la fin du treizième siècle, l'empire mandingue engloba et s'annexa l'empire des Niakhaté, y compris le Foûta, et trouva, dans les autochtones sérères de ce dernier pays mêlés aux Dyā'ōgo (les *Tondyoṅ*), des auxiliaires pour anéantir ce qui subsistait de la domination

Niakhaté. Cependant l'autorité de l'empereur du Manding ne s'exerça pas directement sur le Foûta : elle passa par l'intermédiaire de son vassal le roi *dyāwara*, dont la dynastie avait remplacé à Diâra, vers 1270, celle des Niakhaté. Les *Dyāwara* établirent à Anyam-Godo une sorte de vice-roi du Foûta qui porta le titre de *fareṅ* et placèrent, sous les ordres de celui-ci, un certain nombre de personnages de leur famille comme préfets des différentes provinces du Foûta, tandis que les chefs de la noblesse terrienne indigène recevaient directement de l'empereur mandingue l'investiture de commandements territoriaux avec le titre de *farba* et que les chefs des tribus nomades prenaient celui de *satigi*.

Vers la fin du quatorzième siècle et durant le quinzième arrivèrent au Foûta de nouvelles tribus de Peuls nomades, venant du *Termes* et de *Tāga*. Tous ces Peuls s'établirent surtout sur la rive droite du Sénégal et dans l'Assaba, où ils vécurent à peu près indépendants, tandis que la rive gauche du fleuve demeurait sous le joug des Diâwara à l'exception du Tôro, où un chef peul réussit à se rendre indépendant.

Au début du seizième siècle, les Diâwara s'étaient soustraits à l'autorité du Manding et avaient passé sous la dépendance de Gâo. Le souverain du Manding, sans doute pour tâcher de recouvrer une partie de son ancienne puissance, lança sur les *fareṅ* diâwara des bandes de Peuls et de Mandingues commandées par *Teṅgella* et *Koli*. Le premier s'avança jusqu'à Diâra, mais fut vaincu et tué par les armées de Gao ; Koli lui, fit la conquête du Foûta, s'y rendit indépendant et y établit une dynastie qui demeura au pouvoir jusque vers la fin du dix-huitième siècle.

Suit une liste des *satigi* extraite d'un travail sur le Foûta par Hamidou-Kane, fils d'Abdoullaye-Kane. Cette liste, dont les dates ont été calculées par Hamidou, est accompagnée de cette note : « La liste et renseignements de ces satigis sont donnés par Almâmy Mahmadou Lamin, d'après un manuscrit qu'il tient d'un de ses parents. » On verra que cette liste ne concorde pas toujours avec celle des *Chroniques* ni avec celle que j'ai essayé d'établir dans le tableau chronologique qui précède. Il ne faut pas apporter à ces divergences plus d'importance qu'elles n'en comportent : il circule au Foûta des quantités de listes des *satigi* et toutes diffèrent les unes des autres.

Koli-Teṅgella règne au Foûta de 1534 à 1539
Laba-Teṅgella, frère de Koli, 1539 - 1572.

Les suivants sont tous de la descendance de Koli :

Mina-Dyaw	1542-1546
Gelādyo-Bambi.	1546-1570
Gelādyo-Tabāra	1570-1586
Gelādyo-Gaysiri	1586-1587
Yero-Dyam-Koli	1587-1593
Dyāḍye-Garme.	1593 (3 mois)
Dyāḍye-Holá	1593-1616
Gata-Kumba	1616-1617
Sawa-Lāmu	1617-1647
Bubakar-Tabakali.	1647-1676
Sirē-Tabakali	1676-1709
Samba-Ḅōyi	1709-1713
Samba-Donde	1713 (1 mois)

Bubakar-Sirē	1713-1718
Samba-Sirē	1718-1724
Būbu-Musá	1724-1726
Konko-Būbu-Musá	1726-1733
Būbu-Gaysiri-Dewal-Sawa-Lāmu . .	1733-1735
Sule-Ndyāy	1735-1758
Sāḇōyi-Konko	1758-1760
Bubakar-Sule, dit *Bokre-Sule* . . .	1760-1762
Sule-Bokre	1762-1766
Sirē-Samba-Ḇōyi	1766-1767
Bokre-Fatimata	1767 (5 mois).

(5) *Sirē-Sawa-Lāmu.* — C'est ce prince qui reçut en 1697 la visite d'André Bruë. Avant d'arriver chez le « roi des Foules », Bruë avait été salué au passage par le *farba* de *Wālalde* (Farba Hovalaldé), par le chef de Kaédi, par le *farba* de « Guiorel » (qui était un oncle du roi) et par un fils du roi appelé « Boucar Siré ». Il avait remis à un envoyé du « siratik » les « coutumes » ou présents annuels « que la Compagnie (du Sénégal) était engagée à faire au siratik, en considération du commerce qu'il lui permettait de faire dans ses Etats, et de la protection qu'il lui donnait ». De « Guiorel », localité sise sur le Sénégal un peu en amont de Kaédi, Bruë se rendit par terre à « Goumel », village auprès duquel se trouvait la résidence royale. « Le siratik était alors âgé de 56 ans ou environ. Il était d'une taille médiocre et assez replète, ses cheveux et sa barbe commençaient à grisonner. On ne pouvait pas dire que ce prince fût tout à fait nègre, il avait plutôt l'air d'un mulâtre. » (Cf. P. CULTRU, *Histoire du Sénégal*, Paris, 1910, in-8, pp. 129 à 145.)

(6) Ce fut sous le gouvernement de Faidherbe que le Foûta fut morcelé en plusieurs États indépendants : tout d'abord, un traité signé le 18 juin 1858 avait enlevé le Dimar à l'autorité de l'almâmi du Foûta pour le placer sous le protectorat français; le 10 avril 1859, le *lām-Tōro Hammadi-Bōkar* se détachait à son tour du Foûta, et le chef du Damga en faisait autant le 10 septembre de la même année. Le 15 août, l'almâmi *Mohammadu-Birān* avait été reconnu par Faidherbe comme chef d'un Foûta réduit aux cantons du Lâo, des Yirlâbé, du Bôsséya et du Nguénâr. L'année suivante (1860), le Tôro et le Damga acceptaient le protectorat français.

(7) Après le départ de Jauréguiberry, qui avait été gouverneur du Sénégal de fin 1861 au début de 1863, et le retour de Faidherbe comme chef de la colonie, on se préoccupa de faire reconnaître solennellement par l'almâmi du Foûta la situation faite au Tôro et au Damga. A cet effet, le lieutenant de vaisseau Régnault se rendit à *Hāyre* (Aéré des cartes) et fit signer par l'almâmi *Alhasan*, le 10 août 1863, un traité par lequel ce dernier renonçait à toute prétention sur les provinces du Tôro et du Damga; le 1er septembre suivant, les chefs de ces deux provinces reconnaissaient l'annexion de celles-ci à la colonie du Sénégal.

(8) L'emplacement des postes de Aéré (*Hāyre*) et de Bogué (*Bokke*) avait été choisi par le lieutenant de vaisseau Régnault au cours de sa mission de 1863 ; ces postes ne furent achevés qu'en 1869.

(9) Brière de l'Isle, qui fut gouverneur du Sénégal de 1876 à 1881, se rendit en 1877 à Saldé pour préparer l'annexion à la colonie du Lâo et du canton des Yirlâbé ; cette annexion fut consacrée par le traité que le colonel Reybaud fit signer, le 24 octobre 1877, à Galoya, à l'almâmi *Mohammadu-Ahmadu*, traité qui ne laissait à l'almâmi du Foûta que le Bôsséya et le Nguénâr.

(10) En 1881, avant de quitter le Sénégal, Brière de l'Isle compléta l'annexion du Foûta à la colonie en faisant reconnaître la suzeraineté de la France à l'almâmi *Sirē-Bāba-Lih*, qui reçut du gouverneur l'investiture officielle de ses fonctions, en échange de la reconnaissance de nos droits sur ce qui restait alors de l'ancien Foûta, c'est-à-dire sur le Bôsséya et le Nguénar. Cet almâmi mourut en 1890 et n'eut pas de successeur. (Comparer les listes des *satigi* et des *almāmi* données par les *Chroniques* avec celles proposées par le lieutenant Chéruy dans son rapport *Sur les droits de propriété des coladé*, J. O. de l'A. O. F., 1911).

Note de M. Gaden à propos du Wār-Dyābī, Wār-Dyābē *ou* Wār-Ndyāy *de Bekri* (1).

Il y a, au Foûta, d'autres chefs que *Dyā 'ōgo* à avoir porté le titre de *dyā*.

J'ai interrogé Siré-Abbâs sur le pluriel de *Dyah*, nom de clan ; il n'a pas hésité à me répondre *Dyādyāḅe*.

Puis, sur le pluriel de *dyā*, titre, il n'a pas hésité davantage : ce serait *dyā 'ūdyi*.

Je ne crois donc pas possible d'expliquer *Wāri-Dyaḅe* par : « celui qui a tué les *dyā* », ou « qui a tué les *Dyah* », du moins dans l'état actuel de la langue.

(1) Cette note m'a été remise par M. Gaden en réponse aux hypothèses formulées dans ma note 2 ci-dessus, relative à la dynastie de Manna (M. Delafosse).

D'autre part, Yoro-Dyâo m'a dit que, en ouolof, *wār* exprimait l'admiration, l'étonnement, et pouvait par suite être donné comme prénom à ceux qui s'étaient distingués par quelque chose d'extraordinaire. Ainsi *Wār-Ndyāy* a été le nom d'un marabout fameux qui a fondé un village du Sine ou du Saloum appelé *Gāndyāy*.

Dans le *Dictionnaire volof-français* des pères du Saint-Esprit, qui représentent le و par V, de sorte que W ne figure pas dans leur notation, on trouve qu'en ouolof « *vâr*, prêcher, convertir, s'emploie avec un nom de personne comme régime direct : *vâr ma*, prêche-moi » ; que « *vâre*, même sens, s'emploie sans le nom de personne pour régime direct » — ce qui veut dire tout simplement que, quand *vâre* est suivi d'un régime, l'*e* final s'élide, — enfin que *vâru* signifie « être converti, touché, s'amender, s'étonner ».

En sérère, d'après le *Dictionnaire français-sérère* des mêmes missionnaires, prêcher se dit *vâre*.

En peul, *wārāde* signifie au sens propre « amener à soi (de la terre, du sable, du couscous, etc.) » et au figuré « amener à soi (des partisans), gagner à son opinion, etc. ».

D'un autre côté, *Dyābē* est un prénom très employé encore aujourd'hui chez les Soninké et qui, chez les Peuls, double celui de *Hammē*. Qui s'appelle *Hammē* répond aussi à *Dyābē*.

Il est donc très possible que le chef convertisseur de Tekroûr ait été connu sous le nom de *Dyābē*, doublet ou *sowōre* de *Hammē*, et qu'il ait reçu, parce que convertisseur, le surnom de *Wār*.

Cependant je crois que, si *Wār* avait été un surnom ajouté au prénom *Dyābē*, on dirait *Dyābē-Wār* et non *Wār-Dyābē*. Il est vrai que *wār* ou *wāra* peut être un titre, et que le titre précède le prénom, mais *Lebi* ne le porte pas. Il est donc probable que *Wār* fut un surnom donné à ce chef parce que convertisseur, et, si l'on admet que la vraie forme soit جاى et non جابى, cela nous donne-

rait *Wār-Ndyāy*, le surnom ayant supplanté le prénom et le nom de clan *Ndyāy* y étant ajouté. *Ndyāy* peut aussi être le nom de la mère (*Wār* fils de *Ndyāy*), mais l'hypothèse « *Wār* du clan *Ndyāy* » n'est pas impossible. La preuve qu'elle ne l'est pas, c'est qu'un marabout célèbre en pays ouolof et fondateur du village de *Gāndyāy* a été ainsi appelé.

Comme je causais un jour avec Bouna Ndyâye, fils d'Ali Bouri et *bourba* (roi) actuel du Dyolof, il me dit que, d'après leurs traditions de famille, le fameux Ndyadyane Ndyâye (1) était un marabout toucouleur originaire de Podor. Son père se serait appelé Abdoullâhi et ses descendants rattachent leur origine à ce légendaire Abou-Dardaï, qui passe pour avoir apporté l'Islam dans le pays et qu'on dit avoir été enterré sous le tumulus situé en face de Mboumba du Lâo, dans l'Ile à Morfil (2). On pourrait alors supposer que, cette famille de l'empereur du Tekroûr — *qui n'a laissé aucune trace dans le pays* — ayant été chassée du Tekroûr, son dernier représentant réussit à se sauver et à se réfugier au Ouâlo, où il fut au bout de quelque temps élu chef parce que marabout et sage. Je m'empresse d'ajouter que ni Bouna ni les griots ouolofs n'ont aucun souvenir de l'Empire de Tekroûr. Bouna dit seulement que Ndyadyane, l'ancêtre fondateur de la dynastie, fit son apparition dans le Ouâlo par le marigot de Menguèye ; que c'était un marabout originaire de Podor, fils d'Abdoullâhi, et descendant d'Abou-Dardaï ; qu'il fut nommé chef et que lui et ses premiers descendants furent des hommes religieux et pacifiques et que ce n'est qu'à partir d'un de ses descendants

(1) Voir la légende de Ndyadyane Ndyâye et de la fondation de l'empire du Dyolof dans *Légendes et coutumes sénégalaises*, par Henri Gaden, *Revue d'ethnographie et de sociologie*, n° de mars-avril 1912, pp. 126 à 136.

(2) Certaines circonstances pourraient permettre d'identifier Abou-Dardaï avec Abdoullah-ben-Yâssine, fondateur religieux de la secte des Almoravides. D'après la légende, Ndyadyane Ndyâye, fondateur de l'empire du Dyolof, serait né d'Abou-Dardaï et de la fille d'un *lām-Tōro*.

sur lequel je n'ai pas, pour le moment, de renseignements, que les *bourba* retournèrent au paganisme et devinrent conquérants. L'hypothèse rattachant Ndyadyane aux chefs du Tekroûr est donc personnelle et repose sur peu de preuves. Elle a contre elle d'être complètement ignorée par la famille actuelle des *bourba* et il paraît vraisemblable que, s'ils descendaient de l'empereur du Tekroûr, ils le sauraient.

Remarquer cependant que le premier islamisateur du Foûta passe pour avoir été le fameux et légendaire Abou-Dardaï.

GLOSSAIRE

'Abbās عبّاس. — Nom d'un oncle de Mahomet qui fut l'ancêtre des khalifes abbâssides ; assez répandu au Foûta comme nom d'homme.

'Abdalla عَبْدَلّ. — Nom d'une localité située dans le Lâo. Peut-être ce nom est-il une corruption de l'arabe عبد الله « adorateur de Dieu », qui cependant est un nom d'homme (voir *'Abdullāhi*).

'Abdu عَبْدُ (voir *'Abdullāhi*).

'Abdul عَبْدُلْ. — Forme abrégée des prénoms *'Abdulkāder* et surtout *'Abdullāhi*.

'Abdul-Bubakar عبدل بُبكر. — Célèbre personnage du Foûta qui exerça une grosse influence durant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle et résista longtemps à El-Hâdj-Omar d'abord et aux Français ensuite. *'Abdul-Bubakar* était chef du Bôsséya et chercha, vers 1869, à s'emparer de tout le Foûta. Battu en 1888 et 1890 par les troupes françaises, il se réfugia chez les Maures Douaïch et fut assassiné en 1891 par des Maures Chrattit.

(Les Chrattit sont, avec les Abakak, une portion des Douaïch).

'Abdulkāder عبد القادر (l'adorateur du puissant). — Nom arabe assez répandu au Foûta, où il fut porté en particulier par le premier imâm ou *almāmi*, lequel, par abréviation, est habituellement nommé *almāmi-'Abdul.*

'Abdulkarīmi عبد الكريم (l'adorateur du généreux). — Nom arabe porté par un certain nombre de Musulmans du Foûta.

'Abdullāhi عبد الله. — Nom arabe bien connu, qui fut porté par le père de Mahomet et qui signifie « adorateur de Dieu ». La prononciation arabe ordinaire ('Abdallah) est peu usitée au Foûta, où l'on préfère la forme littérale *'Abdullāhi*, souvent corrompue en *'Abdulaï*, en *'Abdul* et même en *'Abdu.*

'Abūbakari ابو بكر. — Prononciation littérale du nom d'Aboubekr, ami de Mahomet et son premier successeur. Cette forme a, au Foûta, comme équivalents : *Bubakar*, *Bōkar*, *Bukār*, *Bakari*, *Bakkar*, etc. (voir *Bubakar*).

Abulmoghdād ابو المغداد. — Prénom arabe qu'on rencontre chez les Maures et les Ouolofs (prononcé vulgairement « Bou-el-Mogdâd ») ; il signifierait en arabe « père du coléreux ». Le fils d'un personnage de ce nom cité par les *Chroniques*, *'Abdullāhi*, fils d'*Abulmoghdād*, était un interprète du gouverneur Brière de l'Isle, plus connu sous les noms de « El-Hâdj-Abdoulaye » et de « Mâm-Abdou », qui fut tué au Baol. Il laissa deux frères : *Dūdu-Sek*, dit « Bou-el-Mogdâd », actuellement interprète principal en Mauritanie et officier de la Légion d'honneur, et *Suleymān-Sek*, actuellement câdi et président du tribunal musulman de Saint-Louis. *Abulmoghdād*, père des trois précédents, fut lui aussi interprète du gouvernement et officier de la Légion d'honneur; il est bien connu par ses missions dans l'Adrar, le

Hodh et le Sud Marocain ; son vrai nom aurait été *Ibnulmoghdād* (fils d'El-Moghdâd) et il aurait été appelé ainsi en l'honneur d'un chérif marocain « El-Moghdâd », ami de son propre père *'Abdullāhi-Sek* (ou Abdoulaye-Çheikh), notable marabout et commerçant de Saint-Louis, lequel fut enterré dans sa maison, qu'occupent encore aujourd'hui ses petits-fils. (*Ibnulmoghdād* se serait corrompu en *Abulmoghdād*).

Ahmadu احمد. — Nom arabe bien connu (Ahmed), à peu près synonyme de Mohammed (le glorifié); il est généralement prononcé *Ahmadu* au Foûta, mais y revêt aussi la forme *Aymadu*. Le nom d'*Ahmadu* est souvent suivi d'un autre nom formant corps avec lui : ainsi, dans la famille *Wan* (voir ce mot), le deuxième fils reçoit le nom d'*Ahmadu-Moktār*.

'Āïsata (voir *'Aysata*).

Alamīn الامين. — Voir *Lamin*.

Alayiḍi الَيِّظ. — Nom d'une fraction de la tribu des *Yirlāḇe* (voir ce mot). On fait venir ce mot de *Allā yiḍi*, en peul « Dieu aime », et on lui donne la signification de « gens aimés de Dieu ». Les *Yirlāḇe* vivaient autrefois au nord du fleuve ; lorsqu'ils décidèrent de passer au sud, une partie d'entre eux voulurent remettre le départ au lendemain matin, tandis que les autres tinrent à partir le soir même. Ceux-ci étant partis, l'*arḍo* des *Dyalluḇe*, Hammadi-Gaysiri, tomba sur le campement et pilla ceux qui avaient voulu remettre le départ au lendemain. C'est à cette occasion que la fraction partie la première, qui avait échappé au pillage, reçut le nom de *Alayiḍi*. (Ceci se passait au temps du *satigi Sule-Ndyāy* l'aîné.)

alfā الفا. — Titre donné aux savants musulmans chez les Peuls et les Toucouleurs et ayant à peu près la signification de docteur : abréviation de l'un des mots arabes *alfāhimu* (voir ce mot) ou *alfaqīh* « le jurisconsulte ». Ce titre est aussi employé comme surnom et sert alors de nom propre.

alfāhimu الفاهم. — Mot arabe signifiant « qui comprend, sagace » ; ce mot est employé au Foûta tantôt comme nom propre d'homme, tantôt comme titre religieux et peut alors être traduit par « docteur ». Dans ce dernier cas, on lui donne souvent comme équivalent le terme *alfā* (الفا dans les *Chroniques*) qui est, soit une abréviation d'*alfāhim*, soit une abréviation d'*alfaqīh* الفقيه (le jurisconsulte) ou de sa déformation soudanaise *alfaki* ou *alfaka* (voir *alfā* et *alfaki*).

alfaki ou **alfaka** الفك. — Titre équivalent à « docteur » ou « jurisconsulte » et qui est sans doute une déformation de l'arabe الفقيه (*alfaqīh* « le jurisconsulte »).

Algāsimu القاسم. — Mot arabe signifiant « celui qui partage » ; ce fut le nom donné au premier fils qui naquit de Mahomet, d'où le surnom porté par ce dernier : *Abulqāsim* (vulgairement « Belkâssem »), père d'El-Qâssim.

Alhādyi الحاجّ (le pèlerin). — Surnom ou titre arabe donné aux personnages ayant accompli le pèlerinage à La Mecque ; ce titre précède toujours le nom du personnage.

Alhādyi-'Omar الحاج عمر. — Célèbre conquérant toucouleur originaire du Tôro, qui vécut de 1797 à 1864 ; il est connu habituellement sous le nom d'El-Hâdj-Omar. Les principales étapes de sa carrière sont : son pèlerinage à

La Mecque (1820-1838), son passage au Foûta (1846-1847), ses conquêtes de Dinguiray à Nioro (1848-1854), son attaque du poste français de Médine (1857), son entrée victorieuse à Ségou (1861), sa prise de possession du Mâssina (1862), enfin sa défaite et sa mort près de Bandiagara (1864).

Alhammād الحمّاد (voir *Hamadi*).

Alhasan الحسن (le beau). — Nom arabe très en honneur au Foûta.

'Āli ءالِ. — Prénom fort répandu au Foûta et dans tout le Soudan; dans les pays islamisés, on le confond souvent avec *'Ali* علّ, nom arabe qui fut porté par le gendre du Prophète (voir *'Ali*).

'Alibaka أَلِبَكَ. — Nom d'un personnage contemporain de Koli, qui, brave et pillard, passait pour n'en faire qu'à sa tête.

'Āli-Buri ءالِ بُرِ. — Célèbre chef du clan *Ndyāy*, qui, étant roi du *Dyolof*, signa avec le gouvernement français en 1885 à Méguélé un traité d'amitié réciproque et de commerce, traité qui fut converti le 12 juillet 1889 en un traité de protectorat. Au début de 1890, il quitta le Dyolof avec ses guerriers pour se rendre chez Abdoul-Boubakar, avec lequel il entretenait des relations depuis longtemps; après son départ du Dyolof, le titre de *burba* ou roi passa à son frère Samba-Laobé-Penda, qui renouvela le traité de protectorat avec la France le 3 juin 1890. Abdoul-Boubakar étant mort en juin 1891, Ali-Bouri se rendit au Soudan auprès d'Ahmadou, fils d'El-Hâdj-Omar, dont il devint l'un des principaux lieutenants. Il mourut au Soudan en 1893 ou 1894. Sa mère s'appelait Penda.

'Ali ou **'Aliyun** ou **'Alyun** ou **'Aliyu** ou **'Aliyyu** عليّ. — Diverses prononciations du nom arabe porté par le gendre du Prophète et très répandu chez les Soudanais musulmans, qui lui rattachent parfois les noms indigènes *'Āli* et *'Eli* (voir ces deux mots). Chez les Maures, les *ṭolba* (lettrés) portent ce nom sous la forme régulière علي (*'Ali*), tandis que les guerriers ou *Hassân* le portent sous l'une des formes عالْ ou عَالْ (*'Āli*), عَلْ ou اعلْ (*'Eli*) [renseignement fourni à M. Gaden par Mohammed Ould Cheikh-Sidia].

'Aliyu et **'Aliyun** عليّ (voir *'Ali*).

'Aliyu-l-Kowri عليّ الكُوّر (avec un ك portant un damma à trois points) et aussi عليّ الكور (sans vocalisation). — Nom d'un roi ou émir des Maures Trarza, qui vivait à la fin du dix-huitième siècle; ce nom, généralement prononcé *'Eli-el-Kowri*, est traduit par « *'Ali* (ou *'Eli*)-le-Noir ». Les Maures se servent en arabe hassani du mot *kūri* ou *kawri* (الكَوْرِى, pluriel الكَوَّار prononcé usuellement *Lekwār*), dont j'ignore l'origine, pour désigner les Nègres; peut-être ce mot vient-il de كُورَة pluriel كُوَر, qui signifie « contrée, pays »; les *Kūri* ou *Lekwār* seraient « les gens du pays, les indigènes » et, par suite, « les Nègres ». Ce mot ne se trouve ni dans Basset ni dans Reynier, mais est cité par le frère Marie-Bernard.

Mohammed Ould Cheikh-Sidia écrit اعلْ الكَوْر et prononce « Eli-el-Kaouri ».

Poulet (*Les Maures de l'A. O. F.*, p. 27) écrit, comme il l'entend, « Ely Koouri ».

Cultru (*Histoire du Sénégal*, p. 315) écrit « Eli Kauri ».

Les guerriers maures portent souvent un surnom qui, joint à leur nom, sert à les distinguer les uns des autres; c'est ainsi que des princes peuvent avoir comme surnom « le Nègre, le captif, le Zénagui », etc.; ces surnoms leur sont quelquefois donnés par leur mère pendant leur enfance et leur restent toute leur vie. (Voir aussi *'Ali.*)

'Aliyyu عليّ (voir *'Ali*).

'Aliyyu-Aladyhūriyyu عليّ الاجهوريّ. — Célèbre docteur musulman connu vulgairement sous le nom de « Ali-el-Adjhouri ».

Almaghfūr (voir *Maghfūr*).

almāmi الامام (voir « imâm »).

Almudytabá (voir *Mudytabá*).

alwāli الوال. — Mot arabe signifiant « le préfet, le chef de province »; il est donné comme titre au chef d'un village du *Tōro* appelé *Dyamá-Alwāli.*

'Amar عَمَرْ (ou عمر sans aucune vocalisation). — Prénom arabe fort répandu au Foûta.

'Amar-Belá-Rāsin عمر بلى راسن. — Chef notable de la tribu des *Yirlābe*; il était originaire de *Pete* et appartenait au clan *'An.*

'Āmel أَامِلْ avec la voyelle *e* sous le م. — Nom d'homme qu'on rattache à l'arabe آمل « celui qui met son espoir (en Dieu) ».

Amina أمِّنَ et **Amīnata** أمِّينَةَ. — Prononciations locales du nom de la mère de Mahomet, donné très fréquemment aux femmes dans le Foûta.

'Ān عَانْ. — Nom d'un clan répandu chez les Toucouleurs et les Ouolofs.

Gānāno, pl. *'Ānānḇe*, qui est du clan *'Ān*. — Les *'Ānānḇe* sont *tōrodḇe*. Leur nom donne lieu à plaisanteries, le mot *'ān* signifiant « toi » en peul : *hono ndyetteteḍa ?* — *'Ān* — *wand mīn!* « Comment t'honore-t-on ? (De quel nom te salue-t-on ?) — Toi (*'ān*). — Il ne s'agit pas de moi ! »

Ansār الأنصار. — Mot arabe signifiant « les auxiliaires » et qui fut donné comme surnom aux habitants de Médine qui embrassèrent le parti de Mahomet contre ses ennemis de la Mecque.

Antu انت. — Nom d'homme qui ne se rencontre que deux fois dans les *Chroniques* (ms. B) et sans aucune vocalisation.

'Any اچ par un ج surmonté de trois points (l'orthographe est identique à celle du mot *'Aty*). — Nom d'un clan du Foûta qui, d'après Siré-Abbâs, aurait comme équivalent *Tambura* chez les Soninké du Galam.

'Anyam عَجَمْ. — Nom donné à plusieurs villages du Bôsséya qui sont parmi les lieux du Foûta les plus anciennement habités ; le fond de la population de ces villages est composé de Sérères. Le mot a un pluriel : *'Anyamēdyi*. (Voir *'Anyam-Godo* pour l'explication du mot *'anyam*, qui n'a aucune signification en peul, d'après les indigènes.)

'Anyam-Ḅārga عَجَمْ بَارْقَ par un ب surmonté de trois points et un ق à trois points. — Village situé dans le Bôsséya (fait partie du groupe des *'Anyam*).

'Anyam-Godo عجم كُدُ avec trois points sur le ك et, dans un seul passage, trois points sur le ج ; dans un autre passage, le د final porte également trois points, destinés à préciser que la voyelle doit se prononcer *o* et non *ou*. — Nom d'un village situé dans le Bôsseya, comme tous ceux dont le nom commence par *'Anyam*. Profitant de la ressemblance de ce dernier mot avec le mot arabe عجم, qui désigne tout ce qui n'est pas arabe, l'auteur des Chroniques donne à entendre que *'Anyam-Godo* et les localités dont le nom commence aussi par *'Anyam* ont été appelées ainsi parce qu'elles étaient peuplées de gens étrangers à la race à laquelle appartenaient les envahisseurs peuls, ceux-ci étant supposés d'origine arabe.

Ce mot *'anyam*, qui semble n'avoir aucune signification en peul, devait appartenir à la langue des anciens autochtones, lesquels étaient vraisemblablement des Sérères; en effet les descendants des indigènes que *Dyā 'ōgo* eut sous son autorité dans la région d'Anyam-Godo sont des Sérères, ayant pour *yettōde* ou nom de clan *Koḅōr*, *Lakkōr*, *Bannōr* et *Sonyān*. Vers la fin du règne ou de la dynastie de *Dyā 'ōgo*, ces Sérères émigrèrent en grande partie dans le Nyâni (*Nyān* selon la prononciation des Foûtanké), sous la conduite d'un chef du clan des Ḅannôr; *Sambo-Daḅḅel*, chef du Nyâni qui tua Koli, était un Bannôr originaire d'Anyam-Godo. Cette dernière localité fut la résidence royale de Koli et de ses successeurs, après avoir été celle du *fareṅ* qui commandait tout le Foûta pour le compte du roi soninké de Dyâra. On montre encore à 'Anyam-Godo, à l'est du village, un gros arbre formé de plusieurs troncs enchevêtrés, appartenant à l'espèce appelée *ṅganki*, plur. *ganḍe* : cet arbre serait antérieur à Koli et il était appelé *ganḍe-fareṅ* (les *ganḍe* du *fareṅ*), parce que le *fareṅ* ou gouverneur soninké y tenait ses palabres. Après que le dernier *fareṅ* eut été tué par Koli, l'arbre s'appela *ganḍe-*

ṅāble (les *gaṇḍe* des bâillements), à cause des bâillements d'admiration qu'avait suscités la victoire de Koli sur le *fareṅ* d'Anyam-Godo d'abord et sur le roi de Dyâra ensuite (d'après Siré-Abbâs).

'Anyam-Siwol أعجم سول et عجم سول (dans ce dernier cas avec trois points sur le ج). — Village du Bôsséya.

'Anyam-Wuro-Sirē أعجم ور سرى avec un ج surmonté ou non de trois points et la voyelle *e* sous le ر du dernier mot. — Nom d'une localité où vint s'installer un personnage appelé *Sirē*, qui fut le père de l'almâmi *Mahmūdu* (fils de *Sirē* et de *Kumba-Nèy*), d'où cette expression qui signifie en peul « le *'anyam* (voir ce mot) qui sert de village à *Sirē* » ; cette localité est située dans le Bôsséya. Ce village est très antérieur à *Sirē*, qui ne s'y est installé que du temps des *satigi*.

'Appe أب par un ب surmonté de trois points et d'un chedda et portant la voyelle *e*. — Village situé dans le sud du Damga.

arḍo أرط. — Titre peul qui a la signification de chef de tribu et surtout de chef de nomades, sans impliquer aucun commandement territorial. C'est le correspondant du titre mandingue *silatigi* ou *siratigi*, qui a passé au Foûta sous la forme *satigi* (voir ce mot), et du titre songaï *fondoko* ou *fondokoy*. — *Arḍo* fait au pluriel *arḍōdyi*.

'Ās عاس et عاش. — Nom d'un village situé tout près et au sud de Podor.

'Asnde-Balla أسد بل par un د à trois points portant la

voyelle *e*. — Village situé dans le Bôsséya et appelé autrefois *Ndyākir*. Un habitant de *Ndyākir*, nommé *Demba-Dyam-Belal-Dulo*, de la tribu des *Woḍāḅe*, avait un cheval appelé *Balla*; ce cheval demeura si longtemps attaché à son piquet qu'il creusa un trou en tournant autour de ce piquet, et c'est pour ce motif que le village reçut par la suite le nom de *'Asnde-Balla* (le trou de Balla).

Attālibu الطالب. — Mot arabe signifiant « l'étudiant, le disciple », et employé comme nom propre d'homme.

Atumāne اتمان et **'Atumāne** اتمان ou عتمان (avec la voyelle *e* sous le ن). — Nom d'homme très répandu au Foûta et dans tout le Soudan, soit sous cette forme, soit sous la forme *Tumāne*. On le rattache au nom arabe عثمان, dont il serait une déformation (voir *'Usmāna*). — Un *Atumāne*, Peul du clan *Soh*, eut deux fils célèbres (*l'alfā Makam-Atumāne* et le *tafsīru Abu-Atumāne*), dont il est question dans les *Chroniques*.

'Aty اج (par un ج surmonté de trois points). — Nom d'un clan du Foûta ; les gens qui ont pour *yettōde* « *'Aty* » s'appellent *'Atyatyḅe*. A propos de ce clan et de la facilité avec laquelle on change de *yettōde*, M. Gaden rapporte l'histoire suivante : Biras, ancêtre de *l'almāmi Ahmadu-Hammād*, appartenait au clan des *Wanwanḅe* (*yettōde : Wan*) ; il eut deux fils, *Mōdi* et *Siwá; Mōdi*, ayant tué le fils d'un *satigi* dénianké, se réfugia chez le frère de sa mère, qui appartenait aux *'Atyatyḅe* de *l'elimān* de *Rindyaw*, et prit le *yettōde* de sa mère, qu'il transmit à ses descendants ; quant à *Siwá*, qui était né d'une femme des *Sīsīḅe*, il se réfugia aussi dans la famille de sa mère, auprès du *tyērno-Tyofe*, et prit le *yettōde Sih*, qu'il transmit à ses descendants : c'est ainsi que *l'almāmi Ahmadu-Hammād*, des-

cendant de *Siwá*, portait le nom de clan *Sih*, bien que ses ancêtres eussent été du clan *Wan*.

'Āw عَاوْ. — Nom d'un clan du Foûta.

'Āwdi عَاوْدِ. — Mot peul signifiant « la semence», et qui est en général donné comme surnom à un fils unique.

'Awdu عَوْدُ (voir *Turo'aw*).

'Āydi عَايْدِ. — Nom d'une fraction des *'Ulād-'Abdalla*, chez les Maures Brakna.

Aymadu اَيْمَدُ. — Déformation locale du nom arabe احمد (voir *Ahmadu*).

'Aysata عيشة. — Prononciation locale du nom de la femme préférée de Mahomet, très répandu au Foûta comme nom de femme. On rencontre aussi l'orthographe عائشة (*'Āïsata*).

Bābāḅe بَابَابِ par un ب final portant la voyelle *e* et surmonté ou non de trois points (sing. *Bābāho*). — Signifie qui est du clan *Bah*, mais peut aussi se dire de ceux qui font partie de la tribu des *Bābāḅe* ou *Bahbāḅe*, ainsi appelée parce que les familles qui fournissent l'*arḍo* de cette tribu sont du clan *Bah* (voir *Bahbāḅe*).

Badoṅ-Tyolli بَدُنْ جُلِّ par un ن à trois points à la fin du premier mot et un ج surmonté de trois points au commencement du second. — Village de la haute Gambie situé probablement un peu à l'ouest de notre poste actuel de

Kédougou et séparé par la Gambie du Badon porté sur les cartes. Koli, nous disent les *Chroniques*, était parti du Badyar pour aller faire une expédition au Nyâni et ensuite, reprenant sa route, il se rendit à *Badoṅ-Tyolli* : il est probable qu'il revint du Nyâni au Badyar pour se porter ensuite vers l'est et gagner Badon.

Badyar et **Bādyār** بجر et باجار. — Province située au nord-ouest du Foûta-Diallon, vers la région où se rencontrent les frontières actuelles de la Guinée française, de la Guinée portugaise et de la colonie du Sénégal, sur la rive gauche de la haute Gambie.

Bah به. — Nom de clan fort répandu au Foûta ; il correspond à Diakité chez les Foulanké, à Diara chez les Mandingues, Niakhaté chez les Soninké, etc. C'était le clan auquel appartenait le fameux *Teṅgella* et qui devint celui de son fils adoptif Koli. Les gens de ce clan s'appellent *Bābābe* ou *Bahbābe* (sing. *Bābāho* ou *Bahbāho*).

Bahbābe بحباب par un ب final surmonté de trois points et portant la voyelle *e*. — Ce nom est donné à un village du Lâo dont les habitants appartiennent en majorité au clan *Bah*. Le ms. B porte l'orthographe *Bābābe*. Le mot *Bahbābe* (sing. *Bahbāho*) signifie qui a pour nom de clan *Bah*, mais il peut être pris aussi dans le sens de « qui est de la tribu des *Bahbābe* », tribu dans laquelle il y a des Peuls de divers noms de clan, le commandement appartenant d'ailleurs à des familles de *yettōde Bah*. Une fraction des *Bahbābe* porte le nom de *Bahbābe-Lōti*, du nom d'une mare située rive droite, dans le *Dyēri*, au nord de *Bahbābe*.

Bakkar بكّر et **Bakkār** بكّار (voir *Bubakar*).

Bāl بَالْ. — Nom de l'un des clans représentés au Foûta. D'après la légende, *Bukār-Birahīma*, un des descendants de *Rūrubah*, parlait du nez et disait *Bāl* pour *Bah*, qui était son *yettōde*. Le *yettōde Bāl* passa à ses descendants et à ceux de son neveu *'Ali-'Usmān-Birahīma*, qu'il avait élevé. Cette famille, devenue *tōrōdo* de très bonne heure, a donné le réformateur *Suleymān-Bāl* et plusieurs *almāmi*.

Bālādyi بَالَاجْ. — Village situé près de *Dyurbiwol*.

Bambara البَرْبَرْ et البربر sans aucune vocalisation. — Le mot écrit par Siré-Abbâs ne peut être lu dans le texte autrement que *el-Barbar* et semblerait devoir être traduit par « les Berbères ». Mais, d'après le contexte comme d'après les explications orales de l'auteur, il faut entendre « les Bambara », en donnant à ce dernier mot, non pas exactement la valeur d'un nom de tribu à proprement parler, mais l'acception de « barbares, païens sauvages ». C'est d'ailleurs l'acception que revêt communément au Soudan le mot *Bambara*, dans la bouche des Musulmans ; ceux-ci l'appliquent, non seulement à la tribu des « Bambara » proprement dits (tribu apparentée de près aux Mandingues et répandue au Sahel, au Kaarta, à Bamako, à Ségou, etc.), mais à quantité d'autres peuplades très différentes ethniquement des Bambara propres. Les contingents *bambara*, qui, d'après les *Chroniques*, vinrent sous la conduite de *Bo'* pour attaquer l'*almāmi 'Abdulkāder*, se composaient d'ailleurs en majorité de vrais Bambara, venus du Séro et du Kaarta ; se joignant aux contingents fournis par le *Kāso* et le *Bundu*, ils passèrent au sud du Sénégal et firent un détour par le Ferlo pour arriver au Foûta.

Banādyi بَنَاجِ. — Village du Damga.

Bappalel بپّلَل avec trois points et un chedda sur le second پ et la voyelle *e* sous le premier ل. — Nom d'une localité du Damga située sur la rive gauche entre *Horndolde* et *Gūrīki*.

Bāri بَارِ. — Lieu-dit situé à l'est de *Hōre-Fōnde* (voir ce mot). Tout terrain cultivé du *Wālo* qui s'étend en longueur entre deux forêts ou brousses incultes se nomme *bārol* (pl. *bāri*). Le lieu-dit en question se composait de plusieurs *bāri*. — Les principaux terrains du *Wālo* sont ainsi dénommés :

1° *falo* (pl. *pale*) : ceux en bordure du fleuve ou des grands marigots (de *falāde*, être en travers).

2° *hollalde* (pl. *kollale*) : terrains bas à terres fortes, qui sont, en saison sèche, de la « terre cassée » ; on y sème le gros mil. Les thalwegs par lesquels l'eau des marigots y pénètre font des chapelets de dépressions nommées *ḅēbōdyi* (de *ḅēbde*, s'infiltrer dans le sol).

3° *'itital* (pl. *'itite*) : terrains plus élevés que les précédents; l'eau y pénètre par des thalwegs nommés *bārol* (pl. *bāri*, de *wārāde*, attirer à soi), qui sont souvent les seuls à recevoir l'eau de la crue et à la conserver assez longtemps pour être cultivables. Il s'y fait donc des cultures en longueur.

Les terrains dits *wallere* (pl. *balle* de *wallude*, aider) se rencontrent surtout sur les *'itite* ; ils sont d'un sol sablonneux ; des premiers découverts, ils sont ensemencés de légumes. Le sable d'un *wallere* peut être enlevé par une crue trop forte : c'est alors un terrain perdu pour la culture; on l'appelle *wallere 'eygi*.

4° *jōnde* (pl. *pōḍe*) : terrains élevés que la crue ne recouvre qu'exceptionnellement et cultivables seulement par parties si la crue est bonne. Les Peuls y campent en saison sèche. Le gibier et les fauves s'y réfugient aux hautes eaux. Viennent probablement de la même racine : *fōṅgo* (pl. *powle*) rive, berge, et *fowru* (pl. *pobi*) hyène.

Baro بَرُ. — Nom d'un clan d'origine mandingue ou soninké, représenté au Foûta. Les *Barōḇe* sont *tōrodḇe*.

Barōḇe بَرُوبٜ avec un ب final surmonté ou non de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom d'une tribu ou plutôt d'un clan (au singulier *Baro*); *Barōḇe* signifie « ceux qui sont du clan Baro ». C'est aussi le nom d'un village des *Yirlāḇe Hebbiyāḇe* dont les habitants ont pour *woḍa* ou tabou l'interdiction de laver leurs récipients au fleuve.

Ḇās بٜاسْ par un ب surmonté de trois points. — Nom d'une tribu ou plutôt d'un clan que l'on rencontre au Foûta.

Bāwṅgel باوْفْل avec la voyelle *e* sous le ف. — Lieu-dit dont le nom est le diminutif d'un mot signifiant « puissant »; c'est un campement de saison sèche des Peuls.

Bayla بَيْلَ. — Nom propre d'homme qui, dans certaines familles, joue le rôle de diminutif d'*Ibrāhīma* (Abraham).

Belal بلَالْ avec la voyelle *e* sous le ب et aussi بِلَّالْ. — Nom de divers personnages et notamment d'un *tyērno* appelé *Belal* (fils de) *Pera* (fille de) *Molde* (fille de X...) ou *Belal* (fils de) *'Āli* (fils de) *Ndyāk*, du clan *Dyoṅ*, dont le nom vient de *Dyeṅg*. (*Pera* est une variante de *Penda*.)

Bele-Ndendi بل دنْدِ par deux د à trois points et avec la voyelle *e* sous le ب, le ل et le premier د. — Surnom donné au village de *Tunti* (voir ce mot) et dont la signification paraît être : « leurs plaisirs les ont réunis, ils s'y sont réunis parce que cela leur plaisait ». On trouve aussi l'orthographe *Beli-Dende*.

Bēli-Badoṅ بيل بدُق (A) et بيل بدُق (B) avec un ق à trois points au second mot et la voyelle *e* sous le ب du premier mot. — Localité située non loin de *Badoṅ-Tyolli* et séparée de cette dernière par la rivière des *Keve* (voir ces mots). Le mot *bēli* est le pluriel de *vēndu* « mare » ; *Bēli-Badoṅ* signifie donc en peul les mares de *Badoṅ* : il convient de placer cette localité à côté du village actuel de Badon (rive droite de la haute Gambie, au nord-ouest du poste de Kédougou).

Beli-Dende بل دند avec la voyelle *e* sous chacun des deux د, dont le dernier seul porte trois points. — Variante du mot *Bele-Ndendi* (voir ce mot), qui était le nom d'un village appelé autrefois *Tunti* et situé sur la rive droite du Sénégal, dans la partie du Châmâma faisant face au *Lão*.

Bēlnāḅe بيلناب avec la voyelle *e* sous chacun des deux ب, dont le dernier est surmonté de trois points. — Forme du pluriel d'un nom de tribu signifiant « ceux des mares » ; c'est aussi le nom d'un village habité principalement par des gens de cette tribu et situé dans le Damga, sur la route conduisant de Matam au Ferlo. (On dit aussi *Bēlināḅe.*)

Berkelle بركل avec la voyelle *e* sous le ب, le ك et le ل. — Nom d'un village voisin de *Bokkul* (voir ce mot) et titre du chef qui y réside ; c'est la prononciation peule du terme ouolof *bur-Khelle*, c'est-à-dire « chef du *Khelle* », ce dernier mot étant le nom d'un terrain qui formait l'apanage particulier du chef du village, au temps de la domination ouolove dans cette région.

Beytullāhi بيت الله (en arabe « maison de Dieu »). — Nom donné à la résidence du conquérant *Bubakar-Fātumata*, au sud du village de *'Anyam-Siwol*, dans le Bôsséya.

Bilbasi بلبس. — Banc de sable très blanc situé dans le Nguénâr, entre *Dyowol* et *Ngidyilon* (voir ces mots), sur la rive gauche du Sénégal. On y trouve encore des débris d'armes, des bijoux et des ossements qu'on dit provenir des guerriers qui y trouvèrent la mort au temps de *Konko-Būbu-Musá* et de *Samba-Gelādyo-Ḍyēgi*. Des familles des provinces voisines — Bôsséya et Nguénâr — font circoncire leurs enfants sur l'emplacement du champ de bataille, en un certain jour du mois de *cha'bān* qui passe pour être l'anniversaire de l'un des combats livrés par Konko à Samba.

Binta بنت et بنتْ. — Forme de l'accusatif du mot arabe بنت « fille », employé comme nom propre de femme en souvenir de Fâtouma, fille de Mahomet, « la fille » par excellence : c'est ainsi qu'au Foûta *Binta* est l'équivalent de *Fātuma* ou *Fātumata*.

Birāhīma بر اهيم et **Birāma** برام. — Déformations courantes du nom arabe ابراهيم lequel est prononcé usuellement au Foûta *Ibrāhīma*.

Birān بران — Nom d'homme qui est peut-être une déformation de *Birām* ou *Birāma* (voir ce mot).

Birom-Mbanyi برم بج par un ب et un ج surmontés chacun de trois points au second mot. — Personnage passant pour être originaire du Dyolof.

Bo' بع — Nom d'un chef bambara dont il est question dans les *Chroniques* et qui était originaire du *Kārta* (Kaarta des cartes), au nord du haut Sénégal.

Bōbonāḅe بوبناب par un ب final surmonté de trois points et portant la voyelle *e*. — Mot pluriel signifiant « les gens ou les descendants de *Bōbo* ». C'est le nom d'une fraction de la caste des *Māḅuḅe* (tisserands), qui prétend descendre d'un nommé *Bōbo* fils de *Goy* fils de *Maram* fille de *Nāṅgo*. D'autres *Māḅuḅe* descendent de *Tyalam*, fils du même *Nāṅgo*.

Bōde بود avec un ب surmonté de trois points pour indiquer la prononciation *o* et la voyelle *e* sous le د. — Village situé près de *Hāyre* (voir ce mot), dans le Lâo (cercle de Podor).

Boḍewal بطول avec la voyelle *e* sous le ط. — Surnom qui signifie en peul « le grand rouge » et qui fut le nom de l'un des ancêtres de *Teṅgella* (voir ce mot). Tous les descendants de *Boḍewal* sont appelés *Woḍāḅe*, d'un nom porté également par une tribu du Foûta (au sing. *boḍādyo* et *boḍāḍo*). Le mot *boḍāḍo* (pl. *woḍāḅe*), qui signifie « le taboué, l'interdit », est employé dans le langage courant pour désigner quelqu'un qu'il faut fuir, tenir à distance, parce que dangereux, comme les gens de certaines castes particulièrement redoutées par suite de leur liberté de langage. Tel est, du moins, le sens de ce mot au Mâssina. Au Foûta, on entend aussi le singulier sous la forme *goḍādyo*, qui, comme *boḍādyo*, peut se rapporter à la même racine que *boḍewal*.

Bōfel بوفل avec la voyelle *e* sous le ف. — Nom d'une forêt ou plutôt d'un terrain broussailleux situé sur les confins du Damga et du Boundou.

ḅoggel بڤل avec un ب surmonté de trois points et un ڤ à trois points portant la voyelle *e*, aussi بقل sans

points supplémentaires ni vocalisation et enfin بُكّلْ. — Mot peul signifiant « le petit baobab » ou « la petite corde » (voir *Ḅokke*). Un personnage religieux fort célèbre au Foûta, *Ahmadu-Samba*, qui vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, est connu sous le titre de *tafsīru-ḅoggel*, c'est-à-dire « le *tafsīru* (voir ce mot) ou commentateur du petit baobab », titre qui s'est transmis à ses descendants jusqu'à nos jours. Voici l'explication de ce surnom. La famille d'Ahmadou-Samba était originaire de *Kaska* (Cascas des cartes, rive gauche du Sénégal entre Saldé et Bogué); elle alla s'établir sur la rive droite, auprès du *satigi* du Déklé, qui lui donna des terres. Un jour, Ahmadou-Samba fit des représentations à ce prince sur sa manière de vivre, ses pillages, etc., et le *satigi* l'expulsa de son village. Il alla s'installer alors tout près de là, dans un village de *Mābuḅe* (tisserands), et prit l'habitude d'expliquer le Coran aux fidèles au pied d'un petit baobab qui se dressait à l'entrée de ce village : de là son titre ou surnom de *tafsīru-ḅoggel*. Il rédigea en arabe une sorte d'histoire du Foûta dont le manuscrit s'est trouvé entre les mains de Siré-Abbâs ; ce manuscrit ayant été mis en gage en 1906 dans la boutique d'un commerçant de Dakar, en garantie d'une dette, on n'a jamais pu le ravoir depuis : ce manuscrit serait actuellement perdu et il n'en existerait aucune copie. C'est de l'ouvrage du *tafsīru-ḅoggel* Ahmadou-Samba que s'est inspiré en grande partie Siré-Abbâs pour rédiger ses *Chroniques* (voir aussi *Dekle*, *in fine*).

Ḅoggel-Tyēli بُقّلْ جِيل par un ف à trois points portant la voyelle *e* et un ج surmonté de trois points et portant la voyelle *e*. — Localité ou lieu-dit de la rive droite du Sénégal, en face du Damga, dont le nom signifie en peul « le petit chapelet de viande boucanée » ou « le petit baobab à la viande boucanée ».

Bōkar بُوكَرْ (voir *Bubakar*).

Bokkari بُكَّرِ. — Forme équivalente de *Bubakar* (voir ce mot).

Bokke بُكّ avec la voyelle *e* sous le ك. — Région située dans le haut pays des Yirlâbé et remplie de baobabs (d'où son nom, qui signifie « les baobabs »). Le commandement de cette région appartient à des *Dyalluḅe* dits *Dyalluḅé-Ḅokke*, qui descendent de *Dyāḍye-Sādiga* et ont pour nom de clan *Kah*.

Note de M. Gaden. — « En sérère, *ḅāk* signifie « baobab » et « corde ». Or en sérère *k*, *g*, *ṅg*, *h* forment un groupe d'alternantes; d'autre part, à la 2e radicale *k* du sérère correspond régulièrement une 2e radicale *w* en peul : *nyik* (sérère) et *nyīw-a* (peul) « éléphant », etc. ; les exemples sont nombreux.

« Le mot « baobab » se dit en peul *ḅokk-i* (déterminatif *ki*), pl. *ḅokk-e*, diminutif *ḅokk-el*. La possibilité de décomposer *ḅokk-i* en *ḅok-ki* a donné naissance à la variante du pl. *ḅow-ḍe*, qui tend à supplanter *ḅokk-e*, lequel paraît une forme plus ancienne; *ḅogg-el* ou *ḅog-gel* est également une variante du diminutif.

« Pour « corde », nous avons *ḅogg-ol*, pl. *ḅogg-i*, dim. *ḅogg-el* ($g = k$; *g* peut être attiré par *g* du suffixe *ṅgol*). Cependant on a *ḅokk-o* « écorce de baobab » et on a aussi *ḅoh-re* pl. *ḅoh-e* « fruit du baobab » ($h = k$). Tout cela est de la racine *ḅok* ou *ḅokk* qui a persisté dans le sérère *ḅāk*.

« De même *togg-ere*, *tōw-de*, *dow*, *rō-ndāde*, etc., ont une racine commune qui se retrouve dans le terme *tōk*. »

Ḅokke-Fāfāḅe بُكّ فَافَابِ avec la voyelle *e* sous le ك et sous le ب final, lequel est surmonté de trois points. — Localité située chez les *Yirlāḅe* du *Dyēri* et dont le nom signifie

« les baobabs des *Fāfābe* ». Les *Fāfābe* sont des Peuls dont les chefs appartiennent au clan *Bah*. Ce village et le suivant sont situés dans la même région, qui est effectivement pleine de baobabs (voir *Ḅokke*).

Ḅokke-Salsalḅe بكّ سلسلب avec la voyelle *e* sous le ك et sous le ب final. — Localité située chez les *Yirlābe* du *Dyēri* et dont le nom signifie « les baobabs des *Salsalḅe* » ; ce dernier mot (sing. *Tyalsalo*) désigne les gens qui ont pour *yettōde Sal*.

Ḅokki-Dyove ou **Ḅokki-Dyoüe** بكّ جو avec trois points sur le ب et parfois sur le ج et la voyelle *e* sous le و. — Ce mot, qui signifie en peul « le baobab des dépôts », est le nom d'une localité située entre le Nguénâr et le Bôsséya. Ce nom provient d'un baobab qui se trouvait là et sur lequel les gens déposaient leurs affaires en cas de famine, lorsqu'ils allaient chercher du grain dans les fourmilières nommées *horndolde* ; le mot *dyoüe* vient du verbe *yowde*, qui signifie « poser (quelque chose) à une certaine hauteur au-dessus du sol ». Actuellement le nom du village se prononce *Ḅokki-Dyave*, ce qui peut signifier « le baobab des bracelets ».

Bokkul بكّل. — Nom d'un village du Dimar. *Bokkul* est la forme toucouleure de *Bokkhal*, nom donné par les Ouolofs à ce village, qui fut enlevé au royaume du Ouâlo par l'imâm *'Abdulkāder*.

Bōseya بوسي avec la voyelle *e* sous le س (B), ou **Bōsoya** بوسي (A). — Nom de la province centrale du Foûta, à la hauteur de notre poste de Kaédi ou Kaéaédi (proprement *Kayhayḍi*) ; ce nom est souvent écrit « Bosséa » sur les

cartes. Cette province tirerait son nom de l'une des femmes de Koli, appelée *Bōse*. Cette femme aurait eu de Koli un fils, *Mūse-Bōse* (le même que les *Chroniques* appellent *Mūse-Koli* et auquel elles donnent comme mère *Fāyol*, fille du *lām-Tōro 'Āli-'Eli*); ce *Mūse-Bōse* reçut le commandement d'une province dont les habitants prirent le nom de *Bōseyābe*, et c'est ainsi que la région elle-même aurait été appelée *Bōseya*.

bōtol بوتل. — Titre de commandement chez les Peuls *Sōwanābe*.

Bōyi بوى par un ب à trois points. — Nom de femme.

Boyinādyi بيناج par un ب surmonté d'un damma à trois points. — Nom d'un village du Damga situé dans le cercle de Matam. On prononce *Boyinādyi*, mais Siré-Abbâs dit que ce nom vient de *boyinnādyi* « les chacals ».

Brāhīm براهيم et **Brāhīma** براهيم (voir *Ibrāhīma*).

Brière de l'Isle بريرد ليل avec la voyelle *e* sous le premier ى et sous le د. — Gouverneur du Sénégal de 1876 à 1881.

Bubakar ببكر. — C'est l'une des nombreuses transformations que subit au Foûta le nom d'Aboubekr, le premier khalife : on trouve ce nom sous sa forme littérale *Abūbakari* ابوبكر et sous les formes corrompues *Bubakar*, *Bukār* بكار, *Bōkar* بوكر, *Bakkar* بكّر, *Bakkār* بكّار, etc. Toutes ces formes sont équivalentes et l'une est employée pour l'autre très souvent, même lorsqu'il s'agit du même personnage.

Būbu بوب. — Nom d'homme fort répandu chez les Peuls.

Būbu-Musá-Hamadi-Silmaṅ بوب مسى حمد سلمڨ. — Ce *satigi* avait pour père *Samba-Ḅōyi* (alias *Samba-Bōkar* ou *Samba-Bubakar*) et pour mère *Musá-Hamadi-Silmaṅ*. Cette dernière avait été appelée ainsi du nom de son propre père, lequel était *tunka* (« chef » ou « roi » en soninké) de *Tiyabu* (Tuabo), près Bakel, et mourut en laissant sa femme enceinte; celle-ci accoucha d'une fille qui, en vertu de la coutume voulant que l'enfant posthume reçoive le nom de son père défunt, fut appelée *Musá-Hamadi-Silmaṅ*.

Bukār بكار (voir *Bubakar*).

Bukkari بكّر. — Forme équivalente de *Bubakar* (voir ce mot).

Ḅulel ٻلل par un ب surmonté de trois points et la voyelle *e* sous le premier ل. — Localité dont le nom signifie en peul « le petit puits » et qui se trouve au sud de *Tyīpi* (voir ce mot).

bummuḍy بمّڃ par un ج surmonté de trois points. — Titre donné aux chefs de *Hōre-Fōnde* (voir ce mot) et venant de *bumi*, qui est le titre donné en ouolof à l'héritier du pouvoir, l'équivalent de *kamaleṅku* au Foûta. On raconte qu'un héritier de la couronne du *Dyolof*, n'ayant pu se faire reconnaître *burba*, c'est-à-dire « roi », et chassé par son compétiteur, se réfugia au Foûta et devint chef de *Hōre-Fōnde* avec le titre de *bummuḍy*. Le chef actuel de ce village, qui descend de celui tué par Koli et qui porte le nom de clan ouolof de *Ndyāy*, se pare encore du titre de *bummuḍy*. Avant Koli, le *bummuḍy* de *Hōre-Fōnde* tenait son pouvoir du *fareṅ* ou roi diâwara de Diâra.

Bundu بنْد par un ب et un د surmontés chacun de trois points et aussi بنْد par un ب et un د ordinaires. — Vaste province située au sud du *Damga* et du *Gadyāga* (voir ces mots) et habitée en grande partie par des Toucouleurs et des Peuls (c'est le « Bondou » ou Boundou des cartes).

Buṅgōüi بڤوو. — Village situé dans le Cayor ou *Kadyōr* (voir ce mot).

Būr بور. — Nom d'une dune située au nord-ouest et près de *Dyāba* (cercle de Saldé) et sur laquelle se trouve le cimetière de ce village.

Busōḅe بسوب par un ب final surmonté ou non de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom des membres d'une tribu du Foûta.

câdi قاضي. — Titre arabe donné aux magistrats musulmans; le magistrat suprême portait au Foûta le titre de « grand câdi » القاضي الاعظم.

Chāmāma شامام. — Nom donné par les Maures à la vallée du Sénégal et qui correspond au terme *Wālo* employé par les Peuls et les Toucouleurs. Dans les *Chroniques*, l'expression *Chāmāma* est employée uniquement, comme sur les cartes, pour désigner les pays de la rive droite du fleuve. (Sur le *Chāmāma*, voir le rapport du lieutenant P. Chéruy *sur les droits de propriété des coladé dans le Chemama*, supplément au *J. O. de l'A. O. F*, nos 52, 53 et 54, mars-avril 1911).

cheikh شيخ. — Mot arabe signifiant proprement « vieillard » et usité comme titre religieux devant le nom de per-

sonnages connus par leur science et se livrant à l'enseignement ; le synonyme peul est *tyērno* (voir ce mot).

chérîf شريف. — Titre porté par les personnages qui rattachent leur généalogie à la famille de Mahomet.

Chrétiens النصارى. — Cette expression, dans les *Chroniques*, désigne toujours les Français établis au Sénégal ou les troupes, même indigènes, recrutées par eux.

Dābiya دابى. — Localité du Bôsséya.

Dagana ذكن par un ك à trois points. — Village du Dimar, sur la rive gauche du Sénégal, où se trouve un poste français.

Dagu دك par un ك à trois points. — Surnom donné à l'une des fractions de la tribu peule des *'Ūrurḅe* (voir ce mot). — *Dagu*, fils de *Demba* fils de *Gayo* fils de *Mahmūdu* fils de *Teṅgella*, avait pour mère *Dalla*, qui épousa *Demba-Gayo*, et qui était une *'Ūruro* (sing. de *'Ūrurḅe*). Des *'Ūrurḅe* vinrent ainsi vivre auprès de *Dagu* et furent l'origine des *'Ūrurḅe-Dagu*. *Dagu* engendra *Fālel* qui eut pour fils l'*alfā Hammadi-Fālel*, le premier *tōrōdo* de la famille.

Dallol دلّل. — Mot peul correspondant à peu près au mot arabe *wādi* (oued) et désignant en général une vallée ou le lit d'un ancien cours d'eau. Le *Dallol* dont il est question dans les *Chroniques* devait se trouver dans l'Aoukar ou Aouker, c'est-à-dire dans la région comprise entre Tichit et Oualata, et correspondre à peu près au pays de *Termes* (voir ce mot). Cependant il est question, à propos de *Sundyata*, prétendu père de Koli, d'un *Dallol* où *Kinā-*

nata le Himyarite, venant de l'Orient, se serait séparé de l'un de ses compagnons pour poursuivre lui-même sa route jusqu'au Manding : ce *Dallol* — en supposant toutefois que *Kinānata* ait suivi une route directe dans sa légendaire migration du Yemen vers le Manding — devrait être placé bien plus à l'est, peut-être même à l'est du Niger. Ce mot d'ailleurs n'a plus aucune signification dans le langage des Peuls du Foûta sénégalais. C'est dans l'est seulement qu'il s'applique à des vallées desséchées depuis longtemps, comme celles des Dallol-Bosso, Dallol-Maouri, etc., où l'eau ne circule plus, bien que ce soient les vallées d'anciens affluents du Niger.

Ne comprenant pas le sens de ce mot qu'il a pris pour un nom de pays, Siré-Abbâs s'est informé soit auprès de Peuls ayant été dans l'est, soit auprès de gens ayant fait le pèlerinage, qui lui ont dit que *Dallol* se trouvait en pays haoussa, mais sans lui expliquer le sens que ce mot avait dans la langue des Peuls de là-bas.

Il est très possible que ce nom ait autrefois été appliqué par les Peuls du Termes à la région qu'ils habitaient et qui, d'après la description qu'en fait le capitaine Aubert, qui a traversé cette région de « Teurmissa », paraît bien être une ancienne vallée, un *dallol*, au sens que donnent à ce mot les Peuls de l'est.

Dāma-Ṅgille دَامَڭِّلْ avec un ڭ à trois points et la voyelle *e* sous le ل. — Nom d'un héros légendaire, ancêtre des *Dyāwara* (voir ce mot), qui aurait été contemporain de *Sundyata* (voir ce mot) et dont le fils *Mahmūdu* établit l'autorité des *Dyāwara* sur la province de *Dyāra* (cercle actuel de Nioro). On l'appelle souvent « Daman-Guilé ».

Damga دَمْڧَ avec un ڧ à trois points. — Nom de la province la plus orientale du Foûta et la plus étendue,

dont le chef-lieu administratif actuel est notre poste de Matam.

dammel دمّل avec la voyelle *e* sous le م. — Titre donné au roi du Cayor; on trouve aussi les prononciations *dummel* et *damel*.

Dār-Lamin دارلمن. — Localité du *Ḅundu* (voir ce mot), dont le nom signifie en arabe « maison de *Lamin* » ou, si l'on orthographie ce dernier mot الامين, « maison du trésorier » (voir *Lamin*).

Dārū دارو. — Ancien nom d'une localité bâtie sur une colline rocheuse à l'est de *Ḅokki-Dyove* (voir ce mot) ; c'est aussi le nom de la colline elle-même.

Dārū-fareṅ دارو فرڣ par un ڣ à trois points et la voyelle *e* sous le ر du second mot. — Titre d'un fonctionnaire dyâwara qui commandait la région de *Dārū* (voir ce mot) au moment de l'arrivée de Koli au Foûta : *Dārū-fareṅ* signifie en mandingue et en soninké « chef de *Dārū* ».

Dāuda داود (pour داوود). — Nom arabe de David, prononcé *Dāuda* au Foûta.

Dekle دكل avec la voyelle *e* sous le د et le ل. — Nom d'une principauté de la rive droite du Sénégal qui fut fondée par des Dénianké voulant se rendre indépendants des successeurs de Koli et dont le chef portait, comme ces derniers, le titre de *satigi*. Originairement *Dekle* devait être le nom d'une montagne ou colline et d'une localité voisine de cette dernière, qui fut au début le chef-lieu de la province ou du royaume; d'après les *Chroniques*, ce

nom viendrait de celui d'un personnage historique, descendant de Manna (voir, à la fin des *Chroniques*, les « Annales du Châmâma »). Ce *Dekle* était fils de *Hammadi* fils de *Yero* fils de *Mālik* fils de *Manna*; il s'établit auprès d'une montagne qu'on appela à cause de lui *Hāyre-Dekle* (la montagne de Déklé), sur la rive droite du Sénégal, entre *Dūnobal* et *Nēre*. Le nom de *Dekle* fut ensuite donné au village, puis à toute la province. Le titre de *satigi-Dekle* fut porté pour la première fois par le dénianké *Būbu-'Āwdi*, qui le passa à ses successeurs; ceux-ci, ayant pris de l'importance, finirent par rivaliser avec les *satigi* du Foûta rive gauche. Ce *Būbu-'Āwdi* eut un fils Samba qui épousa *Bōli* fille de *Holá* fille de *Nīmá* : c'est ainsi que les *Chroniques* apparentent le *satigi* du Foûta *Samba-Gẹlādyo-Ḍyēgi*, descendant de *Nīmá* par sa mère, avec les *satigi-Dekle*.

Le *satigi* du Déklé qui fut en guerre avec le *satigi* du Foûta *Sule-Ndyāy* « le jeune » était *Samba* fils de *Būbu* fils de *Būbu-Bōli*, ce dernier ayant pour mère *Bōli* fille de *Holá* fille de *Nīmá* et pour père *Samba* fils de *Būbu* fils de *'Āwdi* fils de *Samba-Donde* fils de *BōkarTabakali* fils de *Sawa-Lāmu*.

Les tribus qui vivaient aux environs de la montagne de Déklé avec le *satigi-Dekle* portaient les noms suivants:

Dekle, la plus ancienne, composée de *Silḅe*; les *Silḅe* sont des *Seḅḅe* (nègres) de *yettōde Sih* venus avec *Manna*; le nommé *Dekle*, qui donna son nom à la montagne et à la province, était un *Bah* descendant lui-même de *Manna*.

Hātār, composée de *Seḅḅe* de *yettōde Soh*.

Fokol, composée de *Seḅḅe* de *yettōde Kan*.

Hārlaw, composée de *Tōrodḅe* de *yettōde Kan* ou *Bah*.

Mālum, composée de *Tōrodḅe* de *yettōde Kan* (autrefois *Lam*, plus anciennement *Bah*), originaires du *Badyar*.

Tyaskony, composée de *Fulḅe* (Peuls proprement dits).

Ɓoggel, composée de *Tōrodɓe Sīsīɓe* ou de clan *Sih* et aussi de *Mābuɓe* (tisserands); c'est auprès de cette tribu que s'était installé le célèbre commentateur Ahmadou-Samba, appelé *tafsīru-ɓoggel*, soit parce qu'il enseignait au pied d'un petit baobab (voir *ɓoggel*), soit en raison du nom de cette tribu qui pouvait le devoir elle-même à la présence de ce petit baobab.

Demba دمب avec la voyelle *e* sous le د. — Nom donné au troisième fils d'une famille.

Demba-Nayel نيل دمب avec la voyelle *e* sous le ى (voir *Dewa-Nayel*).

Dembuɓe دمبب par deux ب surmontés chacun de trois points, le second portant, comme le د, la voyelle *e* (le premier ب porte trois points pour indiquer, conjointement avec le م djezmé, qu'il est nasalisé; le second, pour indiquer qu'il est claquant). — L'une des formes du pluriel du mot *Demdemo*, individu du clan *Dem* ou *Demb* (l'autre pluriel est *Demdemɓe*).

La tradition rapporte que *'Usmān-Fodye*, fondateur de la dynastie *tōrōdo* de Sokoto, avait pour *yettōde Dem*. Or, il descendait en ligne directe de *Bidyi*, fils de *Belle*, lui-même descendant, par l'*arḍo Tyambulel*, de cet *Ibrāhīma*, issu de *Rūrubah*, qui passe pour être l'ancêtre des *Bāl*. *Belle*, qui avait pour *yettōde Bah*, épousa une femme *tōrōdo* de *yettōde Dem*. Il la répudia peu après la naissance de *Bidyi*, qui fut élevé par la famille de sa mère et en prit le nom (*Dem*).

C'est ainsi que tous les descendants de *Bidyi*, y compris *'Usmān-Fodye*, ont porté le *yettōde Dem*, bien qu'ils fussent *Bah* (note fournie par Siré-Abbâs).

Demet دمت avec la voyelle *e* sous le د et le م. — Village situé sur la rive gauche du Sénégal, dans l'île à Morfil, à peu près en face de notre poste actuel de Bogué.

Dēniyaṅkōḇe دينفكوب avec un ب surmonté ou non de trois points et la voyelle *e* sous le د et le ب. — Forme du pluriel du nom donné aux membres de la tribu issue de Koli et de ses compagnons (au singulier *Dēniyaṅke*).

Dēni serait le nom d'une mare du pays de *Nyān* (ou Nyâni) où Koli et ses gens auraient vécu avant d'entreprendre la conquête du Foûta. Ils en auraient pris leur nom : *Dēniyaṅkōḇe* (vulg. Dénianké).

De'ta ou **Dēta** دعت avec la voyelle *e* sous le د. — Nom donné par les traditions musulmanes ayant cours chez les Peuls à l'un des fils du légendaire *'Okbatu* (voir ce mot) ; d'après ces traditions, *De'ta* serait l'ancêtre de la famille ou tribu des Dialloubé (au singulier Diallo), à laquelle ont appartenu les premiers rois du Mâssina, et du clan *Kah*.

(Voir les généalogies qui, d'après Siré 'Abbâs, rattachent à *Dēta* des Peuls de divers clans.)

Dewa دو avec la voyelle *e* sous le د. — Forme latérale du nom d'homme *Demba* ; les deux formes sont équivalentes (cf. *Sawa* et *Samba*, *Kuwa* et *Kumba*).

Dewa-Dyali دو جل avec la voyelle *e* sous la د. — Nom donné par le ms. B à un personnage que le ms. A appelle *Demba-Dyali*.

Dewa-Nayel دو نيل avec la voyelle *e* sous le د et sous le ي. — *Nayel*, diminutif formé de *nèy* ou *nay* (racine de *nagge* « vache ») signifie « petite vache » ; c'est quelque-

fois un nom de femme, en sorte que *Dewa-Nayel* (ou *Demba-Nayel*) peut vouloir dire « Demba ou Déwa fils de Nayel ». Mais l'expression entière peut être aussi le diminutif de l'expression *Dewa-Nèy* ou *Demba-Nèy* « le Demba aux vaches », considéré comme nom composé qui donne le diminutif *Dewa-Nayel* « le petit Demba aux vaches ».

Dewanibbal دونّبل avec la voyelle *e* sous le د. — Nom d'un chef sérère qui donna son nom au village de *Dewanibbal*, actuellement *Dūnobal* (voir ce mot).

Dibbo (lecture incertaine). — Serait l'abréviation de *Mōdibbo* et par suite l'équivalent de *Mōdi* (voir ces mots).

Dīde ديد et ديد, le dernier د portant tantôt la voyelle *e* et tantôt la voyelle *a*. — Nom de la mère d'un chef peul nommé *Yero-Dīde* (voir *Yero-Dīde*). *Dīde* eut son fils Yéro d'un premier mariage ; ensuite elle épousa un nommé *Birāma* fils de *Dembaka* fils de *Dyāḍye* fils de *Sādiga*, dont elle eut une fille *Tyalle*, laquelle épousa un homme de clan *Dyallo* dont elle eut deux fils cités par les *Chroniques* sous les noms de *Dembaka-Tyalle* et de *Birāma-Tyalle*.

Diko دِكُ. — Nom donné à l'aîné des enfants d'une famille, garçon ou fille ; ne pas confondre avec *dikko*, titre porté par les princes du Mâssina et employé aussi parfois comme nom d'homme.

Habituellement l'aîné des garçons se nomme Hammadi, Diko étant plus spécialement réservé à la fille aînée.

Dimat دمت. — Village situé autrefois rive droite entre le lac Cayar et le fleuve. Après l'expédition où fut tué *'Aliyu-l-Kowri*, et de peur de représailles, l'*elimān* de Dimat (un

Kan) passa rive gauche et fonda *Dyalmaty* (Dialmatch des cartes). La région prit le nom de Dimat, dont nous avons fait Dimar, mais que les Foûtanké prononcent encore *Dimat*.

Dirmboḍā دربطا (par un ب surmonté ou non de trois points) et **Dirmboḍyá** دربجى. (par un ج surmonté de trois points). — Lieu-dit situé sur le Sénégal dans le canton des Yirlâbé ; il fut ainsi nommé parce que là se trouvait la rampe d'accès au fleuve dont se servaient les *Woḍāḅe*, c'est-à-dire les gens dont le nom de tribu est *Mboḍa*, et que, pour utiliser cette rampe, il fallait en écarter les *Woḍāḅe* (*dirde* signifie « écarter pour faire faire place »). La forme actuelle du nom est *Dirmboḍyá*.

Doḍel دطل avec la voyelle *e* sous le ط. — Village du cercle de Podor, situé sur la rive gauche du marigot de Doué en aval de *Hāyre* (voir ce mot).

Donde دند avec la voyelle *e* sous le second د. — Nom de femme ; *Donde* fille de *'Āli* fut la mère des deux *satigi Sawa-Donde* et *Gelādyo-Donde*.

Dōndu دود avec trois points sur chacun des deux د. — Village du Nguénâr situé sur la rive gauche du fleuve (Doundou des cartes).

Duga دق par un ق à trois points. — C'était le nom d'un *Boḍādyo* (sing. de *Woḍāḅe*) dont les descendants s'appelèrent *Duganāḅe*; les terres des *Duganāḅe* sont passées à une famille de *Kanhanḅe* dont le chef porte le titre d'*elimān-Duga* et habite *Tyilon*.

Dulumādyi ou **Dulumādyi-Funēḅe** دلماج فنيب avec un ب surmonté de trois points et la voyelle *e* sous le ن et le ب. — Localité de la rive droite du Sénégal où habitent des *Funēḅe* (voir ce mot). La prononciation locale serait *Ndulumādyi.*

Dūmga-Alfā دومقٍ الفا par un ق à trois points. — *Dūmga-Alfā*, ou mieux *Dūmga-'uro-alfā*, est le nom d'un village du Nguénâr situé sur la rive gauche d'un bras du Sénégal allant de Matam à Saldé.

Dūnobal دونبل. — Nom d'un village des Yirlâbé situé sur la rive droite du Sénégal entre Kaédi et Saldé et tirant son nom d'un Sérère appelé *Dewa-Nibbal.*

Dyāba جاب. — Village des *Yirlāḅe-Hebbiyāḅe*, situé tout près de *Hōre-Fōnde* (voir ce mot) et dont un des groupes se nomme *Dyāba-Dekle.*

Dyābē جابى avec la voyelle *e* sous le ب. — Nom donné par les *Chroniques* au fils du célèbre *Kāyá* (voir *Kāyá* fils de *Makka*). D'après les traditions soninké, *Dyābē* était aussi le nom de l'un des frères aînés de *Kāyá* qui occupèrent avant lui le trône du Ouagadou. *Dyābē* est un prénom très répandu chez les Soninké. Chez les Peuls, tout au moins au Foûta, *Dyābē* est le *sowōre* (équivalent) de *Hammē* : qui s'appelle *Hammē* répond aussi au nom de *Dyābē.*

Dyāḍye جاج avec le second ج surmonté de trois points et portant la voyelle *e.* — Prénom fort répandu chez les Peuls, qui l'emploient souvent comme équivalent d'*Ahmadu* (voir ce mot).

Dyah جَهْ. — Nom de clan répandu au Foûta; à comparer avec la première syllabe du nom de *Dyā'ōgo* (ou des *Dyā'ōgo*), dont le nom de clan était *Dyah*, comme celui du *lām-Termes*. *Dyah* est un clan peul, également représenté dans le Sahel. On trouve actuellement des *Dyah* parmi les Peuls et parmi les *Tōrodḇe* provenant de Peuls anciennement islamisés. Il y a également des *Subalḇe* qui ont ce nom de clan. Les Peuls *Dyah* sont en relations de *denḍirāgal* (association de clans entre eux) avec les *Kah* ou *Dyallo*, dont ils seraient une branche, d'après certaines traditions. Remarquer qu'il n'y a, au Foûta, aucune famille *Dyah* qui se réclame de *Dyā'ōgo* comme origine.

Les gens du clan *Dyah* se nomment *Dyādyāḇe* (au sing. *Dyādyaho*).

Dyakel جَكْل avec la voyelle *e* sous le ك. — Village du canton des Yirlâbé.

Dyaliyā جَلِيَا (A) et **Dyeliyā** جلِيَا avec la voyelle *e* sous le ج (B). — Nom de femme.

Dyalluḇe جَلُّب avec un ب surmonté de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom d'un clan ou d'une tribu dont la forme du singulier est *Dyallo* et qui est très répandu chez les Peuls. Le mot *Dyallo* est également usité, comme nom de clan synonyme de *Kah*, chez les populations d'origine peule parlant le mandingue qu'on appelle Foulanké ou Foulanka, ainsi que chez les Khassonké.

dyāltāḇe جَالْتَاب par un ب surmonté ou non de trois points et portant la voyelle *e* (plur. *dyāltāḇēdyi*). — L'un des titres portés par les chefs des *Subalḇe* (pêcheurs). Ces titres sont

dyasak, *farba* ou *tēn* (ceux-ci conférés par les *satigi*) et *dyāltābe* (ce dernier conféré par les *almāmi*, exception faite pour les *dyāltābe-Mbany*, dont le premier fut nommé par un *satigi*).

Dyam جَمْ. — Nom d'homme assez répandu au Foûta (voir *Yero-Dyam*).

Dyamá-Alwāli جَمَى أَلْوَالْ. — Village situé près de Podor; il s'appela d'abord *Sintyu-Alwāli* (village du « wâli »), puis *Dyamá-Alwāli*, c'est-à-dire « mosquée (de l'arabe جامع) du *wāli* ou préfet ». Ce titre d'*alwāli* est donné aux chefs de ce village, qui sont des *Tōrodbe* de *yettōde Dem* et d'origine peule.

Dyambalanke جَنْبَلَنْكْ par un ب surmonté de trois points et un ك portant la voyelle *e* ou la voyelle *i*. — Ethnique peul désignant tout habitant du *Dyambala*, canton méridional du *Bundu* (voir ce mot). Siré-Abbâs n'est pas certain de ce mot et n'en a pas vocalisé la première lettre ; il propose de lire *Dyimbalanke*, qui désignerait tout individu d'une famille du Boundou ayant pour *yettōde Kah* ou bien *Dyah* et qui serait peut-être originaire du Dyimbala (zone d'inondation du Mâssina).

Dyammāl جَمَّالْ. — Localité située dans le Tôro.

Dyam-Veli جَمْ وِلْ avec la voyelle *e* sous le و. — Expression peule signifiant « la paix est agréable » ou « l'endroit paisible et agréable » ; c'est le nom de plusieurs localités, dont une se trouve au Kingui (région de Nioro) et une autre au Boundou : c'est de cette dernière qu'il est question dans les *Chroniques*.

Dyānyum جاجم avec trois points sur le second ج. — Localité du Dimar.

Dyā-'ōgo جا عوك et جاعك ou **Dyā'ukka** جاعك et aussi ذاعك. — Nom donné par les *Chroniques* au premier prince qui aurait régné sur le Foûta et sans doute aussi à sa dynastie. Les légendes populaires parlent en effet d'immigrants, appelés du nom de leur chef *Dyā-'ōgo*, qui seraient venus très anciennement au Foûta, amenant avec eux de nombreux troupeaux de bœufs; c'étaient des gens de race blanche venant de l'est ou du nord-est. Les Dyā'ōgo pénétrèrent vraisemblablement au Foûta par le Tagant et l'Assaba, régions auxquelles ils appliquèrent le nom de Foûta-Tôro, comme aux contrées voisines du Sénégal dans lesquelles ils se répandirent ensuite. On prétend que *Dyā-'ōgo* était musulman. Sur l'étymologie de ce nom suggérée par l'auteur des *Chroniques* (ذاعك « le maître ou seigneur de 'Ukka »), voir la note 2, page 16.

Il est permis d'en suggérer une autre, au moins à titre d'hypothèse : la première syllabe du mot peut être une variante de *Dyah*, qui aurait été le nom de clan de *Dyā-'ōgo*, ou un titre d'origine inconnue, analogue peut-être à celui porté par les premiers souverains de la région de Gâo sur le Niger (*dya*); si, comme le rapportent certaines traditions, la résidence des chefs dyā'ōgo était le village de *'Ōgo* (près de Matam), on pourrait traduire *Dyā-'ōgo* par « les *Dyah* de *'Ōgo* » ou « les chefs de *'Ōgo* ». On dit en effet que le conquérant Dyā'ōgo vécut à *'Ōgo* et qu'il y aurait amené des forgerons dont les descendants s'y trouveraient encore. A remarquer qu'on rencontre dans l'ouest du Foûta plusieurs titres de même forme. A observer aussi que, parmi les familles qui ont aujourd'hui *Dyah* comme *yettōde*, il n'en est pas une seule qui se réclame de *Dyā'ōgo* comme

origine et que, parmi les *Sèybōḅe*, qui constituent la noblesse terrienne peule, il n'y a pas de gens portant le nom de clan *Dyah* ni de gens se disant descendants de *Dyā 'ōgo*. Les Ouolofs, d'autre part, font venir de *Dyā 'ōgo* l'origine du clan *Dyahg* ou *Dyāk*.

Note de M. Gaden. — « La prononciation conservée par la légende est *Dyā'ōgo*. Les lettrés toucouleurs ont simplement remarqué que, en écriture, جا عك ne diffère de جاعك, qu'ils prononcent *Dyā'ukka*, que par fort peu de chose, et, comme ils prononcent *dy* pour ذ, ils ont passé très facilement à ذاعك, « le chef de 'Ukka ».

« Selon le même procédé, Siré-Abbâs prétend que, d'après les lettrés du Foûta, *ndiyam* « eau » vient de l'arabe ديمة (pl. ديم) « pluie continue». Et quand on lui dit que son étymologie est absurde, il proteste vivement. C'est par des procédés semblables que les lettrés ont accroché à Saint-Jean-d'Acre et au Sinaï l'origine de *Dyā'ōgo*. »

Dyāra جار. — Village situé près et au nord-est de notre poste actuel de Nioro (Sahel) : Diara des cartes. Chef-lieu de la province du Kingui, ce village fut longtemps la capitale d'un royaume soninké commandé successivement par les clans ou dynasties des Nyakhaté et des Dyâwara ; il est mentionné à diverses reprises dans le *Tarîkh es-Soûdân*, qui orthographie le nom زار.

dyarno جرن. — Titre réservé, au Foûta, aux chefs de la caste des *Mābuḅe* (singulier *Mābo*), qui renferme en particulier des tisserands. En pays ouolof, c'est un titre porté par certains chefs de petits cantons. La forme du pluriel est *dyarnuḅe*.

Dyāwambe جَاوَنْبِ par un ب surmonté de trois points et portant la voyelle *e* (le ن représente ici un *m*, ainsi qu'il arrive souvent lorsque la consonne qui suit est un *ḅ* ou un *b* : comparez l'orthographe des mots *Samba* صَنْبَ, *Kumba* كُنْبَ, etc.). — Forme du pluriel du nom d'une sorte de tribu répandue parmi les Peuls et parlant le peul, bien que les Peuls la considèrent comme d'origine étrangère (la forme du singulier est *Dyāwando*). Ce seraient les *Dyāwambe*, d'après M. Gaden, qui seraient désignés par le *Tarîkh es-Soûdân* sous le nom de *Zaghrāni* (زغراني). D'après Siré-Abbâs, les *Dyāwambe* descendraient d'un certain *Kinānata*, qui ne serait pas le personnage de ce nom, ancêtre présumé de *Sundyata*, mais qui serait lui-même issu d'une mère peule. Avant Koli, tous les *Dyāwambe* du Foûta se trouvaient dans la région commandée par *Yero-Dīde*, ainsi que tous les *Mābube* (tisserands). Les uns et les autres se dispersèrent après la mort de *Yero-Dīde*. Une partie des *Dyāwambe* émigra dans l'empire mandingue sous la conduite d'un des leurs appelé *Māli-Dabi*.

Dyāwando جَاوَنْدُ (ou الجَاوَنْدِيّ sous la forme d'un ethnique arabe). — Voir *Dyāwambe*.

Dyāwara جَاوَرَ. — Nom d'un clan ou d'une tribu apparentée aux Soninké ; les Dyâwara parlent la langue des Soninké, mais ces derniers les considèrent comme des étrangers. En tout cas, les Dyâwara se rencontrent en pays soninké et notamment dans le cercle actuel de Nioro, où ils ont exercé le pouvoir, avec *Dyāra* comme capitale, depuis la fin du treizième siècle jusque vers 1754, époque où leur hégémonie fut remplacée par celle des Bambara-Massassi.

Dyāwbe جَاوْبِ avec un ب surmonté de trois points et

portant la voyelle *e*. — Les *Dyāwḅe* (sing. *Dyāwo*) sont une tribu peule du Foûta qui se prétend originaire du *Dallol* (voir ce mot), c'est-à-dire probablement de la région du Termes. C'était la tribu à laquelle appartenait *Yero-Dīde*. Celui-ci, comme tous les chefs des *Dyāwḅe*, portait le nom de clan *Dyah*. Les autres clans peuls sont naturellement représentés dans cette tribu comme dans toutes les autres.

Dyawfulfīli جوف الفيل. — Expression arabe signifiant « le ventre de l'éléphant » ou plutôt « les entrailles de l'éléphant » (la prononciation usuelle, dans l'arabe parlé, est *djūf-el-fīl*). C'est de cette expression que, selon les *Chroniques*, dériverait le nom de clan sérère *Dyūf*; elle aurait été donnée comme surnom à l'ancêtre de *Tondyoṅ* (voir ces mots).

Dyēkulāni جيكلان avec la voyelle *e* sous le ج. — Localité située sur la frontière du Ferlo et du Damga.

Dyēnaba زينب. — Prononciation peule du nom de femme arabe زَيْنَبَة (Zeïnaba) « la timide ».

Dyeṅg جڢ avec la voyelle *e* sous le ج et un ڢ à trois points. — Nom d'un clan répandu au Foûta. Ce clan passe pour être d'origine mandingue; selon certains indigènes, il aurait pris naissance au Niâni-Ouli, dans le bassin de la Gambie.

Dyenne جنّ avec la voyelle *e* sous le ج et le ن. — Nom d'une ville bien connue située près du Bani, entre ce cours d'eau et le bras principal du Niger (Dienné ou Djenné des cartes).

Dyēri جير avec la voyelle *e* sous le ج. — Mot peul signifiant le « haut pays », par opposition à *Wālo* (la vallée fluviale sujette aux inondations annuelles); tandis que le *Wālo* est habité par des cultivateurs, on rencontre surtout dans le *Dyēri* des Peuls pasteurs et nomades; ils passent pour parler un peul plus pur, parce qu'ils se sont moins mélangés aux éléments hétérogènes qui forment la partie sédentaire de la population du Foûta, mais cependant pour le parler incorrectement, parce que ce ne sont que des bergers. — On aurait donné autrefois le nom de *Dyēri-Fūta* aux plaines qui s'étendent au nord-est de l'Assaba et à l'est du Tagant, et qu'on appelle aujourd'hui Regueïba.

Dyīṅge جيڤ, par un ڤ à trois points portant la voyelle *e* (peut se lire aussi *Dyīṅe* et *Dyīge*). — Nom d'une localité dont nous ignorons la situation exacte.

Dyobbo جب (voir *Ndyobbo*).

Dyokkude-Kuḍi جكد كظ avec la voyelle *e* sous le د. — Village de cultures voisin de *'Anyam-Godo* (voir ce mot). Son nom, qui signifie « ajouter des flèches [à des flèches] », lui vient d'un exploit qu'accomplit là *Nīmá*, fils de *Teṅgella* : ce *Nīmá* était un si bon tireur que, lorsqu'il avait blessé un ennemi d'une flèche, il lançait d'autres flèches qui, atteignant la première au talon, l'enfonçaient plus avant dans la plaie.

Dyolof جلف. — Nom d'un royaume ouolof situé entre le Cayor et le Baol à l'ouest et le Ferlo à l'est (Djolof des cartes).

dyōm جوم. — Mot peul indiquant l'idée de possession et servant à former des noms composés dans lesquels il peut

se traduire par « maître de » ; *dyōm-Lugge* veut donc dire « chef de *Lugge* », *dyōm-Mbumba* « chef de *Mbumba* », etc. (voir les mots *Lugge*, *Mbumba*, etc.). *Dyōm* est une forme emphatique de *dyom*, qui sert à former les noms d'agent : *dyom-putyu* (de *putyu* « cheval ») signifie « cavalier ».

Dyōmandu جومند. — Terrain de culture situé dans le Tôro.

Dyoṅgi جڢ. — Petit village peul situé à la frontière du Lâo et du canton des Yirlâbé.

Dyoṅto جفت et جڢت par un ف ordinaire ou surmonté de trois points. — Village du Bôsséya. — On rencontre aussi l'orthographe جفت (par un ج surmonté de trois points).

Dyōp جوب. — Forme ouolove du nom de clan sérère *Dyūf*.

Dyōrōdu جور ود. — Localité du Bossêya située sur le marigot de Doué, non loin de Saldé.

Dyowgel جوكل avec la voyelle *e* sous le ك. — Village de Peuls, situé près de *Dyurbiwol*.

Dyowol جول. — Village du Nguénâr, situé rive gauche entre Kaédi et Matam.

Dyūde-Dyāḅe (voir le mot suivant).

Dyūde-Dyāḅi جود جاب (avec un ب surmonté de trois points et la voyelle *e* sous le د) et aussi (dans B) جود جاب (avec un ج surmonté de trois points au commencement du

second mot). — Nom d'un village du Lâo sur la rive gauche du Sénégal, en aval de Saldé (Diouldé-Diabé des cartes). Ce nom signifie « gué du *dyāḇi* », ce dernier mot désignant un arbre particulier dont on remarque un exemplaire à côté du village. — On trouve aussi l'orthographe *Dyūde-Dyāḇe*, dans laquelle le mot *dyāḇi* est mis au pluriel.

Dyūf جُوفْ. — Nom d'un clan noble chez les Sérères. Les clans *Ndaw* et *Fay* sont également des clans nobles chez ces derniers.

Dyūlḍo جُولْطُ. — Surnom signifiant « le pieux, le croyant ».

Dyulol جُلُلْ. — Nom donné à un marigot ou bras du Sénégal passant à proximité de *Horkaḍyere* (voir ce nom), probablement au bras allant de Balel à Matam, dans le Damga.

'Edi عِدِ avec la voyelle *e* sous le ع. — Village du Tôro situé sur la rive gauche du marigot de Doué, au sud-ouest du poste de Bogué (Edy des cartes).

'Eli عِلْ avec la voyelle *e* sous le ع. — Prénom fort répandu chez les habitants du Foûta. Il ne faut pas le confondre avec *'Āli* عَالْ ni avec *'Ali* ou *'Aliyun* عَلِيٌّ : ce dernier est le nom arabe bien connu porté, entre autres personnages célèbres, par le gendre de Mahomet.

Chez les Maures, *'Eli* est un prénom qui, chez les guerriers (*Hasān*), correspond à *'Āli* chez les marabouts (*Tolba*).

elimān الِمَانْ. — Titre porté par plusieurs chefs du Foûta et principalement par des personnages religieux (par exemple l'*elimān-Lewá*, l'*elimān-Gambi*, etc.). Ce mot passe

pour être une déformation spéciale de l'arabe « el-imâm » (l'imâm).

'Erem عرم avec la voyelle *e* sous le ع et sous le ر. — Province qui, avant Koli, formait le commandement d'un fonctionnaire dyâwara portant le titre de *farba-'Erem*. Ce dernier appartenait à une famille ayant comme nom de clan *Mbenyiga*, qui est encore celui de ses descendants, lesquels habitent *Dyāba*. Le *farba-'Erem* ou gouverneur du *'Erem* résidait au nord du Sénégal, à *Tyilon-'Erem* (voir ce mot).

'Ermes عرمس avec la voyelle *e* sous le ع et le م. — La tribu de *'Ermes* ou des *'Ermesnāḃe* se composait de Peuls du clan *Bah*, sujets de *Manna* (voir ce mot). La fraction des *Dyāwḃe* qui a comme nom de clan *Bah* serait issue de cette tribu, laquelle, par ailleurs, aurait donné ou emprunté son nom au *Termes* (voir ce mot), pays dans lequel elle vivait.

Fadalla فضل. — Corruption du nom arabe « Fadlallah » فضل الله (bienfait de Dieu). Le ض étant souvent prononcé au Soudan comme un ل, on entend aussi les variantes *Fallalla* et *Fadlalla*, qui sont écrites l'une et l'autre فضل : toutes ces formes sont équivalentes (voir aussi *Fadel*).

Fadel فضل avec la voyelle *e* sous le ض. — C'est l'une des nombreuses corruptions rencontrées au Foûta du nom arabe « Fadlallah » فضل الله, qui signifie « bienfait de Dieu ». Il est possible aussi que ce soit un nom d'origine peule que les musulmans écrivent par un ض pour le rattacher à فضل الله.

Fādel ou **Fādil** فاضل. — Mot arabe signifiant « vertueux, excellent » et usité comme nom propre d'homme.

Fādigá فادكى avec un ڭ à trois points. — Localité du *Bundu* (voir ce mot).

Fadlalla (voir *Fadalla*).

Fadyar فجر. — Localité située sur la frontière du Ferlo et du Damga, à peu près au sud de Matam.

Fālel فالل avec la voyelle *e* sous le premier ل (ou فالل sans aucune vocalisation). — Nom propre d'homme qui est l'équivalent de *Fādel* فاضل (voir ce mot); la lettre arabe ض est usuellement prononcée au Soudan comme un ل (l).

Fālil فالل. — Nom arabe signifiant « celui qui met en déroute, vainqueur ». On peut supposer aussi que ce mot soit une prononciation locale du mot arabe فاضل « vertueux, excellent ».

Falo-Kōli فل كول. — Localité dont le nom est composé de deux mots peuls, le premier désignant une terre basse et fertile en bordure d'un fleuve et le second étant le nom d'un arbre.

Fanay فنى. — Village situé à l'est de Dagana, dans le Dimar.

far فر. — Abréviation de *fareṅ* ou *fara* (voir ces mots); placé devant un nom de lieu, signifie « gouverneur de »:

ainsi *far-Mbāl* فرمبال veut dire « le gouverneur du territoire occupé par la tribu *Mbāl* » (voir ce dernier mot).

fara فر. — Titre signifiant « chef » ou plutôt « gouverneur, préfet » et équivalant à *fari*, *fareṅ*, *farma*, *farba*, etc. (voir *fareṅ*). Ces titres impliquent toujours que celui qui les porte est le vassal d'un chef plus puissant qui lui en a donné l'investiture.

Fārākō فارا كو. — Les *Chroniques* donnent ce nom à une rivière située entre la haute Gambie et le Boundou et qui doit être un affluent du *Nyokolo-Kōbá* (voir ce mot). Le mot *fārākō* signifie en mandingue « rivière des rochers », et est donné à de nombreux cours d'eau coupés de chutes ou de rapides.

farba فرب. — Titre d'origine mandingue signifiant à proprement parler « grand chef » (*fari-ba* ou *farba*); a pénétré au Foûta et en pays ouolof (voir *fareṅ*).

Farbanná فربنى. — Localité située près de la frontière du Kaméra et du Bambouk, au sud du Sénégal, où El-Hâdj-Omar livra, en 1853 ou 1854, une grande bataille aux Soninké du Gadyâga (Farabanna ou Farabana des cartes). El-Hâdj-Omar — ou *Seyku-'Omar*, comme il est généralement appelé au Foûta, — ne disposant pas de forces suffisantes pour combattre les populations auxquelles il s'était attaqué, fit demander par l'*alfā* Omar-Boyla aux gens du Foûta de venir l'aider à enlever le butin qu'il avait soi-disant ramassé et à le transporter au Foûta. C'est ainsi que l'almâmi *Mohammadu-Birān* se rendit à Farbanná avec les principaux chefs du Foûta et leurs contingents. Lorsqu'ils furent arrivés, ils s'aperçurent qu'El-Hâdj-Omar les avait trompés et avait voulu simplement grossir son armée

et ils cherchèrent à regagner le Foûta ; El-Hâdj-Omar s'y opposa d'abord, puis finit par laisser repartir l'almâmi avec une partie des Foûtanké, gardant les autres auprès de lui.

fareṅ فِرَڤْ avec un ڤ à trois points et la voyelle *e* sous le ر. — Mot commun à plusieurs langues de la famille mandé et signifiant « chef » ou « gouverneur militaire »; on le rencontre aussi sous les formes *fara*, *faran*, *fari*, *fariba* et *farba*; sous les trois premières formes, il avait pénétré dans l'empire de Gâo et on le trouve fréquemment employé dans le *Tarîkh es-Soûdân*, ainsi que sous la forme dérivée *farima* ou *farma*; quant aux formes *fariba* et *farba* (qui sont en mandingue des augmentatifs de *fari* et signifient « grand chef »), elles ont pénétré au Foûta et chez les Ouolofs. Ces titres et d'autres d'origine mandingue également, comme *satigi*, sont des indices de l'extension considérable que revêtit autrefois au Soudan la domination — ou tout au moins l'influence — des Soninké d'abord et des Mandingues ensuite. A l'époque de Koli (début du seizième siècle), les rois ou *fareṅ* de Dyâra venaient de passer de la tutelle des empereurs du Manding ou Malli sous celle des empereurs de Gâo ; ils exerçaient encore leur suzeraineté sur le Foûta, où ils étaient représentés par une sorte de gouverneur qui résidait à Anyam-Godo et qui portait lui aussi le titre de *fareṅ*; ce dernier, à son tour, avait sous son autorité une série de vice-gouverneurs, tels que les *kokkoreṅ-fareṅ* de *Fadyar* et de *Ḅokki-Dyove* dont il est question dans les *Chroniques*. Ces gouverneurs et vice-gouverneurs étaient tous des Dyâwara, nommés par le grand *fareṅ* de *Dyāra*. Il est fort possible que Koli ait entrepris la conquête du Foûta à l'instigation de l'empereur du Manding, afin de restaurer l'autorité de ce dernier sur ce pays, qui était passé comme le reste du royaume de Dyâra sous la suzeraineté, lointaine d'ailleurs, de l'*askia* de Gâo. C'est ainsi que Koli,

fut amené à guerroyer contre les divers *fareṅ* du Foûta et à attaquer ensuite le grand *fareṅ* de *Dyāra*. Il est fort possible aussi que, par la suite, une fois devenu à son tour un vrai roi, il se soit retourné contre les domaines propres de son ancien patron et que l'empereur du Manding ait dû solliciter contre lui l'aide des Portugais (voir *Koli*).

Au Foûta, tous ces titres d'origine étrangère impliquent toujours la vassalité de ceux qui les portent ; ils sont bien la trace d'une domination étrangère. Il en est de même pour le titre de *satigi*.

Teṅgella portait le titre de *satigi* — ou, à cette époque, de *silātigi* — parce qu'il était le chef d'une tribu peule nomadisant sur le territoire du Manding. De même, la dépendance première de Koli vis-à-vis de l'empereur du Manding expliquerait qu'il ait porté le titre de *satigi*, que ses successeurs gardèrent une fois indépendants, et expliquerait aussi l'opportunité de la légende qui fait de Koli le *fils* de Soundiata, tandis qu'il n'était très probablement que le fils d'un chef *nommé* par le descendant de Soundiata qui commandait alors au Manding.

farma ڢَرْمَ. — Titre équivalent à *farba* et signifiant « chef » ou « préfet » (voir *fareṅ* et *fara*).

Fātuma ڢَاتُمَ (voir le mot suivant).

Fātumata ڢاطمة. — Prononciation usuelle au Foûta du nom de la fille du Prophète, très répandu comme nom de femme chez les Musulmans ; la plupart des noms de femme terminés en arabe par un ة sont ainsi prononcés par un *t* suivi de la voyelle *a*. On rencontre aussi les prononciations *Fātuma*, qu'on écrit ڢَاطُمَ ou ڢَاتُمَ, et *Fātum* ڢَاتُمْ.

Fayofayo ڢَيُڢَيُ (le manuscrit porte la voyelle *a* sur le pre-

mier ى, sans doute par suite d'un lapsus). — *Fayofayo*, pl. *Fayofayōḇe*, est le nom donné aux membres d'une fraction des *Salsalḇe*.

Ferlo فِرْلُ avec la voyelle *e* sous le ڢ. — Vaste région semi-désertique, mais parcourue par des Peuls nomades, qui s'étend au sud du Foûta, entre le Dyolof et le Boundou.

Les Peuls appellent *ferlo* toute brousse où ils se réunissent pour pâturer, en certaines saisons, — c'est-à-dire en saison des pluies pour ce qui concerne le Ferlo du Sénégal. Pendant la saison sèche, ils vont au fleuve, où ils occupent des campements, toujours les mêmes, nommés *sēḍere*, pl. *tyēḍe*. Pendant la saison des pluies ils vont dans une zone désertique, et la nomment *ferlo* du radical *fer* « émigrer » (*fergo* signifie l'hégire). L'expression *Ferlo-Ḇundu* désigne la région où les Peuls du Boundou nomadisent pendant la saison des pluies.

Fōra ڢُورَ. — Village du Damga situé près de Matam. Koli y vainquit et y tua un chef dyâwara nommé *Tyoṅgolo* qui dépendait du roi de *Dyāra*.

Fori ڢُرِ. — Nom d'un très grand terrain de culture, situé sur la rive droite du Sénégal dans le cercle actuel de Kaédi (Mauritanie).

Français ڢَرَنْسِ (*Faranse* avec la voyelle *e* sous le س). — Le mot est employé dans les *Chroniques* avec le sens de « gouvernement français du Sénégal ».

Fummi-Hāra ڢُمِّ هَارَ. — Village du cercle de Matam dont le nom signifie « qui y passe une fête s'y rassasie », sans doute parce qu'il est habité par des gens riches et que les deux

grandes fêtes musulmanes y sont célébrées avec éclat. Ces fêtes sont celle de la rupture du jeûne (*kōr-ka*) et celle des sacrifices (*dyūlde laiya*, ou *Ta'aski* ou *Tāske*).

Funēḅe فنب avec un ب surmonté de trois points et la voyelle *e* sous le ن et le ب. — Mot peul signifiant « jumeaux »; c'est le nom d'une fraction de la tribu des *Līduḅe* (voir ce mot) ; on appelle cette fraction *Līduḅe-Funēḅe* (voir ce mot) ou simplement *Funēḅe*.

Fūta فوت, « Fouta » de nos cartes. — Région située le long du fleuve Sénégal en aval de Bakel jusqu'à Dagana et comprenant, d'amont en aval, les cantons ou provinces du Damga, du Nguénâr (ou Ganar), du Bôsséya (ou Bosséa), des Yirlâbé (ou Irlabé), du Lâo, du Tôro et du Dimar. Au sud, le Foûta est limité par le Boundou, le Ferlo et le Dyolof (ou Djolof); à l'ouest, par le Cayor, le Diambour et le Oualo ; à l'est, par le Galam ou Gadyâga. Au nord, le Sénégal forme à peu près la limite actuelle du Foûta, mais autrefois la rive droite du fleuve, appelée Châmâma, faisait partie du Foûta, dont l'autorité s'étendait même sur certaines provinces de la Mauritanie actuelle, notamment sur le plateau de l'Assaba ou Haïrengal et sur le bassin du Gorgol jusqu'au Tagant. Encore aujourd'hui, quand les Peuls parlent des migrations qui les ont introduits dans la vallée du Sénégal, ils parlent du *Dyēri-Fūta* ou haut pays du Foûta et désignent ainsi la région qui s'étend au nord-est de l'Assaba et que les Maures nomment Regueïba. Cette région dépend actuellement du poste de Kiffa. Les habitants actuels du Foûta, ou Foûtanké, comprennent, outre des Peuls, des gens communément appelés Toucouleurs, qui sont un mélange d'anciennes populations autochtones et d'immigrants d'origines diverses (Peuls, Mandingues, Soninké, Ouolofs, etc.) et dont l'unité est faite

surtout par la langue qu'ils parlent, laquelle est un dialecte peul appelé par eux *poular*, c'est-à-dire « langue peule ». — Le nom de Foûta a été donné à plusieurs régions colonisées ou conquises par des Foûtanké, notamment au Diallon de la haute Guinée, qui porte pour cette raison le nom de Foûta-Diallon ou Foûta du Diallon. Aussi, pour distinguer le Foûta proprement dit ou Foûta sénégalais des autres Foûta, on le désigne généralement sous le nom de Foûta-Tôro ou Foûta du Tôro, parce que la province du Tôro avait acquis autrefois une renommée particulière en raison de la valeur guerrière de ses chefs. Quant à l'étymologie du mot Foûta suggérée par les *Chroniques*, qui font venir Foûta-Tôro de l'expression arabe فَوْتُ ٱلطُّورِ (éloignement ou séparation du Tôr ou Sinaï), il est permis de la révoquer en doute et de la ranger dans la catégorie fort abondante des étymologies imaginées après coup par les Musulmans dans le but de rattacher à l'histoire islamique et aux pays arabes l'origine et la formation des États soudanais et de leurs habitants. Siré-Abbâs prononce *Ḍūri* le nom du « Tôr » et lit l'expression ci-dessus *Fawta-ḍ-Ḍūri*, prétendant qu'elle s'est corrompue en *Fūta-Ḍōro*, puis en *Fūta-Tōro*.

Fūta-Dyalloṅ فُوتْ جَلُّڤْ par un ڤ à trois points marquant la nasalisation de la voyelle précédente. — Nom d'une région montagneuse habitée primitivement par des autochtones appelés *Dyalloṅkōḇe* (sing. *Dyalloṅke*, gens du *Dyalloṅ* ou Diallon) et conquise ensuite par des Mandingues, puis par des Toucouleurs du Foûta-Tôro qu'on appelle aujourd'hui dans le pays les « Foula », et qui y introduisirent l'islamisme. Ce sont ces Toucouleurs qui, en souvenir de leur pays d'origine, donnèrent au Diallon le nom de *Fūta-Dyalloṅ* (Foûta du Diallon) ; de même, lorsque *Teṅgella* était parti du Foûta-Tôro pour aller s'ins-

taller au Kingui, il avait donné à la région où il s'était établi le nom de *Fūta-Kiṅgi*.

Fūta-Tōro فوتَ طُورُ, c'est-à-dire « Foûta du Tôro », ainsi que l'expression se trouve écrite partout dans les manuscrits A et B, sous la forme فوتَ آلطُّورُ. On ne trouve qu'un seul passage où l'article ne figure pas devant le mot *Tōro* (voir *Fūta* et *Tōro*).

Fūtaṅke. — Signifie en peul « originaire du Foûta »; j'ai traduit par ce mot l'ethnique de forme arabe الفوتى employé par les *Chroniques*.

Gadyāga ڭَجَاڭَ ou ڭَجَاڤَ par un ڭ à trois points au commencement du mot et un ڭ ou un ڤ à trois points à la fin. — Nom de la province de Bakel et d'un ancien royaume soninké, appelé aussi Galam, et comprenant le Goye ou canton de Bakel, le Kaméra (embouchure de la Falémé) et le Guidimakha (rive droite du Sénégal en face du Kaméra).

Galō ڭَلُو par un ڭ à trois points. — Localité située vraisemblablement dans l'extrême-nord du cercle actuel de Kédougou, sur la route conduisant de Badon vers le Boundou.

Galoya ڭَلُيَ par un ڭ à trois points. — Village du canton des *Yirlābe* situé sur la rive gauche du marigot de Doué, au sud de Saldé (Galayo des cartes).

Galo-Demba-Dyam-Belal-Dulo-Garba-Ṅgiya-Dyāḍye-Sādiga y fonda un village qui fut appelé *Galoya* et dont les habitants sont dits *Galoyābe*.

Galoyābe ڭَلُيَابٜ par un ڭ et un ب surmontés de trois

points et avec la voyelle *e* sous le ب. — Forme du pluriel d'un mot désignant les gens de *Galoya* (voir ce mot).

Gamādyi كَمَاج par un ك à trois points. — Village du Tôro situé sur la rive gauche du marigot de Doué en amont de *Gede* (cercle de Podor).

Gambi كَمْب par un ك à trois points. — Mot signifiant en peul « les digues » (sing. *gambol*). Il est donné à plusieurs localités dont l'une, traversée et pillée par Koli, se trouve dans le *Les-Ḅundu* ou bas Boundou au nord-ouest de Sénoudébou et au sud de Bakel (Guimbi des cartes), et dont une autre, située dans le Lâo, constituait le fief de l'*eliman-Gambi*, lequel résidait à *Gollēra* (voir ce mot).

Gamugu كَمُك par deux ك à trois points. — Village dont nous ignorons la situation exacte.

Ganki كَنْك par un ك initial à trois points. — Localité du Châmâma située au nord-est du poste de Kaédi, sur la rive droite du Gorgol (Guenki des cartes).

Garli كَرْل par un ك à trois points. — Village du Damga sur la rive gauche du Sénégal, près et en amont de Matam (Gorli des cartes).

Garme كَرْم par un ك à trois points et un م portant la voyelle *e*. — Nom d'homme porté par l'arrière-grand-père du *satigi Bubakar-Tabakali*; ce personnage était un *tyèy-bōwo* (c'est-à-dire un « gentilhomme ») et c'est à lui que se rattache la famille des *satigi* du *Dekle*. Le mot *garme* est

également un titre donné aux princes et princesses et aux gens de haute noblesse; on le fait venir de l'arabe *qarm* قرم, désignant un étalon destiné à la reproduction et, symboliquement, un chef, un preux, un héros. L'idée est la même en peul quand on qualifie un héros de *ṅgāri* ou de *kalhaldi* (taureau).

Gawde-Bōfe كَودْ بوف avec un ك à trois points et la voyelle *e* sous le د et le ف. — Localité située sur la frontière du Ferlo et du Damga; son nom signifie « les arbres à tannin (*gawde*, pl. de *gawdi*) rabougris ».

Gāwol كَاوُل par un ك à trois points. — Village situé dans le Nguénâr et dont le nom signifie « canal, bras de rivière ».

Geḍá كَطى par un ك à trois points portant la voyelle *e*. — Nom d'homme.

Gede كَد avec un ك à trois points et la voyelle *e* sous les deux lettres. — Village du Tôro situé à l'est-sud-est de Podor sur un bras du Sénégal (rive gauche); ce village fut longtemps le chef-lieu du Tôro (Guédé des cartes) et il servit de résidence aux *lām-Tōro* (voir ce mot).

Gelādyo كَلاج par un ك à trois points portant la voyelle *e* et un ج ordinaire et **Gelāḍyo** كَلاج par un ك ordinaire et un ج à trois points. — Nom d'homme fréquent chez les Peuls, qui ne doit pas être confondu avec *Galāḍyo* (pluriel *'Alayḅe* ou *Walayḅe*) ni *Kalāḍyo* (pluriel *Halayḅe*), qui sont des noms de tribu.

Siré-Abbâs prononce et écrit *Gelādyo* (par un *dy* ordi-

naire), et donne d'ailleurs *dyo* pour toutes les terminaisons analogues, telles que celle de *dimādyo* (sing. de *rimayḇē*). Au contraire, Mahmadou-Alfa et Mahmadou-Bah (autres informateurs de M. Gaden) prononcent sans hésitation *Gelāḍyo*, *dimāḍyo*, etc., alors qu'ils disent et écrivent *boḍēdyo* (rouge). « Je crois, dit M. Gaden, *ḍyo* justifié dans beaucoup de cas, comme *dimāḍyo* (pour *dimaydyo*), *Perēḍyo* (pour *Peresdyo* ou *Pereydyo*), etc., mais il est intéressant de constater la forme plus récente en *dyo*. »

Gelādyo-Ḍyēgi كَلَاج جيڤ. — Nom de l'un des successeurs de Koli qui régna après *Samba-Ḇōyi* (le Samba-Boué du Père Labat) et qui est appelé tantôt *Gelādyo-Bōkar* ou *Gelādyo-Bubakar* (du nom de son père) et tantôt, du nom de sa mère, *Gelādyo-Ḍyēgi* ou, par syncope, *Gelaḍyēgi*. C'est sans doute le « Guélanguaye » de Walckenaer. (Au sujet de son fils *Samba-Gelādyo-Ḍyēgi*, voir les *Contes du Sénégal et du Niger* de F. de Zeltner, Paris, Leroux, 1913).

Gelādyo-Tabāra كَلَاج تبَار.— Huitième successeur de Koli d'après les *Chroniques*, troisième successeur du même d'après le *Tarîkh es-Soûdân* (voir *Sawa-Lāmu*), qui orthographie le nom كلاجى تبار (pp. ٧٧ du texte et 128 de la traduction); ce dernier ouvrage parle de ce prince en ces termes : « Homme éminent, bon, juste et dont l'équité atteignit un degré tel que, dans tout l'Occident, il n'eut pas son pareil, si l'on en excepte toutefois le sultan de Malli, Kankan-Moussa. » Ce prince est appelé ainsi du nom de sa mère *Tabāra*. Il fut tué à *Kōlkōl*, au cours d'une expédition contre le Dyolof; il passe pour n'avoir pas laissé d'enfants. Il y eut un autre personnage de même nom qui était fils de Koli et d'une femme du Dyolof nommée *Tabāra*

et fille de *Sibētun* fils de *Mūse* fils de *Tase* fils de *Dyāsor*. Bien que les *Chroniques* ne mentionnent comme ayant régné au Foûta qu'un seul *Gelādyo-Tabāra* (le fils de *Bubakar-Sawa-Lāmu*), il se peut que le *Gelādyo-Tabāra* cité par le *Tarîkh es-Soûdân* soit le fils de Koli, ce qui correspondrait mieux à ce qu'en dit cet ouvrage; d'ailleurs le *Tarîkh es-Soûdân* ayant été écrit pendant le règne de *Bubakar-Sawa-Lāmu*, d'après le témoignage même de l'auteur, ne pouvait mentionner le règne d'un fils de ce prince.

Gēlle ݣِلِّ avec un ݣ à trois points et la voyelle *e* sous le ݣ et le ل. — Nom d'une localité située dans le cercle de Saldé.

Gerlel ݣِرْلِلْ avec un ݣ à trois points ou sans points et la voyelle *e* sous le ݣ et le premier ل. — Mot signifiant en peul « petite perdrix » ; c'est le nom d'une tribu du Bôsséya dont on appelle communément les membres *Gerlel-nāɓe*, c'est-à-dire « les descendants de *Gerlel* », sans doute du surnom donné au fondateur de la tribu.

Gīme ݣِيمِ avec un ݣ à trois points et la voyelle *e* sous le م. — Localité située au nord du Sénégal, célèbre par une victoire que Koli y remporta sur le chef peul Yéro-Dîdé. D'après M. Gaden, cette localité serait celle portée par nos cartes sous le nom de Guimi et qui se trouve en Mauritanie, à mi-chemin entre les postes d'Aleg et de Moudjéria, au bord d'un étang du même nom. En allant de Bogué (*Ɓogge*) vers Moudjéria, on rencontre un certain nombre de points qui ont été occupés autrefois par les Peuls, notamment Aleg (*Hāyre-Vēndu*), Choggar (il existe deux Choggar, dont l'un est encore appelé Choggar-Tôro), Guimi (*Gīme*), etc.

Gīmi گِيمْ par un ڭ à trois points. — Localité où aurait résidé primitivement le *lām-Termes*; je crois qu'elle doit être identifiée, non pas avec le Guimi ou *Gīme* de Mauritanie, situé entre Aleg et Moudjéria, mais avec le Guimi qui se trouve au nord de Goumbou, à peu près à hauteur de Bassikounou, et par conséquent à proximité du Teurmissa ou *Termes* (voir ce dernier mot).

Giray ڭِرَيْ par un ڭ à trois points. — Nom d'un village près duquel se trouve une montagne ou colline (حَجَرْ ڭِرَيْ « la pierre de *Giray* »), et qui est situé sur la rive gauche du fleuve, au sud et en amont du poste de Kaédi (Guireye des cartes).

Gollēra ڭُلَيْرَ avec un ڭ à trois points ou sans points et la voyelle *e* sous le ل. — Village du Lâo situé sur la rive gauche du marigot de Doué au nord-ouest de Saldé (Goléré des cartes) ; c'est là que réside l'*elimān-Gambi* (voir ce mot).

Golūre ڭُلُورْ par un ڭ à trois points et un ر portant la voyelle *e*. — Lieu-dit ou localité de la rive droite du Sénégal, en face du Lâo, d'où dériverait le nom du village de *Gollēra*.

Gorel ڭُرْل avec un ڭ à trois points et la voyelle *e* sous le ر. — Signifie en peul « petit homme » ; est donné comme nom ou surnom.

Gōto-Re'á ڭُوتْ رءَى avec un ڭ à trois points et la voyelle *e* sous le ر. — Nom d'une fraction des *Līduḇe* (voir ce mot) ; voici l'explication du nom porté par cette fraction,

d'après Siré-Abbâs. On raconte que *'Āli-Pāte-Dyam-Lih*, ancêtre des *Līduḅe-Gōto-Re'á*, se trouvant sur un terrain de culture du *Wālo* d'où il pouvait voir, dans toutes les directions, les vastes terrains que venaient d'abandonner les *Woḍāḅe* chassés par Koli, s'écria : *Gōto re'ortá ḍum!* (un seul homme ne s'amaigrirait pas avec cela !) c'est-à-dire « celui qui posséderait tout cela à lui seul ne mourrait pas de faim ! ». Le *kolañgal* (terrain de culture) sur lequel il se trouvait prit alors le nom de *gōto-re'ortá*, abrégé depuis en *gōto re'á*, et ses descendants, qui occupèrent par la suite tous les terrains des *Woḍāḅe*, conservèrent cette expression comme surnom.

Gulmi گُلْمِ par un ڭ à trois points. — Localité située rive gauche du Sénégal, à l'ouest de Bakel.

Gūnagol گُونَگُلْ par deux ڭ à trois points. — Nom d'un marigot qui passe à *Gollēra* (voir ce mot) et qui sépare le Lâo de la province des *Yirlāḅe*.

Gurel-Hāyre گُرِلْ هايِرِ avec un ڭ à trois points et la voyelle *e* sous chacun des deux ر. — Signifie en peul « le petit village du rocher » ou « de la montagne »; village du Damga situé à quelque distance du fleuve, entre Bakel et Matam.

Gūrīki گُورِيكِ dans B et *Gūrīgi* گُورِيگِ (par deux ڭ à trois points) dans A. — Village situé dans le Damga, et dont le nom signifie, d'après M. Gaden, « l'arbre penché ». C'est là que fut défait et tué l'*almāmi 'Abdulkāder* en 1806. A ce sujet, voici une tradition recueillie par M. Mathieu et communiquée par M. Gaden, tradition qui diffère, par certains détails, du récit donné par Siré-Abbâs : « Peu après

son retour de captivité, Abdoulkâder fit la guerre à Séga, almâmi du Boundou, qu'il accusait d'avoir abandonné l'islamisme [les *Chroniques*, et notamment le msc. A, disent expressément que la guerre contre le Boundou et la mort de Séga eurent lieu avant la captivité d'Abdoulkâder au Cayor]. Il le battit, et Séga fut tué de la main de Amar-Béla, l'un des chefs de l'armée du Foûta. Hamadi-Aïssata remplaça Séga comme chef du Boundou et reprit la guerre plus tard. Un jour, l'armée toucouleure assiégeant le village de Dar-as-Salam (Boundou), les assiégés, réduits à la famine, décidèrent de mourir; le plus vieux ordonna au chef des esclaves de le tuer au bord du puits situé au centre de la forteresse et de tuer après lui les autres chefs, au nombre de 40, de tuer leurs chevaux et enfin de se tuer lui-même, ce qui fut fait. Parmi les morts figuraient les fils de Hamadi-Aïssata. Ce dernier, en apprenant cette affaire, jura qu'il ne verrait aucune femme et ne mangerait jamais de viande jusqu'à ce qu'il eût tué Abdoulkâder. Puis il envoya un émissaire à l'almâmi du Foûta-Diallon, ami d'Abdoulkâder, pour le prévenir que, s'il bougeait, il lui ferait une guerre sans pitié; rassuré de ce côté, il se porta avec son armée au village dit Dioûdé-Goûrîki (Damga). S'étant vêtu d'un vêtement en lambeaux, il pénétra la nuit sans être remarqué dans le camp d'Abdoulkâder, avec deux litres d'or cachés dans une botte de paille, et put corrompre les principaux chefs toucouleurs. Le lendemain matin, la bataille commença. Les chefs de l'armée d'Abdoulkâder firent défection et, de sa main, Hamadi-Aïssata tua l'almâmi Abdoulkâder. Ce dernier événement se passa probablement en 1805 ou 1806. »

Habību حبيب. — Mot arabe signifiant « aimé » ou « ami » et assez répandu comme nom propre d'homme au Foûta.

Hafsatu حَفْصَةُ. — Nom de l'une des femmes du Prophète,

veuve de Khounaïs, un des premiers convertis; elle épousa Mahomet six mois après la mort de son premier mari et jouit de beaucoup d'influence du vivant du Prophète, comme étant fille d'Omar. Son nom est assez répandu parmi les musulmanes du Soudan.

Hafsu حفص. — Nom de femme ; un mot arabe, de même orthographe, signifie « réunion » ou « panier de cuir servant à nettoyer les puits », mais il est probable que le mot employé au Foûta comme nom de femme est une abréviation de *Hafsatu* (voir ce mot).

Halayḅe هليب par un ب surmonté ou non de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom d'une tribu peule (singulier *Kalādyo*).

Hamadi حمد et plus souvent **Hammadi** حمد ou **Hammadin** حمد et حمدن. — Déformations équivalentes du nom arabe « El-Hammâd », voulant dire « celui qui loue (Dieu) sans cesse » et qui prend aussi au Foûta la forme *Hammād* حماد ; il est possible également qu'un ancien nom indigène, ressemblant à « Hammâd » par sa consonance, ait été orthographié de façon à pouvoir être rattaché au nom arabe. Ce nom est généralement donné au Foûta à l'aîné des garçons d'une même famille, de préférence au terme indigène *Diko*, que l'on réserve plutôt aux filles (voir *Diko*).

Hamit حمت. — Sans doute pour *Hammet* (voir ce mot).

Hammād حماد et حماد (voir *Hamadi*).

Hammadi et **Hammadin** (voir *Hamadi*).

Hammāt حمّات. — Déformation probable de *Hammād* (voir aussi *Hammet*).

Hammet حمّت avec la voyelle *e* sous le م. — Nom d'homme que l'on rattache en général, comme *Hammadi* ou *Hamadi*, au nom arabe *Hammād*; cf. aussi le nom peul *Hammē* حمّى (avec la voyelle *e* sous le م) et *Hammay* حمّي (voir *Hamadi*).

Hamzat حمزة. — Nom de l'un des oncles de Mahomet, Hamza fils d'Abdelmotalleb.

Hasan حسن. — Nom de l'un des fils d'Ali, gendre de Mahomet; au Foûta, on lui donne souvent comme équivalent *Alhasan* (voir ce mot).

Hausa هوص. — Si ce mot désignait le pays de ce nom situé entre le Niger et le lac Tchad, le passage des *Chroniques* concernant Manna deviendrait incompréhensible. On pourrait supposer que l'auteur donne à ce mot la signification de « rive nord », qu'on lui donne dans la région de Tombouctou, et alors il faudrait entendre par Haoussa l'ensemble des pays situés au nord et à l'est du Foûta; mais il est plus probable que, Siré-Abbâs ayant demandé où était le Dallol dont la tradition fait venir Manna, des gens qui avaient voyagé lui auront dit : « Dans le pays du Haoussa » (*leydi Hausa*), et qu'il aura transcrit cette information sans se rendre compte de son invraisemblance (voir *Dallol*).

Hawa حَوَ et **Hāwa** حَاوَ. — Nom de femme; c'est le nom arabe d'Ève (حوى), mal orthographié.

Haymedāt هيمدات. — Nom d'une fraction de la tribu maure des *Tuwābīr* (voir ce mot); les *Haymedāt* sont des Berbères-Zénaga en contact depuis longtemps avec les Peuls et les autres habitants du Foûta.

Hāyrankōḅe هايرفكوب ou هايرڤكوب par un ف ordinaire ou à trois points et un ب surmonté de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom donné aux habitants noirs du massif de l'Assaba ou *Hāyreṅgāl* (voir ce mot) et signifiant « les gens des montagnes ». Ces nègres étaient des Soninké des clans *Sumare* (*Sumarnāḅe*) et *Kamara*. Les Kamara sont éteints, mais il existe encore des *Sumarnāḅe* originaires de l'Assaba à *Gūmal* (cercle de Matam), à *Wāwnde*, à *Lobāli* et à *Demba-Kāni*.

Hāyre هاير avec la voyelle *e* sous le ر. — Mot peul signifiant « pierre, rocher, colline ou montagne rocheuse »; c'est le nom d'un village du Lâo situé sur la rive gauche du marigot de Doué, à la frontière du Lâo et du Tôro, près duquel fut bâti un poste français (Aéré des cartes). Ce nom était donné autrefois à toute la région de la rive gauche du marigot de Doué.

Hāyre-Dekle هاير دكل. — Montagne de *Dekle* (voir ce mot).

Hāyre-Funēḅe هاير فنيب avec trois points sur le ب et la voyelle *e* sous le ر, le ن et le ب. — Nom d'un village situé dans le Damga; cette expression signifie « la colline (ou le rocher) des *Funēḅe* » (voir ce dernier mot).

Hāyre-Mbār هاير بار (orthographe donnée par le mscr. B au mot suivant).

Hāyre-Mbāra هاير بار avec la voyelle *e* sous le ر du premier mot et un ب surmonté de trois points. — Localité du Lâo située sur la rive droite du Sénégal, près de *Dyūde-Dyāḅi* (voir ce mot).

Hāyreṅgāl هايركال et هايرڤال par un ك ou un ف à trois points et avec la voyelle *e* sous le ر. — Mot peul signifiant « massif montagneux » ; c'est le nom donné par les Peuls et les Toucouleurs du Foûta à la région de plateaux qui domine au nord les terres basses du Châmâma et que les Maures appellent « Assaba ».

Note de M. Gaden. — « Le suffixe *ṅgāl* doit être pris ici comme la forme emphatique du pronom de la classe des augmentatifs. Il est adjoint à *hāyre* (pierre, montagne) comme augmentatif, de façon à rendre l'idée d'un massif montagneux particulièrement important. L'Assaba est en effet un massif, sorte de plateau rocheux à parois escarpées, franchissable seulement par quelques passes, qui va du Tagant vers Sélibaby, ayant une direction N. — S.-S.-E. avec convexité légère vers l'Est ; il est long de 200 kilomètres sur une largeur moyenne de 20 à 22. De nombreuses ruines de villages soninké se trouvent dans ses anfractuosités. C'est un obstacle des plus sérieux. Les tribus maures qui vivent actuellement dans la vallée du Gorgol et paient l'impôt à M'Bout traversent tous les ans, aux pluies, le massif de l'Assaba et vont pâturer dans les plaines du Régueïba, qui sont commandées par le poste de Kiffa. Le Régueïba se prolonge au nord-est par l'Aoukar. C'est par là que se trouvait sans doute autrefois Aoudaghost. V. *Kitāb el-Istibçar*, traduct. Fagnan, Constantine, Adolphe Braham, 1900, texte rédigé vers 1191 J.-C.. Page 192 : « Nulle « part, on ne trouve des femmes comparables à celles d'Aou- « daghost ; on en exporte de belles filles au teint clair, à

« la démarche onduleuse et fière, aux seins bien faits et qui « restent toujours fermes, aux fesses rebondies, aux épaules « développées, aux parties génitales ainsi conformées qu'on « croirait toujours se trouver en présence d'une vierge... « On tire aussi de cette ville des négresses excellentes cuisi- « nières. »

« Ces captives au teint clair que l'auteur décrit amoureusement n'étaient-elles pas des Peules ? En tout cas, le Régueïba se nommait autrefois *Dyēri-Fūta* et c'est de là que les traditions font venir les tribus peules que le *fareṅ Mahmūdu*, le chef dyâwara de Dyâra, conduisit au Foûta sénégalais, d'après les traditions recueillies par M. Chéruy. »

Hebbiyāḅe هِبَّيَابِ avec trois points sur le ب final et la voyelle *e* sous la première et la dernière lettre. — Forme du pluriel du nom d'une tribu qui se rattache aux *Yirlāḅe* (voir ce mot) et qui habite principalement sur la rive droite du Sénégal en face de Saldé ; ce nom est employé souvent comme nom de province et figure sur certaines cartes sous la forme « Ebiabé ». Siré-Abbâs explique ainsi l'origine de ce nom : « *Hebbi* fils de *Būbu* fils de *'Āwdi*, ayant eu de son père, le *satigi* du *Dekle*, le commandement d'un canton des *Yirlāḅe*, les habitants en furent nommés *Hebbiyāḅe* et passèrent leur nom au canton. »

Himyar حمير. — Descendant d'Ismaël qui vivait probablement un siècle environ avant l'ère chrétienne. Il fut la souche de la dynastie himyarite, qui régna au Yémen jusqu'aux débuts de l'islamisme. Les souverains du Yémen portèrent le titre de *tobba'* (voir ce mot) depuis Saba, père et prédécesseur de Himyar, ou, selon une tradition plus répandue, à partir seulement de Harits-Er-Raïch, quinzième successeur de *Himyar*.

Hind هند. — Nom de la fille d'Abou-Sofiân, chef du parti mecquois adversaire de Mahomet; après avoir lutté plusieurs années contre ce dernier, Abou-Sofiân lui fit sa soumission en 629 et lui ouvrit les portes de la Mecque.

Holá حلى. — Nom de femme.

Hōre-Fōnde حور فود avec un د à trois points ou parfois sans points et la voyelle *e* sous le ر et le د. — Village du Bôsséya situé sur la rive gauche d'un bras du Sénégal (Oréfondé des cartes). Son nom signifie « la tête (ou le commencement) du *fōnde* », ce dernier mot désignant la partie du *wālo* ou terre basse qui n'est pas inondée à toutes les crues et qui est, par conséquent, intermédiaire entre le *Wālo* proprement dit et le *Dyēri* (voir ces mots).

Hōre-Mawba حور موب avec la voyelle *e* sous le ر. — Veut dire en peul « tête d'éléphant »; nom d'une localité située dans le nord du cercle actuel de Kédougou ou de la haute Gambie.

Horkaḍyere حركجر avec trois points sur le ج et la voyelle *e* sous chacune des deux dernières lettres. — Village de la province du Damga, ainsi nommé d'un mot désignant une petite pierre percée que l'on porte au cou comme parure; le pluriel (*korkāḍye*) s'applique aussi à tous les graviers de nature latéritique et, par extension, aux terrains où abondent ces graviers.

Horndolde حردلد avec la voyelle *e* sous le د final et sans que la nasalisation du premier د soit marquée. — Mot peul désignant la fourmilière habitée par des fourmis dites *korndolli*; c'est le nom d'une localité située dans le Damga, sur la rive gauche du fleuve, en amont de notre poste de Matam (Orndoldé des cartes).

Hunuko-Hāyre حُنُكْ هَايِرِ avec la voyelle *e* sous le ر. — Expression signifiant en peul « la bouche de *Hāyre* » et qui est appliquée à l'endroit où un affluent du marigot de Doué se jette dans ce marigot, en contre-bas du village de *Hāyre* (voir ce dernier mot, ainsi que « Régnault »).

Ibrá إِبْرَى. — Abréviation du nom *Ibrāhīma* ابراهيم (nom arabe d'Abraham): les deux formes sont équivalentes et souvent employées l'une pour l'autre.

Ibrāhīma ابراهيم. — Prononciation usuelle au Foûta du nom arabe d'Abraham. On rencontre fréquemment aussi les formes *Brāhīma* ou *Birāhīma* براهيم, *Birāma* بِرَامَ, *Biram* بِرَمْ, *Ibrá* إِبْرَى, etc., qui toutes paraissent être équivalentes. A comparer avec le nom peul *Birān* بِرَانْ, qui semble avoir une origine différente. Dans la famille *Wan* (voir ce mot), on donne le nom de *Biram* ou *Ibrāhīma* au troisième fils.

imâm امام. — Mot arabe signifiant proprement « celui qui se tient devant » et qui sert habituellement à désigner le personnage qui, à la mosquée ou sur les places publiques, se place en avant des fidèles pour présider à la prière. Au Foûta, ce mot a revêtu un sens un peu plus spécial en devenant le titre porté par les chefs religieux et politiques qui ont gouverné le pays après les rois de la dynastie de Koli jusqu'à l'occupation française: les imâms résidaient chacun dans son village familial. Le mot est prononcé au Foûta *almāmi*, avec l'article et la voyelle finale *i*, chaque fois qu'il est employé pour désigner l'un des souverains qui ont régné sur le Foûta après les *satigi*.

'Isá عسى (pour عيسى). — Prononciation locale du nom arabe de Jésus; employé comme nom d'homme.

Ismā'īla اسماعيل. — Prononciation locale du nom arabe d'Ismaïl ou Ismaël; employé comme nom d'homme.

Kadyata كجة. — Abréviation probable de *Kadīdyata*, prononciation peule du nom de la première femme de Mahomet (خديجة).

Kadyōr كجور. — Prononciation toucouleure du nom du Cayor, province ouolove qui s'étend sur la côte de l'Atlantique au nord de Thiès.

Kahōn كهون. — Village du Saloum (province de Kaolakh).

Kalādyo كلاج. — Forme du singulier d'un nom de tribu dont le pluriel est *Halāyḇe*.

Kan كن. — Forme donnée par les *Tōrodḇe* au nom de clan ou *yettōde* peul *Kah*, auquel correspond *Dyallo* chez les populations d'origine peule mais parlant mandingue (Khassonké et Foulanké). Un *Kah* qui passe du parti peul dans le parti *tōrōdo* prend le nom *Kan*. *Kanhano*, pl. *Kanhanḇe*, signifie qui a comme nom de clan *Kan* et *Kahkaho* pl. *Kahkāḇe* qui a pour nom de clan *Kah*. — D'après Siré-Abbâs, le seul véritable équivalent de *Dyallo* serait *Kah*, et les seuls gens ayant droit au *yettōde Kan* seraient les *Tōrodḇe* qui descendent de *Hammē-Dyulḍo-Kan*, descendant lui-même de *Bilāli-'Āyel*, lequel était soi-disant originaire de Damas.

Note de M. Gaden. — « Remarquer qu'en réalité la notion de clan a presque complètement disparu au Foûta. Cha-

cun, homme ou femme, est salué par un nom qui se transmet dans la ligne paternelle. On l'honore en disant ce nom qui se nomme, à cause de cela *yettōde* « le nom qui honore », de *yettude* « honorer ».

« Aussi les Peuls et Toucouleurs actuels disent-ils que ce nom n'a aucune importance ethnique et qu'on peut en changer. Ils en citent des exemples. Cependant ceux de même *yettōde* ont des interdictions (*woḍa*) communes et les mêmes *denḍirābe* (alliés), survivances, sans doute, des clans.

« Observer aussi que *yettude* « honorer » et *yennude* « injurier » ont une racine commune et que le deuxième, étant un factitif, a seul un sens positif; le premier, qui est l'inverse du deuxième, a un sens négatif. Le radical commun n'est plus usité *isolé*. Il signifiait peut-être « être honteux ».

Kanel كَنْل avec la voyelle *e* sous le ن. — Village situé dans le Damga.

Kaparta كَپَرْت par un پ surmonté de trois points. — Localité située dans le sud du Boundou.

Karīmu كريم. — Mot arabe signifiant « généreux » et employé comme nom propre d'homme.

Kaska كَسْكَ. — Village du Lâo situé sur la rive gauche du Sénégal entre Saldé et Bogué (Casca ou Cascas des cartes).

Kāso كَاسُ. — Pays habité par les Khassonké (région de Kayes et de Médine, Khasso des cartes).

Kāvel ou **Kāüel** كَاوْل avec la voyelle *e* sous le و. — Nom d'une localité du Foûta dont le nom est le diminutif de *hāwre*, mot qui lui-même désigne une forêt d'arbres appelés au singulier *tyañi* et au pluriel *tyañe* ou *tyañule*.

Kāyá fils de Makka ou Kāyá-Makka كايى بن مك ou كايى مك. — Personnage historique ou légendaire fort connu au Soudan et passant pour avoir régné au Ouagadou (région de Koumbi, au nord-est de Goumbou) et avoir ensuite fondé à Ghâna (région de Néma) une dynastie à laquelle on donne souvent son nom, devenu une sorte de titre. Il semble, sans que la chose soit certaine, que ce personnage était un Soninké du clan des Sissé et qu'il vivait vers la fin du huitième siècle. Le *Tarîkh es-Soûdân* le cite en orthographiant son nom فيمغ (p. 9 du texte et 18 de la traduction). Un manuscrit arabe des seizième et dix-septième siècles, rapporté récemment de Tombouctou par M. Bonnel de Mézières (le *Tarîkh el-fettâch*), fait du nom de ce personnage un titre auquel il donne plusieurs significations, entre autres celle de « roi de l'or » dans la langue soninké, *kayu* voulant dire « or » et *maga* ou *ma'a* « roi »: « or » se dit, en effet, en soninké *kanyu* ou *kańe* — cette dernière forme étant commune à la langue peule — et *marha*, *magha*, *ma'a*, *mā* sont, dans les langues dites mandé, des variantes dialectales d'un mot signifiant « maître ». Le même manuscrit dit que les princes de la dynastie *Kayamaga* n'étaient pas des Nègres, au moins très probablement. Quoi qu'il en soit, il semble bien certain que *Makka*, sous des formes diverses, est un nom d'homme (voir *Makka*) et que les *Chroniques* sont dans le vrai en traduisant *Kāyá-Makka* par « *Kāyá* fils de *Makka* ». Ce qui le confirme d'ailleurs, c'est que les traditions mandingues et soninké appellent le même personnage « Maghan-Kâya » ou « Makhan-Kâya », le nom du père précédant celui du fils dans ces langues au lieu de le suivre comme il arrive en peul ; les traditions ouoloves l'appellent *Kāya-Mańa*, la construction étant en ouolof ce qu'elle est en peul (voir au sujet de *Kāyá-Makka* ou

« Makhan-Kâya », mon ouvrage sur le *Haut-Sénégal-Niger*, 1er vol., pp. 258 et suiv., et 2e vol., pp. 17 et suiv.; voir aussi *l'Islam et la politique musulmane française* de Robert Arnaud, pp. 145 et suiv. et mes *Traditions historiques et légendaires du Soudan Occidental* dans *l'Afrique française*, 1913). — S'il est exact que Kâya-Makka vivait au huitième siècle de notre ère et si réellement il fut l'ancêtre de l'imâm *'Āli*, comme le prétend le ms. B, il faudrait supposer que l'auteur a oublié plusieurs noms dans sa généalogie.

Kayhayḍi كَيْهَيْط. — Nom indigène de la localité où se trouve notre poste actuel de Kaédi ou Kaéaédi, sur la rive droite du Sénégal (province du Bôsséya).

Keve. — Nom pluriel en peul d'un arbre appelé au sing. *kevi*; ce nom est donné à un cours d'eau, la rivière voisine de *Badoṅ-Tyolli* (voir ce mot), parce que les *keve* y sont fort abondants. Telles sont du moins l'étymologie et la prononciation indiquées oralement par Siré-Abbâs, dont les manuscrits portent *Kevi* (كِو). Il paraît bien probable que la « rivière des *keve* » n'est pas autre chose que la haute Gambie au voisinage de notre poste actuel de Kédougou.

Khalîl خليل. — Célèbre docteur malékite généralement désigné sous le nom de « Sidi Khelil ».

Khiyār خيار. — Nom d'homme qui pourrait être un mot arabe signifiant « le meilleur [d'une chose] ».

Kikkitte كِكِّت avec la voyelle *e* sous le ت. — Ce mot serait, d'après Siré-Abbâs, la forme ancienne de *Tyikkitte*, nom d'un village du canton des *Yirlāɓe-Alayiḍi*. On raconte, au sujet de l'origine de ce village, la légende sui-

vante : un chef sérère nommé *Mbumba-Gèy*, qui donna son nom au village de *Mbumba* (Lâo) qu'il avait fondé, devait épouser la fille d'un autre chef sérère, qui avait à *Yōli* son parc à bestiaux; comme on amenait la jeune fille chez *Mbumba*, elle tomba du palanquin sur lequel on la portait et se tua; l'endroit où eut lieu l'accident fut appelé *Kikkitte* (de *hikkitude* « sangloter ») en souvenir des sanglots qui accompagnèrent les funérailles de la défunte.

Kinānata كنانة. — Personnage légendaire, soi-disant d'origine himyarite, qui aurait été l'ancêtre de Soundiata et des autres empereurs du Manding. D'après Siré-Abbâs, *Kinānata* serait l'équivalent du nom de clan mandingue *Konaté* que certaines traditions attribuent à Soundiata, bien que, dans le Manding, le nom de clan de ce prince et de sa famille soit toujours donné sous la forme *Keyta*.

Kobbilo كُبِّلْ. — Village du Bôsséya qui servit de résidence à l'imâm *'Abdulkāder*.

Kode-Koli كُدكُلِ avec la voyelle *e* sous le د. — Localité du Boundou, au S.-S.-O. de Bakel, près de la source du Niériko; le mot *kode* désigne en peul les boules de farine de mil que les Mandingues nomment *dege* et que l'on emporte communément comme vivres de route (voir la note 2, page 22).

Kofel كُفِلْ avec la voyelle *e* sous le ف. — Lieu-dit dont le nom signifie « petit genou » et qui est situé dans le *Wālo*, à l'est de *Tyilon* (voir ce mot). C'est un campement de saison sèche pour les Peuls.

kokkoreṅ-fareṅ كُكُّرِڤ فَرِڤ par un ڤ à trois points et la voyelle *e* sous le ر dans chaque mot. — Cette expression, qui appartient apparemment à la langue soninké, dési-

gnait une fonction exercée par un membre de la famille soninké des Dyâwara (voir *fareṅ*). Il y avait au Foûta plusieurs fonctionnaires soninké portant ce titre, car les *Chroniques* rapportent que Koli tua deux *kokkoreṅ-fareṅ*, dont un à *Fadyar* (Ferlo) et l'autre à *Ḅokki-Dyove* (entre le Nguénâr et le Bôsséya). Ces fonctionnaires étaient nommés par les Dyâwara de Dyâra et dépendaient d'eux.

Kōlāḍo كُولَاطُ par un ك surmonté d'un damma à trois points. — Mot signifiant en peul « celui en qui on a mis sa confiance » : c'est l'une des épithètes attribuées à Mahomet; c'est aussi le surnom donné à un personnage du nom de *Mohammadu-Alamīn* (vulg. Mamadou-Lamine, ne pas le confondre avec son homonyme, le célèbre agitateur de la région de Bakel), parce qu'on le chargeait des relations entre les Foûtanké et les Français installés à Saldé; il ne profitait d'ailleurs de la confiance qu'avaient mise en lui ses compatriotes que pour leur faire du tort ou s'approprier les biens dont il avait la charge.

Koli كُلِ. — Conquérant célèbre, dont il est question dans le *Tarîkh es-Soûdân* (pp. ٧٧ du texte et 127-128 de la traduction); cet ouvrage en fait le fils aîné de *Teṅgella* (voir ce mot) et rapporte que, au moment où ce dernier fut tué à Dyâra, près de Nioro, par l'*askia* de Gâo El-Hâdj-Mohammeḍ, *Koli* (كل, transcrit par M. Houdas sous la forme « Kalo ») était loin de son père et se trouvait occupé à faire une expédition guerrière; en apprenant la mort de *Teṅgella*, Koli se serait porté avec ses troupes dans le Foûta (فوت), « pays voisin de l'Atlantique et appartenant au sultan du *Dyolof* (جلف) », se serait emparé par trahison de la personne de ce sultan, l'aurait mis à mort et aurait régné ensuite sur une partie de l'ancien empire du Dyolof,

le reste de cet empire devenant le royaume du « domel » (دمل, *dummel* ou *dammel*), c'est-à-dire du roi du Cayor. Ce récit concorde assez bien avec l'histoire de Koli telle qu'elle est racontée dans les *Chroniques*. Celles-ci toutefois précisent un point, à savoir que Koli n'était pas réellement le fils du chef peul *Teṅgella*, mais seulement son fils adoptif, et qu'il avait pour père véritable un roi du *Mandeṅ* (voir ce mot) ou « Manding ». D'après les *Chroniques*, comme d'après une légende qu'on trouvera dans les documents annexes, ce roi du Manding père de Koli aurait été *Sundyata* (voir ce mot) : il est impossible d'admettre ceci, à moins de révoquer en doute la date assignée par le *Tarîkh es-Soûdân* et le *Tarîkh el-fettâch* à la mort de *Teṅgella* et à l'entrée de Koli dans le Foûta (1512-1513), date qui s'entoure de précisions assez nombreuses pour qu'il ne soit pas permis de la rejeter et qui, d'ailleurs, coïncide bien avec la date assignée par les *Chroniques* à la conquête du Foûta par Koli, lorsqu'on fait le compte des années qui s'écoulèrent entre cette conquête et l'avènement de l'imâm *'Abdulkāder*. Le roi Soundiata en effet vivait vers le milieu du treizième siècle, si nous en croyons les nombreuses traditions qui nous le font connaître et si nous nous en rapportons au témoignage d'Ibn-Khaldoun; ce dernier, il est vrai, le désigne sous le nom de *Mari-Dyata*, mais il est prouvé que *Sundyata* et *Mari-Dyata* (le premier du nom) étaient un seul et même personnage. En admettant que les dates que j'ai proposé d'assigner au règne de Soundiata — 1230-1255 — (cf. mon ouvrage sur le *Haut-Sénégal-Niger*, IIe volume, l'*Histoire*, pp. 176 et suiv.) soient sujettes à caution, il est en tout cas certain que Soundiata était mort depuis longtemps lorsque Koli naquit (c'est-à-dire vers la fin du quinzième siècle), puisque Ibn-Batouta, qui voyagea au Soudan en 1352, mentionne le nom de ce prince (sous la forme جاطة) et en fait le grand-père de Mansa-Moussa ou Kankan-Moussa, arrière-prédécesseur du

roi du Manding à la cour duquel fut reçu le célèbre voyageur arabe (cf. le *Voyage dans le Soudan* d'Ibn-Batouta, trad. de Slane, p. 35); puisque aussi Ibn-Khaldoun, qui vécut de 1332 à 1406, nous donne l'histoire du même prince et de ses 17 premiers successeurs, dont le dernier, Maghan III, monta sur le trône en 1390. Il y a là un ensemble de témoignages et de dates précises — notamment les dates se rapportant au règne de Kankan-Moussa (1307-1332), petit-fils de Soundiata — dont il est impossible de ne pas tenir compte. Nous savons d'autre part par Joao de Barros que, vers les années 1530-1535, les dépendances du Manding furent attaquées par les gens du Foûta, sous le commandement de Koli lui-même, et que le roi du Manding qui régnait alors et s'appelait Mamoûdou implora contre Koli l'aide des Portugais. Il me paraît donc bien établi que Koli ne pouvait en aucune manière être le fils de Soundiata; tout ce qu'il est permis de retenir de la légende relative à cette prétendue filiation, comme du titre d'origine mandingue (*satigi*) porté par Koli et ses successeurs, c'est que Koli, né peut-être d'un roi mandingue ou de la fille ou femme d'un roi mandingue de la dynastie de Soundiata (c'est-à-dire de la famille des Keïta), mais élevé par le chef peul *Teṅgella*, profita de sa double filiation naturelle et adoptive pour réunir sous son commandement des bandes composées à la fois de Mandingues et de Peuls qui envahirent avec lui le Foûta, peut-être à l'instigation de l'empereur du Manding, et dont les descendants sont connus aujourd'hui sous le nom de Dénianké (en ce qui concerne les gens d'origine noble) et de Koliâbé (en ce qui concerne les descendants des esclaves ou serfs de Koli). Il est une autre erreur de chronologie dans l'histoire de Koli racontée par les *Chroniques* : elles attribuent à Koli la prise de Dyâra sur le roi des Dyâwara, *Mahmūdu* fils de *Dāma-Ṅgille*, lequel aurait été tué par Koli ; or le règne de ce *Mahmūdu* doit se placer vers la fin du treizième siècle,

c'est-à-dire plus de 200 ans avant l'époque de Koli (voir *Mahmūdu* et *Dāma-Ṅgille*); les traditions soninké parlent bien d'une guerre que fit à *Mahmūdu* un *satigi* du Foûta, mais ce *satigi* devait être l'un des chefs peuls provenant des immigrations des Dyā'ōgo ou plutôt des Peuls du Termes; ces traditions d'ailleurs attribuent la victoire à *Mahmūdu*, bien qu'elles le fassent mourir durant l'expédition. Ce qui paraît certain, c'est que, après comme avant Koli, le royaume de Dyâra ne cessa pas d'être commandé par des princes Dyâwara qui du reste, au seizième siècle, étaient plus ou moins vassaux des *askia* de Gâo, après avoir été vassaux des empereurs du Manding depuis l'époque de Soundiata environ, et qui, avant l'arrivée de Koli, exerçaient leur suzeraineté sur tout ou partie du Foûta. (Voir au sujet de l'histoire légendaire de Koli « la singulière légende des Soninkés » dans l'*Islam et la politique musulmane française* de Robert Arnaud, 1912, pp. 172 à 176). — *Note de M. Gaden* : « Il se peut qu'il y ait eu plusieurs princes Dyâwara portant le nom de *Mahmūdu* et « fils de *Dāma-Ṅgille* » peut signifier simplement « descendant de *Dāma* ». A propos d'un autre *fareṅ Mahmūdu*, voir Barth, vol. V, Appendice sur le *Bághena*. » (Voir aussi le mot *fareṅ*.)

Koli-Seli كُلِسِلِ avec la voyelle *e* sous le س. — Localité située dans le haut pays du cercle de Matam et dont le nom signifie « Koli a refusé, Koli n'en veut plus ». Ce village s'appelle actuellement *Sēdo-'Abbās*, mais son surnom de *Koli-Seli* a persisté dans le titre donné aux *tyērno*, qu'on appelle *tyērno-Koli-Seli* ou *tyērno-koltyel*. On raconte que Koli, ayant remarqué qu'il tombait malade chaque fois qu'il passait par ce village, s'était écrié : *mi seli ḍum* « je n'en veux plus », d'où le surnom de *Koli-Seli*.

Kōraṅ كُورَڢْ avec un ڢ à trois points. — Colline ro-

cheuse située sur la riche gauche du Sénégal, non loin de Bakel.

Koyle-Fenyá ou **Koyli-Fenyá** كُيْلِ فِنْيَ par un ك portant un damma à trois points, un ج surmonté de trois points et la voyelle *e* sous le ف. — Lieu-dit dont le nom signifie en peul « les *koyle* — ou le *koyli* — de *fenyá* » (*koyli*, plur. *koyle*, est le nom d'un arbre; Siré-Abbâs ignore la signification du mot *fenyá*). Ce point fut adopté comme limite, à la suite du traité de 1863, entre la partie du Foûta demeurée indépendante et les provinces placées sous le protectorat français.

Koylel-Tekke كُيْلِلْ تِكّ avec la voyelle *e* sous le premier ل, le ت et le ك final. — Lieu-dit situé entre *Dyāba* et *Hōre-Fōnde*; il doit son nom à un arbre de l'espèce appelée *koyli* qui se trouve en cet endroit; cet arbre, aujourd'hui de grande taille, avait été appelé, lorsqu'il était jeune, *koylel-tekke*, c'est-à-dire « le petit *koyli* aux chiffons », parce que les gens qui partaient en voyage avaient coutume de suspendre un chiffon dans les branches de cet arbre, en vue de s'assurer un heureux voyage et un heureux retour.

Kudá كُدَى. — Ce mot est, en arabe, le pluriel de كُدْيَة, qui signifie « montagne ou colline rocheuse » ; ce serait, d'après Siré-Abbâs, le véritable nom arabe de la contrée appelée Tagant en berbère et *Tye'e-Gene* en peul.

Kudēdye كُدِيج avec la voyelle *e* sous le د et le ج. — Surnom ou titre que l'on donne, au Foûta, à la femme dont un enfant est parvenu à une haute situation. On appelle aussi souvent ainsi une jeune fille ou une jeune femme, soit par flatterie, soit parce qu'elle est de bonne tenue et

de bon caractère, soit pour influer sur sa conduite et, par suite, sur l'avenir de ses enfants, car l'on croit que, lorsqu'une femme est modeste dans sa tenue et prévenante pour son mari, ses enfants réussiront dans la vie (sans doute parce qu'elle les élève bien).

Kumba كُنْبَ par un ن bien qu'on prononce un *m* (cf. le mot *Samba*). — Nom donné à la deuxième fille d'une famille; ce nom a comme diminutif *Kumbayel* ou *Kumbel*. — *Note de M. Gaden* : « Le nom de rang n'indique pas forcément le rang dans la famille telle que nous l'entendons, c'est-à-dire par rapport au père. Il peut être donné par la mère et indiquer alors le rang parmi ses enfants à elle, même de plusieurs lits. »

Kuwa est une forme latérale de *Kumba*, comme *Sawa* est une forme latérale de *Samba*.

Kumballi كُنْبَلِّ avec trois points sur le ب. — Localité du Damga située au nord du fleuve, et qui se nomme aujourd'hui Magâma.

Kunta كُنْتَ. — Nom d'une tribu arabe qui prétend descendre du conquérant omeyyade 'Oqbat-ben-Nâfi' et qui vint de Kaïrouân au Touât pour aller s'installer ensuite dans la région de Tombouctou. Elle a aussi un certain nombre de représentants dans le Hodh, dans le Tagant et au sud de l'Adrar.

Kusaṅ-Tuṅkē كُسَنْ تُنْكِ par deux ڤ à trois points et la voyelle *e* sous le ك du deuxième mot. — Localité située au sud-ouest de Sénoudébou, dans le Boundou (Koussan-Almamy des cartes).

Kuwa كُوَ. — Forme abrégée ou latérale du nom de femme *Kumba* (voir ce mot). Cette forme paraît peu

employée au Foûta, peut-être parce qu'elle est identique à l'aoriste à valeur impérative du verbe *hūde*, que nos tirailleurs traduisent par « faire cabinet ».

Labba لَبَّ. — Fils et successeur de Koli ; il est omis par le *Tarîkh es-Soûdân* dans la liste qu'il donne des successeurs de Koli (pp. ٧٧ du texte et 128 de la traduction).

Lāghlāl الاغلاليون. — Tribu maure répandue aujourd'hui en plusieurs points du Hodh et notamment dans la région de Kiffa.

lām لَامْ. — Racine peule comportant l'idée de propriété ; on l'emploie devant un nom de ville ou de pays, comme synonyme du dérivé *lāmḍo* « qui possède le sol, qui commande », avec le sens de « chef » ou « roi » : ainsi *lām-Termes* veut dire « le maître du Termes » (titre donné au chef de l'une des migrations qui vinrent aboutir au Foûta) ; *lām-Tōro* veut dire « le maître du Tôro » (titre donné aux rois ou chefs de province indépendants du Tôro). Voir aussi les mots *lāmḍo*, *Tāg* ou *Tāga*, *Termes*, *lām-Tōro*.

lāmḍo لَامْطُ. — Mot peul signifiant « qui possède » et par suite « chef » ou « roi » ; suivi d'un nom de localité ou de pays, il doit se traduire par « chef de » ou « chef du », le rapport de possession s'exprimant en peul par une simple juxtaposition de mots : ainsi *lāmdo-Bōseya* signifie « chef du Bôsséya ». Le suffixe *ḍo* de *lāmḍo* peut tomber et on a alors simplement *lām* qui, devant un nom de pays, a la même signification que *lāmḍo* (voir *lām*). Ce mot implique l'exercice des droits de propriété sur le sol, ainsi que le titre sérère *laman*, de même racine, tandis que le titre d'*arḍo* s'applique à un chef de nomades, pâturant sur un sol possédé par d'autres.

lāmḍo-tyalorḍo لَامْطُ ثْجَلُرْطُ par un ج surmonté de trois points. — Surnom ou titre porté par un personnage historique du nom de *'Alibaka* ; cette expression signifie en peul « le chef qui s'est refusé [à faire quelque chose] grâce à [la puissance de son autorité] » ; c'est une sorte de forme emphatique pour *lāmḍo-tyalīḍo*, de *salāde* « refuser ».

Lamin لَمِنْ. — Nom d'homme qui doit être une déformation de l'arabe الأمين (*Al-amīn*) « le fidèle » ou « le trésorier » : les deux formes sont souvent employées l'une pour l'autre ; c'est ainsi que les *Chroniques* parlent d'un « docteur *Mohammadu-Alamīn* de *Pete* » qui est connu surtout sous le nom d'*alfā Mahmadu-Lamin* (ce personnage est mort en 1912 à Saldé).

lām-Tōro لَامْ طُورُ. — Titre porté autrefois par les rois ou chefs de la province du *Tōro* (voir ce mot), qui résidaient à *Gede* (voir ce mot). Il est à remarquer que les légendes toucouleures n'accordent que peu d'importance au *lām-Tōro*, tandis que les Ouolofs font de ce prince le chef de tout le Foûta avant l'arrivée de Koli, probablement parce que le Tôro est la province du Foûta la plus voisine du pays ouolof et celle avec laquelle ce pays avait le plus de rapports. Il convient aussi d'observer que le *lām-Tōro,* bien que n'ayant jamais eu qu'un très petit commandement territorial, s'était rendu complètement indépendant, ce qui justifie son titre de *lām-Tōro* « maître du Tōro », et qu'il avait la réputation d'un prince très brave et pillard.

Lāo ou **Lāw** لَاوْ. — Province du Foûta située entre celle des *Yirlābe* à l'est et le *Tōro* à l'ouest (voir ces mots). *Lawar* est, chez les Ouolofs, l'équivalent de *Lāo* chez les Toucouleurs. En réalité les Ouolofs n'appellent pas *Lawar* le *Lāo* actuel, mais il y a eu autrefois, rive droite, une province du royaume

ouolof du Ouâlo qui se nommait *Lawar* et où commandait une famille *Wad*. Or *Wad* est la forme ouolove de *Wan*, nom de clan de la famille qui fournit les almâmi du *Lāo*. C'est pour cela qu'il est possible de conclure que le *Lawar* ouolof de la rive droite a pour correspondant le *Lāo* toucouleur de la rive gauche.

Latdyōr لَتْجُور. — Célèbre agitateur du Cayor avec lequel les autorités françaises eurent maille à partir de 1861 à 1886.

Lewá لِوَى avec la voyelle *e* sous le ل. — Terrain de culture dont les propriétaires, dits *Lewanāḅe*, habitaient un quartier du village de *Horkaḍyere* (voir ce mot). Le chef religieux des *Lewanāḅe* portait le titre d'*eliman-Lewá*; les *Chroniques* parlent d'un *eliman-Lewá* qui vivait au temps de *Sule-Ndyāy* « le jeune » et qui descendait par son père du *lām-Tōro 'Eli-Baná* et, par sa mère, du fameux *Hammē-Dyūlḍo-Kan*, duquel sont sortis tous les *Kanhanḅe* (gens de *yettōde Kan*) du Foûta : ceux-ci ne sont pas Peuls, même d'origine, dit-on, et ont toujours été *Tōrodḅe*; ils seraient soi-disant originaires de Damas.

Līduḅe لِيدُبِ, par un ب surmonté ou non de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom d'une tribu dans laquelle la classe dirigeante a pour nom de clan *Lih* ; le mot *Līdo* (pl. *Līduḅe*) signifie « qui a *Lih* pour nom de clan ou *yettōde* ».

Līduḅe-Funēḅe. — Fraction des *Līduḅe* ainsi nommée parce qu'elle passe pour descendre de deux jumeaux (*funēḅe* signifie en peul « les jumeaux »); cette fraction a toujours appartenu au parti des *Tōrodḅe* (singulier *Tōrōdo*), qui obtint la suprématie au Foûta avec *Suleymān-Bāl* (voir *Funēḅe*).

Lih لح. — Nom de l'un des principaux clans du Foûta (voir *Līduḅe*).

Li'li'e لعلع, avec la voyelle *e* sous le second ع. — Lieu-dit situé sur la rive droite du Sénégal, non loin de Saldé.

Lobugel لبكل par un ك à trois points portant la voyelle *e*. — Lieu-dit situé sur la rive droite du Sénégal près de *Veudiṅ* (voir ce mot) et qui sert de campement de saison sèche aux *Galoyaḅe* ou gens de Galoya.

Lōti لوت. — *Lōti* est le nom d'une mare du *Dyēri* au nord du fleuve (voir *Bahbāḅe*).

Lugge لق avec la voyelle *e* sous le ق. — Village du canton des *Yirlāḅe-Alayiḍi*, situé à l'ouest de Galoya.

Luggere لقر avec la voyelle *e* sous le ق et sous le ر. — Lieu-dit situé dans le canton des *Yirlāḅe* entre *Dyāba* et *Bālādyi* (voir ces mots) et ainsi nommé parce que le niveau du terrain y est très bas et que l'eau provenant des inondations y demeure longtemps (*luggere*, pl. *lugge*, vient d'une racine qui a donné le verbe *luggiḍude* « être profond »).

Magāma مغام et مقام. — Localité située au nord du fleuve Sénégal, à hauteur de la province du Damga, et appelée autrefois *Kumballi*.

Maghfūr مغفور ou **Almaghfūr** المغفور. — Nom arabe signifiant « pardonné » ou « le pardonné », répandu chez les Maures.

Mahāma مهام. — Personnage légendaire qui aurait accompagné dans sa migration vers le Soudan l'ancêtre des princes mandingues et se serait arrêté lui-même dans le *Dallol* (voir ce mot). Il y a au Foûta des Peuls *Dyāwḅe* qui prétendent descendre de lui ; ils vivent à *Mbumba* (Lâo) et se donnent comme ancêtre *'Ōlel-Dyagorga*, descendant de *Mahāma*. Ce sont les derniers des *Dyāwḅe* qui soient passés sur la rive gauche du Sénégal et ceux qui sont restés le plus longtemps au nord du fleuve.

mahdiyu المهدى (le mahdi). — Les *Chroniques* parlent, sans donner son nom, d'un mahdi qui aurait été la cause des guerres civiles qui désolèrent le Foûta avant l'occupation française. Ce mahdi, dont la famille vit encore à *'Uro-Mahdiyu* (village du Mahdi), dans le Tôro, est connu surtout sous l'un des titres de *mahdiyu* (mahdi) ou *seyku* (cheikh) par lesquels on le désignait de son vivant. Ce fut le père de l'agitateur *Ahmadu-Seyku* (Ahmadou fils du cheikh), contre lequel nous eûmes à combattre. Ce mahdi, ayant voulu jouer un rôle au Foûta, eut naturellement contre lui les gens qui avaient une situation à conserver. Lui et son fils *Ahmadu-Seyku* ont eu un rôle politique et religieux important (voir à son sujet : A. Le Châtelier, *Islam en A. O. F.*, pp. 147 et suiv.).

Mahmūdu محمود (loué, digne de louange). — Nom arabe très répandu chez les Musulmans du Foûta et de tout le Soudan sous l'une des formes *Mahmūdu, Mamūdu, Mamūru,* etc.

Mahmūdu fils de *Dāma-Ṅgille* (voir ce dernier nom). — Régna à *Dyāra* (voir ce mot) vers la fin du treizième siècle après avoir renversé la dynastie des Nyakhaté pour la remplacer par celle des Dyâwara, dont il fut le premier prince

ou *fareṅ*. Il est matériellement impossible qu'il ait été tué par Koli, lequel lui est postérieur de plus de deux siècles, mais les traditions soninké le font mourir au cours d'une guerre que lui aurait livrée un roi du Foûta (voir à ce sujet le mot *Koli*). Siré-Abbâs, en relisant son ouvrage, a corrigé « *Mahmūdu* fils de *Dāma-Ṅgille* » en « *Mahmūdu* fils de *Silāmaka* fils de *Dāma-Ṅgille* », ce qui n'est pas meilleur, les traditions soninké donnant le nom de *Silāmaka* à un autre fils de *Dāma-Ṅgille*. Il est fort possible d'autre part qu'un des descendants et homonymes de ce *Mahmūdu* ait été vaincu et tué par Koli; toutefois ce fait n'empêcha pas la dynastie des Dyâwara de se maintenir à Dyâra jusque vers le milieu du dix-huitième siècle, époque à laquelle le royaume de Dyâra fut annexé à l'empire des Bambara-Massassi.

Makam مَكَم. — Nom d'homme (voir *Makka*).

Mākhonne-Sek مَاخُنّ سك avec la voyelle *e* sous le ن et sous le س. — Nom d'un personnage ouolof; *Sek* est le nom d'un clan répandu chez les Ouolofs et qu'on rapporte au mot arabe *cheikh* « vieillard, notable, savant ».

Makka مَكّ. — Nom d'homme fort répandu au Soudan sous des formes diverses selon les idiomes: les Toucouleurs et les Peuls prononcent en général ce nom *Makka* ou *Maka* ou encore *Maṅga*, les Soninké le prononcent *Makhan*, les Mandingues *Maghan*, *Marhan* ou *Manga*. Ibn-Khaldoun prétend que ce serait un synonyme ou équivalent soudanais de Mohammed, mais je crois *Makka* (sous ses formes diverses) bien antérieur à l'islamisme. (Voir *Kāyá*). *Maham* et *Makam* semblent être deux équivalents de Makka. Le *kh* des Soninké passe souvent à *gh* ou *g* chez les Malinké et, transcrit généralement غ par les

Arabes, il passe à *k* ou à *h* chez les Peuls. De même que le غ, le خ arabe, prononcé *k* par les Peuls, peut aussi passer à *h*.

Mālik مَالِك. — Mot arabe signifiant « qui possède » et très répandu comme nom d'homme.

Māmu مَامُ. — Village du Foûta-Diallon où se trouve actuellement un poste (Mamou des cartes).

Mandeṅ مَنْدِڤ par un ڤ à trois points et la voyelle *e* sous le د. — Province située à l'ouest du haut Niger, entre la rive gauche de ce fleuve et le haut Bakhoy, et dont le chef-lieu est Kangaba, entre Bamako et Siguiri. Au treizième siècle, cette province se constitua en un royaume puissant qui devint peu à peu le plus grand empire soudanais dont l'histoire ait gardé le souvenir, empire dont l'apogée se place au début du quatorzième siècle, sous le règne de Kankan-Moussa, et qui, après des démembrements successifs, disparut vers la fin du dix-septième siècle sous la poussée des Bambara. Du nom du *Mandeṅ* (Manding des cartes) dérive celui de ses habitants, les *Mandeṅga* ou Mandingues (*Mandiṅke* ou *Malliṅke* ou *Melliṅke* des Peuls), ainsi que le nom de « mandé » donné communément à la famille ethnique et linguistique dont les Mandingues et leur dialecte constituent l'un des rameaux principaux.

Maṅga مَڤَ par un ڤ à trois points. — Variante du nom d'homme *Makka* (voir ce mot et *Kāyá-Makka*).

Māṅgōne مَاڤُون avec un ڤ à trois points et la voyelle *e* sous le ن. — Surnom ou nom de clan ouolof, accolé par le ms. A au nom d'un roi du Cayor; le ms. B supprime la première syllabe et écrit *Ṅgōne*.

Manna مَنّ. — Nom d'un prince ou d'une dynastie de race noire qui, d'après les traditions locales, succéda au Foûta à la dynastie blanche des *Dyā'ōgo*. Manna pénétra vraisemblablement au Foûta par l'est de ce pays. Peut-être y aurait-il lieu de rapprocher la dynastie de Manna de la dynastie soninké des Nyakhaté, qui régna à *Dyāra* avant celle des Dyâwara et dont le prince le plus célèbre — qui vivait sans doute au treizième siècle — se nommait Mana-Makhan. Cette dynastie des Nyakhaté régnait très vraisemblablement sur le Foûta, par l'intermédiaire des chefs locaux. Il peut être intéressant de remarquer que les légendes soninké font noyer Manda, fils aîné de Mana-Makhan Nyakhaté, dans le Niger, lors d'une poursuite infligée à des Peuls qui avaient tué son frère Bemba Nyakhaté, et que les traditions du Foûta font noyer Manna dans le Sénégal tandis que *Kōba* et *Kuyam*, descendants de Manna, s'enfuyaient dans la brousse. M. Gaden rapporte qu'aujourd'hui encore au Foûta, les enfants, en se baignant dans le fleuve, frappent l'eau pour s'amuser en criant : *Wey, Manna yō ! wey, Manna yō !* (Pleure, ô Manna !) et répètent au cours de leurs jeux : *Holto Kōba nāti ? holto Kuyam nāti ? — Nder dundu !* (Où est entré Kôba ? où est entré Kouyam ? — Dans la forêt !). Ce Manna, qui passe pour avoir professé l'islamisme et avoir été un *tōrōdo*, est représenté par le père de Siré-Abbâs, auteur des *Chroniques*, comme ayant exercé le commandement à *Dyāra* ; nous savons d'autre part qu'il appartenait au clan des *Bah* et que le nom de clan qui correspond à Bah chez les Soninké est précisément Nyakhté. Il n'y aurait rien d'impossible à ce que les princes de la dynastie musulmane et soninké de Manna, ou leurs représentants au Foûta, soient ceux dont nous ont parlé les géographes arabes comme ayant régné au Tekroûr au début du mouvement almoravide, c'est-à-dire au XIe siècle (voir la note 2 à la suite du Tableau Chronologique).

Maryam مريم. — Prononciation usuelle, au Foûta, du nom arabe de Marie, mère de Jésus, nom donné très fréquemment aux filles.

Māt مَاتْ. — Nom de divers personnages et en particulier du fils de Manna ou Moûssa; dans les contes populaires, *Māt-Mūsá* est désigné sous le nom de *Hammadi-Manna*.

Mātam مَاتَمْ. — Nom du fort élevé en 1857 par les Français sur la rive gauche du Sénégal (Matam des cartes).

Maymūna مَيْمُونَة (heureuse). — Nom arabe fréquemment donné à des femmes chez les musulmans du Foûta.

Mbākna بَاكْنَ par un ب surmonté de trois points. — Village du cercle de Matam, au bord d'un marigot ou bras méridional du fleuve.

Mbāl بَالْ par un ب surmonté de trois points. — Nom de la tribu des *Mbālḇe*, qui sont des Peuls se donnant comme généalogie *Demba* fils de *Samba* fils de *Mōdam* fils de *Hēla* fils de *Dyālo* fils de *Tyabilam* fils de *Tyokko* fils de *Deṅa* fils de *Dyāliga-Mākama*. *Samba-Mōdam* ou *Sam-Mōdam* et ses descendants portèrent le titre d'*arḍo-Mbālbe*. L'un de leurs captifs alla faire sa cour au *fareṅ* de *Dyāra*, qui lui donna le commandement du territoire des *Mbālḇe* avec le titre de *far-Mbāl* ou *fara-Mbāl*; Koli le tua et donna son titre et sa succession à un *Dyōp* de *Kayhayḍi* (Kaédi), dans la famille duquel se sont maintenus le titre de *far-Mbāl* et le commandement des *Mbālḇe*.

Mbālḇe بَالْب et بَالْب (le premier ب surmonté ou non de trois points, le second ب avec trois points). — (Voir *Mbāl*).

Mbantu بَنْتُ par un ب surmonté ou non de trois points. — Village situé dans le cercle de Podor, non loin de *Gede*.

Mbāny بَاجْ avec trois points sur le ب et sur le ج. — Village des Yirlâbé situé sur la rive droite du Sénégal en amont de Saldé (M'Bagne des cartes); il passe pour avoir été fondé par un *Tyeḍḍo*, c'est-à-dire un Nègre, nommé *Mbanyi*, dont les descendants sont des *Subalḅe* (pêcheurs) ayant pour nom de clan *Dyōp*.

Mbanyi بَجِ avec trois points sur le ب et sur le ج. — Ancien nom de *Mbāny* (voir ce mot) et nom du fondateur de ce village.

Mbarān بْرَان avec un ب surmonté de trois points. — Nom d'homme qui est orthographié dans le ms. B. de la même manière que *Birān* (voir ce mot).

Mbaty بَجْ avec trois points sur le ب et le ج. — Nom d'un clan qu'on rencontre à *Hāyre-Funēḅe* (voir ce mot).

Mbōlo بُولْ par un ب surmonté ou non de trois points. — Nom donné à divers villages et notamment à *Mbōlo-'Āli* et à *Mbōlo-Birān* (voir ces mots), qui sont deux villages voisins. Là vivaient des Sérères descendants de *Dewa-Gay* et de *Lottiri-Gèy*. Ces Sérères avaient émigré dans le Saloum, puis en étaient revenus et parlaient le ouolof. Quand le *satigi* envoyait chez eux, ils disaient dans cette langue: *Naudem tyi tandarma mbōlo* « allons au dattier pour [tenir] palabre ». Il y avait en effet chez eux un dattier qui servait de point de réunion. Alors on appela ces villages *Mbōlo* et ils furent appelés par la suite *Mbōlo-'Āli-Sīdi* et *Mbōlo-Birān* du nom des personnages qui vinrent s'y

installer après y avoir reçu des donations de terre (Siré-Abbâs).

Mbōlo-'Āli ou **Mbōlo-'Āli-Sīdi** بول عال سيد. — Village de la province des *Yirlābe* où s'installa un nommé *'Āli* fils de *Sīdi*, d'où le nom qu'on lui donne souvent pour le distinguer d'autres villages appelés aussi *Mbōlo*. (Le ب n'est que rarement surmonté de trois points). — Voir *Mbōlo*.

Mbōlo-Birān بول بران par un ب initial surmonté ou non de trois points. — Village où résida un *elimān* nommé *Birān* et situé dans le canton des Yirlâbé (cercle de Saldé). — Voir *Mbōlo*.

Mbolton بلتن par un ب surmonté de trois points. — Nom d'un terrain de culture dont le propriétaire, qui porte le titre de *tyērno-Mbolton*, réside à Anyam-Godo.

Mbowba بوب par un ب initial surmonté de trois points. — Nom de femme, que l'on trouve orthographié aussi *Bowmba* بوب (par un ب final surmonté de trois points). Il fut porté par la mère du *lām-Tōro Mohammadu-Mbowba*, ancien spahi auquel les Français avaient donné le commandement du Tôro ; ce *Mohammadu-Mbowba* avait pour père *'Abdul-Dyībi*, fils du lâm-Tôro *Dyībi*.

Mbōya بوى et **Mbōye** بوى par un ب surmonté de trois points et un ى portant la voyelle *a* ou la voyelle *e*. — Village situé dans le Tôro. Le commandement appartient à des *Līdube* et le chef porte le titre d'*elimān* (connu des Européens sous le nom de M'boyo).

Mbul بُلْ par un ب surmonté de trois points. — Localité du Cayor située à quelque distance au nord-est de la station de chemin de fer de Kelle.

Mbumba بُمْبَ (par deux ب surmontés de trois points) ou بُمْبَ (avec le dernier ب seul surmonté de trois points) et aussi بُمْبَ (sans aucun point supplémentaire). — Village du Lâo situé sur la rive sud du marigot de Doué.

Medīna (voir le mot suivant).

Medīna-Ndyātyḇe مدينة جاجب et مدين جاجب avec deux ج surmontés de trois points et un ب surmonté ou non de trois points et portant la voyelle *e*. — Village situé dans le Lâo, sur la rive sud du marigot de Doué (Médina des cartes). Son nom signifie « la ville des *Ndyāty* » ; il est en effet habité par des gens du clan *Ndyāty*, lesquels sont d'origine sérère. Il est souvent appelé *Medīna* tout court.

Meri مر avec la voyelle *e* sous le م. — Nom d'un village de Peuls situé près de *Mbumba*, dans le Lâo.

mihrâb محراب. — Partie de la mosquée vers laquelle on se tourne pour prier ; elle est orientée de façon à ce qu'en la regardant on fasse face à La Mecque.

Miná منى. — Nom d'une localité voisine de La Mecque près de laquelle se trouve la célèbre colline d'*El-'aqaba*. La légende rapportée par les *Chroniques*, se basant sans doute sur une simple homophonie, fait venir de là le fondateur de la dynastie des *Manna*, bien que, selon les traditions courantes, cette dynastie fût de race noire.

Mōdi مود. — Abréviation probable de *Mōdibbo* (voir ce mot), qui est donnée comme nom ou surnom à un grand nombre d'hommes au Foûta et dans tout le Soudan (soit sous la forme *Mōdi*, soit sous la forme *Mōri*) et qui revêt souvent la signification de « musulman ».

Mōdibbo مودب. — Mot peul qui provient très vraisemblablement de l'arabe *mo'addib* معدب, lequel signifie « professeur, instituteur » ; c'est en effet la signification de *mōdibbo*, qui est employé, surtout au Mâssina et au Foûta-Diallon, comme synonyme de *tyērno* (voir ce mot). On l'emploie aussi comme nom propre, soit sous la forme *Mōdibbo*, soit sous la forme abrégée *Mōdi* (voir ce mot).

Mohammadu محمد (le glorifié). — Nom du prophète Mahomet, très répandu chez les musulmans du Foûta et de tout le Soudan sous l'une des formes *Mohammadu*, *Mahmadu*, *Māmadu*, *Māmadi*. Un grand nombre de personnages mentionnés dans les *Chroniques* portent ce nom. Le nom de *Mohammadu* ou *Mahmadu* est donné au premier des fils dans la famille *Wan* (voir ce mot), qui fournit les chefs du Lâo (Cf. *Du nom chez les Toucouleurs*, par H. Gaden, *Revue d'ethnographie et de sociologie*, n° 1-2, 1912).

Mokhtār-uld-Būna مختار ولد بون. — Personnage appartenant à la tribu maraboutique des *Ulād-Deymān*, qui est d'origine berbère.

Moktār مختار. — Prononciation peule du nom arabe *Mokhtār* ou *Almokhtār* « le grand, l'élevé ».

mōlle مول avec la voyelle *e* sous le ل (la vocalisation manque souvent). — Mot peul signifiant « les protections » ;

le titre de *tyērno-mōlle* fut porté par plusieurs personnages religieux d'une famille habitant l'est du Bôsséya, et notamment, au temps de Souleïmân-Bâl, par le nommé *Mahmūdu-'Āli-Rāsin*; ce titre correspond à « marabout aux protections » (voir *tyērno*). Le mot *mōlle* vient de la même racine que le verbe *mōlāde* « se mettre sous la protection de ».

Mōri مُور. — Prénom ou titre usité surtout chez les Soninké, les Mandingues, les Dyoula, etc., et souvent prononcé « Môdi » ; on, lui donne communément la signification de « marabout » ou, plus simplement, de « musulman ». Ce mot a, très probablement, la même origine que le mot peul correspondant *mōdibbo* (voir ce mot).

Mōr-Ṅgumbo مُورْ ڤُمْبُ et مُورْ كُمْبُ par un ڤ ou un ك à trois points et un ب surmonté de trois points. — Nom donné par les *Chroniques* à un conseiller musulman d'un roi du Cayor; *mōr* est l'équivalent de *mōri* et par suite de *tyērno* (voir ces mots); quant à *Ṅgumbo*, c'est, ou bien le nom même du personnage, ou celui du village où il vivait.

Mudēri مُدِير avec la voyelle *e* sous le د. — Village situé sur la rive gauche du Sénégal à quelque distance en aval de Bakel, à la frontière du Damga et du *Gadyāga* (voir ce mot) ; c'est le « Moudéri » des cartes.

Mudytabá مُجْتَبَى. — Mot arabe signifiant « choisi » et donné comme nom ou surnom à des hommes ou des femmes; ce nom est écrit ainsi dans A, tandis que B le fait précéder de l'article et écrit *Almudytabá*.

Musa مُسَ ou **Musá** مُسَى. — Prénom fort répandu au

Soudan et généralement orthographié comme le prénom arabe موسى « *Mūsá* » (voir ce mot). Il y a cependant entre ces deux noms une différence d'emploi aussi bien que de prononciation : la forme *Musa* n'est appliquée en général qu'à des captifs, tandis que la forme *Mūsá* est réservée aux hommes libres. (Cf. *Tyam*, nom d'un clan appartenant à la caste des bijoutiers, et *Tyām*, nom de clan en usage chez les *Tōrodḅe*; *Tal*, nom de clan répandu chez les *Lawḅe* fabricants de pirogues de *Ṇdyum* et de *Ṅgidyilon*, et *Tāl*, nom de clan d'El-Hâdj-Omar et de ses descendants. Le village d'origine de ce dernier était *Halwār* هلوار, tout près de *Ndyum*, et les *Taltalḅe Lawḅe* de *Ndyum* prétendent être de même origine, ce qui ne fait pas plaisir aux *Tāltālḅe* descendants d'El-Hâdj-Omar. Cependant, les anciens du pays savent que les *Lawḅe* ont raison, et c'est ce qui explique le peu de succès d'El-Hâdj-Omar dans son pays à son retour de La Mecque). Cet allongement par emphase est employé également chez les Ouolofs : au Oualo, on a *Dyao* chez les non-nobles et *Dyāo* chez les nobles, etc.

C'est ce qui explique aussi en peul les formes *dyom* et *dyōm* : *dyom* sert à former les noms d'agents, *dyōm* est un titre. M. Gaden cite à ce propos l'exemple de *Musa-Mōlo* du Firdou, qu'on appela *Mūsá-Mōlo* quand il se fut taillé un royaume.

Mūsá موسى. — C'est le nom arabe bien connu (Moïse), aujourd'hui très répandu au Soudan, même chez des tribus non-musulmanes. Il est fort possible qu'avant l'islamisme il existât au Soudan un nom d'origine indigène ressemblant à Moussa et que ce nom ait été arabisé par les lettrés. On trouve cité dans les *Chroniques* plusieurs personnages du nom de *Musa* مُسَ sans و ni ى final, ou *Musá* مُسَى avec un ى final mais sans و ; plusieurs de ces personnages paraissant être antérieurs à l'apparition de l'islamisme

au Soudan, on peut supposer qu'il existait autrefois dans ce pays un nom prononcé *Musa* qui, depuis, a été identifié avec la forme arabe du nom de Moïse (voir *Musa*).

Mustafá مصطفى ou *Almustafá* المصطفى. — Surnom de Mahomet, signifiant en arabe « l'élu »; très employé comme nom d'homme.

Nabbādyi نبّاج. — Village du Nguénâr ou du Bôsséya, sur la route de Matam à Saldé (Nabagui des cartes). C'était, avant Koli, la résidence d'un chef dyâwara dépendant du *fareṅ* d'Anyam-Godo, lequel à son tour dépendait du roi de Dyâra; le dernier de ces chefs, *Dibēri*, fut tué par Koli.

Nammarde نمّرد avec la voyelle *e* sous le د. — Localité du Boundou située au sud-ouest de Bakel.

Ndar اندر. — Nom indigène de Saint-Louis du Sénégal. Les *Chroniques* en ont formé l'ethnique الاندريون « les gens de Ndar ».

Ndōṅgo دوڨ par un د et un ڨ à trois points. — Village du Tôro.

Ndullība دلّيب par un د surmonté de trois points. — Lieu de campement situé sur la rive droite du Sénégal et utilisé en saison sèche par les Yirlâbé du *Dyēri*.

Ndyaga-Yeysa جك يس (avec trois points sur le ج et le ك) ou جك (avec trois points sur le ك seulement), et la

voyelle *e* sous le premier ى du second mot. — Nom d'un personnage du Cayor qui appartenait à la famille des *Mbake*, dont est issu le fameux marabout Ahmadou-Bamba, chef actuel de la secte des « mourides » au Sénégal.

Ndyāty (voir le mot suivant).

Ndyātyḅe جَاجِبْ par deux ج et un ب surmontés chacun de trois points et avec la voyelle *e* sous le ب. — Le mot *Ndyātyo*, plur. *Ndyātyḅe* signifie « qui a pour nom de clan *Ndyāty* ». Les *Ndyātyḅe* sont des *Tōrodḅe* d'origine sérère, qui portaient autrefois le *yettōde Soh* et qui proviennent des *Wollarḅe*. Ayant été chassés par ceux-ci à la suite de dissensions intestines ils s'écrièrent « *Ndyātyinoḍen* » (dépêchons-nous !) et c'est ainsi que *Ndyāty* devint le yettôdé de leur fraction.

Ndyawār جَوَارْ par un ج surmonté de trois points. — Localité située dans le Tôro et appelée aussi *Ndyawāra*.

Ndyāy جَايْ par un ج surmonté de trois points. — Nom d'un clan répandu surtout chez les Ouolofs ; ce nom se rencontre aussi au Foûta comme prénom d'homme et de femme. Il fut porté notamment par une femme du *satigi Būbu-Musá*, qui était fille de *Mummu* fille de *Gaku* fils de *Sawa-Lāmu*, et qui fut mère de *Ḵonko-Būbu*, de *Sule-Ndyāy* l'aîné, de *Sirē-Ndyāy* et de *Bakkar-Būbu*. Il fut porté aussi par une femme de la tribu des *Yalalḅe* qui fut mère de *Sule-Ndyāy* « le jeune ».

Ndyobbo جُبُّ par un ج surmonté ou non de trois points. — Nom d'homme.

Ndyubayru جُبَيْرُ (ou جُبَيْرُ avec un ج surmonté de trois

points) et aussi جبير (*Dyebīr*). — Nom d'homme qui pourrait être une déformation du nom arabe Zobeïr زبير ou du mot arabe جبّير « superbe ».

Ndyum جم par un ج surmonté de trois points. — Localité du cercle de Podor, qui était avant Koli la résidence d'un *farba* ou gouverneur dépendant du roi dyâwara de Dyâra. Le *farba* de *Ndyum* tué par Koli, *Tyēw-Birom-Mbanyi*, portait le nom de clan de *Dyeṅg*.

Nēga نيك avec la voyelle *e* sous le ن et un ك à trois points. — C'est ainsi qu'on appelle la famille des *Nēganāḅe*.

Nēre نير avec la voyelle *e* sous le ن et le ر. — Village situé sur la rive droite du Sénégal, en aval du poste de Kaédi, et habité par des *Hebbiyāḅe* (voir ce mot).

Newre نور avec la voyelle *e* sous le ن et le ر. — Terrain de culture inondé aux hautes eaux (*kolaṅgol*), qui dépend de *Hāyre* (voir ce mot).

Ṅgādo كاد par un ك à trois points et un د portant un damma à trois points. — Nom d'une mare située près de *Dyāba* dans le canton des Yirlâbé ; son nom vient de *ṅgādāda* « python » et on l'appelle aussi *vēndu gādādi* « la mare aux pythons ».

Ṅgadyak كجك avec trois points sur le premier ك (A) ou sur les deux (B). — Nom désignant une région de terrains de culture du *Wālo* de la rive gauche du Sénégal, entre *Giray* et *Gāwol*, dans le *Bōseya*.

Ṅgenār كَنَار par un ك surmonté ou non de trois points et portant la voyelle *e*. — Province centrale du Foûta, entre le Bôsséya ou Bôssoya et le Damga (Ganar des cartes).

Ṅgidyilon كَجِلُن par un ك à trois points, et aussi كجلن par un ك ordinaire et sans autre vocalisation que le djezm sur le ن. — Village du Nguénâr sur la rive gauche du Sénégal, entre Matam et Kaédi (N'Guiguilone des cartes). Son nom signifie « les petits *gidyili* », ce dernier mot servant à désigner un arbre d'une certaine espèce.

Ṅgōne قُون avec un ف à trois points et la voyelle *e* sous le ن. — Voir *Māṅgōne*.

Ṅguy كُي par un ك à trois points. — Village situé au sud du Sénégal, sur le marigot de Doué, près de Saldé.

Nīmá نيمي. — Nom de l'un des compagnons peuls de Koli; il était, d'après la tradition, *satigi* du *Ṅgadyak* (voir ce mot). Le mscr. A nous donne sa lignée maternelle (*lenyol dewol*), tandis que le mscr. B donne sa descendance paternelle (*lenyol gorol*) et le fait naître de *Teṅgella*, père adoptif de Koli. Le *Tarîkh es-Soûdân* mentionne ce personnage (pp. ٧٧ du texte et 128 de la traduction) sous le nom de « *Nīma* chef (*saltī*) des *'Ururḇe* » (نيم سلتى ورورب) et dit qu'ainsi que *Teṅgella* (تنيض) chef des *Yālalḇe* (يالالب), Dikko chef des *Feroḇe* (فِرهِى, pour فِرِبِى), et Kara (lire Bolâro) chef des *Wollarbe* (ولرب), il provenait d'une tribu du Dyolof (peut-être faut-il lire جلب au lieu de جلف, c'est-à-dire « des *Dyalluḇe* » au lieu de « du Dyolof ») établie sur le

territoire du Malli (lisez « sur le territoire de l'empire mandingue ») et s'était installé dans la province du *Kanyāga* (فياك), c'est-à-dire dans le royaume de Dyâra ; après que l'*askia* de Gâo El-Hâdj-Mohammed (ou son frère 'Amar) eut tué *Teṅgella* à Dyâra (en 1512), *Nīma* aurait émigré au Foûta avec ses compagnons, et leurs descendants se trouvaient encore au Foûta du vivant de l'auteur du *Tarîkh* (dix-septième siècle) : خرجوا من قبيلة جلب في ارض ملّي ونزلوا في ارض فياك فلما قتل الامير اسكيا الحاجّ محمّد اللعين رحل الكلّ الى فوت وسكنوا هنالك وهم فيها الى الان

D'après Siré-Abbâs, *Nīmá* était fils de *Teṅgella* et ses descendants sont tous *Sèybōḅe* (voir ce mot).

Les autres enfants de *Teṅgella* étaient :

Gata, mort sans enfants.

Dyālo, mort sans enfants.

Bolāro, dit *Dyey-Bolāro, arḍo* des *Wollarḅe*, mort sans enfants.

Mahmūdu, qui eut parmi sa postérité l'*alfā Hammadi-Fālel*, le premier *tōrōdo* de la famille, dont les descendants portent le titre de *tyērno-Siwol-Nabbādyi*.

D'après le même, *Teṅgella* avait le commandement des *Yālalḅe* ; quand il eut été tué à *Dyāra*, le commandement passa à son frère *Māliga*.

Note sur *Feroḅe*. — Le nom de cette tribu se dit au Foûta *Perēḍyo*, pl. *Fereṣḅe* ; dans l'Est on dit au plur. *Feroyḅe* et *Ferōḅe*, mais le sing. *Perēḍyo* s'est maintenu.

Fereṣḅe est l'équivalent de *Fereyḅe* (d'où *Perēḍyo*), lequel a donné *Feroyḅe* puis *Ferōḅe*.

La forme la plus ancienne du radical est *Feres* et le nom d'ensemble de la tribu est *Peres*.

Ṅōmi كُوم par un ك à trois points. — Mare située sur la

route de Badon à *Tyīpi* (voir ce mot), au sud du Boundou.

Nūhu نوح. — Nom arabe de Noé, assez répandu chez les Musulmans du Foûta.

Ṇumá نمى. — Localité située dans le Lâo, près de *Gollēra* (voir ce mot).

Nyá جي par un ج surmonté de trois points. — Nom d'un clan qu'on rencontre à *Hāyre-Funēḅe* (voir ce mot).

Nyān جان par un ج à trois points. — Prononciation toucouleure de *Nyāni*, nom d'une province de la haute Gambie, située le long de ce fleuve, au sud du *Wul* ou *Wuli* ou « Niani-Ouli » de nos cartes et du Boundou; le *Nyāni* devait comprendre autrefois les régions de Mac-Carthy (Gambie anglaise) et de Yarbatenda (colonie française du Sénégal).

Nyānyāre جاجار par deux ج surmontés de trois points et la voyelle *e* sous le ر. — Lieu-dit qui serait connu depuis une bataille qu'y aurait livrée Koli; il se trouverait dans le Ferlo.

Nyokolo-Kōbá جكل كوبى avec un ج à trois points. — Affluent de droite de la haute Gambie, se jetant dans ce fleuve à une centaine de kilomètres en aval de notre poste actuel de Kédougou (Niokolo des cartes); le nom de ce cours d'eau est mandingue et signifie « grande rivière du Nyokolo ».

Nyokor جكر par un ج surmonté ou non de trois points.— Nom d'un personnage fameux dont prétendent descendre

plusieurs familles nobles du Foûta et qui descendrait lui-même du légendaire *'Okbatu* par *Rūrubah*.

Nyōro جور par un ج surmonté de trois points. — Chef-lieu du cercle actuel du même nom, dans la province du Kingui (Sahel); c'est le Nioro des cartes.

Nyūkul جوكل par un ج surmonté de trois points. — Un chef de famille résidant à *Tyilamol* porte le titre d'*elimān-Nyūkul* parce que, dit-on, son ancêtre, étant allé s'établir auprès d'un *satigi* du Déklé et ayant fait observer à celui-ci qu'il avait déjà beaucoup de monde auprès de lui, s'attira cette réponse : *Yah nyūkoyoḍa !* « va t'introduire (dans cette foule) ».

'Ōgo أوك par un ك à trois points. — Village du Damga situé près et à l'ouest de Matam (Ogo des cartes). Ce village fut l'une des résidences de *Dyā'ōgo* ou de sa dynastie. Il aurait été autrefois très important ; on rencontre près de ce village de nombreuses traces de hauts-fourneaux.

'Okbatu fils de **'Āmir** عقبة بن عامر. — Nom de deux personnages historiques, dont l'un figura parmi les habitants de Médine qui prêtèrent leur concours à Mahomet et fut tué sous le règne d'Aboubekr, le premier khalife, en 632-633, et dont l'autre fut gouverneur de l'Égypte et y mourut vers le milieu du septième siècle de notre ère.

Les légendes musulmanes qui ont cours au Soudan relativement à l'origine des Peuls et des Toucouleurs, afin de donner à ces peuples une origine islamique, leur attribuent comme ancêtre l'un de ces personnages, — qu'elles appellent souvent *'Okba-ben-Yāsir* et parfois *'Okba-ben-Nāfi'* — et prétendent que ce *'Okba*, ou *'Okbatu*, parti de Médine avec Amroû pour aller islamiser l'Égypte sous le règne du

khalife Omar (634-644), se serait arrêté dans le Tôr (Sinaï), y aurait épousé la fille du roi du pays et aurait eu d'elle quatre enfants qui auraient donné naissance aux quatre principales tribus peules (Dialloubé, Dayébé, Férobé et Ourourbé). — Au sujet de cette légende, voir mon étude sur les *Traditions musulmanes relatives à l'origine des Peuls*, dans la *Revue du Monde Musulman*, 1912, pp. 242 et suiv., et aussi *l'Islam et la politique musulmane française*, de Robert Arnaud, 1912, pp. 152-153.

'Ōlol-Dyāwḅe عُولُلْ جَاوْبِ. — Nom d'une localité située dans le Lâo.

'Omar عُمَرْ. — Nom arabe assez répandu au Foûta, porté notamment par le fameux conquérant El-Hâdj-Omar (voir *Alhādyi-'Omar*) et par son lieutenant l'*alfā* Omar-Boïla (voir le mot suivant). Entre autres célèbres personnages musulmans qui ont porté ce nom, il convient de citer le khalife Omar-ben-El-Khattâb, deuxième successeur de Mahomet.

'Omar fils du *tyērno Boylá* عمر ابن جيرن بيلى dit الفاهم (*alfāhimu* ou *alfā*, « le docteur »).— L'un des principaux lieutenants d'El-Hâdj-Omar qui, vers 1850, fut chargé par ce dernier de lui recruter des partisans au Foûta et les lui amena dans le Bambouk.

Padalal بَدَلَلْ. — Village du Damga situé sur la rive gauche du Sénégal entre Bakel et Matam.

Pāfa-Warnēu بَافْ وَرْنِيُو par un ب surmonté de trois points et la voyelle *e* sous le ن. — Village situé dans le *Sālum* (voir ce mot), sur le cours supérieur de la rivière Saloum.

Paldi بلد par un ب surmonté de trois points. — Nom donné à un lieu où les Peuls campent en saison sèche (au sud du fleuve, dans le cercle de Saldé).

Pāte بات par un ب surmonté de trois points et avec la voyelle *e* sous le ت. — Nom donné généralement au Foûta au cinquième enfant mâle d'une famille.

Pendō بدو par un ب et un د surmontés de trois points, le premier portant la voyelle *e*. — Nom de femme qui est un équivalent de *Pendā*; ce dernier nom est donné en général au Foûta à la troisième fille d'une famille.

Pete بت avec un ب surmonté de trois points et la voyelle *e* sous chacune des deux lettres. — Nom d'un village des Yirlâbé.

Le mot *pete* est le pluriel de *feto*, qui désigne toute excavation dans laquelle l'eau demeure après les pluies; le nom de ce village signifie donc à peu près « les mares » ou « les flaques d'eau ».

Pir بر par un ب surmonté de trois points. — Village situé dans le Cayor; c'est un centre d'études musulmanes.

Podōr بدور. — Nom d'un village bien connu du Tôro où se trouve un poste français.

Ragiyatu رقية. — Mot arabe signifiant « magicienne» et employé comme nom de femme (voir *Raki*).

Rahmata ou **Rahmatu** رحمة. — Mot arabe signifiant « clémence » et employé comme nom de femme.

Rahmatullāhi رحمة الله. — Expression arabe signifiant « la miséricorde de Dieu » et employée comme nom de femme.

Raki رَك (A) et **Ragiyatu** رقية (B). — Nom de femme ; la première forme est une abréviation de la seconde, laquelle est un mot arabe signifiant « magicienne ». Ce nom est donné à la première née des filles dans la famille *Wan* (voir ce mot), qui fournit les chefs du Lâo.

Rāsid راشد (voir *Rāsin*).

Rāsin راسِن. — Nom d'homme très fréquent au Foûta ; les Musulmans l'ont rapproché des noms arabes *Rāchid* الراشد « le loyal » et *Rachīd* الرشيد « le bien dirigé », et on trouve plusieurs fois dans les *Chroniques* un même personnage appelé tantôt *Rāsin* et tantôt *Rāsid* ou *Rasīd* (pour *Rāchid* ou *Rachīd*) ; les lettrés du Foûta disent que *Rāsin* doit se traduire en peul par *pewḍo* « le droit, le loyal ».

Régnault رجو par un ج surmonté de trois points et un ر portant la voyelle *e* ; ce nom est précédé de مس (avec la voyelle *e* sous le س) qui est la transcription de « monsieur ». — Il s'agit du lieutenant de vaisseau Régnault, qui passa en 1863 avec l'imâm du Foûta un traité par lequel ce dernier reconnaissait l'indépendance du Tôro et du Damga. Le même officier fixa l'emplacement d'un poste en contrebas du village de *Hāyre* (Aéré des cartes), au bord du marigot de Doué et à l'embouchure d'un petit affluent de ce marigot (voir *Hunuko-Hāyre*). Le bureau actuel du télégraphe est installé sur cet emplacement.

Rey ري avec la voyelle *e* sous le ر. — Village du cercle de Podor.

Reybaud ريبُو avec la voyelle *e* sous le ر et un ب surmonté d'un damma à trois points (le nom est précédé du titre « colonel » كُلُنِل, avec la voyelle *e* sous le ن). — Le colonel Reybaud signa le 24 octobre 1877 à Galoya, avec l'imâm Mohammadou, un traité déclarant le Lâo et le pays des Yirlâbé indépendants de l'imâm du Foûta et plaçant ces provinces sous le protectorat français.

Rindyaw ou **Rindyao** رِنْجَوْ. — Village situé sur la rive droite du Sénégal entre Kaédi et Boghé.

Ru'rubah, Rūrubah ou **Rūruba** رُعْرُبَه. — L'un des enfants du légendaire *'Okbatu* (voir ce mot) fils de *'Āmir*; d'après la tradition, *Ru'rubah* aurait été l'ancêtre de la tribu des Ourourbé et notamment du clan *Bah.*

Sābōyi صابوى (sans vocalisation). — Nom d'homme résultant d'une contraction de *Samba-Ḅōyi* ou *Sawa-Ḅōyi*, c'est-à-dire Samba fils de *Ḅōyi* (*Ḅōyi* est un nom de femme).

Sāda ou **Sa'ada** سعد. — Prénom tiré du mot arabe سَعْد (bon augure). Ce fut le nom d'un almâmi du Foûta (*Sāda-Ibrá*) et aussi celui d'un almâmi du Boundou dont le fils et successeur, *Bubakar-Sāda*, fut l'allié de *'Abdul-Bubakar* et fut vaincu avec lui au combat de *Bōfel.*

Saḍe سَطِ avec la voyelle *e* sous le ط. — Nom de la mère du *satigi Yero-Saḍe*, qui avait pour père *Yero* fils de *Gelādyo* fils de *Sampannyel* fils de *Bōkar* fils de *Sawa-Lāmu.*

Sādel صادِلْ avec la voyelle *e* sous le د. — Village du *Ṅgenār.*

Safiyyata صَفِيَّة. — Mot arabe signifiant « pure » ou « amie sincère », employé comme nom de femme.

Sāhel السَاحِل. — Mot arabe qui signifie proprement « rivage » et qui est usité au Foûta comme dans tout le Soudan pour désigner la bordure méridionale du Sahara : c'est ainsi qu'il a pris l'acception de « nord » dans les pays situés au sud de cette bordure.

Sa'idu سعد. — Nom arabe (voir aussi *Seydu*).

Sa'īdu سعيد. — Nom arabe (voir aussi *Seydu*).

Salde صَلْد avec la voyelle *e* sous le د. — Point du canton des *Yirlābe*, sur la rive gauche du Sénégal, où se trouve un poste français actuellement abandonné.

Salde veut dire « confluent » et le poste a été nommé ainsi à cause de la proximité du confluent du fleuve et du marigot de Doué. Le village auprès duquel le poste actuel de Saldé a été construit s'appelle *Tebekut.*

Salsalḅe سَلْسَلْب par un ب surmonté de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom de clan *Sal*, qui était celui des anciens rois du *Tōro* ou *lām-Tōro* (voir ces mots). On prétend que ces princes portaient ce nom de clan parce qu'ils avaient toujours été indépendants et que la racine *sal* se rattache à l'idée d'indépendance (*salāde*, refuser). La forme du singulier est *Tyalsalo.*

Dans ses généalogies, Siré Abbâs donne comme ancêtre de tous les *Salsalḅe* peuls un certain *Birom-Bōkar* descendant de *Mākama*, le père de *Boḍewal.*

Les descendants de *Birom-Bōkar* ont pour *yettōde* Sal. Mais de nombreux *Seḅḅe* (Nègres) répandus dans tout le Foûta ont aussi ce *yettōde* et l'avaient antérieurement à *Birom-Bōkar.*

Sālum سَالُمْ. — Nom d'une province et d'un fleuve situés au sud du Sine (Saloum des cartes).

Sālum est aussi un nom d'homme, qui fut porté entre autres par le *farba* de *Wālalde* qui fut tué par Koli.

Samba صَنْبَ (toujours écrit par un ص dans les *Chroniques*, ainsi que son équivalent صَوَ ; on trouve سَنْبَ par un س dans le *Tarîkh es-Soûdân*). — C'est le nom donné en général au deuxième enfant mâle de la famille chez les Toucouleurs et les Peuls. Les Maures voisins du Foûta et les Toucouleurs emploient comme diminutif de *Samba* la forme *Senyba*, qui pourrait être considérée comme un dérivé orthographique de *Samba*, ce dernier mot étant toujours écrit par un ن et non un م avant le ب, malgré la prononciation *Samba* ; mais *Seneyba* peut aussi provenir du mot arabe صَنَابِي, qui signifie « roux clair ».

Note de M. Gaden. — « Remarquer que le prénom *Seneyba* n'est usité spécialement que chez les Maures des régions voisines du Foûta et que, seuls, les Toucouleurs l'emploient comme un nom pouvant doubler Samba. Le diminutif peul de Samba est au Foûta *Sambayel* chez les sédentaires et *Tyambulel* chez les nomades. »

Sambo-Dabbel صَنْبُ دبّل, le premier mot par un ص, le second par un ب surmonté de trois points et d'un chedda et portant la voyelle *e*. — Veut dire « Sambo le courtaud ». Les deux ms. portent nettement *Sambo* et non « Samba », bien que, voyelle finale à part, l'orthographe soit celle du mot *Samba* (صَنْبَ) ; on rencontre d'ailleurs, vocalisés par *o*, plusieurs noms prononcés d'habitude par un *a* : *Sambo* et *Samba*, *Dembo* et *Demba*, *Pendō* et *Pendā*, etc. — *Sambo*-

Dabbel, roi du *Nyān* ou Niani qui fut tué par Koli, avait pour nom de clan *Bannōr* et provenait de ces Sérères qui, du temps des Dyâ'ôgo, avaient vécu au Foûta dans les villages dénommés *'Anyam* (voir ce mot). Un frère et homonyme de *Sambo-Dabbel* commandait à la même époque le *Wul* ou *Wuli* (Ouli des cartes, à côté du Niani); ce dernier, après la conquête du Foûta par Koli, lui fit sa soumission.

Sampannyel ou **Samba-Pannyel** صَنْبَ بَجّلْ. — Personnage dont la mère s'appelait *Pannyel* fille de *Gelādyo* et dont le père était *Bōkar-Sawa-Lāmu*.

satigi ستك et سَتَكْ avec un ك ordinaire ou un ڭ à trois points. — Titre d'origine mandingue usité au Foûta avec le sens de « roi » ou « grand chef » et qui correspond à peu près au titre peul *ardo* (voir ce mot). Le mot mandingue qui s'est corrompu au Foûta en *satigi* est *silātigi* ou *sirātigi*, c'est-à-dire « maître de la route » et, par suite, « chef de migration, guide, conducteur ou chef de tribu » ; cette dernière forme était encore employée au Foûta aux seizième et dix-septième siècles, comme le prouvent les récits des voyageurs européens nous parlant du « siratique » du Foûta. Dans d'autres régions, le même titre a revêtu les formes *saltigi*, *saltige* ou *saltī* (cette dernière forme figure dans le *Tarîkh es-Soûdân*). Les *Chroniques* donnent le titre de *satigi* aux rois du Foûta successeurs de Koli, ainsi qu'aux chefs d'origine dénianké de la province de *Dekle* (voir ce mot), sur la rive droite du fleuve, qui cherchèrent à se créer là un commandement indépendant. Il semble que le titre de *satigi* était porté déjà par des princes du Foûta antérieurement à Koli, ce qui est d'autant plus vraisemblable que le Foûta dépendait alors, par *Dyāra*, de l'empereur du Manding ou Malli (voir aussi le mot *fareṅ*).

Sawa صَوَ. — Corruption ou transformation de *Samba* (voir ce mot); les *Chroniques* donnent souvent à un même personnage le nom de *Samba* ou celui de *Sawa* indifféremment (cf. *Dewa* et *Demba*, *Kuwa* et *Kumba*, etc.). — « *Sawa* est en réalité une forme latérale plus spécialement employée par les Peuls. » (Note de M. Gaden.)

Sawa-Lāmu صَوَلَامُ et plus souvent صولام, sans aucune vocalisation (B donne la première fois صَوَلَاَم). — Surnom donné à *Samba-Yero-Koli*, petit-fils et quatrième successeur de Koli, parce que, étant encore enfant, il ne voulait être appelé que *Samba lāmotōḍo* « Samba qui règnera » ; de là ce surnom de *Samba-Lāmu* ou *Sawa-Lāmu*, qui lui resta. Les anciens voyageurs européens nous parlent d'un prince qui est appelé « Samba Lame » par Jeannequin de Rochefort; ce dernier, qui visita le bas Sénégal en 1638, nous apprend que « Samba Lame » était suzerain du « damel » ou roi du Cayor, du « brac » ou roi du Oualo et des « Maures de Barbarie ». Le *Tarîkh es-Soûdân* (pp. ٧٧ du texte et 128 de la traduction) orthographie le nom de ce roi سنب لام (*Samba-Lām*) et le fait régner 37 ans, tandis qu'il n'aurait régné que 20 ans d'après les *Chroniques*. L'ordre des successeurs de Koli, tel qu'il est donné par le *Tarîkh*, diffère d'ailleurs de celui donné par les *Chroniques*. De plus, la liste des rois du Foûta donnée par le *Tarîkh* ne comporte que six princes (y compris Koli), pour une période de 143 ans (1512-1655), tandis que celle des *Chroniques* comporte dix souverains pour le même laps de temps. (Voir à ce sujet, ainsi que sur l'identification probable de « Samba Lam », les notes 5 et 6 à la suite du Tableau Chronologique.)

Sawa-Tyelmbi صَوَ جَلْب par un ح surmonté de trois

points et portant la voyelle *e* et un ب surmonté de trois points. — Nom d'une mare située entre *Ḅokke-Salsalḅe* et *Ḅokke-Fāfāḅe* (voir ces mots).

Sawdatu سودة. — Mot arabe signifiant « princesse » et employé comme nom de femme.

Sāwsāwḅe شَاوْشَاوْبْ par deux ش et un ب surmonté ou non de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom d'un clan ou d'une tribu du Foûta (au singulier *Tyāwsāwo*, ce qui explique l'emploi du ش). Le nom du clan est *Sāw* ou *Tyāw*. L'origine de ce nom viendrait d'un marigot appelé *Tyāven*, qui se trouve dans le *Wālo* de la rive droite près de *Hāyre-Dekle* et de *Nēre* et auprès duquel s'étaient installés les *Sāwsāwḅe*, mais il est permis de supposer que c'est au contraire le marigot qui emprunta son nom à ces derniers.

Saydu سَيْدُ. — Équivalent de *Seydu* (voir ce mot).

Saynabu سَيْنَبُ. — Nom de femme qui se rattache sans doute au mot arabe زَيْنَب « timide » (voir *Dyēnaba*).

Seḅḅe. — Pluriel de *Tyeḍḍo* (voir ce mot).

Sēdu سيدُ avec la voyelle *e* sous le س. — Village du Boundou, au sud du cercle de Matam.

Sēno-Pālel سينُ پَالْلْ avec un ب surmonté de trois points et la voyelle *e* sous le س et le premier ل. — Village dont le nom signifie, d'après M. Gaden, « la plaine de sable du petit vase en terre ».

Sērerāḅe سيرَرَابْ avec trois points sur le ب et la voyelle *e* sous le س, le premier ر et le ب — Forme du pluriel du

nom donné par les Peuls aux Sérères. Ces derniers étaient vraisemblablement les habitants du Foûta, sur les deux rives du Sénégal, avant les invasions des Dyâ'ôgo et des conquérants ou immigrants qui suivirent ceux-ci.

Sèyḅōḅe صَيبُو بٛ (A et B) et سَيبُو بٛ ou سَيبُو بٛ (A), le premier ب tantôt surmonté de trois points afin de marquer la prononciation *o* de la voyelle et tantôt sans points supplémentaires, le second ب toujours surmonté de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom d'une classe sociale qui constitue en quelque sorte la noblesse terrienne chez les Peuls du Foûta. Le mot *sèybōḅe*, sing. *tyèybōwo*, du verbe *sèybude* « être joli », signifie littéralement « les gentilshommes ». On appelle de ce nom les familles peules nobles, exerçant ou ayant exercé des commandements. Les *Sèybōḅe* sont actuellement sédentarisés, et n'accompagnent pas leurs tribus dans leurs déplacements. Il n'y a parmi eux que des *Kah*, des *Bah* et des *Soh*, et pas de *Bari*, ceux-ci n'ayant joué aucun rôle au Foûta, où ils sont cependant représentés. Autrefois, les *Sèybōḅe* jouissaient du droit d'asile.

Seydi سِيدِ (avec la voyelle *e* sous le س) ou سيدُ (voir *Seydu*).

Seydu سِيدُ (avec la voyelle *e* sous le س) ou سيد (sans aucune vocalisation). — C'est le mot arabe سَيِّد, « seigneur », passé au Foûta à l'état de nom propre avec l'une des prononciations *Seydu*, *Saydu*, *Seydi* ou *Sīdi*. On le confond parfois avec l'un des deux noms arabes سعد et سعيد, dont la prononciation usuelle est au Foûta *Sa'idu* et *Sa'īdu*, et qui proviennent d'une racine complètement distincte (ils signifient « heureux, fortuné »).

Sībawayhi سيبويه (généralement sans aucune vocalisation). — C'est le nom d'un célèbre grammairien arabe d'origine persane, donné parfois comme surnom chez les Musulmans à des lettrés particulièrement distingués ; on le prononce couramment au Foûta sous la forme abrégée *Sībe*. Siré-Abbâs l'écrit tantôt par un س, ce qui est l'orthographe correcte, tantôt par un ش.

Sīdi سيد (voir *Seydu*).

Sih سح. — Nom d'un clan du Foûta. La forme du pluriel est *Sihsīḅe* ou *Sīsīḅe*.

Silḅe سلب avec trois points sur le ب et la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom d'une tribu du Damga, qui a comme *yettōde* ou nom de clan *Sih*, et dont les membres sont des *Seḅḅe* (c'est-à-dire des gens d'origine purement nègre), dont les ancêtres étaient sujets de Manna.

Siley سلى. — Nom d'homme (voir *Suleymān*).

Sillanāḅe سلّناب par un ب ordinaire ou surmonté de trois points portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel d'un nom de tribu qui veut dire « gens de *Silla* » ; Silla est un village du Bôsséya dont les fondateurs auraient été des Soninké venus du Ouagadou et portant le nom de clan de Silla.

La fondation de ce village n'est pas ancienne, et l'on ne saurait l'identifier avec le Silla de Bekri.

Silmaṅ سلمڤ par un ڤ à trois points. — Il semble que ce nom, assez répandu au Foûta, soit une corruption de *Silmān* سلمان, nom de l'un des compagnons de Mahomet, ou encore de *Suleymān* سليمان, nom arabe de Salomon, à

moins que ce ne soit un ancien nom indigène qu'on ait cherché à rapprocher de *Suleymān* en profitant d'une ressemblance phonétique.

Sīn الصّين. — Le « Sine » de nos cartes, pays habité par des Sérères et situé à l'est de Dakar, entre le Baol au nord et la rivière Saloum au sud.

Sinsu-Bamambe (voir le mot suivant).

Sintyu-Bamambi سَنْجُ بَمَمْبِ (B) et *Sinsu-Bamambi* سَنْسُ بَمَمْبِ (A), avec le dernier ب surmonté de trois points. — Localité du Damga située dans le cercle de Matam et dont le nom signifie « village de campagne (*sintyu*) du *bamambi* », ce dernier mot servant à désigner un arbuste dont les branches sont utilisées pour tresser des corbeilles (*asclepias gigantea*). — On trouve aussi dans A l'orthographe *Sinsu-Bamambe*, dans laquelle le mot *bamambi* a été mis au pluriel ; on rencontre également dans B le même nom commençant par un ش, ce qui donnerait vraisemblablement la lecture *Tyintyu-Bamambi* (شَنْجُ بَمَمْبِ), mais la seule prononciation usitée dans le pays est *Sintyu-Bamambi*. Le mot *sintyu* désigne, non pas un village de culture temporaire, mais un village qui s'est formé dans la campagne à l'aide d'un groupe essaimé d'un autre village plus ancien. Souvent un chef de famille, tenté par des terrains plus fertiles ou par le désir d'être le maître chez lui, s'en va fonder un *sintyu*; par la suite, d'autres se joignent à lui et la ferme devient un village. « Fonder un village » se dit *sintyude*.

Soh سُحْ. — Nom de l'un des principaux clans du Foûta.

sokna سَكْنَ. — Titre donné aux femmes de *tyĕrno* (voir ce mot); on prétend qu'il vient de l'arabe سَكْنَى « action de demeurer », pris dans le sens de « tranquillité, calme ». — La *sokna* Selli, mère de l'*almāmi Mohammadu-Mahmūdu*, appartenait à une famille de *Dyādyābe* (gens de clan Dyah) appelés *Dyādyābe-Ndyambāla*, parce que, dit Siré-Abbâs, quand autrefois ils vivaient au nord du fleuve, ils habitaient auprès de montagnes (en arabe جبال *djabāl*). En réalité Siré-Abbâs ignore la signification de *Ndyambāla*.

Sōtuma-Dyāwo سُوتُمْ جَاوُ. — Nom du chef d'une fraction des *Dyāwbe* (d'où son surnom *Dyāwo*, qui est le singulier de *Dyāwbe*), qui, après la défaite de *Yero-Dīde* par Koli, se porta à *Tyilā* (voir ce mot).

Sōw سُوْ. — Nom de clan qui se rencontre chez les Ouolofs.

Subalbe (le texte porte سُبَلُ, *Subalo*). — Forme du pluriel du nom de la caste des pêcheurs au Foûta; le singulier est *Tyuballo*. Les *Subalbe* passent pour être d'origine ouolove et pour avoir habité le Foûta avant l'arrivée des Peuls. D'après Siré-Abbâs, les *Subalbe* seraient pour la majeure partie d'origine sérère, mais beaucoup aussi seraient d'origine ouolove, d'autres d'origine inconnue.

Subankōbe سُبَڤْكُوبٜ par un ڤ à trois points et un ب surmonté de trois points portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du mot *Subanko* ou *Tyubanko* qui doit être la transformation peule du mot mandingue *subaga* (*subā* en bambara), lequel désigne un « jeteur de sorts ». Les *Chroniques*, en effet, disent que c'était le nom de compagnons ou familiers (عشيرة) du roi mandingue Soundiata, et nous

savons par les traditions mandingues que les Keïta ancêtres de ce prince passaient pour être de célèbres *subaga* et que Soundiata était redouté en raison du grand nombre de *subaga* dont il s'entourait.

Sule سل. — Nom d'homme qui fut porté notamment par deux *satigi* du Foûta, fils de deux femmes appelées l'une et l'autre *Ndyāy* (voir ce mot). Le second, *Sule-Ndyāy* « le jeune », n'était pas un Dénianké : son père descendait de Manna et sa mère appartenait à la tribu des *Yālalḇe*.

Suleymān سليمان. — Nom arabe de Salomon. A comparer avec les noms سلى (*Siley*), سلمڨ (*Silmañ*) et سُل (*Sule*), qui pourraient être d'origine différente.

Sumarnāḇe سمرناب par un ب surmonté de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom donné par les Peuls à des *Seḇḇe* (Nègres) originaires de la montagne de l'Assaba et qui ont pour *yettōde Sumare* : ce dernier mot est un nom de clan soninké.

Sundyata سنجت. — Célèbre roi du Manding, appartenant au clan des Keïta, qui régna vraisemblablement de 1230 a 1255, c'est-à-dire environ trois siècles avant *Koli* (voir ce mot) et ne put par conséquent être le père de ce dernier. Les légendes soudanaises attribuent d'ailleurs fréquemment à Soundiata les faits et gestes de certains de ses successeurs ou descendants. Le nom de ce prince est mentionné par Ibn-Batouta sous la forme *Dyāṭa* (جاطة) et par Ibn-Khaldoun sous la forme *Mari-Dyata* (مرجت) ; peut-être la première syllabe du nom sous lequel il est généralement connu (*Sundyata*) est-elle une sorte de titre. Les traditions

mandingues font bien venir de l'Orient l'ancêtre des Keïta, mais elles ne donnent pas aux ascendants de Soundiata les noms mentionnés dans B : elles en font un fils de Naré-Famaghan, fils lui-même d'Allakoï-Moussa, lequel fit en 1213 le pèlerinage de La Mecque, selon le témoignage de Makrizi qui l'appelle Serbendana (voir au sujet de Soundiata : les *Légendes historiques du pays de Nioro* par G. Adam ; mon ouvrage sur le *Haut-Sénégal-Niger*, IIᵉ vol., pp. 176 et suiv. ; l'*Islam et la politique musulmane française* par Robert Arnaud, pp. 168 et suiv. ; les *Contes du Sénégal et du Niger* de F. de Zeltner, Paris, Leroux, 1913, et mes *Traditions historiques et légendaires du Soudan Occidental*, publication du Comité de l'Afrique Française, 1913).

Sūr صُور et سُور. — Nom d'un clan répandu chez les Ouolofs.

Sututá سُتُتَى. — Localité située dans le sud de Boundou.

Suwayla سُوَيْلَ. — Nom d'un oued ou plutôt d'une vallée dans laquelle est bâtie la ville sainte de Médine en Arabie.

Tabakali تَبَكَل. — Femme du *satigi Sawa-Lāmu* et mère du *satigi Bubakar-Tabakali*. Elle était elle-même fille de *Dyāḍye* fils de *Garme*.

tafsīru تفسير (prononcé aussi *tapsīru*). — Synonyme, chez les Peuls et les Toucouleurs, du mot arabe مُفَسِّر « commentateur ». En réalité تفسير est un mot arabe qui signifie, non pas « commentateur », mais « commentaire ». Le mot *tafsīru* est appliqué au Foûta aux marabouts qui expliquent le Coran aux fidèles et constitue une sorte de titre religieux qui fut donné en particulier au célèbre *tafsīru*-

ḅoggel Ahmadou-Samba (voir *ḅoggel*). Il est usité aussi comme prénom. Dans ses *Chroniques*, Siré-Abbâs a employé tantôt le mot *tafsīru* et tantôt le mot arabe مُفَسِّر, que j'ai alors traduit par « commentateur ».

Tāga تَاڬَ par un ڬ à trois points surmonté de la voyelle *a* (A) et *Tāg* تَاڬْ par un ڬ à trois points surmonté du djezm. — Nom d'une province dont les habitants se nommaient *Tāgaṅkōḅe* et dont le chef (appelé *lām-Tāga*) fit des incursions dans le Foûta, se livrant au pillage, avant l'arrivée de Koli. M. Gaden identifie *Tāga* avec la localité ou province citée par le *Tarîkh es-Soûdân* sous les formes *Ta'a*, *Tagha* et *To'o* (تع et تع) et donnée par cet ouvrage comme identique à ou au *Termes* (voir ce dernier mot), et il propose de placer le *Tāga* dans le *Termes* ou près du *Termes*, c'est-à-dire dans le Hodh, au nord-est de Nioro. D'après les traditions locales, les gens amenés au Foûta par le *lām-Tāga* auraient été des Peuls mélangés de Maures, ou alliés aux Maures par mariages, quelque chose comme les Guirganké du Sahel. Bekri mentionne le *Tāga* sous la forme طاقة et le place à six jours de *Ghāna* dans la direction de *Gadyāra*, c'est-à-dire de Dyâra, de Nioro et du Guidimakha, et par conséquent à l'ouest ou au sud-ouest du Termes (Teurmissa actuel); il dit que le *Tāga* renfermait des baobabs en abondance (cf. Bekri, texte arabe, 2e éd. de Slane, 1911, p. ١٧٧).

Takko تَكّ. — Nom donné au Foûta tantôt à une fille et tantôt à un garçon; il est en général attribué à la quatrième fille d'une famille et on lui prête alors la signification de « celle qui colle ».

Tal et **Tāl**. — Noms de clan (voir *Musa*).

Talla تَلَّ. — Nom d'un clan répandu au Foûta. On a le mot *Talakornādyo*, pl. *Talakornāḇe*, signifiant « qui est du clan Talla »; *Talla* en effet viendrait de *Talakor*, qui serait l'équivalent du nom de clan mandingue ou soninké *Tarahore* ou *Taraore*. Ce *yettōde* est porté par des *Seḇḇe* (Nègres) de la tribu des *'Alamḇe*, qu'on dit originaires du *Wagadu* (région de Goumbou, Haut-Sénégal-Niger).

Tebekut تِبِكُتْ avec la voyelle *e* sous le premier ت et sous le ب. — Nom donné au village près duquel se trouve notre poste de Saldé (rive gauche du Sénégal).

Tegenti تِڭِنْتْ avec trois points sur le ڭ et la voyelle *e* sous chacune des deux premières lettres. — C'est la prononciation peule du mot Tagant, par lequel les Maures désignent la région montagneuse située dans l'est de la Mauritanie actuelle.

Teṅgella تِڨِلَّ (A) et تِفِلَّ (B) avec un ف surmonté ou non de trois points et la voyelle *e* sous chacune des deux premières lettres; souvent تڨل sans aucune voyelle. — Nom d'un célèbre chef peul qui passe pour le père du conquérant *Koli* (voir ce mot), mais qui, d'après les *Chroniques*, n'était que son père nourricier (voir la légende relative à la naissance de Koli dans les Documents Annexes). Le *Tarîkh es-Soûdân* mentionne ce personnage sous le nom de تينض ou تيض, que M. Houdas transcrit par *Tayenda*; le *Tarîkh el-fettâch* le mentionne sous la forme تَيِّضْ, qui, étant donnée l'habitude soudanaise de donner au ض la valeur du ل, pourrait être lu *Tenyella* ou *Teṅgella*; enfin une variante du même ouvrage porte l'orthographe

تنيلّ, c'est-à-dire *Tenyella*. L'auteur du *Tarîkh es-Soûdân* traite *Teṅgella* — qui, selon toute vraisemblance, n'était pas musulman — de « maudit » et de « faux prophète » et le fait tuer à زارا (Dyâra, près Nioro) par l'*askia* de Gâo El-Hâdj-Mohammed en l'an 1512-1513 de notre ère; il lui donne le titre de سلتي يالالب (*saltī Yālalḅe*), c'est-à-dire de « chef de la tribu des *Yālalḅe* » (*saltī* correspondant à *satigi* ou *silātigi*, en mandingue « maître du chemin, guide, chef de migration ou de tribu»). (Cf. *Tarîkh es-Soûdân*, p. ٧٧ du texte et pp. 127-128 de la traduction). Le *Tarîkh el-fettâch* dit qu'après s'être séparé du « roi du Foûta », *Teṅgella* alla s'établir dans le *Kiṅgi* (région de Dyâra et de Nioro), où, après des difficultés avec le roi soninké de Dyâra, il fut défait et tué en 1512-1513 par Amar-Komdiâgo, frère de l'*askia* El-Hâdj-Mohammed. Siré-Abbâs dit que les Yâlalbé, après la mort de *Teṅgella*, seraient passés sous le commandement de son frère *Māliga* (voir aussi *Nīmá*).

Termes تَرْمَس avec la voyelle *e* sous le ت et le ر. — Nom d'une région qui devait se trouver dans le nord-est du Foûta et d'où vint anciennement dans ce dernier pays une migration composée probablement d'un mélange de Peuls et de Sossé, ces derniers étant eux-mêmes des Soninké mélangés de Mandingues; la tradition donne au chef de cette migration le titre de *lām-Termes* ou « maître du Termes ». Un pays de ce nom est mentionné à deux reprises dans le *Tarîkh es-Soûdân*. La première fois (pages ١٠٢ du texte et 168 de la traduction), il est question d'une expédition entreprise en 1550 de notre ère par l'*askia* de Gâo Dâoûd contre *Ta'a* ou *Tagha* (تع dans un manuscrit, تغ dans un autre), « nom d'une localité sise dans le pays de Bâghana (باغن) et qu'on appelle [encore] *Tirmisi*

ou *Termes* (ترمس dans un manuscrit, ترمس dans un autre) et *Koma* (كُمَ) »; l'*askia* combattit en cet endroit le *fondoko* (synonyme songaï des mots *silātigi*, *saltigi*, *satigi* et *arḍo*, « chef de migration » ou « chef de tribu nomade ») *Dyāḍye-Tumāne* (جاجي تماني) et il en ramena des chanteurs appelés *Māḅḅe* (مابي) ; ces détails montrent que l'endroit était habité par des gens de langue peule : *Dyāḍye* est un nom très répandu chez les Peuls et semble leur appartenir en propre ; quant à *māḅḅe* (ou mieux *mābuḅe*), c'est la forme du pluriel du nom peul d'une caste de tisserands qui sont également joueurs de guitare (*hoddu*) et chanteurs (sing. *mābbo*). Dans l'autre passage (pages ١٨٤ du texte et 281-282 de la traduction), il est dit que les rois peuls du *Māsina* sont originaires de *Koma*, « nom d'une localité du pays de *Qayâka* (قياك) qu'on appelle encore *To'o* (تع) et *Tirmisi* (ترمس) ». Les trois noms donnés à la localité, à une différence de vocalisation près en ce qui concerne Tagha, sont bien les mêmes dans les deux passages, mais, alors qu'il s'agit dans le premier d'un endroit sis dans le *Bāghana*, il s'agit dans le second d'un endroit situé dans le « Qayâka ». A la vérité, la contradiction n'est qu'apparente : قياك doit se lire *Kanyāga* (le ق et le ك étant employés indifféremment au Soudan pour représenter le *g* et le *k*); or *Kanyāga* ou Kaniaga, bien que porté sur les cartes comme étant le nom d'une province que traverse la route de Ségou à Goumbou, désigne chez les indigènes du pays toute la région que nous appelons Sahel soudanais, c'est-à-dire la région s'étendant au nord du haut Sénégal jusqu'au Sahara, région connue des Maures sous le nom de *Bāghana*, et comprenant entre autres points Nioro, Kiffa, Goumbou, Néma, etc. On serait donc porté à situer le *Termes* dans le *Kanyāga*, pays

facilement accessible, par ce que nous connaissons de leur faits et gestes, aux expéditions des *askia* de Gâo, et que nous savons avoir donné asile à des Peuls dès une époque très ancienne. Il semble qu'il convient d'identifier le *Termes* du *Tarîkh es-Soûdân* et celui des *Chroniques* avec la région appelée aujourd'hui par les Maures « Teurmissa » et que la carte récente du capitaine Aubert place dans le Hodh à l'ouest de Néma, sur la route conduisant de cette dernière localité à Dyâra et à Nioro, c'est-à-dire à proximité de *Gīmi* (voir ce mot) et de l'emplacement probable des villes anciennes de Koumbi et de Ghâna. Cette région du Teurmissa renferme une sorte de dépression qui pourrait correspondre au *Dallol* des *Chroniques*. C'est dans ces parages que déjà l'explorateur Barth avait proposé de placer le *Termes*. Si, dans un ouvrage paru en 1912 (*Haut-Sénégal-Niger : le pays, les peuples, les langues, l'histoire, les civilisations*), j'avais indiqué pour le *Termes* des emplacements situés plus au sud et à l'est, c'était par suite d'une interprétation trop restreinte du domaine géographique du *Kanyāga*. — Je mentionne ici pour mémoire qu'une légende recueillie en 1827 à Sokoto par Clapperton fait venir jusqu'au *Termes* l'expédition envoyée en Afrique par le khalife Omar en 639, expédition qui, selon toute vraisemblance, ne dépassa pas la Nubie vers le sud ni la Tripolitaine vers l'ouest (cf. Clapperton, *Journal of a second expedition*, etc., 1829, pp. 398-399, et mes *Traditions musulmanes relatives à l'origine des Peuls* dans la *Revue du Monde Musulman*, 1912, pp. 248-252). — Il se pourrait que le nom de *Termes* fût berbère ; la forme de ce mot autorise cette supposition, surtout si l'on se reporte à ce que disent les *Chroniques* d'une tribu appelée *'Ermes* (voir ce mot) à laquelle elles semblent apparenter le *lām-Termes*. — M. Gaden, supposant comme il vient d'être dit que le *Termes* se trouvait dans le Hodh et s'appuyant sur ce que les *Yirlābe* (voir ce mot) du Foûta et du Khasso se

disent *Māsinaṅkōḅe* (originaires du *Māsina* ou parents des Peuls du *Māsina*), tout en prétendant venir de la région du *Termes*, pense que les Peuls, avant de se répandre dans le Foûta et dans le Mâssina, ont constitué autrefois la partie dirigeante de la population dans une partie du Hodh. Le *Tarîkh es-Soûdân* rapporte en effet que Maga (ou Makam) Dyallo, premier roi peul du Mâssina, serait venu du Termes à une colline appelée *Māsina*, près de laquelle il s'établit et qui donna son nom au royaume qu'il fonda ; cette colline domine la mare de Kékey, située près de la rive gauche du marigot de Dia ou *Dyāga*, un peu au nord de Ténenkou. Makam-Dyallo avait laissé au Termes son frère aîné *Dyāḍye* fils de « Sâdi » (حا جي ابن سادي), lequel, sous le nom de *Dyāḍye-Sādiga*, est donné par Siré-Abbâs comme l'ancêtre de très nombreux chefs de tribus peules du Foûta et l'ancêtre de sa propre famille; ce *Dyāḍye*, qualifié par le *Tarîkh es-Soûdân* du titre de « sultan », était sans doute un *lām-Termes* qui, d'après le comput du même ouvrage, vivait tout au début du quinzième siècle ; quant au *Dyāḍye-Tumāne* que vainquit l'*askia* Dâoûd et que l'auteur du *Tarîkh es-Soûdân* qualifie de *fondoko* (c'est-à-dire *satigi*), il vivait au milieu du seizième siècle.

D'après le père de Siré-Abbâs, le *Termes* fut d'abord placé sous l'autorité des « Manna » qui avaient comme capitale *Dyāra* (sans doute les Nyakhaté), puis passa sous l'autorité du *lām-Termes Makka-Makam*, descendant de *Rūrubah* (le *lām-Termes* dont il est question dans les *Chroniques* comme ayant résidé d'abord au *Dallol*, puis à *Gīmi*), et fut ensuite commandé par *Dyāḍye-Sādiga*.

Tillere تلّر avec la voyelle *e* sous le ل et le ر. — Nom d'un quartier du village de *Ṅgidyilon* (voir ce mot), habité par des gens appartenant au clan *'Ān*. Certains personnages religieux ont porté le titre de *tyērno-Tillere*.

tobba' تبع. — Titre porté par les souverains du Yémen à partir de Saba, père et prédécesseur de *Himyar* (voir ce mot), ou, selon d'autres traditions, à partir de Harits-Er-Raïch, quinzième successeur de *Himyar*.

Tondyoṅ تنجف avec trois points sur le ح et sur le ف. — Nom donné par les *Chroniques* au chef d'une dynastie de race noire et apparemment d'origine sérère qui aurait régné sur le Foûta après la dynastie de Manna. Les chefs dont la nomination est attribuée aux *Tondyoṅ* portent le titre de *farba* (1) qui, bien que répandu jusque sur le bas Sénégal, est d'origine mandingue; cette circonstance pourrait laisser supposer que les *Tondyoṅ* furent les agents de la mainmise sur le Foûta de l'empire du Malli ou Manding, lequel commença vers le treizième siècle à exercer la suzeraineté sur le royaume soninké de Dyâra et ses dépendances, y compris le Foûta. Il est à remarquer que le mot *ton-dyon* signifie en mandingue « esclave de gouvernement » ou « esclave de la couronne » et a été appliqué, dans le royaume bambara de Ségou, à des contingents formés d'esclaves d'origine étrangère qui constituaient l'armée royale et fournissaient les principaux officiers du royaume. A remarquer aussi que les *Chroniques* semblent apparenter les *Tondyoṅ* au clan sérère des *Dyūf* et au clan ouolof des *Dyōp*, lesquels passent pour correspondre au clan mandingue des Taraoré ; or l'un des principaux généraux de l'empereur mandingue Soundiata appartenait à ce dernier clan et coopéra activement à étendre la domination mandingue du côté de l'ouest.

Tōr طور. — Nom donné par les Arabes à la presqu'île du Sinaï. Il est à remarquer qu'une légende rappelant

1. Tels que le *farba-Wālalde*, le *farba-Dyowol*, le *farba-'Erem*.

celle de la fuite de *Dyā'ōgo* dans les cavernes du Tôr est racontée par les historiens de Mahomet : ce dernier, s'enfuyant de La Mecque pour échapper à ses ennemis, se serait caché d'abord dans une caverne du « djebel Tôr », où il serait demeuré trois jours et trois nuits, en compagnie d'Aboubekr, avant d'arriver à Médine ; il n'y a d'ailleurs qu'une ressemblance de nom entre la montagne de Tôr voisine de La Mecque et le pays de Tôr ou Sinaï, mais il est probable que cette tradition relative à Mahomet n'est pas étrangère à l'élucubration de celle faisant passer *Dyā-'ōgo* par le Tôr. Siré-Abbâs lit ce mot *Ḍūri* et non *Tōr*.

Tōro طُورُ, « Toro » de nos cartes. — C'est la province la plus occidentale du Foûta sénégalais ou Foûta du Tôro, auquel elle a donné son nom. Pour les besoins de sa cause, l'auteur des *Chroniques* a rapproché ce mot du nom arabe du Sinaï (*Ṭōr* طور) et c'est sans doute pour la même raison que les lettrés sénégalais écrivent par un ط le nom du *Tōro*, alors que, partout ailleurs, ils réservent cette lettre à la transcription du d claquant (*ḍ*). Cependant les Maures appellent le Tôro *Ṭōra* ou *Ṭūra*, en faisant sentir dans leur prononciation le ط ou ṭ emphatique arabe. Quant aux écrivains arabes de la région de Tombouctou, ils écrivent indifféremment ce nom par un ط ou un ت. — Le chef-lieu du Tôro a été tantôt *Demet* et tantôt *Gede*. Le chef-lieu administratif actuel de la province est notre poste de Podor. — Le chef de la province porte le titre de *lām-Tōro* (voir *lām*). Le *lām-Tōro* qui régnait au moment de l'arrivée de Koli au Foûta s'appelait *'Eli-Baná* et descen dait d'un nommé *Mākama* dont le nom a été déformé en *Awkam* par les gens de Guédé.

Tōrōdo, pl. **Tōrodḅe**. — Nom donné aux membres du parti musulman, formé de Noirs d'origines diverses et

aussi de quelques Peuls, qui se constitua au Foûta dans le courant du XVIII[e] siècle et finit, avec Souleïmân-Bâl, par triompher du parti païen composé de Peuls en majorité et représenté par les *satigi* dénianké. Dans la pratique, le mot *Tōrodḇe* désigne à peu près les mêmes gens que nous appelons « Toucouleurs ». Ce mot, qui signifierait « ceux qui prient ensemble », n'a aucun rapport étymologique avec le nom de la province du Tôro.

Trārdya تَرَارْج (dans B) et *Trērdya* تَرْيَج (dans A, avec la voyelle *e* sous le premier ر). — Nom donné à une tribu maure répandue le long de la côte au nord du bas Sénégal et au pays qu'elle habite (Trarza des cartes). Les Maures prononcent ce mot *Trārza* et l'écrivent ترارز ; Siré-Abbâs le prononce, non pas exactement *Trārdya*, mais *Trārza* par un z légèrement mouillé.

Tulel تُلَلْ avec la voyelle *e* sous le premier ل. — Nom d'un village voisin de Matam, au nord du Sénégal ; signifie en peul « la petite dune ».

Tulel-Dādo ou **Tulel-Da'do** دَعْدُ تُلَلْ avec la voyelle *e* sous le premier ل. — Tertre dont le nom signifie « la petite dune de *Dādo* » et qui se trouve au sud du Sénégal près de *Gadyōḇe* (cercle de Saldé); il doit son nom à une femme *tyuballo* (ou des *Subalḇe* ou « pêcheurs »), qui s'appelait *Dādo-Wūri* et qui vivait en cet endroit, du temps de Koli, avec des Sérères ; ceux-ci émigrèrent par la suite, mais *Dādo* demeura en ce lieu.

Tunti تُنْتِ. — Nom d'un village aujourd'hui disparu et qui se trouvait sur la rive droite du Sénégal, dans la partie du Châmâma faisant face au Lâo.

Tūre تُورِ avec la voyelle *e* sous le ر. — Nom d'un clan répandu surtout chez les Soninké, les Dioula, les Bambara, les Mandingues, mais qui a aussi des représentants au Foûta.

Turo'aw تُرَاوْ. — Nom d'une montagne ou colline située sur la rive droite du Sénégal; on fait venir ce nom de la phrase *turo, 'aw* « baisse-toi (et) pêche » (de *turāde* « se baisser » et *'awde* « pêcher »). Près et à l'ouest de cette colline sont deux agglomérations appelées, l'une *Turul* et l'autre *'Awdu*, et tellement voisines l'une de l'autre qu'on les englobe en un seul village sous le nom de *Turo'aw*: est-ce ce nom, venu de la contraction des mots *Turul* et *'Awdu*, qu'on a donné par la suite à la montagne, ou bien est-ce, comme le suggèrent les *Chroniques*, le nom de la montagne qui, décomposé, a servi à former les noms des deux villages? la réponse sera celle que vous voudrez, pour emprunter à Siré-Abbâs sa propre expression.

Turul تُرُل (voir *Turo'aw*).

Tuwābīr طَوَابِيرْ. — Nom donné à des Maures de la rive droite du Sénégal qui font des incursions dans le Châmâma et qui forment une tribu de Zenaga du Brakna.

Tyalāga جَلَاقَ par un ج surmonté de trois points. — Nom d'une petite tribu peule du Tôro.

Tyam جَمْ par un ج surmonté de trois points. — Nom d'un clan représenté au Foûta (voir *Musa*).

Tyānkon جَانْكُنْ par un ج surmonté de trois points. — Brousse dont le nom signifie « les ruisseaux » et qui est située dans le *Dyēri* (haut pays) du cercle de Matam.

Tyaski جسك par un ج surmonté de trois points. — Nom d'une localité située près du Sénégal, sur la rive gauche (cercle de Saldé). Il existe un village du même nom sur une route conduisant de Saldé au Ferlo.

Tyeḍḍo, plur. **Seḅḅe**. — Nom donné par les Peuls du Foutâ Sénégalais à tous les gens de pure race noire, même si, par la langue et les coutumes, ils se sont en quelque sorte incorporés aux Peuls.

Tye'e-Gene جج كن en deux mots, avec trois points sur le ج et le ك et un point représentant la voyelle *e* sous chacune des quatre lettres. — « *Tye'e-gene* ou *tyehe-gene* veut dire « les tombes anciennes » et par extension les « villages anciens ». C'est ainsi que les Toucouleurs appellent le Tagant (ou *Tegenti*) des Maures, qui porte aussi le nom arabe de *Kudá* (montagnes), à cause de sa nature montagneuse. Ce fut la première étape de la dynastie des *Dyâ'ôgo* dans leur descente vers le Sénégal. Cette région du Tagant reçut alors le nom de *Fūta-Tōro* parce que *Dyā'ōgo* portait avec lui ce nom et l'appliquait aux pays où il vivait. Il y a toute une toponymie peule du Tagant que quelques Maures connaîtraient encore. Le fait m'avait été signalé par le docteur Comméléran. Il est fort probable que tous ces noms n'ont pas été conservés, mais quelques-uns le sont certainement encore par quelques Maures qui les connaissent, sans d'ailleurs s'en servir, puisqu'une toponymie maure s'est substituée aux précédentes. En ce qui concerne particulièrement *Tye'e-Gene*, il est d'ailleurs parfaitement possible que ce soit là un nom tiré postérieurement de *Tegenti*, par un écrivain moderne, tel que le *tafsīru-ḅoggel Ahmadu-Samba*. Cela n'empêcherait pas la toponymie signalée par le docteur Comméléran de montrer que le Tagant a été autrefois, sinon *habité* par les Peuls, du moins parcouru et pénétré par eux. » (Note de M. Gaden).

Tyempeṅ جمبڤ par un ج, un ب et un ڤ surmontés chacun de trois points et avec la voyelle *e* sous le ج et le ب. — Localité située sur le Sénégal, en amont et non loin de Matam. Quand on traverse un gué peu profond, on dit : *koyḍe i-na waḍa tyempe-tyempe*, « les pieds font tyempé-tyempé » ; de là le nom donné à *Tyempeṅ*, en raison de la présence en ce lieu d'un gué de cette nature.

tyērno جيرن par un ج surmonté de trois points et portant la voyelle *e.* — Titre religieux correspondant au mot arabe شيخ (les deux mots sont souvent employés l'un pour l'autre dans les *Chroniques*) et ayant la signification de « marabout » et surtout de « marabout enseignant, maître, professeur ». Ce mot fait au pluriel *sērenḅe* ; on le retrouve en ouolof sous la forme *serinye.*

tyērno-Bagadin جيرن بغد. — Titre porté par l'un des notables du clan *'Aty* et dont la raison d'être serait, d'après un dire que rapporte le mscr. B, que ce clan se prétend originaire de la ville de Bagdâd.

tyērno-mōlle (voir *Mōlle*).

tyērno-Siwol جيرن سول. — Titre porté par des notables du village de *Nabbādyi* et du village de *'Anyam-Siwol* (voir ces mots).

tyērno-Tillere (voir *Tillere*).

tyērno-Wottyi جيرن وش. — Titre porté par l'un des notables de la tribu des *Tyofenāḅe* ou *Tyofē* (voir ce dernier mot).

Tyēw شيو avec la voyelle *e* sous le ش. — Nom d'une mare située dans le canton des *Yirlābe*, près du village de *Mbōlo-'Āli* (voir ce mot).

Tyilā جلا par un ج surmonté de trois points. — Village situé sur la rive droite du Sénégal, en face de Saldé ; son nom vient de *tyilude*, pluriel de *tyiluki* (nom d'un arbre).

Tyīla جيل par un ج surmonté de trois points. — Nom propre de femme.

Tyilamol جلمل par un ج surmonté de trois points. — Village du canton des Yirlâbé.

Tyilāw ou **Tyilāo** جلاو par un ج surmonté de trois points. — Lieu-dit ou localité de la rive droite du Sénégal, en face du pays des *Yirlābe*.

Tyilon جلن avec un ج surmonté de trois points. — Village du Bôsséya situé sur la rive gauche d'un bras du Sénégal, au sud-est de Saldé (Tchilogne des cartes). Son nom équivaut à *tyilukon*, et signifie les petits arbres de l'espèce appelée *tyiluki*.

Tyilon-'Erem جلن عرم avec un ج surmonté de trois points et la voyelle *e* sous le ع et le ر. — Village situé sur la rive droite du Sénégal, à peu près en face de *Dyowol*, qui se trouve lui-même sur la rive gauche entre Kaédi et Matam. C'était la résidence du *farba-'Erem* au temps de la domination des Dyâwara de Dyâra sur le Foûta. *Tyilon* est ici pour *tyilukon*, diminutif pluriel de *tyiluki*, nom d'une espèce d'arbre.

Tyīpi چيپ par un ج et un ب surmontés chacun de trois points. — Localité du sud du Boundou dont le nom figure sur les cartes sous la forme « Kippi », à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de la Falémé.

Tyīvel جيول par un ج surmonté de trois points et un و portant la voyelle *e*. — Nom d'une famille de clan *Kan* dont les membres se nomment *Tyīvelnābe* et dont le chef porte le titre de *tyērno-Tyīvel.*

Tyoḍay جطى par un ج surmonté de trois points. — Il s'agit vraisemblablement de *'Anyam-Tyoḍay*, village situé près d'Anyam-Godo.

Tyofē جفى par un ج surmonté de trois points et un ف portant la voyelle *e*. — Nom d'une tribu peule habitant *Hāyre* (voir ce mot) ; signifie « les poulets ».

Tyubalel جبلل avec un ج surmonté de trois points et la voyelle *e* sous le premier ل. — Village situé sur le marigot de Balel, au nord-ouest de Matam. Son nom est le diminutif de *Tyuballo*, pluriel *Sulbaḅe* (voir ce dernier mot), et signifie « le petit pêcheur ».

Un village du même nom se trouve rive gauche en aval de Saldé, mais dans le Lâo.

'Ukka عكّ. — Localité du Nord de la Syrie, d'après le manuscrit B. Quoique la voyelle *u* soit nettement portée sur la première lettre, il est permis de supposer que les auteurs de la légende ont voulu désigner la ville de *'Akka* ou Saint-Jean-d'Acre, mais c'est sans doute simplement à la similitude de notation, aux voyelles près, entre le nom de

'Ōgo et celui de *'Akka*, que cette dernière localité doit de jouer un rôle dans les légendes du Foûta. (Voir *Dyā'ōgo*.)

Note de M. Gaden. — « Si ce pays n'avait pas été islamisé d'aussi bonne heure, nous y aurions trouvé des légendes pleines de merveilleux, avec sabres enchantés, serpents, etc., comme celles du Ouagadou. Elles seraient plus jolies, et non plus fausses. »

'Ulād-'Abdalla اولاد عبدّل (pour اولاد عبد الله « les enfants d'Abdallah »). — Nom d'une tribu maure faisant partie du groupe des Brakna.

'Ulād-Annāser اولاد الناصر (les enfants d'*Annāser*). — Nom d'une tribu maure figurant sur les cartes sous le nom d' Ouled-Nacer et fréquentant, entre autres régions, le cercle du Gorgol (Mauritanie).

'Ulād-Deymān. — Nom donné à une tribu maure d'origine berbère, qui habite particulièrement la région de Boutilimit et renferme uniquement des marabouts ; on appelle *Deymāni* ديماني un membre de cette tribu. Les *'Ulād-Deymān* font partie du commandement de l'émir ou roi des Trarza.

'Ummu أُمّ. — Mot arabe signifiant « mère » ; il est souvent usité au Foûta comme nom propre de femme et considéré comme l'équivalent d'*Amina*, nom de la mère de Mahomet.

'Ummulkeyri أم الخير. — Prononciation locale d'une expression arabe signifiant « la mère du meilleur [des hommes] » et servant à désigner la mère de Mahomet; elle est employée comme nom de femme.

'Umur عُمُر. — Nom attribué par les *Chroniques* à de rares personnages. Ce peut être un nom indigène, ce peut

être aussi une déformation de l'un des noms arabes عُمَر *'Omar* et عَمَر *'Amar*, très répandus au Foûta, le dernier surtout, qui est prononcé souvent « Ameur » au Maghreb. Ces noms étant rarement vocalisés, il se peut que certains personnages dont j'ai transcrit le nom par *'Amar* se soient en réalité appelés *'Umur* ou *'Omar*.

'Ūrurḅe عُورُرْبْ par un ب surmonté de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom de l'une des principales tribus peules (*'ūruro*, pl. *'ūrurḅe*, signifie « qui fait partie de la tribu appelée *'Ūr* ») ; l'une des fractions de cette tribu représentées au Foûta porte le nom de *'Ūrurḅe-Dagu* (voir *Dagu*). Le manuscrit B orthographie *'Urūrḅe* عُرُورب.

Les *'Ūrurḅe* du *Dyēri* se divisent en *'Ūrurḅe-Ngasama* et *'Ūrurḅe-Mbatyor* ; ces deux fractions descendent de *Dyātol* fils de *Yugu* fils de l'*arḍo Tyambulel* ; leurs chefs sont du clan Bah et proviennent des *Bahbāḅe-Lōti*.

Les *'Ūrurḅe* du *Wālo* sont *Sèybōḅe*. Ceux nommés *'Ūrurbe-Dagu* s'étaient groupés autour de *Dagu-Demba-Gayo-Mahmūdu-Teṅgella*, dont la mère, *Dalla*, femme de *Demba-Gayo* , était une *'Ūruro*.

'Usmāna عثمان. — Nom du troisième successeur de Mahomet ; se retrouve au Foûta comme nom d'homme sous les formes *'Usmāna*, *'Atumāne*, etc.

Vendiṅ وِنْدِڠْ par un د et un ڤ à trois points et avec la voyelle *e* sous le و. — Village des *Yirlāḅe* situé sur la rive droite du Sénégal, en amont et à l'est de Saldé (Vindi des cartes).

Vēynde-Dyenne ويّد جنّ par un د à trois points et avec la voyelle *e* sous le و, le د, le ج et le ن. — Personnage légendaire qui serait venu au Foûta de la ville de Dienné, d'où son surnom « *Vēynde* de Dienné », et qui serait l'ancêtre du clan *Dyeṅg* (voir ce mot). Le manuscrit B orthographie ويّد جن (*Veyde* ou *Veynde-Dyenne*). — (Au sujet de ce personnage, voir le rapport du lieutenant Chéruy sur *les Droits de propriété des coladé dans le Chemâma*, J. O. de l'A. O. F., 1911, suppléments aux n°s 52, 53 et 54).

Note de M. Gaden. — « D'après le lieutenant Chéruy, qui m'a fourni des renseignements complétant ceux de son rapport, plusieurs versions de cette légende circuleraient au Foûta.

« La version la plus répandue serait celle faisant venir Ely (devenu *Vēynde*) et son père Moussé (v. rapport Chéruy, 13°) d'Égypte, avec de nombreuses familles.

« *Mbanyi-Vēynde* a passé à ses descendants le yettôdé *Dyeṅg* que portent en particulier les *farba* de *Wālalde*. Une branche de la famille aurait pris le yettôdé *Wan* en devenant musulmane. On dit que *Pāte-Siwa*, descendant de *Mbanyi-Vēynde*, s'était installé près d'une termitière (*wan* en ouolof) et catéchisait les nouveaux adeptes. On lui donna le surnom de *Mōr-Wan* (le marabout de la termitière). En se convertissant, les gens de sa famille prirent le yettôdé *Wan*, qui leur resta.

« A ce sujet, Yoro Dyâo, dans ses cahiers, rattache les *Wan* aux *Wad* ouolofs et fait descendre ceux-ci d'un certain *Suleymān-Wad*, fils de *Swaylum-Wahad*.

« D'après une autre légende, *'Eli* dit *Vēynde* serait venu d'Égypte, avec de nombreuses familles, jusque dans le Tagant et l'Adrar. Quelque temps après son arrivée, Boubakar-ben-Omar vint imposer dans ces pays la religion du Prophète. *'Eli*, déjà musulman, se battit à ses côtés et, la

guerre finie, quitta Boubakar avec ses gens et vint au Sénégal s'installer avec eux à *Wālalde*. Son fils *Mbanyi-Vēynde* aurait eu deux fils : *Mattyuḍo-Mbanyi*, qui prit le titre de *dyōm-Mbar*, et *Birom-Mbanyi*, qui devint *farba-Wālalde* et eut des descendants dont une branche (celle de *Pāte-Siwa*) devint *Wan*.

« A propos de l'alliance avec la famille du Bourba ou roi du Dyolof, Yoro Dyâo donne la tradition ouolove suivante :

« *Vēynde* engendra *Tyaka-Vēynde*, qui engendra *Ndyokh-Dyam*, qui engendra *Birom-Mbanyi*, qui engendra *Utmèn*, lequel épousa *Danti*, fille du Bourba-Dyolof *Bōkar-Binye-Sanguli*, et en eut *Demba-Danti*.

« Telles sont les légendes ; la vérité sur *'Eli* nous est donnée par le *Kitâb el-Ançâb* de Oualed-Ed-Deïmâni (Nacer-Eddine par Ismaël Hamet, p. 253 et suiv.).

« Sid Elias, d'origine non spécifiée, habitait Tombouctou. Il l'abandonne pour Ouadan, s'y marie, y meurt et y a son tombeau. Il a deux fils. L'un d'eux reste à Ouadan, y fait souche, y a des descendants qui y sont encore. Son autre fils, dont le nom n'est pas donné, s'établit à Ouâlaldé (Oualardha) dans les États du Satigui peul. Il y épouse une femme du pays, païenne, et fait souche de païens. Plus tard, ses descendants émigrent au Cayor, ils s'y fixent et y fondent Dakar (Indhaguella, que les Maures appellent aujourd'hui Endakarlo). Ils deviennent musulmans et sont cités avec le yettôdé Dyeng. [Ici Oualed ne résiste pas à la tentation d'expliquer que ce nom leur fut donné après leur conversion et parce qu'ils étaient savants. Il est amené à ce rapprochement par le fait que *dyang*, en ouolof comme en peul, veut dire « lire, étudier, etc. ». En réalité le yettôdé *Dyeṅg* était celui des gens de Ouâlaldé bien avant la conversion du descendant de Sid Elias.] Ensuite cette famille va vivre en Mauritanie auprès des Oulâd-Deïmân, où elle se trouve encore.

« J'ai revu tout ce passage avec Mohammed Lahmed Youra,

des Oulâd-Deïmân, qui est allié aux descendants de Moudi Mâlik. Il dit que le fils de Sid Elias se maria à Ouâlaldé avec une femme nommée Fatou Dyeng. Abdallah Dyeng (cité par Ismaël Hämet, p. 254) se maria avec une femme du Gandyol, Haoua Tyam, et en eut, entre autres enfants, Moudi Mâlik, qui est mort il y a 280 ans. Celui-ci épousa une femme des Oulâd-Deïmân. Il savait très bien l'arabe littéraire, mais ne le parlait pas. Ses descendants sont restés chez les Oulâd-Deïman et ne parlent plus le ouolof. Il n'y a plus de Dyeng de cette famille à Dakar, cette branche s'étant éteinte, mais toutes les fois que Mohammed Lahmed Youra va à Dakar, il ne manque pas d'aller revoir l'endroit où les Dyeng avaient leurs cases et qui fut l'origine de Dakar. Cet endroit se trouve tout près du plateau où est bâti le Gouvernement général, sur la route de Ouakam.

« On peut donc reconstituer ce qui s'est passé.

« Les Dyeng sont originaires du Niani-Ouli comme plusieurs familles d'origine mandingue de la Sénégambie. Un Maure vient se fixer chez eux et fait souche. Cela permet à ses descendants, puis à tous ceux qui portent leur nom, de se forger — les griots aidant — une origine illustre. Les *Wan* eux-mêmes, bien que ouolofs, finissent par se réclamer du même ancêtre, et imaginent l'histoire de la termitière pour expliquer leur yettôdé actuel. »

Wagadu وَڭَدُ par un ڭ à trois points. — Contrée du Soudan située au sud du Hodh et où se trouve le poste actuel de Goumbou. Ce pays fut le siège d'un ancien empire dont *Kāyá-Makka* (voir *Kāyá*) passe pour avoir été le dernier souverain. (Voir à ce sujet mes *Traditions historiques et légendaires du Soudan Occidental*, publication du Comité de l'Afrique Française, 1913.)

Wahhābu وهاب. — Mot arabe signifiant « le généreux » et qui se rencontre comme nom d'homme au Foûta.

Wālalde وَالَّدْ avec la voyelle *e* sous le د. — Village du Lâo sur la rive gauche du Sénégal, en amont de notre poste de Bogué (Oualaldé des cartes). Les chefs de *Wālalde*, connus sous le titre de *farba-Wālalde* ou *fara-Wālalde*, passent pour avoir possédé autrefois une autorité considérable. Avant Koli, ils recevaient l'investiture du roi de *Dyāra*. Lorsque Koli eut tué le farba *Sālum*, il confia sa charge à un *Dyeṅg* (voir *Vēynde-Dyenne*).

Wāli ou **Wāli-Dyantaṅe** وَالِ جَنْتَنْ avec la voyelle *e* sous le ن. — Village situé sur la rive droite du Sénégal (cercle de Kaédi.)

Wālo وَالْ. — Mot peul désignant les terres basses situées à proximité du fleuve ou de ses bras et recouvertes par l'eau lors des crues annuelles. Toute la rive gauche du Sénégal est ainsi appelée *Wālo* au Foûta par opposition au *Dyēri* ou région des terres hautes plus éloignées du fleuve, tandis qu'on appelle d'habitude *Chāmāma* le *wālo* de la rive droite, selon le nom que lui donnent les Maures. La partie de terres basses comprise entre le lac de Guier et Saint-Louis, en dehors du Foûta, a reçu comme le reste de la rive gauche le nom de *Wālo* (Oualo des cartes), mais, dans cette région, ce nom a pris une signification spéciale et désigne l'ensemble du royaume commandé par un souverain ayant le titre de *brak*. (Voir aussi *Bāri*.)

Wan وَنْ. — Nom d'un clan du Foûta particulièrement répandu au Lâo, où il domine. On rencontre ce clan, sous la forme *Wad*, au Oualo (bas Sénégal, en aval de Dagana), dont les habitants possédaient, sur la rive droite, une province appelée *Lawar*; les *Wad* du *Lawar* ont fondé le *Lāo* et sont devenus les *Wan*. Les almâmi du Lâo expliquent l'étymologie de leur nom de clan au moyen d'une légende qui rattache *Wan* au mot *wānde* « termitière ».

Wanwanḅe وَنْوَنْبٜ par un ب surmonté ou non de trois points et portant la voyelle *e*. — Sing. *Banwano*; signifie : « qui a *Wan* pour nom de clan ».

Wār وَارْ. — Nom d'un clan répandu surtout chez les Ouolofs; un homme du clan *Wār* se dit en peul *Bārwāro*, plur. *Wārwārḅe*.

Wāsetāke وَاسٜتَاكٜ avec la voyelle *e* sous le س et sous le ك. — Localité située chez les Yirlâbé, sur le Sénégal, entre *Dyarañgel* et *Sūray*, en aval de Saldé.

Wāsulu وَاسُلُ. — Province du haut Niger, au sud du Manding et à l'est du Foûta-Diallon, habitée en grande partie par des gens qui se prétendent d'origine peule mais qui parlent mandingue et qu'on appelle les Foulanké (Ouassoulou des cartes).

Wāwnde وَاوْدٜ par un د surmonté de trois points et portant la voyelle *e*. — Village anciennement appelé *Wāyel*, où Koli tua *Mahmūdu*, roi de *Dyāra*. C'est en souvenir de cette victoire que cette localité reçut le nom de *Wāwnde*, pour *sāre wāwnde* « le village qui a vaincu, le victorieux »; cette appellation est, en peul, l'équivalent du mot arabe *Mansūra*.

Wāyel وَايٜلْ avec la voyelle *e* sous le ي (voir *Wāwnde*).

woḍa. — Mot peul signifiant « tabou, chose interdite » et correspondant au *tana* ou *tene* des Mandingues.

Woḍāḅe وَطَابٜ par un ب surmonté de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom d'une tribu peule ; ce nom signifie « les interdits, ceux qui sont frappés d'un tabou ou *woḍa* ». Le nom d'ensemble de la tribu

est *Mboḍa*. La forme du singulier est *Boḍādyo* ou *Boḍāḍo* ou encore *Goḍādyo*. D'une façon plus générale, on désigne de ce nom tous les descendants de *Boḍewal* (voir ce mot).

Worgo وُرْڨُ par un ڨ à trois points. — Nom donné au Foûta à la rive gauche (rive sud) du Sénégal; ce mot signifie « la rive mâle », tandis que la rive droite (rive nord) est appelée *rewo* ou « rive femelle ». A noter que pour les indigènes, qui s'orientent en regardant le soleil, la rive de droite est la rive sud et la rive de gauche est la rive nord; ils emploient quelquefois *nyāmo* (droite) et *nano* (gauche) pour désigner les rives sud et nord.

Woyndu-Makam وُيْنْڍُ مَكَمْ par un ڍ surmonté ou non de trois points. — Localité située dans la partie du Ferlo qui dépend du Boundou. Son nom signifie « le grand puits de Makam », en souvenir du *tyērno Makam-'Atumāne*, qui vivait là au temps de l'almâmi Abdoulkâder et qui a laissé une grande réputation de savoir et de sainteté. Le mot *woyndu* « puits profond » vient de la racine *woy* « pleurer », à cause de l'écho qui s'entend dans les puits profonds: on dit que cet écho est produit par la voix d'un défunt qui pleure ou crie au fond du puits. Le *Suleymān*, ami de *'Abdul-Bubakar*, dont il est parlé dans les *Chroniques*, était le fils de ce *Makam-'Atumāne*.

Wūtufere-Leṅgēdye وُوتُڢِرِ لِڨِيجِ avec un ڨ à trois points et la voyelle *e* sous le ڢ, le ر, le ل, le ڨ et le ج. — Localité située entre la haute Gambie et le Boundou et dont le nom signifie en peul « le fourré des *leṅgēdye* »; *leṅgēvi*, plur. *leṅgēdye*, est le nom d'un arbre appelé *leṅge* en mandingue.

Yāfere يافِرْ avec la voyelle *e* sous le ف et le ر. — Localité située sur la rive gauche du Sénégal, à l'ouest de Bakel.

Yahyá يحيى. — Nom arabe de Jean-Baptiste, fréquemment employé comme nom d'homme.

Yālalbe يالَلْبٖ par un ب surmonté de trois points et portant la voyelle *e*. — Forme du pluriel du nom d'une tribu peule dont le premier chef aurait été le fameux *Teṅgella* (voir ce mot), ainsi qu'il est dit dans le *Tarîkh es-Soûdân*. Le singulier est *Dyālālo* et le nom d'ensemble de la tribu est *Ndyālal*. Le commandement de la tribu appartient aux *Bah*, mais tous les clans sont représentés dans cette tribu comme dans les autres.

Yero يِرُ avec la voyelle *e* sous le ى. — Nom donné généralement au Foûta au quatrième enfant mâle d'une famille.

Yero-Dīde (voir *Yero* et *Dīde*). — Chef peul qui exerçait son pouvoir sur la rive droite du Sénégal et qui fut vaincu et tué par Koli à *Gīme* (voir ce mot). Sa généalogie est donnée ainsi : *Yero* fils de *Dīde* fille de *Hammadi-Nèy* fils de *Saṅga* fils de *Kubbi* fils de *Fargāne* fils de *Hammadi* fils de *Dyāḍye* fils de *'Ilo* fils de *Yaladi* fils de *Dyāḍye* fils de *Sādiga* (cf. le *Dyāḍye* fils de *Sādi* cité par le *Tarîkh es-Soûdân* dans le chapitre relatif aux rois du Mâssina). Siré-Abbâs dit que ce personnage descendait par son père de *Māhama*, compagnon de voyage de *Kinānata*, ancêtre de *Sundyata*. L'*arḍo* Yéro-Dîdé était un très grand chef, qui avait sous son commandement les Peuls du *Dyēri-Fūta* au nord du Sénégal ; il était en lutte perpétuelle avec le roi soninké de Dyâra, qui n'exerçait réellement son autorité, en ce qui concerne le Foûta, qu'au sud du Sénégal. *Yero-Dīde* avait comme nom de clan *Dyah*, tandis que ses

neveux *Birāma* et *Dembaka* portaient le nom de clan du père de leur mère, c'est-à-dire *Dyallo* (voir *Dīde*).

Yero-Dyam يرجم avec la voyelle *e* sous le ى. — Fils et deuxième successeur de *Koli*, appelé tantôt *Yero-Koli*, du nom de son père, et tantôt *Yero-Dyam*, du nom de son père nourricier. Ce prince est mentionné, sous la forme يريم, par le *Tarîkh es-Soûdân* (pp. ٧٧ du texte et 128 de la traduction).

Yero-mo-Yero يرمير avec la voyelle *e* sous chacun des deux ى. — Expression signifiant littéralement « Yéro celui de Yéro », c'est-à-dire « Yéro fils de Yéro »; on intercale souvent en peul le pronom *mo* entre le nom du fils et celui du père lorsque l'un et l'autre portent le même nom.

Yeroyel يريل avec la voyelle *e* sous chacun des deux ى. — Diminutif du nom peul *Yero*.

Yetti يت avec la voyelle *e* sous le ى. — Nom peul qui signifie « il honore (Dieu) ».

yettōde. — Mot peul signifiant littéralement « ce qui honore » et qui sert à désigner l'appellation servant en quelque sorte de titre de noblesse à une famille ou à un clan ; on honore réellement les membres d'un clan en les saluant de leur *yettōde*. J'ai traduit ce mot par « nom de clan ». Il a comme correspondant en mandingue le mot *dyamū*.

Yirlābe يرلاب avec trois points sur le ب et la voyelle *e* sous la même lettre. — Forme du pluriel du nom d'une tribu qui habite entre le Lâo d'une part et le Bôsséya et le Nguénâr de l'autre ; ce nom est employé souvent comme

nom de province et figure en général sur les cartes sous la forme « Irlabé » (au singulier *Girlādyo*). Les *Yirlāḇe* prétendent être originaires du *Termes* (voir ce mot) et disent que c'est d'une de leurs branches que sont sortis les rois ou *arḍo* du Mâssina appartenant au clan Diallo. Cette tribu se divise au Foûta en quatre fractions : les *Yirlāḇe* du *Dyēri* et les *Yirlāḇe-Alayiḍi* (voir ces mots), qui sont des Peuls, et les *Yirlāḇe* de *Pete* et les *Yirlāḇe* de *Dyaraṅgel*, qui sont des Toucouleurs ou plus exactement des Noirs et qui habitent près du fleuve dans la région de Saldé. — *Dyāḍye*, chef de la branche des Yirlâbé venue au Foûta, et *Makam*, chef de celle venue au Mâssina, étaient tous deux fils de *Sādiga*; ce *Dyāḍye* portait le titre de *lām-Termes* (v. ce mot). — La tribu des *Yirlāḇe*, dans son ensemble, se nomme *Ṅgiril*.

Yōli يُول avec un damma à trois points sur le ي pour indiquer la voyelle *o*. — *Yōli* est actuellement un terrain de culture voisin de *Tyikkitte* (canton des Yirlâbé-Alayidi). (Voir *Kikkitte*.)

Yūsufu. يوسف. — Nom arabe de Joseph.

TABLE DES MATIÈRES

3755 — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et Cie.